

économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr

BCEG
Réinventons l'avenir

Spécial Gabon

V^e RÉPUBLIQUE :
16 membres de l'exécutif
dévoilent leur feuille de route

FONDATION MA BANNIÈRE

Interview exclusive de
Zita Oligui Nguema

Aux côtés du président,
la Première dame engagée pour le peuple

BCEG

Une couverture nationale progressive
à l'horizon 2028

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Sincérité et transparence au cœur
de la gestion budgétaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Pleine mobilisation pour
la réalisation des objectifs

DOUANES GABONAISES

Contribuer pleinement au budget national
et au développement économique

DGCPT

Assurer les ressources nécessaires
aux priorités de la nation

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DETTE

Cap sur des programmes
économiques nationaux

DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS

Vers plus de rigueur et de contrôle
des marchés publics

LES SUCRERIES DU GABON

MFB conjugue investissements, RSE
et développement territorial

VAALCO ENERGY

Une ambition intacte et claire au Gabon

MAUREL & PROM

Forage de développement en vue
pour accroître la production

BÂTIR VITE & BIEN

M 06547 - 22H - F: 7,00 € - RD





DigitaxGabon

LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE
E-t@x - Digitax - E-bank_DGI

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SOLUTION

DIGITAX GABON

DÉSORMAIS, EXPÉRIMENTEZ PLEINEMENT L'AVANTAGE
DE DISPOSER DE TOUS **LES SERVICES FISCAUX** EN LIGNE.

SCANNEZ-MOI



AVEC **DIGITAX**,
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !



Adhérez dès maintenant à **E-TAX** Portail fiscal gabonais

ADHÉREZ EN TOUTE SIMPLICITÉ À E-T@X : « CIPEPS »

La Direction Générale des Impôts (DGI) poursuit la digitalisation de ses services, à travers son projet DIGITAX.

Désormais, le portail de téléprocédures e-t@x s'ouvre aux petites entreprises et aux particuliers, c'est-à-dire les opérateurs économiques qui réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à **60 millions de F.CFA** et qui sont gérés dans les **Centres des Impôts des Petites Entreprises et des Particuliers (CIPEP)**.

Après la mise en service de la plateforme et@x depuis le **8 avril 2024** avec les moyennes et les grandes entreprises, la DGI intègre les petites entreprises et les particuliers à son portail de téléprocédures. Cette catégorie de contribuables peut désormais déclarer et payer leurs impôts en ligne sans se déplacer.

La nouvelle solution e-t@x présente plusieurs avantages, notamment :

- **la simplification des procédures par la déclaration et le paiement des impôts en ligne. Ce qui engendre un gain de temps et une réduction des contraintes administratives ;**
- **l'élargissement de l'assiette fiscale avec la possibilité d'adhésion à la plate-forme, des opérateurs qui évoluent dans l'informel et une formalisation de leurs activités ;**
- **l'équité fiscale, toutes les entreprises quelles que soient leurs tailles, peuvent désormais adhérer à la plate-forme et payer leurs impôts ;**
- **l'amélioration de la transparence à travers la réduction des interlocuteurs et l'accès à l'information en temps réel ;**
- **l'amélioration du service rendu à l'utilisateur par l'implémentation des bonnes pratiques et la conformité aux standards internationaux.**

Le rôle majeur que jouent les petites entreprises en tant que moteurs de croissance dans nombre de pays en développement, justifie pleinement que l'Administration fiscale gabonaise accompagne cette catégorie de contribuables dans leurs désirs d'expansion.



Qui sont concernés ?

Tous les contribuables soumis à l'Impôt Synthétique Libérateur (ISL) et à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) dans la catégorie des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) qui relèvent du Régime Simplifié d'Imposition (RSI), gérés dans les Centres des Impôts des Petites Entreprises et des Particuliers (CIPEP) et qui réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à 60 000 000 de F.CFA.

Il s'agit notamment :

Commerçants de proximité • Épiciers • Boutiquiers • Taximen • Transporteurs routiers • Salons de coiffure • Hôtels et motels • Restaurants • Bars et bars dancing et assimilés • Prestataires de services • Propriétaires immobiliers et ceux disposant de revenus locatifs • Tous types de commerces ou d'activités génératrices de revenus.

Adhérez selon votre cas

Pièces à fournir et parcours d'adhésion

Entreprises non immatriculées

- + S'immatriculer au près de l'ANPI

Petites entreprises soumises à l'ISL et particuliers

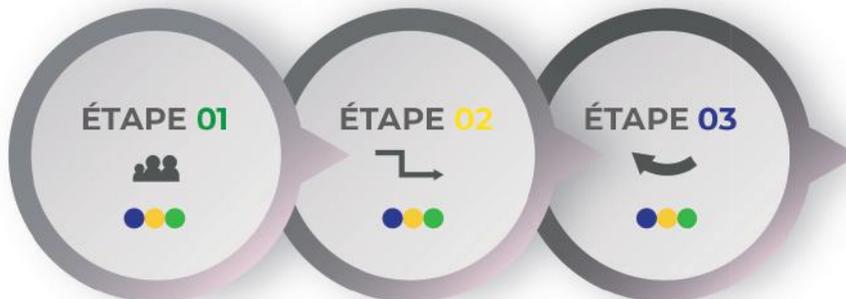
- + Pièce d'identité
- + Fiche circuit
- + Email valide et permanente
- + Numéro de téléphone de la structure

Entreprises et professionnels soumis au RSI

- + Numéro Extranet (disponibles au près du centre des impôts)
- + Autorisation du mandataire (disponibles au près du centre des impôts)
- + Fiche circuit
- + Email valide et permanente
- + Numéro de téléphone de la structure.

02

- Vérification et activation du compte
- Enregistrement des données du contribuable
- Validation et activation du compte entreprise



01

- Présentez vous au Centre (CIPEP)
- Déposez votre dossier complet au centre

03

- Accès à votre espace personnalisé sur E-T@X
- Création et accès au compte E-T@X
- Accès aux services et fonctionnalités d'E-T@X

Grande nouveauté !

Très bientôt, vous aurez la possibilité de payer vos impôts par Mobile Money.



CLIKPAY

E-T@X – Simplifiez vous la vie !

créez votre
compte e-tax sur :
e-tax.dgi.ga





14 – POLITIQUE INTÉRIEURE

Comment Brice Clotaire Oligui Nguema va changer le Gabon

22 – DOSSIER FONDATION MA BANNIÈRE

« Je soutiens les actions politiques de mon époux et réponds aux besoins exprimés par les populations »

UNE SEULE BOUSSOLE POUR LE PRÉSIDENT OLIGUI NGUEMA : LES RÉSULTATS

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 14 Politique intérieure – Comment Brice Clotaire Oligui Nguema va changer le Gabon
- 17 Diplomatie – Une diplomatie renouvelée, entre dynamisme et repositionnement
- 19 Diplomatie – Renforcement économique de l'axe Ankara-Libreville

DOSSIER FONDATION MA BANNIÈRE

- 22 Portrait de Zita Oligui Nguema, Première dame de la République gabonaise, initiatrice de la Fondation Ma Bannière – Zita Oligui Nguema ou le goût des autres
- 23 Entretien exclusif – Première dame de la République gabonaise, fondatrice de la Fondation Ma Bannière, Zita Oligui Nguema
- 29 Tribune – Par Marc-Ona Essangui, 3^e vice-président du Sénat de Transition
- 30 Portrait – Vice-président de la République gabonaise, Seraphin Moundounga
- 32 Portrait – Vice-président du gouvernement, Alexandre Barro Chambrier
- 34 Portrait – Secrétaire générale de la Présidence, Murielle Minkoue Mezui épouse Mintsa-Mi-Owono
- 36 Entretien – Secrétaire général du gouvernement, Abdu Razzaq Guy Kambogo
- 39 Élections législatives et locales – Quelles majorités sortiront des élections législatives et locales ?
- 40 Entretien – Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, Hermann Immongault
- 44 Politique/UDB – Le slogan de l'UDB: « Ensemble, Bâtissons le Gabon nouveau, digne d'envie »
- 46 Opposition/PDG – Comment le PDG peut-il renaître de ses cendres ?



Distribution de kits KIDDO, une initiative tournée vers le bien-être des élèves



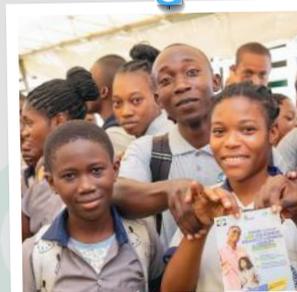
Act'jeunes, un espace d'échange et de sensibilisation dédié aux jeunes



La Fondation Ma Bannière et ALBA luttent contre les préjugés sur l'albinisme



100 000 kits d'accouchement distribués sur tout l'étendue du territoire



Sensibilisation à l'usage détourné de médicaments et aux drogues en milieu scolaire et universitaire



Inauguration des infrastructures réhabilitées du CAPEDS d'Angondjé par la Première dame



Distribution de kits scolaires pour soutenir l'éducation au Gabon



Le PAPJ, une initiative phare qui offre une seconde chance grâce à la formation professionnelle



Une caravane médicale ophtalmologique pour améliorer la santé visuelle



MA BANNIERE





73 – MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Mobiliser 10 000 milliards de FCFA d'ici 2030



78 – DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

« Nous allons renforcer la sincérité budgétaire et la transparence des opérations »

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 48 Emploi – Créer 163 000 emplois pour les jeunes : l'espoir d'un nouveau départ en 2025
- 49 Environnement – Réformes et pilotage technique en faveur de l'environnement
- 50 Entretien – Ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat, Mays Mouissi
- 53 Santé – Cap vers un système sanitaire public modernisé
- 54 Entretien – Ministre de la Santé, Pr Adrien Mougougou
- 57 Économie bleue – Pour une économie bleue souveraine et inclusive
- 58 Entretien – Ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue, porte-parole du gouvernement, Laurence Ndong
- 61 Bois – Créer un fonds souverain forestier, une idée en réflexion

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 63 Croissance – Henri-Claude Oyima défie les prévisions et vise les 10 % de croissance annuelle
- 64 Bilan PNDT 2024-2026 – Volontarisme affirmé et déploiement progressif
- 66 Entretien – Directeur de Division de la Banque mondiale pour l'Afrique centrale, Cheick Kanté
- 69 Entretien – Ministre de la Planification et de la Prospective, Louise Pierrette Mvono
- 73 Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la lutte contre la vie chère – Mobiliser 10 000 milliards de FCFA d'ici 2030
- 76 Budget – Entre investissement et discipline fiscale

DOSSIERS FINANCES PUBLIQUES

- 78 Direction générale du Budget – Une politique sociale mise en œuvre dès la Transition
- 80 Entretien – Directeur général du Budget, Thècle Wilfried Nzamba Mangala
- 86 Entretien – Directeur général des Impôts, Éric Boumah
- 92 Entretien – Directeur général des Douanes et Droits Indirects, Hugues Modeste Odjangou



WWW.GABONACTU.COM

LA VÉRITABLE SOURCE DE L'INFORMATION !

(+241) 77.60.47.18 - 62.03.52.52 - redaction@gabonactu.com

CARAVANE TOURISTIQUE DU GABON

2^{EME} EDITION

C'est reparti !



MINISTÈRE DU
TOURISME DURABLE
ET DE L'ARTISANAT



Cap vers le Nord, le Sud, l'Ouest et l'Est du Gabon...

Partez à la découverte du Gabon à travers cinq grands itinéraires, et vivez une expérience repensée, enrichie de mesures concrètes :

- Un visa touristique gratuit, délivré en 48h via des canaux officiels ;
- Une police touristique progressivement déployée pour plus de sécurité ;
- Des circuits renouvelés et mieux encadrés, pour un tourisme plus fluide et plus responsable.

Mais aussi, une ambition claire :

- Valoriser notre patrimoine naturel et culturel,
- Stimuler l'économie locale,
- Renforcer durablement l'attractivité de la destination Gabon.

Un rendez-vous pour valoriser notre patrimoine, stimuler l'économie locale et renforcer la destination Gabon.

► *Voyage au coeur de la nature*

Réservation :

8123

076 50 64 64
066 50 64 64



86 – DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

« Toutes les équipes sont mobilisées pour atteindre les objectifs assignés »



92 – DOSSIER DOUANES GABONAISES

« Notre objectif est de contribuer de manière significative au budget national et au développement économique du pays »

- 100 Entretien – Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, Luther Steeven Abounga Yanguï
- 107 Entretien - Directeur général de la Dette, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi
- 112 Entretien – Commissaire générale-directrice générale des Marchés publics, Sylvie Nguembhyt

TOURISME

- 115 Tourisme – Un secteur à forte potentialité
- 116 Entretien – Ministre du Tourisme durable et de l’Artisanat, Pascal Ogowé Siffon

INVESTISSEMENTS

- 120 Forum économique Gabon-Turquie – Les relations Gabon-Turquie à l’heure des investissements concrets
- 122 Investissements – Où investir au Gabon ?

DOSSIER LES SUCRERIES DU GABON

- 124 Entretien – Directeur général des Sucreries du Gabon, Ousmane Mabignath Sall
- 127 Climat des affaires – Un nouveau cadre pour refonder l’investissement
- 128 Climat des affaires – Vers une économie plus compétitive
- 130 Agro-alimentaire – L’agroalimentaire, nouvelle frontière pour les investisseurs au Gabon

INDUSTRIE & ÉQUIPEMENTS

- 132 Entretien – Ministre de l’Industrie et de la Transformation locale, Lubin Ntoutoume

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 135 Mines – Les ressources minières au cœur d’une nouvelle dynamique économique
- 136 Entretien – Ministre des Mines et des Ressources géologiques, Gilles Nembé
- 139 Pétrole & Gaz – Deux leviers de souveraineté énergétique pour le Gabon
- 140 Entretien – Ministre du Pétrole et du Gaz, Sosthène Nguema Nguema

DOSSIER VAALCO GABON

- 144 Entretien – Administrateur directeur général de Vaalco Gabon S.A, Viannet Okouma M’Angha

DOSSIER MAUREL & PROM GABON

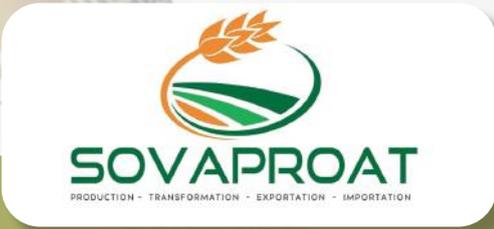
- 148 Entretien – Directeur général de Maurel & Prom Gabon, Issempedjeno Ngaka
- 152 Énergie & Eau – L’électricité et l’eau au cœur de l’agenda présidentiel
- 154 Entretien – Ministre de l’Accès universel à l’eau et à l’énergie, Philippe Tonangoye

CONSTRUCTION - LOGEMENT & URBANISME

- 156 Logement – Le logement, une priorité stratégique de la V^e République gabonaise
- 157 Entretien – Ministre du Logement, de l’Habitat, de l’Urbanisme et du Cadastre, Ludovic Megne Ndong



PRODUCTION
TRANSFORMATION
EXPORTATION
IMPORTATION



www.sovaproat.com



BP 23 168 – Libreville/Gabon
Tél. : +241 (0) 74 20 81 71 / +241 (0) 62 47 84 14
E-mail : logginkam@gmail.com



ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE

LLB
AFRIQUE

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Blandine BEDU
bbedu@economiesafricaines.fr

**DIRECTRICE GÉNÉRALE &
DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Christine LE CUZIAT
contact@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

RESPONSABLE D'ÉDITION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Anclu ANI
Cherolle BRINDA BOUSS
Louise BIBALOU-DURAND
Lolita Anais EDZANG
Sydney IVEMBI
Paul de MANFRED
Juslin MBENG
Ariane Nadia MPENGA
Anna de NEUVILLE
Serge-Henri MALET
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

YVAN GABON PICTURES
KK PHOTOS
DAYLINGPROD
GABON MATIN

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Chargé médias & communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr

DESIGN

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

LMS Design

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

*tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2023©Economies Africaines - Dépôt légal septembre 2023
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547*



**100 – DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR**

« Nous allons tout mettre en œuvre pour mobiliser
les ressources nécessaires au financement des
priorités de nos compatriotes »

176 – DOSSIER BCEG

« Un déploiement progressif dans les neuf
provinces du Gabon à l'horizon 2028 »

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 160 Infrastructures – Bilan infrastructurel : un suivi rigoureux des chantiers initiés
- 162 Entretien – Ministre des Travaux publics et de la Construction, Edgard Moukoubi
- 165 Entretien – Ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la logistique, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi

BANQUES & ASSURANCES

- 169 Assurances – Le marché des assurances génère 145 milliards de FCFA en 2024
- 170 SUNU Assurances IARD Gabon – SUNU Assurances IARD Gabon, partenaire de la compétitivité des entreprises
- 172 SUNU Assurances Vie Gabon – L'assurance vie séduit de plus en plus les couches modestes de la population
- 174 Banques – BGFIBank a dominé l'offre de crédit au Gabon en 2024

DOSSIER BCEG

- 176 Entretien – Directrice générale de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon, Daisy-Helen Eyang Ntoutoume

LUXE & Lifestyle

- 181 Entretien – Président du Golf Club de Libreville, Habib Simon Mapangou

AGRICULTURE & ÉLEVAGE

- 185 Agriculture & Élevage – Valoriser ses atouts pour sortir de la dépendance
- 186 Entretien – Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, Odette Polo Pandzou
- 189 Entretien – Gérant de SOVAPROAT, Loggin Warren Kambogo Ngakoussou

TIC

- 192 Entretien – Ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation, Mark-Alexandre Doumba
- 194 Économie numérique – La transformation numérique est en marche

LE CŒUR DE L'AFRIQUE VOUS EST OUVERT

SAO TOMÉ-ET PRINCIPE

Sao Tomé
Principe

GUINÉE ÉQUATORIALE

Malabo
Bata

CENTRAFRIQUE

Bangui

RD CONGO

Kinshasa

NIGÉRIA

Port Harcourt

BÉNIN

Cotonou

AFRIQUE DU SUD

Johannesburg

CAMEROUN

Douala
Yaoundé

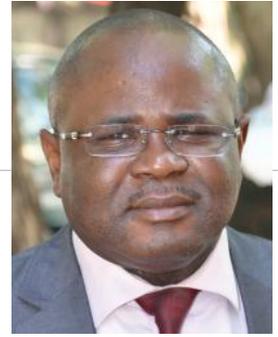
GABON

Libreville
Port-Gentil
Franceville
Oyem

CONGO

Brazzaville
Pointe-Noire





Par Serge-Henri Malet

Une seule boussole pour le président Oligui Nguema : les résultats

C'est une tradition à laquelle n'échappe aucun président nouvellement élu : le bilan des 100 jours. Brice Clotaire Oligui Nguema doit donc se plier à la coutume. Un « mythe des 100 jours » qui trouve son origine aux États-Unis, lorsque Franklin D. Roosevelt imposa en 1933 à son action gouvernementale un temps restreint pour déployer des mesures d'urgence face à la crise. Depuis, c'est un jalon dans l'évaluation de la capacité d'un chef d'État à imprimer sa marque dès les premiers mois de son mandat.

Pour les Gabonais qui ont accordé coup sur coup leur confiance à Brice Clotaire Oligui Nguema, lors du référendum avec 91,8 % des voix puis à la présidentielle avec 94,85 %, il n'a cependant nul caractère figé ni sacré. Certes, ils attendent des résultats concrets, mais ils savent aussi que les réformes profondes s'inscrivent dans le temps d'un mandat présidentiel désormais fixé à sept ans. La reconstruction d'un pays ne se fait pas en cent jours, même si les signaux envoyés dès le départ se révèlent décisifs pour installer une dynamique.

Ils n'ignorent pas non plus que le chef de l'État hérite d'un lourd passif avec la dette publique, estimée à 7 062 milliards de FCFA. Malgré ce fardeau, le président élu affiche la volonté de transformer son pays et de lui offrir « *l'essor vers la félicité* » qu'évoque le slogan de l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), nouveau parti de la majorité au pouvoir. Le ton est donné : il s'agira d'un septennat de reconstruction et de redressement.

Franc et direct dans ses discours, Brice Clotaire Oligui Nguema est aussi adepte des formules choc. « *Si en sept ans, je ne fais rien, chassez-moi ! Sur sept ans, on a le temps de tout résoudre* », lançait-il lors de la campagne, esquissant le portrait d'un dirigeant responsable et transparent, soucieux de rendre des comptes. Cette posture qui rompt avec l'opacité de la précédente ère politique résonne puissamment dans un pays en quête de rupture et de renouveau. Le président entend d'ailleurs matérialiser cette promesse en se rendant sur le terrain tous les 100 jours pour constater l'évolution des chantiers. Une pratique inédite au sommet de l'État, qui montre que sa seule boussole reste le résultat. Ce choix, s'il est

maintenu, pourrait créer un précédent en matière de gouvernance publique au Gabon.

Autre geste fort de sa gouvernance : le 20 février dernier, en Conseil des ministres, Brice Clotaire Oligui Nguema a fait adopter un décret rebaptisant l'aéroport international de Port-Gentil du nom de Joseph Rendjambé Issani, figure de l'opposition décédée en mai 1990 dans des circonstances jamais élucidées. Ce changement hautement symbolique, officialisé le 18 mars, a suscité une vague d'émotion et d'adhésion dans tout le pays, particulièrement dans l'Ogooué-Maritime. Ce jour-là Jean Ping, demi-frère du défunt et ancien adversaire d'Ali Bongo en 2016, était présent. Une image forte pour ceux qui y ont vu un geste de réconciliation politique, de reconnaissance historique et de justice mémorielle. Dans un autre registre, c'est un président parachutiste-commando qui a ouvert sa campagne présidentielle avec un spectaculaire saut en parachute depuis un hélicoptère militaire, atterrissant debout au stade d'Angondjé devant une foule en liesse. Un coup de com, bien sûr, mais aussi une démonstration d'énergie, de maîtrise et de proximité qui aura marqué les esprits : l'allégorie d'un président qui ose descendre dans l'arène.

Dans cette édition, 16 membres de l'exécutif dont 15 ministres du premier gouvernement de la V^e République évoquent leurs priorités et leurs actions pour les 100 premiers jours. Du ministre du pétrole et du Gaz, Sosthène Nguema Nguema, à son homologue de l'Intérieur Hermann Immongault en passant par Louise Pierrette Myono à la Planification et Mays Mouissi à l'Environnement ou Ulrich Manfoumbi Manfoumbi aux Transports, chacun décrit sa feuille de route. Car au-delà de la communication, c'est bien une volonté affichée de transparence qui se dessine. Informer les Gabonais, bien sûr, mais aussi rassurer les investisseurs étrangers sur la stabilité du pays ainsi que sur la vision d'avenir et d'ouverture qu'ont pour lui ses dirigeants. Ce qui se joue désormais, c'est la crédibilité du Gabon nouveau : un pays qui ne se contente plus de slogans mais qui avance avec une seule boussole : les résultats.



■ Politique intérieure

COMMENT BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA VA CHANGER LE GABON

Le président brillamment élu entend confirmer sa dynamique lors des élections législatives et locales. Pour gouverner, il lui faut obtenir des majorités confortables. Il compte s'appuyer sur son parti, l'UDB (Union démocratique des bâtisseurs), ainsi que sur les priorités de son projet de société : dette, entreprises publiques, eau et électricité, emploi.

Après avoir franchi haut la main les étapes du référendum (91,8 %) et de la présidentielle (94,85 %), et ce malgré les critiques de l'opposition d'ailleurs balayées par les observateurs internationaux qui ont jugé le scrutin crédible, le président

Oligui Nguema a désormais le regard tourné vers les élections législatives et locales du 27 septembre prochain. Ses deux derniers raz-de-marée électoraux aux allures de plébiscite suscitent de réels espoirs de rupture avec plus d'un demi-siècle de pouvoir dynastique

Bongo. Ses cent premiers jours ont été scrutés à la loupe, cristallisés par la création de son propre parti, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), dont la gouvernance a été confiée à l'un de ses fidèles lieutenants, Mays Mouissi, actuel ministre de l'Environnement. Pour le président, ce n'est pas un parti de plus, mais plutôt « *un appel solennel au réveil des consciences, une plate-forme de rassemblement pour toutes celles et tous ceux qui croient en un Gabon réconcilié, souverain et résolument tourné vers l'avenir.* »

Certains tentent encore de trouver des explications à l'attrait suscité chez les populations par le nouveau président, alors qu'il traduit en fait le fort désir de changement qu'a su incarner Brice Clotaire Oligui Nguema. D'abord par le bilan positif de la Transition, qui affiche un certain nombre de réalisations. À Libreville, la capitale politique, et à Port-Gentil, la capitale économique, l'opération « Taxi Gab+ », des « Uber à la gabonaise », a mis en circulation de centaines de véhicules pour relancer l'emploi, offrant à des jeunes l'opportunité de sortir du chômage en devenant leur propre patron. Une initiative qui a aussi été perçue comme une réponse aux besoins de mobilité.

Toujours à Port-Gentil, en matière d'infrastructures routières et éducatives, on note la réhabilitation des voiries dans les quatre arrondissements de la ville ainsi que la réfection et l'extension du lycée Joseph Ambourouet Avaro. Par ailleurs, les populations de la province de l'Ogooué-Maritime, à l'ouest du pays, ont dû fortement apprécier que dans le Plan national de développement

« Je suis un bâtisseur et j'ai besoin de votre force pour bâtir ce pays. »

pour la Transition (PNDT) 2024-2026, qui comporte 320 projets pour un coût de 3 696 milliards de FCFA, le président ait choisi le cadre du Programme d'achèvement des chantiers en arrêt depuis 2013 pour donner la priorité à la reprise des travaux de l'axe routier entre Port-Gentil et Omboué, située à 95 km au sud, sur un tronçon à l'abandon depuis plus d'une décennie. Enfin, il y a le projet de société jugé crédible que Brice Clotaire Oligui Nguema a présenté aux Gabonais et dont le coût est de 7 000 milliards sur 7 ans.

La magie – et la réussite – de Brice Clotaire Oligui Nguema est d'être parvenu à transmuter un pouvoir militaire en gouvernance civile. L'élection présidentielle a aussi été l'occasion « *d'insuffler un renouveau sociopolitique et économique* », explique ce militant de l'UDB. Son champion a su apparaître aux yeux des Gabonais comme un homme de rupture, poursuivant dans la V^e République les efforts du régime militaire

de Transition pour « rebâtir le pays ». Dans son plaidoyer de campagne, le leader gabonais a décrit sa vision comme étant « *celle d'un Gabon qui renaît de ses cendres... Cette vision n'est pas un rêve et si c'est un rêve pour vous, nous allons le réaliser. Je suis un bâtisseur et j'ai besoin de votre courage, de votre force pour bâtir ce pays (...). L'Esprit Saint m'a parlé, voilà pourquoi je me trouve devant vous.* »

Notre rédaction a recensé quatre piliers qui structurent ce projet de société. En premier, le service d'une dette publique que le Fonds monétaire international (FMI) évalue à 72 % mais que le gouvernement gabonais, en toute souveraineté, estime plutôt à un taux de 56 %, excluant certains agrégats tels que les salaires des fonctionnaires ou les rappels de soldes. Depuis l'arrivée aux affaires du nouveau président, le Gabon a déjà remboursé, du 1^{er} septembre 2023 au 28 mars 2025, plus de 2 400 milliards de FCFA de la dette héritée de l'ancien régime, ce qui représente plus de 40 % des ressources propres de l'État sur la même période. Dans le gouvernement, l'arrivée en politique du banquier Henri-Claude Oyima, désormais grand argentier du pays, fait entrevoir la possibilité de ramener le niveau d'endettement sous le seuil des 70 % admis par la CEMAC, à restaurer la confiance des bailleurs de fonds mais aussi et surtout à dégager des marges pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et engager des projets structurants : ponts, routes, cités ou logements, etc.

La deuxième priorité majeure du projet de société de Brice Clotaire Oligui Nguema concerne la gouvernance des entreprises publiques. Le président élu doit absolument mettre sur pied une administration performante, car des failles subsistent dans l'environnement public, le cadre réglementaire régissant les entreprises étatiques étant quasi inexistant. Cette situation a même été relevée par le FMI, qui regrette la défaillance de la gouvernance de ces entreprises. Cela devrait conduire le président à faire adopter une loi afin que soit assurée leur transparence. Le FMI, dans ses observations, indique que « *les caisses de sécurité sociale gabonaises présentent des risques budgétaires importants, qui seraient accrus en l'absence de réformes urgentes en matière de gouvernance. Le fonds de pension public (CPPFAE) compte un nombre croissant d'engagements non capitalisés. Le fonds de pension privé (CNSS) souffre de mauvaise gouvernance et d'importants arriérés de paiement des retraites. La caisse d'assurance-maladie (CNAMGS) accumule les arriérés envers ses fournisseurs, ce qui détériore la qualité des services de santé fournis à ses membres.* »

Troisième priorité, l'alimentation en eau et en énergie, deux ressources fondamentales pour la vie des ménages et le fonctionnement des unités de production, connaît au Gabon des perturbations récurrentes. ►(suite p. 16)



Les citoyens rassemblés massivement au stade d'Angondjé à Libreville pour assister à la cérémonie d'investiture du président de la République le 3 mai 2025.

► Au point que Brice Clotaire Oligui Nguema, en bon militaire, a fait des coupures intempestives d'eau et d'électricité des ennemies à abattre. Sa solution? Scinder en deux entités autonomes la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), plombée par un déficit d'investissements ces dernières années (*lire notre article p. 152-153*). Enfin, en quatrième position, le chômage s'invite aussi parmi les priorités du chef de l'État. Bien que son action ait généré la création de 26 900 emplois dans les secteurs public et privé durant la Transition, il reste encore beaucoup à faire. Le taux de chômage est de 36 % chez les jeunes de 15 à 24 ans, qui peinent à

trouver un emploi. Comment Oligui Nguema va-t-il inverser la tendance? Il est attendu sur sa capacité à améliorer l'accès aux financements et à favoriser le développement des PME, susceptibles de générer plus d'emplois. L'utilité du fonds de 20 milliards de FCFA créé auprès de la Banque pour le commerce et l'entrepreneuriat du Gabon (BCEG, *lire l'interview de sa directrice générale p. 176-178*) et les lignes de crédit pour dynamiser le financement de la formation professionnelle devraient aussi contribuer à l'atteinte de ses objectifs en la matière.

Paul de Manfred

UNE DIPLOMATIE RENOUVELÉE, ENTRE DYNAMISME ET REPOSITIONNEMENT

La diplomatie gabonaise connaît un nouvel élan sous l'impulsion des nouvelles autorités. Tout est mis en œuvre pour la rendre active, pragmatique et stratégique. Il s'agit de renforcer les partenariats, mais surtout d'attirer les investisseurs en vue du développement du pays.

En répondant à l'invitation du président américain Donald Trump, le chef de l'État gabonais a eu l'opportunité de valoriser les potentialités minières et forestières de son pays, mais aussi de repositionner Libreville comme un interlocuteur crédible. On a d'ailleurs observé dans le discours et la gestuelle du président Oligui Nguema une tonalité décomplexée loin des clichés que l'on véhicule sur certains chefs d'État africains. Le numéro un gabonais a séduit son peuple et les Africains dans leur ensemble en se présentant comme un leader pragmatique et un nationaliste panafricain. Il a rappelé au président Trump que les pays africains, dont évidemment le Gabon, « *ne sont pas des pays pauvres mais plutôt des pays riches en matières premières* ». Il a mis en avant la nécessité d'investissements massifs dans le secteur énergétique afin de démarrer la transformation locale des ressources, notamment le manganèse et la potasse. Il évoqué des partenariats « gagnant-gagnant », précisant que si les États-Unis n'investissaient pas rapidement, d'autres puissances pourraient bien saisir cette opportunité. Une allusion fine à la Chine, à la Russie et à la France...

À l'issue de ces échanges, le président Trump a annoncé une exemption des nouveaux tarifs douaniers en faveur des cinq pays africains invités, parmi lesquels le Gabon. Une décision favorable à l'exportation de matières premières et de biens divers. Il a également approuvé un financement via la DFC (Development Finance Corporation) pour soutenir le projet de mine de potasse à Banio. D'un montant de 280 milliards de FCFA, il devrait générer 375 emplois directs et 600 emplois indirects et s'inscrit dans le virage stratégique adopté par l'administration américaine : préférer le commerce à l'aide au développement, avec un discours axé sur les profits mutuels et l'expansion des entreprises américaines en Afrique.

Pour Marc-Ona Essangui, 3^e vice-président du Sénat de la Transition, la visite du président gabonais Brice

Clotaire Oligui Nguema aux États-Unis devrait générer plusieurs retombées majeures, tant sur le plan diplomatique qu'économique. « *Le Gabon pourrait profiter de cette opportunité pour diversifier ses partenaires commerciaux et ses secteurs économiques au-delà des ressources naturelles, en particulier dans les technologies et les services (...). Cette rencontre pourrait ouvrir des portes à des partenariats technologiques, permettant au Gabon de bénéficier des innovations américaines, particulièrement dans les domaines de l'énergie verte et des technologies de pointe* », a-t-il indiqué. Ce sommet à fort impact positif pour le Gabon a donc permis un accès à des financements ciblés, une meilleure ouverture vers les marchés américains et un réel potentiel de partenariats industriels à forte valeur ajoutée.

Il faut dire que les nouvelles autorités gabonaises se sont engagées à hisser haut l'image de la diplomatie. Pour rappel, en décembre 2023, le président Oligui Nguema a inauguré à New York, aux États-Unis, la Maison du Gabon, nouvelle mission permanente auprès de l'ONU et symbole de relance de la diplomatie d'État. En juin 2024, il a rencontré Xi Jinping à Pékin dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), avec des engagements renforcés en matière d'infrastructures, d'agriculture, de santé et de numérique. En mai 2024, sa visite officielle à Paris a permis de réaffirmer l'amitié avec la France, notamment en ce qui concerne la base militaire française au Gabon, tout en rassurant les entreprises françaises sur le climat des affaires. En août 2024, la nomination et la prestation de serment de 19 ambassadeurs, notamment à Paris, New York, en Afrique du Sud ou au Canada, témoignent du renouvellement du corps diplomatique dans l'objectif de promouvoir les intérêts nationaux sur tous les continents. En juin 2025, sa première visite d'État à Malabo, en Guinée équatoriale, a été marquée par la signature de plusieurs accords dans les ►(suite p. 18)



Rencontre entre le président américain Donald Trump et le chef de l'État gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche le 9 juillet 2025.

► domaines de la culture, de la sécurité et du sport. Ce fut également l'occasion de lancer un comité mixte concernant le différend sur l'île Mbanié, et de coordonner les actions autour de la CEEAC. Toutes ces actions menées par le président Oligui Nguema témoignent de sa volonté résolue de redynamiser et repositionner l'image du Gabon à l'international.

Instaurer une diplomatie pragmatique et multipolaire

Les autorités gabonaises, sous l'impulsion du président Oligui Nguema, sont donc fortement engagées dans une politique de repositionnement diplomatique active basée sur la recherche d'investisseurs pour assurer le développement du pays en accompagnant le vaste programme de relance économique. Si les premières actions visaient à la normalisation des relations et au renforcement des coopérations, il est désormais clair que le Gabon nourrit des ambitions plus stratégiques pour asseoir durablement son développement.

C'est dans ce cadre que plusieurs partenariats bilatéraux ont été conclus dans des secteurs variés. On peut citer la signature, en mai 2024, d'un accord avec les Émirats arabes unis portant sur le développement des

infrastructures routières, du logement, de la santé, de l'éducation, du pétrole, du gaz et des centrales électriques. En novembre 2024, un partenariat avec l'UE a été signé pour valoriser le stock de carbone forestier et obtenir des financements verts. En juin 2025, un partenariat multisectoriel a été conclu avec Norinco, société chinoise spécialisée dans le matériel militaire. Enfin, un accord de financement de 1 700 milliards de FCFA a été signé avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) au Nigeria, en juin 2025, pour la transformation du manganèse, la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire, le renforcement de l'offre énergétique et la construction de nouvelles centrales électriques.

Par la signature de ces accords, le Gabon cherche à diversifier ses partenaires afin de ne plus dépendre uniquement de ses partenaires traditionnels, à instaurer une diplomatie pragmatique et multipolaire tout en rassurant les partenaires internationaux quant à la stabilité politique et économique du pays. Le chef de l'État insiste bien sur ce point : « *Le Gabon est ouvert aux affaires.* »

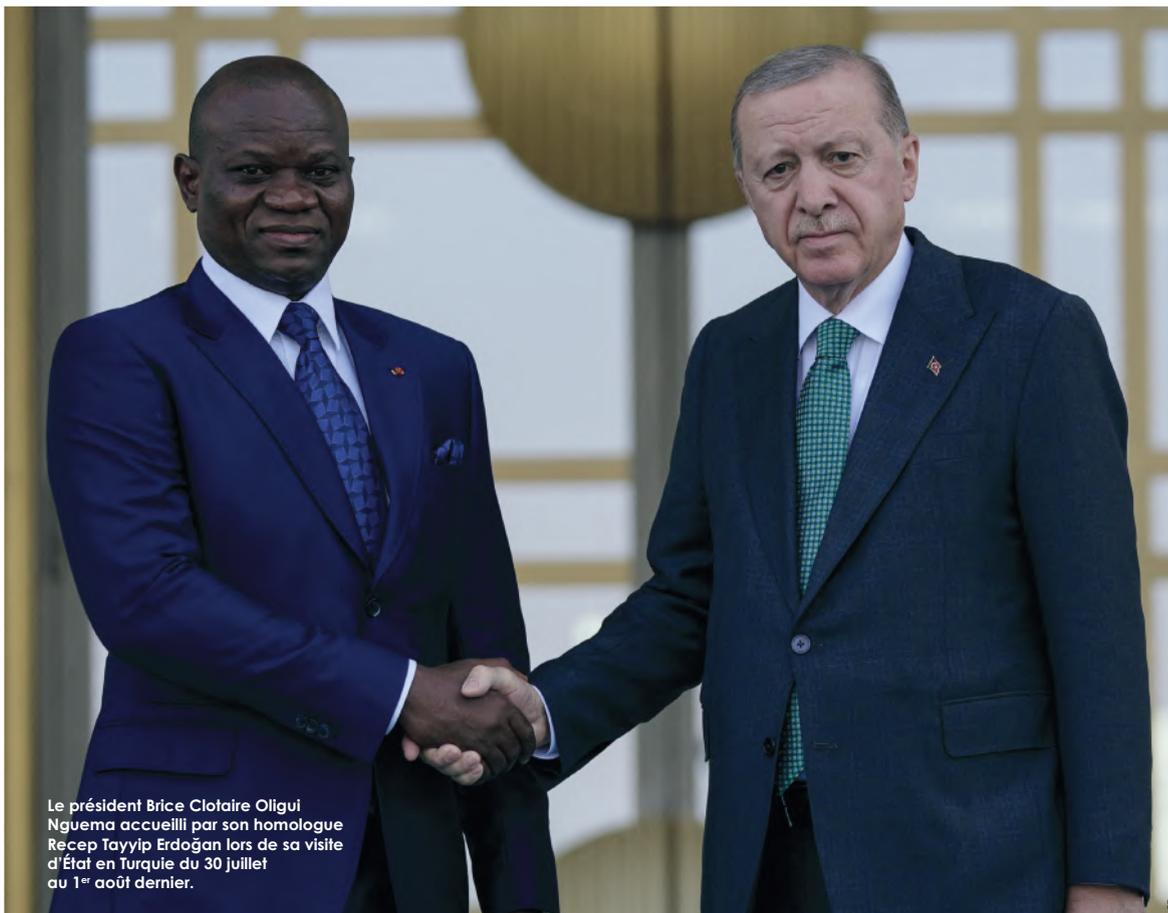
Ariane Nadia Mpenza

RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AXE ANKARA-LIBREVILLE

Lors de sa visite d'État en Turquie du 30 juillet au 1^{er} août dernier, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a signé avec son homologue Recep Tayyip Erdoğan huit protocoles d'accord d'envergure couvrant des secteurs jugés stratégiques : coopération militaire, énergie, mines, hydrocarbures, santé, éducation, formation professionnelle et appui financier.

Après Washington où il participait le 9 juillet à un sommet multilatéral, puis l'Exposition universelle 2025 à Osaka (Japon) le 24 juillet, le chef de l'État gabonais a poursuivi son agenda international avec une visite d'État en Turquie du 30 juillet au 1^{er} août. Reçu le 31 juillet au palais présidentiel d'Ankara également appelé Palais blanc – AkSaray en turc –, il a eu un tête-à-tête avec le président Erdoğan,

suivi d'une réunion élargie aux délégations officielles. Cette séquence diplomatique s'est conclue par la signature de huit accords de coopération couvrant des secteurs clés du développement gabonais. Selon les autorités gabonaises, ces engagements marquent un tournant majeur dans les relations bilatérales, tant sur le plan diplomatique qu'économique. « *Ce n'est pas une simple coopération technique, mais un* ► (suite p. 20)



Le président Brice Clotaire Oligui Nguema accueilli par son homologue Recep Tayyip Erdoğan lors de sa visite d'État en Turquie du 30 juillet au 1^{er} août dernier.

► *véritable pacte d'avenir* », a déclaré le président Oligui Nguema, insistant sur une dynamique nouvelle fondée sur la transmission de savoirs, le transfert de compétences et la mise en œuvre rigoureuse de mécanismes de suivi sectoriel.

Un véritable pacte d'avenir

Parmi les huit accords signés figure un projet emblématique : la construction et l'exploitation d'une centrale thermique à gaz de 1 gigawatt (GW) accompagnée d'infrastructures de transport énergétique. Ce projet vise à renforcer la souveraineté énergétique du Gabon dans un contexte de croissance industrielle et de besoins accrus en électricité. D'autres engagements notables concernent la promotion des investissements bilatéraux et la création d'un Conseil d'affaires Gabon-Turquie co-animé par le Conseil turc des relations économiques internationales (DEIK) et la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) et destiné à structurer les échanges entre les secteurs privés des deux pays.

À l'initiative de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon), un forum d'affaires et d'investissement Turquie-Gabon s'est tenu le 1^{er} août à Istanbul. Il a mobilisé plusieurs dizaines d'opérateurs économiques turcs séduits par le potentiel du marché gabonais. En marge de ce forum, le président Oligui Nguema a tenu des rencontres bilatérales avec des groupes turcs de premier plan : Cengiz Holding pour l'ingénierie et les infrastructures, Gülsan Holding pour l'hydroélectricité et l'industrie ou encore Hakan Kıran Architecture, spécialiste de l'urbanisme et de l'architecture contemporaine. L'objectif du chef de l'État est clair : consolider des partenariats sectoriels dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, du transport, de l'agroalimentaire et de la santé (*lire l'encadré*). Et certains groupes turcs envisagent déjà de nouveaux projets au Gabon.

Rappelons que plusieurs entreprises turques sont déjà actives dans le pays. Karpowership, géant de la production d'électricité flottante, appuie l'alimentation en énergie du Grand Libreville. Le groupe MFB a récemment acquis les Sucrieries du Gabon, tandis que Summa est impliqué dans la reconstruction de la Cité de la Démocratie et la construction d'un nouvel hôpital universitaire à Andem, futur hub aéroportuaire régional situé à 60 km de Libreville.

Une diplomatie tournée vers les résultats

Dès l'ouverture du forum, le président Oligui Nguema a salué l'engagement croissant des entreprises turques au Gabon tout en rappelant la volonté de son gouvernement de bâtir une coopération économique fondée sur « *la transparence, la performance et le partage de valeur* ». Cette intensification de l'axe Ankara-

Liv Hospital s'inscrit dans la modernisation du système médical gabonais

Après l'implantation de Mémorial à Libreville en février 2024, la coopération entre le Gabon et la Turquie dans le domaine de la santé franchit une nouvelle étape. Le groupe hospitalier Liv Hospital, reconnu pour la qualité de ses infrastructures et de ses soins, entend désormais accompagner le renforcement des capacités médicales du pays. La Turquie est devenue ces dernières années l'une des principales destinations du tourisme médical pour les patients gabonais. Elle séduit par la qualité de son offre hospitalière, ses délais courts et ses coûts plus accessibles que ceux pratiqués dans les pays occidentaux. Un positionnement qui a motivé l'implantation à Libreville du groupe turc Mémorial. Sa représentante au Gabon, Touteng Amba, a officialisé un partenariat avec le cabinet AMB, une agence de conciergerie médicale. L'offre de soins de Mémorial inclut notamment l'orthopédie, la cardiologie, l'urologie, la gynécologie, l'hématologie, la gastro-entérologie et les neurosciences.

Lors de son récent séjour à Ankara, le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema a accordé une attention particulière à la question sanitaire, considérée comme un pilier du développement. Ses échanges avec Meri İstiroti, coordinatrice générale de Liv Hospital, ont permis d'esquisser une coopération renforcée. L'établissement turc s'est dit prêt à accompagner les hôpitaux gabonais via « *des investissements ciblés et un appui technique renforcé* ». Pour Meri İstiroti, cette collaboration pourrait déboucher sur « *des programmes conjoints de formation médicale, l'accueil de patients gabonais en Turquie, mais aussi l'implantation de structures de santé de haut niveau à Libreville* ». Également présent lors des échanges, Maurice Pebadi Engandzas, fondateur de la société 24/7 Assistance, active au Gabon depuis 2009, a plaidé pour un partenariat structurant entre Liv Hospital et son entreprise spécialisée dans les évacuations sanitaires et la couverture d'assurance médicale.

À travers ces coopérations croisées, le chef de l'État affiche sa volonté de moderniser, de renforcer et de rendre plus efficient le système de santé gabonais dont les plateaux techniques sont parfois vétustes et la qualité de soins inégale. L'introduction d'une expertise turque de haut niveau devrait donc permettre de développer durablement les compétences du personnel médical national. **L. B.-D.**

Libreville reflète une diplomatie économique de résultats, orientée vers la diversification de l'économie, le transfert de technologies et la création d'emplois pour la jeunesse gabonaise. La Turquie, avec cette visite d'État, semble opérer une percée sur le marché gabonais, historiquement dominé par la France et ses 85 filiales d'entreprises pour un chiffre d'affaires cumulé de près de 3 milliards d'euros, la Chine et ses accords de 4,3 milliards de dollars signés en 2024, et enfin l'Inde et son stock d'IDE dépassant les 2 milliards de dollars.

Paul de Manfred



Distribution de kits KIDDO,
une initiative tournée vers
le bien-être des élèves



Acti'jeunes, un espace
d'échange et de sensibilisation
dédié aux jeunes



La Fondation Ma Bannière
et ALBA luttent contre les
préjugés sur l'albinisme



100 000 kits d'accouchement
distribués sur tout l'étendue
du territoire



Sensibilisation à l'usage
détourné de médicaments et
aux drogues en milieu
scolaire et universitaire



Inauguration des
infrastructures réhabilitées
du CAPEDS d'Angondjé par
la Première dame



Distribution de kits
scolaires pour soutenir
l'éducation au Gabon



Le PAPJ, une initiative phare
qui offre une seconde chance
grâce à la formation
professionnelle



Une caravane médicale
ophtalmologique pour
améliorer la santé visuelle



MA BANNIERE



■ **Portrait de Zita Oligui Nguema, Première dame de la République gabonaise, initiatrice de la Fondation Ma Bannière**

ZITA OLIGUI NGUEMA OU LE GOÛT DES AUTRES

Ce qui saute aux yeux dans le parcours de Zita Oligui Nguema est qu'elle n'a pas attendu de bénéficier du statut de Première dame pour s'engager activement en faveur de ses contemporains et pour faire la preuve de l'excellence de son âme.

Née le 25 septembre 1978 à Libreville, Zita Oligui Nguema est titulaire d'un baccalauréat scientifique et d'une maîtrise en biologie végétale. Afin d'entrer de plain-pied dans la vie professionnelle, elle obtient en 2005 un diplôme en Douanes au Centre de formation douanière (CFD) de Casablanca, au Maroc, et rejoint dès 2006 les Douanes gabonaises à la direction régionale. En 2007, elle est affectée au Bureau central de l'aéroport de Libreville en tant qu'inspectrice centrale. En 2015, suite à un rapprochement d'époux, elle est affectée auprès de l'attaché douanier à l'ambassade du Gabon au Sénégal. À l'issue de ce service, elle intègre le bureau central du Port Môle. Depuis juillet 2023, elle est inspecteur principal des Douanes.

Femme engagée et dynamique, Zita Oligui Nguema, ancienne présidente de la Fédération des associations des épouses des personnels des Forces de défense (FAEPFD), œuvre sans relâche à y consolider l'unité des membres, améliorer les conditions de vie des familles ou transmettre les valeurs de solidarité, d'entraide et de soutien aux épouses. Elle accorde une attention particulière à l'autonomisation des femmes, au profit desquelles sont organisées des formations destinées à renforcer leurs capacités entrepreneuriales, managériales et technologiques. Également à l'origine de la Fondation Ma Bannière dévolue au soutien des jeunes vulnérables, Zita Oligui Nguema agit pour l'éducation, la formation, la santé et l'amélioration de l'environnement de la jeunesse gabonaise en détresse. Passionnée de lecture, Zita Oligui Nguema témoigne d'un vif intérêt pour la découverte d'autres cultures et d'autres peuples. Fervente croyante et pratiquante, elle consacre la bonne partie de sa vie à la prière et aux œuvres de charité.

Ainsi, le 19 septembre 2024, le centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) accueille le lancement officiel d'une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents vasculaires cérébraux (AVC), une initiative

qu'elle porte en partenariat avec l'association Gabon-AVC. Elle y affirme : « *Tous les âges sont concernés, nul n'en est épargné* ». Le P^r Adrien Mougougou, ministre de la Santé, souligne pour sa part l'action constante de Zita Oligui Nguema en faveur des causes sociales.

Le 6 décembre 2024, dans le cadre de la campagne internationale pour la lutte contre les violences basées sur le genre, le ministère des Affaires sociales, sous le haut parrainage de Zita Oligui Nguema, organise une série d'activités afin d'éclairer l'opinion sur ce fléau. Démarré par une marche mixte et inclusive, symbole d'unité et d'engagement collectif rassemblant plusieurs entités citoyennes, l'événement se clôture le 7 décembre par un match de football au stade de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) de Soduco.

Le 20 décembre 2024, sur l'ensemble du territoire national, les enfants du Gabon expérimentent l'élan de générosité manifesté par le couple présidentiel lors d'un arbre de Noël d'envergure nationale. Alors qu'à Libreville, le Palais Rénovation accueille la célébration au bénéfice de 15 000 enfants, plus de 16 000 cadeaux sont distribués à ceux de l'intérieur du pays. Plus qu'une simple distribution, c'est là le reflet de l'attention bienveillante accordée aux plus vulnérables par le couple présidentiel.

Enfin, le 12 février 2025, Zita Oligui Nguema lance un appel solennel à l'inclusion des femmes dans les efforts de paix et de sécurité en Afrique centrale, soulignant la nécessité de leur implication active pour renforcer les initiatives de maintien de la paix et garantir une paix durable dans une région souvent secouée par des conflits. Rappelant que les femmes jouent un rôle essentiel par leur engagement dans les négociations et leur capacité à rassembler les parties en conflit, elle met aussi en lumière leur vulnérabilité particulière dans les zones de conflits armés.

Anna de Neuville

■ Entretien exclusif
Première dame de la République gabonaise,
fondatrice de la Fondation Ma Bannière

« JE SOUTIENS LES ACTIONS POLITIQUES DE MON ÉPOUX ET RÉPONDONS AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LES POPULATIONS »



Zita Oligui Nguema,
Première dame de
la République gabonaise.

Zita Oligui Nguema, Première dame de la République gabonaise, se confie sur les débuts de son rôle d'épouse du président de la République, dévoile les orientations de sa fondation Ma Bannière ainsi que ses actions prioritaires en 2025.

Vous êtes la 4^e Première dame du Gabon depuis l'accession de votre pays à son indépendance le 17 août 1960, que les Gabonais ont découvert lors de votre première apparition publique le 4 septembre 2023. Comment ont été vos débuts ? Avez-vous depuis pris vos marques ? Et comment vivez-vous cette charge de première dame et ses obligations ?

Zita Oligui Nguema : L'arrivée au pouvoir de mon époux est intervenue après le coup de la libération du 30 août 2023, qui a introduit notre pays dans une transition politique ayant, entre autres objectifs, la restauration des institutions et de la dignité des Gabonais en mettant un accent particulier sur les services sociaux de base et leurs besoins primordiaux. Mes débuts dans ce contexte, comme vous pouvez l'imaginer n'étaient pas aisés encore moins de tout repos au regard de l'ampleur des défis à relever.

La responsabilité de Première dame est loin d'être une simple formalité mais une lourde charge qui consiste, non seulement à soutenir les actions politiques de mon époux notamment dans le domaine du social mais également à répondre aux besoins exprimés par les populations. Pour y parvenir, cela implique un engagement sincère et profond, empreint de patience, de sagesse, d'une grande capacité d'écoute et de la résilience.

La confiance et le soutien indéfectible que m'a accordé le peuple gabonais, ainsi que l'accompagnement de mes sœurs lors des différentes rencontres des premières dames m'ont été d'un apport capital pour transcender les obstacles et donner le meilleur de moi. ►(suite p. 24)



La Fondation Ma Bannière mène des actions de sensibilisation contre l'usage détourné des médicaments et la consommation de drogues en milieux scolaire et universitaire.

► Vous êtes la créatrice de la Fondation Ma Bannière. Pourquoi ce nom ?

Ma bannière est inspirée des Saintes Écritures, où elle est décrite comme un refuge, un abri sûr permettant à quiconque s'y réfugie de croire qu'un nouveau départ est possible.

Pourquoi, au cœur des actions de votre fondation Ma Bannière, la formation des femmes et des jeunes revêt-elle une si grande importance ? Comment se déclinent ces programmes de sensibilisation et sur quelles thématiques ?

Les programmes de formation résultent de plusieurs constats, notamment celui du taux élevé du chômage

«Ma Bannière est inspirée des Saintes Écritures, où elle est décrite comme un refuge permettant à quiconque de croire qu'un nouveau départ est possible.»

chez les jeunes, qui se situe autour de 38 %, et celui des femmes, autour de 29 % selon les données de l'OIT. À cela s'ajoutent des problématiques de délinquance

juvénile et d'addictions qui restent majoritairement liées à l'oisiveté. Il ne s'agit donc pas seulement de dispenser des formations, mais plutôt de faire en sorte que ces formations aboutissent à une autonomisation soit par un emploi au sein d'une structure publique ou privée, soit par la création d'une activité génératrice de revenus, car l'autonomisation d'un jeune ou d'une femme est une solution durable au problème d'une famille, d'un quartier, d'un village et, partant, du pays tout entier. Il s'agit également de redonner une deuxième chance aux jeunes grâce à la réinsertion sociale et professionnelle. Ce projet n'est pas une lubie de la première dame que je suis devenue mais le fruit d'une grande conviction et d'un engagement soutenu qui s'inscrit dans la continuité

des actions menées depuis plusieurs années à travers ma vie associative. Les programmes de sensibilisation sont conduits avec l'assistance de psychologues et de conseillers d'orientation

partenaires de la Fondation afin d'aider les différents candidats à faire les meilleurs choix, en adéquation avec les besoins réels du marché du travail. Ils se déclinent



Le 13 juin 2024, la Fondation Ma Bannière s'est alliée à l'association ALBA à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme.

en plusieurs étapes allant de la publication des appels à candidature sur nos plates-formes de communication aux entretiens personnalisés avec les spécialistes. Les

thématiques abordées sont aussi diverses que variées, et toujours étroitement liées aux besoins exprimés par les entreprises partenaires. Par ailleurs, pour relever ce challenge, la fondation se fait également accompagner par des organismes en charge de l'employabilité des jeunes, à l'instar du Pôle national de promotion de l'Emploi (PNPE), des centres de formation professionnelle et des associations œuvrant dans divers domaines.



Fondation Ma Bannière

Le Programme d'actions professionnelles pour les Jeunes (PAPJ) est une initiative phare de la Fondation Ma Bannière. Il s'adresse aux jeunes Gabonais en situation de détresse ou de précarité, et vise à offrir une seconde chance à travers des formations professionnelles qualifiantes, un accompagnement psychosocial personnalisé et un accès au marché de l'emploi.

Vous avez lancé en mai 2024 la première phase de l'ambitieux Programme d'action professionnelle des jeunes visant à réinsérer les plus vulnérables d'entre eux. Un an après ce lancement, quel bilan pouvez-vous mettre en avant ?

Le Programme d'action professionnelle des jeunes (PAPJ) consiste à offrir aux jeunes, avec le soutien de nos partenaires, des formations courtes et certifiantes de six à neuf mois sous le format 80 % de pratique/20 % de théorie afin de leur permettre de s'autonomiser rapidement. Il a pour cibles principales les jeunes en décrochage scolaire, sans qualification, les jeunes filles mères et les personnes vivant avec un handicap. À l'issue des formations, les bénéficiaires sont admis soit à l'emploi soit à l'auto-emploi. ►(suite p. 26)

► Les domaines de formation sont retenus selon les besoins exprimés aussi bien par les candidats que par les opérateurs économiques partenaires.

Pour cette première année, le PAPJ a suscité un grand intérêt chez les jeunes, y compris des universitaires en quête de reconversion professionnelle. Sur une centaine des candidatures attendues, ce sont près de 500 jeunes qui ont finalement été enregistrés dans les délais impartis pour la manifestation d'intérêt. Ce faisant, l'objectif d'assurer la formation de 100 jeunes a été largement atteint. Les apprenants répartis dans

5 000 kits leur ont été remis pour garantir des accouchements plus sûrs et plus confortables. Comment procédez-vous pour choisir les actions à mener et les secteurs à cibler ?

Il importe de relever pour l'heure que la Fondation a cinq principaux axes d'intervention : la formation, la santé, l'éducation, la réinsertion et la sensibilisation. Ces axes nous orientent aussi bien dans le choix des actions à mener que dans celui des secteurs cibles. Nos actions sont orientées vers les besoins clairement exprimés par les populations. Pour le cas spécifique

des kits d'accouchement, ce sont près de 100 000 kits qui ont été distribués sur toute l'étendue du territoire national, avec une couverture totale de toutes les structures

« Grâce au PAPJ, près de 500 jeunes sont en formation, et certains déjà admis en immersion professionnelle. »

différentes filières sont en formation, et certains déjà admis en immersion professionnelle. Cette première édition a été circonscrite à la province de l'Estuaire. Toutefois, pour les années à venir, nous ambitionnons d'étendre le PAPJ à l'ensemble du territoire national.

La Fondation Ma Bannière a aussi organisé une cérémonie spéciale le 3 mai aux centres hospitaliers universitaires (CHU) de Libreville et d'Owendo à l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes, où

structures publiques de la province de l'Estuaire. Ces dons soulagent des ménages ou des jeunes filles seules qui avaient jusque-là du mal à s'en procurer du fait de leur coût. Aujourd'hui, un kit complet est gratuitement remis à chaque parturiente dans les structures évoquées, y compris dans les centres hospitaliers régionaux des capitales provinciales. Nos actions dans le même sens vont s'étendre aux centres médicaux départementaux afin d'en faire bénéficier également les femmes de l'arrière-pays.

La photo de famille entre donateurs, responsables et pensionnaires lors de l'inauguration des infrastructures réhabilitées du Centre d'accueil pour enfants en difficulté sociale (CAPEDS) d'Angondjé, le 12 octobre 2024.



La campagne présidentielle de 2025 menée et remportée par votre époux, et à laquelle vous avez été associée notamment dans les meetings, n'a-t-elle pas perturbé le calendrier et les activités de votre fondation ? Quelles sont les priorités de votre équipe en 2025 ?

La Fondation Ma Bannière est une organisation apolitique, structurée autour d'un conseil d'administration

«En 2025, nous prévoyons la construction d'un complexe qui abritera un centre de réinsertion par la formation professionnelle, un centre médical et un centre d'accompagnement à l'addictologie.»

et d'un bureau exécutif dont la gestion opérationnelle est assurée par une présidente, une secrétaire générale et les différents départements techniques. Par conséquent, mon engagement auprès de mon époux lors de la campagne présidentielle n'a eu aucune incidence sur le calendrier de la Fondation, où j'interviens en qualité de fondatrice et de présidente du conseil d'administration. Dans le cadre de son fonctionnement optimal, les actions de la Fondation sont consignées dans un tableau de bord pluriannuel. Pour le cas spécifique de l'exercice 2025, nous avons entre autres actions prioritaires la

construction d'un complexe qui abritera un centre de réinsertion par la formation professionnelle, un centre médical et un centre d'accompagnement à l'addictologie. À cela s'ajoutent la construction d'un hôpital pédiatrique, la réhabilitation des structures sanitaires en zones rurales ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes inscrits au Programme d'action professionnelle et au centre de compétences professionnelles et entrepreneuriales que nous avons mis en place conjointement avec l'université Omar Bongo, la plus grande université du pays.

Destinée à diversifier et renforcer vos partenariats, que représente

l'arrivée probable du Groupe Appollo Africa comme futur donateur de votre fondation ? L'audience que vous avez récemment accordée à Libreville à une délégation de ce groupe a-t-elle été fructueuse ?

De nombreux partenaires, à l'instar du Groupe Apollo Africa, nous accompagnent et constituent l'épine dorsale de notre fondation. C'est ici le lieu de les remercier chaleureusement et d'inviter à nous rejoindre ceux qui veulent contribuer à cette noble tâche qui consiste à se mettre au service du bien-être de nos populations.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Distribution de kits scolaires : La Fondation Ma Bannière et Alpha Centauri Mining S.A. unissent leurs efforts pour soutenir l'éducation au Gabon.





fondation
Ma **bannière**
Zita Oligui Nguema

Zita Oligui Nguema
Première Dame du Gabon
Fondatrice de la
Fondation Ma Bannière



■ TRIBUNE

Par Marc-Ona Essangui, 3^e vice-président du Sénat de Transition

« OLIGUI NGUEMA DOIT PROUVER QU'IL N'EST PAS "UN SIMPLE ACCIDENT DE L'HISTOIRE" ... »

Considéré comme l'une des figures de la société civile africaine et fondateur, notamment, de l'ONG Brainforest, Marc-Ona Essangui est désigné 3^e vice-président du Sénat pendant la Transition. Il explique à Économies Africaines les enjeux pour le président Oligui Nguema lors de ses 100 premiers jours.

« Les priorités du président Brice Clotaire Oligui Nguema pour ses 100 premiers jours au pouvoir se concentrent principalement sur trois axes majeurs : la légitimité, la restauration de l'ordre et la relance socio-économique du pays. Le président élu doit prouver qu'il n'est pas « un simple accident de l'histoire », mais bien un président légitimement élu après avoir pris le pouvoir par ce que les Gabonais ont qualifié de « coup de libération ». Une autre de ses priorités est de restaurer l'ordre institutionnel et de mettre fin aux privilèges de certaines élites oligarchiques, thème déjà évoqué sous Ali Bongo mais peu concrétisé. Il doit œuvrer à stabiliser le pays après la Transition et à apaiser les tensions politiques, à diversifier l'économie aujourd'hui trop dépendante du pétrole en misant sur l'agriculture, le tourisme et l'exploitation durable des ressources naturelles, à lutter contre le chômage, en particulier celui des jeunes qui atteint 40 % à l'échelle nationale et 60 % en zones rurales, et enfin à réduire la corruption et à continuer d'améliorer la gestion des finances publiques en évitant les gaspillages du passé comme l'existence d'un ministère des routes sans routes construites... »

Obtenir une majorité au Parlement

L'une des conditions capitales pour atteindre ces objectifs est d'obtenir une majorité dans les deux chambres du Parlement. En effet, les élections législatives et sénatoriales de septembre prochain au Gabon s'annoncent cruciales pour le paysage politique du pays. Après les résultats du référendum et de l'élection présidentielle, beaucoup se demandent si la démocratie est vraiment à l'œuvre, surtout si le parti des Bâtisseurs, dirigé par le président, remporte encore une large victoire. Pourquoi ce questionnement sur la démocratie ? Quand un seul parti domine constamment, cela peut soulever

des questions sur l'équilibre des pouvoirs et la représentativité. Cependant, la manière dont les élections sont organisées et supervisées joue un rôle crucial dans la perception de leur légitimité. Une démocratie saine implique une participation active et libre des citoyens, ainsi qu'une diversité d'opinions politiques.

Il faut par conséquent encourager la transparence électorale, c'est-à-dire mettre en place des observateurs indépendants pour garantir des élections libres et équitables, promouvoir l'éducation civique en informant les citoyens sur leurs droits et leur rôle dans le processus démocratique, et enfin encourager le pluralisme politique en soutenant l'existence et la participation de plusieurs partis politiques afin d'offrir un choix réel aux électeurs. Certains soutiennent que la stabilité politique, même sous un parti dominant, peut favoriser le développement économique et social. Cependant, cela ne doit pas se faire au détriment des libertés démocratiques. D'autres pensent que des réformes institutionnelles sont nécessaires pour garantir une meilleure répartition des pouvoirs et éviter la centralisation.

Par ailleurs, j'ajouterai que la visite du président Brice Clotaire Oligui Nguema aux États-Unis du 7 au 11 juillet 2025 dans le cadre d'un sommet multilatéral à Washington a généré plusieurs retombées majeures, notamment sur le plan économique. Ce dialogue direct avec le président Trump peut, à mon sens, renforcer la confiance des investisseurs dans l'économie du pays, conduire à une augmentation des IDE⁽¹⁾ ou faciliter l'accès des produits gabonais au marché US, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'exportation aux entreprises locales.»

⁽¹⁾ Au sein de la zone CEMAC, le Gabon figure comme le principal bénéficiaire d'IDE. En 2024, selon la CNUCED, le pays a attiré 1,14 milliard de dollars.

SÉRAPHIN MOUNDOUNGA OU LE RENOUVEAU DE LA VICE-PRÉSIDENTENCE GABONAISE

Juriste reconnu, ancien ministre et opposant en exil, Séraphin Moundounga est depuis le 5 mai 2025 le symbole d'une vice-présidence renouvelée dans un Gabon en mutation. Salué pour son intégrité et son sens de l'État, il est appelé à jouer un rôle central dans la consolidation institutionnelle du pays.

Né le 29 février 1964 à Tchibanga, dans la province de la Nyanga, au sud ouest du Gabon, Séraphin Moundounga effectue des études de droit à l'université Paris I de 2001 à 2005, puis à l'école doctorale de sciences juridiques de Grenoble II, où il soutient en 2012 une thèse intitulée *L'Union européenne et la paix en Afrique subsaharienne*. Ce bagage académique lui confère une dimension intellectuelle appréciée dans les sphères juridique et universitaire.

Après une première carrière d'enseignant menée de 1985 à 1990, il entre en politique en 1990 comme député du Parti démocratique gabonais (PDG). Très rapidement, il gravit les échelons parlementaires : d'abord secrétaire du groupe PDG, il devient premier questeur de l'Assemblée nationale de 1997 à 2009, période durant laquelle il acquiert une expérience précieuse en gestion budgétaire et en procédure législative.

La voie semblait toute tracée...

De 2010 à 2014, il devient ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : il s'y distingue en cherchant à lutter contre la fraude scolaire, notamment en rétrogradant des élèves coupables de falsifications. Ces mesures, jugées trop strictes par certains, sont finalement annulées par la Présidence en décembre 2013 au vu des tensions sociales. En janvier 2014, il est nommé ministre de la Justice, garde des Sceaux, et second vice-Premier ministre, fonctions qu'il assume jusqu'en septembre 2016, conduisant des réformes juridiques ambitieuses dans le but de renforcer l'autorité de l'État.

Une voie qui semble toute tracée, donc, si ce n'est que...



Séraphin Moundounga,
vice-président de la République gabonaise.

Présidence de la République gabonaise

Le 5 septembre 2016, Séraphin Moundounga démissionne du gouvernement et du PDG pour dénoncer le refus de recomptage des votes à l'issue d'une élection

présidentielle contestée. Par la suite, une tentative d'assassinat à son domicile l'aurait selon ses dires contraint à s'exiler en France durant sept années qu'il mettra utilement à profit en fondant l'ONG UNITÉ (Union pour la nation, l'intégrité, le travail et l'égalité, voir l'encadré).

Il rentre au Gabon le 11 octobre 2023, salué par une foule enthousiaste à l'aéroport de Libreville. Dès le 25 octobre, il est nommé président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), une institution consultative rénovée après le coup de la libération du 30 août 2023. Il y plaide activement pour la responsabilité institutionnelle, la transparence et la fin du semi-présidentialisme hérité.

ONG UNITÉ : quand la démocratie gabonaise s'exile

Créée par Séraphin Moundounga en septembre 2016 à Paris dans la foulée de sa démission du gouvernement gabonais, l'ONG UNITÉ (Union pour la nation, l'intégrité, le travail et l'égalité) est l'expression politique, civique et éthique de son engagement. L'organisation naît dans un contexte de contestation du scrutin présidentiel d'août 2016 et de graves violations des droits humains. La mission affichée de cette instance est de défendre la démocratie, les libertés fondamentales et l'intégrité de la vie politique au Gabon, ainsi que de soutenir les familles des victimes de la répression post-électorale. L'idée est aussi d'en faire le catalyseur du dialogue démocratique en exil et de mobiliser la communauté internationale pour la restauration de l'État de droit.

Au plan international, UNITÉ s'est imposée sur la scène diplomatique et militante africaine entre 2016 et 2023 avec des plaidoyers déposés devant la Cour pénale internationale (CPI), des interventions devant les Nations unies et auprès de l'Union européenne ou encore la participation à plusieurs forums internationaux : forum sur la démocratie en Afrique, colloque Afrique-Europe sur les droits civiques, rencontres internationales des ONG en exil... Elle compte à son actif des auditions publiques en France, en Belgique, au Canada et auprès d'ONG de défense des droits humains. Au chapitre de ses actions concrètes figurent la collecte de témoignages sur les abus de 2016, l'aide psychologique aux familles des victimes, l'édition de rapports envoyés aux ONG et institutions internationales et l'organisation de webinaires, tribunes et forums citoyens en exil.

D'ailleurs, pendant ses années d'exil, Séraphin Moundounga a multiplié les interventions académiques comme conférencier invité dans des universités européennes et a publié des articles et essais spécialisés, notamment sur le rôle des diasporas africaines dans la consolidation démocratique, la réforme de la justice en Afrique francophone ou les relations Afrique-Union européenne à l'heure du basculement géopolitique. Depuis sa nomination comme vice-président du Gabon, son ONG, en veille active, nourrit la doctrine démocratique qu'il entend transposer dans ses fonctions officielles en faveur d'un Gabon plus juste, plus moderne et plus respectueux des droits fondamentaux.

A. de N.

Le 5 mai 2025, Séraphin Moundounga est officiellement nommé vice-président de la République par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, conformément

Sa stature donne à penser qu'il est en mesure de faciliter l'inclusion de la société civile dans les processus décisionnels.

aux articles 48 et 69 de la nouvelle Constitution de la V^e République qui prévoient deux vice-présidents distincts pour le gouvernement. Le 7 mai, il prend ses fonctions lors d'une cérémonie officielle en présence du secrétaire général de la présidence Abdu Razzaq Guy Kambogo.

Un rôle constitutionnel en adéquation avec les nouvelles valeurs du pays

Le rôle constitutionnel habituel du vice-président est d'assister le président dans les missions de souveraineté et de représenter l'État lors de déplacements officiels. Il peut aussi, avec habilitation, présider le Conseil des ministres sur certains dossiers spécifiques. Selon la Constitution actuelle, il ne bénéficie pas du droit de succession automatique en cas de vacance du pouvoir. Cette fonction de vice-président, longtemps plus symbolique que véritablement active, acquiert avec la nomination d'une personnalité telle que Séraphin Moundounga, dont on a vu les engagements clairs et fermes en faveur d'une pratique morale de la politique, une véritable dimension opérationnelle. Sous cette mandature, il pourrait en effet être appelé, eu égard à son expertise de juriste, à contribuer aux réformes constitutionnelles et institutionnelles. Par ailleurs, étant donné son expérience en matière d'éducation, il pourrait être conduit à encadrer, outre les politiques juridiques et de gouvernance, les politiques éducatives. Enfin, sa stature donne à penser qu'il est en mesure de faciliter l'inclusion de la société civile dans les processus décisionnels et, en matière de politique étrangère, d'assurer la représentation diplomatique du pays.

De fait, Séraphin Moundounga incarne aujourd'hui une figure de compromis et d'intégrité dans un Gabon déterminé à se reconstruire. Homme de dialogue, respecté aussi bien par ses anciens collègues que par ses adversaires, il personnifie la vision d'une gouvernance transparente, inclusive et moderne. Sa nomination met en avant la recomposition d'un exécutif où l'expérience et la cohésion sont les maîtres-mots, et nul doute que sa fonction bénéficiera de toute la crédibilité dont sa personnalité est porteuse.

Anna de Neuville

ALEXANDRE BARRO CHAMBRIER, UN ÉCONOMISTE VISIONNAIRE AUX COMMANDES DE L'EXÉCUTIF

Descendant d'une lignée prestigieuse, économiste de formation et diplomate chevronné, Alexandre Barro Chambrier assume depuis le 5 mai 2025 la fonction inédite et stratégique de vice-président du gouvernement du Gabon. Entre vision continentale et refondation nationale, il incarne un leadership de transition et de reconstruction.

Issu d'une lignée ancrée dans l'excellence, Alexandre Barro Chambrier n'était-il pas en quelque sorte « prédestiné » à devenir haut responsable politique ? Né le 25 août 1958 à Paris, il a en effet grandi dans une famille engagée : son père, le docteur Marcel Éloi Rahandi Chambrier, fondateur d'une polyclinique privée, porte la marque distinctive d'avoir été le premier Gabonais à obtenir un doctorat en médecine, tandis que figure dans son ascendance Antchuwè Kowè Rapontchombò, dit « le roi Denis », un souverain mpongwè qui fut, au début du XX^e siècle, l'interlocuteur des colonisateurs du Gabon, toutes choses qui font de lui l'héritier d'une tradition de service et d'implication dans la vie publique nationale.

Après une scolarité à Libreville puis en France, il obtient à Nice en 1977, avec mention bien, le baccalauréat en sciences économiques, enchaîne en 1980 avec un DEUG, puis un DEA en études politiques de l'université Paris IX Dauphine et un DEA en économie appliquée de Sciences-Po Paris en 1984. En 1987, il soutient un doctorat en sciences économiques à l'IEP de Paris sous la direction de Raymond Barre. En 1991, il décroche l'agrégation des universités (CAMES) en sciences économiques et gestion, un diplôme qui fera de lui un expert reconnu au niveau académique.

Les « années FMI » ou la diplomatie macro-économique au cœur de Washington

De 1994 à 1998, Alexandre Barro Chambrier exerce comme administrateur suppléant du Fonds monétaire international (FMI), représentant officiellement 24 pays africains parmi lesquels le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal ou encore le Togo. Ses domaines d'intervention sont la surveillance macro-économique, les conditionnalités et la mobilisation des ressources financières.

En 1998, il devient administrateur exécutif, siégeant

alors jusqu'en octobre 2002 au conseil d'administration du FMI. Durant cette période, il contribue à la formulation de politiques emblématiques telles que l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés), les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et la coordination renforcée entre FMI et Banque mondiale pour le développement africain.

Entre 2002 et 2004, il poursuit sa carrière à l'Institut international pour l'Afrique, un organisme de conseil sis à Washington où il élabore des études stratégiques d'aide aux décisions publiques. Une immersion technique qui le dote d'une vision globale des enjeux financiers et macro-économiques désormais transférable à sa mission de coordinateur de l'action gouvernementale.

Carrière ministérielle, expertise sectorielle étendue et action parlementaire

De retour au Gabon, il entame une carrière nationale dense. De septembre 2004 à décembre 2005, il est secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie forestière, chargé de la Protection de la nature : il établit alors des plans de gestion durable des ressources hydriques et forestières. De janvier 2006 à décembre 2007, il est ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation : il pilote un programme d'assainissement des finances publiques et la privatisation d'entreprises étatiques. De décembre 2007 à janvier 2009, il est ministre délégué chargé des Eaux et de la Pêche : il renforce la gouvernance environnementale. En 2009, il est ministre délégué au Développement, à la Performance publique et à la Statistique : il implémente des outils d'évaluation de l'action gouvernementale. Enfin, de janvier 2011 à février 2012, il est ministre des Mines, du Pétrole et des Hydrocarbures : il réforme les codes minier et pétrolier, valorise des zones stratégiques comme Bélinga et modernise les contrats de partage de production.



Alexandre Barro Chambrier,
vice-président du gouvernement.

Mais son investissement dans l'action politique passe aussi par ses mandats parlementaires : élu député du 4^e arrondissement de Libreville en 2006 puis réélu en 2011, il siège également au Parlement panafricain de 2012 à 2016 sous les couleurs du PDG (Parti démocratique gabonais). En 2016, il quitte le PDG pour fonder le Rassemblement pour la Patrie et la Modernité (RPM), qui incarne une voix modérée de l'opposition. D'ailleurs en 2023, lors de la présidentielle, il se retire au profit d'un candidat unique de l'opposition, ce qui illustre bien sa posture consensuelle.

La place d'Alexandre Barro Chambrier dans le Gabon nouveau

Le 17 janvier 2024, soit après le coup de libération du 30 août 2023, Alexandre Barro Chambrier est nommé vice-Premier ministre chargé de la Planification et de la Prospective dans le gouvernement de transition Ndong

Sima II. Il met en place le Commissariat général au Plan, finalise le Plan national de développement (PNDDT), coordonne le Recensement général de la population et des logements (RGPL) et supervise le projet de vision à long terme Gabon 2050 restitué le 29 avril 2025 devant des partenaires internationaux, dont le PNUD et la Banque mondiale. Après 15 mois à la tête de ce ministère clé, il passe le relais à Louise Mvono le 11 mai 2025, ouvrant la voie à son poste de vice-président du gouvernement.

Le 5 mai 2025, peu après l'investiture de Brice Clotaire Oligui Nguema, il est nommé vice-président du gouvernement, un tout nouveau poste institué par la Constitution du 19 décembre 2024 et officialisé par le décret du 8 mai 2025. Sa mission : coordonner l'action gouvernementale, organiser l'ordre du jour du Conseil des ministres, superviser les politiques publiques et assurer un lien fluide entre exécutif et législatif.

Quelle vision stratégique et quels projets prioritaires ?

Alexandre Barro Chambrier défend un modèle de gouvernance puissamment ancrée dans son époque et qui articule diversification économique, économie verte et inclusion sociale. Il défend les corridors régionaux tels que la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), la valorisation des PME locales, les zones agricoles productives et les

projets de contribution carbone. En août 2024, pour renforcer les initiatives énergétiques et infrastructurelles du pays, il rencontre le CEO (PDG) d'Africa50, la plate-forme d'investissement créée par des gouvernements africains et la BAD (Banque africaine de développement) pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique.

À 67 ans, Alexandre Barro Chambrier présente le profil d'un homme d'État accompli riche d'une formation académique de haut niveau, d'une expérience multilatérale au FMI, d'une longue carrière institutionnelle et de la vision transformatrice qu'il prône pour le Gabon. En tant que vice président du gouvernement, il apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux moteurs de la refondation institutionnelle et du développement national voulus avec détermination par les plus hautes autorités du pays.

Anna de Neuville

MURIELLE MINKOUE MEZUI, MAGISTRATE CHEVRONNÉE ET PILIER DE LA MODERNISATION PRÉSIDENTIELLE

Nommée en mai 2025 secrétaire générale de la Présidence, Murielle Minkoue Mezui épouse Mintsa-Mi-Owono incarne une gouvernance d'exigence et de méthode. Cette femme au parcours rigoureux passée de la Cour des comptes aux plus hautes sphères de l'État symbolise aujourd'hui l'autorité réformatrice de la V^e République.

Née le 22 juillet 1970 à Libreville, Murielle Minkoue Mezui épouse Mintsa-Mi-Owono entame après un baccalauréat série B obtenu en juillet 1989 au lycée national Léon Mba de Libreville ses études supérieures à l'université Omar Bongo, où elle valide une maîtrise en sciences économiques en 1996, et intègre la même année l'École nationale de la magistrature. En octobre 1998, elle prête serment devant la Cour des comptes en qualité de juge financier et y fait une carrière exemplaire jusqu'à sa nomination au gouvernement.

Un parcours exemplaire à la Cour des comptes

Dans la haute juridiction financière de l'État, elle exerce tour à tour les fonctions d'auditeur, de conseiller référendaire, de conseiller-maître puis de président de Chambre. Comme auditeur et conseiller référendaire, elle instruit les procédures de jugement des comptes des comptables publics et réalise plusieurs contrôles budgétaires sur la gestion des entités publiques. Elle participe à des audits dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des collectivités locales ou encore des infrastructures, révélant des dysfonctionnements et préconisant des réformes. Nommée conseiller-maître, elle poursuit son métier de juge financier, assurant parallèlement la formation des élèves magistrats de la filière financière à l'École nationale de la magistrature. À la faveur des travaux du Conseil supérieur de la magistrature de juillet 2018, Murielle Minkoue Mezui, magistrat hors hiérarchie, est nommée présidente de Chambre, un poste éminemment stratégique dans la hiérarchie de la Cour. À ce titre, elle préside des formations de jugement, des réunions de Chambre et instruit les demandes d'avis du gouvernement concernant des projets de loi et de décret sur des questions financières.

Elle signe les arrêts et veille à la qualité des rapports et des décisions de justice rendus dans le cadre des attributions de sa Chambre. Sa fonction comporte un volet managérial d'encadrement qui la conduit à organiser les travaux de la Chambre, à diriger les magistrats et les greffiers. Dans les multiples aspects de son action, elle acquiert une réputation d'intégrité, de rigueur et de discrétion. C'est ainsi qu'elle est notamment désignée en qualité d'expert « justice et affaires juridiques » Gabon dans le CTS préparatif au sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) de 2023.

Les étapes décisives de sa trajectoire au gouvernement

En septembre 2023, dans le contexte de la Transition politique, elle est nommée ministre de la Réforme des institutions. À ce poste, elle joue un rôle central dans l'organisation et la conduite du Dialogue national inclusif tenu du 2 au 30 avril 2024 entre Libreville et Akanda. Ce processus fondamental pour refonder les institutions gabonaises réunit 680 participants issus de la classe politique, de la société civile, des confessions religieuses et de la diaspora. En tant que rapporteure générale, elle supervise les travaux, arbitre les débats et garantit la rigueur des conclusions. Les recommandations issues du dialogue préconisent notamment une période de transition de deux ans, la mise en place d'un régime présidentiel renforcé ainsi que le choix de la préférence nationale dans l'accès à certains postes stratégiques.

En mai 2024, elle est nommée à la tête du Comité constitutionnel national chargé d'élaborer un avant-projet de Constitution sur la base des principales recommandations du Dialogue national inclusif. En décembre de la même année, elle est à nouveau

désignée pour conduire les travaux d'un autre Comité en charge d'élaborer le code électoral. Ces missions sont parfaitement exécutées dans les délais impartis par le président de la Transition. Une efficacité qui aura pour effet d'asseoir définitivement sa légitimité dans l'architecture de la Transition.

Secrétaire générale de la Présidence, un rôle pivot dans la consolidation de la V^e République

Le 8 mai 2025, succédant à Guy Rossatanga-Rignault, elle est nommée secrétaire générale de la Présidence de la République par le président de la République nouvellement élu Brice Clotaire Oligui Nguema. La passation des charges, organisée au Palais du Bord de mer, officialise son entrée dans le cercle restreint des piliers du pouvoir exécutif.

Eu égard aux nombreuses preuves de sérieux et d'implication qu'elle a données dans sa carrière, sa nomination est saluée dans les milieux politiques comme un gage de professionnalisme et de cohérence. À ce poste hautement stratégique, elle pilote la coordination administrative entre la Présidence, le gouvernement et les administrations centrales, assure la transmission des décisions présidentielles et supervise la rédaction des comptes rendus du Conseil des ministres, en lien étroit avec le secrétariat général du gouvernement.

Depuis sa prise de fonctions, elle incarne la volonté de bâtir un État efficace, structuré et recentré sur les valeurs d'éthique publique, en phase avec la ligne directrice imprimée par le chef de l'État. Un rôle capital dans le contexte charnière au Gabon : celui de l'ancrage institutionnel des réformes engagées par la Transition. Sa capacité à allier rigueur technique, connaissance des mécanismes de contrôle public et sens politique fait d'elle une figure clé du nouveau régime. Dans un environnement politique souvent polarisé, elle apparaît comme une force de stabilité, de méthode, d'apaisement et de renouveau politique.

Une femme d'engagement

D'ailleurs, ses qualités lui ont valu l'une des plus hautes distinctions honorifiques du pays, la médaille de commandeur de l'ordre national du Mérite gabonais, en reconnaissance de son engagement au service de la République. En tant que magistrate hors hiérarchie, elle est également l'une des figures féminines les plus en vue de la haute administration gabonaise. Sa nomination à la tête du secrétariat général de la Présidence consacre un parcours irréprochable marqué par la compétence, la loyauté institutionnelle et le sens du devoir. Elle incarne une nouvelle génération de dirigeants portée par les exigences d'une V^e République fondée sur l'éthique publique et l'efficacité administrative. Son profil inspire le respect tant dans la magistrature que dans les sphères

politiques, peut-être parce que son style de gestion allie sobriété, fermeté et écoute. En s'imposant par le travail, elle devient un symbole d'ascension féminine aux plus hautes responsabilités de l'État, ce qui ne peut qu'inspirer celles de ses compatriotes qui cultivent de semblables qualités et compétences.

Cheffe d'orchestre du Dialogue national, garante du fonctionnement administratif de la Présidence, Murielle Minkoue Mezui garantit à la fois la continuité républicaine et la réforme. Dans un contexte de refondation institutionnelle, elle est une personnalité majeure chargée de consolider les bases de la V^e République. Par sa rigueur, sa maîtrise des arcanes de l'État et son engagement en faveur d'une gouvernance plus efficace et inclusive, elle joue un rôle central dans la modernisation de l'appareil présidentiel. Elle est assurément un maillon essentiel dans la mise en œuvre du projet de société du président de la République.

Anna de Neuville



Murielle Minkoue Mezui
épouse Mintsá-Mi-Owono,
secrétaire générale de la Présidence.

Présidence de la République gabonaise

« LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT EST UN MOTEUR OPÉRATIONNEL GARANT DE LA RÉGULARITÉ »

L'architecture institutionnelle actuelle de l'exécutif gabonais présente une configuration unique avec deux secrétariats généraux distincts : celui de la présidence de la République (SGPR), organe stratégique et interface constitutionnelle, et celui du gouvernement (SGG), moteur opérationnel et garant de la régularité.



Vous avez été reconduit à votre poste stratégique de secrétaire général du gouvernement de cette V^e République. Comment analysez-vous cette marque de confiance de la part du président ? La nouvelle Constitution adoptée apporte-t-elle des innovations à votre fonction ?

Abdu Razzaq Guy Kambogo : J'estime très humblement que ma reconduction à la tête du secrétariat général du gouvernement dans cette V^e République est une grande marque de confiance en ma modeste personne de Son Excellence le président de la République, chef

de l'État, chef du gouvernement, car nous sommes des milliers de Gabonais à pouvoir légitimement prétendre à ces hautes fonctions de l'État. J'y vois aussi peut-être une reconnaissance du travail rigoureux, de l'engagement constant ainsi que du sens du devoir et de la loyauté dans l'exercice de mes fonctions. Parce que, le connaissant lui-même très rigoureux et méticuleux, il me serait difficile de penser autrement. La nouvelle Constitution a profondément renoué notre système institutionnel, et le rôle du secrétariat général du gouvernement s'en trouve renforcé. Il devient un acteur pivot dans la coordination des politiques publiques, dans la régulation normative et dans le suivi rigoureux de l'action gouvernementale sous la supervision directe du président. Sa coexistence avec le secrétariat général de la présidence reflète la double fonction du président de la République à la fois comme chef de

l'État et comme chef du gouvernement, selon l'article 95 de la Constitution.

Bien qu'étant sous l'autorité directe du président de la République, vous considérez-vous comme une sorte de coordonnateur de l'activité gouvernementale sous cette V^e République ?

Le secrétaire général du gouvernement (SGG) que je suis ne se considère pas comme un coordonnateur politique, mais comme le garant de la régularité, de la cohérence et de la célérité dans la conduite des affaires gouverne-

mentales. Dans l'architecture actuelle de l'État, le SGG est un levier administratif central mis à la disposition du président et, par extension, du vice-président du gouvernement. En relation fonctionnelle avec les deux vice-présidents, nous agissons dans une dynamique de gouvernance partagée afin d'assurer une fluidité de l'action publique et un suivi opérationnel des priorités présidentielles.

Le projet de société du président contient 15 engagements qui vont servir de baromètre à l'évaluation de son action durant ce septennat. Votre secrétariat sera-t-il associé au travail de suivi de la mise en œuvre de ces engagements ?

Les 15 engagements présidentiels sont l'épine dorsale de l'action publique pour ce septennat. À ce titre, le secrétariat général du gouvernement, en tant que vigie de l'exécution normative et régulatrice de l'action étatique, sera étroitement associé au mécanisme de suivi. Nous mettrons en place des instruments d'évaluation périodique, en liaison avec les départements ministériels concernés, pour nous assurer que chaque engagement bénéficie d'un suivi rigoureux, d'un rapportage structuré et d'une mise en œuvre effective.

Quel mode de gouvernance préconisez-vous au niveau de votre département, où vous avez réuni en mars dernier l'ensemble du personnel qui vous est affecté et avez plaidé en faveur de l'implication personnelle et collective de tous ?

Je prône une gouvernance fondée sur l'éthique de responsabilité, l'intelligence collective et la culture du résultat. L'implication personnelle et collective de chaque collaborateur est essentielle, car la performance du SGG dépend de la mobilisation cohérente de toutes ses ressources humaines. En mars dernier, en réunissant le personnel, j'ai voulu insuffler un esprit d'adhésion autour d'une vision claire : servir l'État avec loyauté, rapidité et efficacité, pour que chaque acte du gouvernement soit juridiquement sûr et politiquement pertinent.

Pour vos 100 premiers jours au service du président élu, comment s'articule votre feuille de route ?

Ma feuille de route pour les 100 premiers jours repose sur trois axes prioritaires : d'abord développer les instruments de coordination, de suivi et d'évaluation de l'action gouvernementale et parvenir à l'institutionnalisation du système de suivi-évaluation de l'action gouvernementale, en lien avec les engagements présidentiels, ensuite accompagner l'alignement du dispositif législatif et réglementaire actuel à la nouvelle Constitution gabonaise adoptée et promulguée en décembre 2024, en collaboration avec les autres institutions et personnes ressources concernées, et enfin optimiser les

Bio

Abdu Razzaq Guy Kambogo, secrétaire général du gouvernement depuis janvier 2024, est titulaire d'un master II en gestion des PME et de leur environnement option management stratégique des organisations obtenu à l'université du Québec à Trois-Rivières, au Canada, où il a étudié de 1999 à 2001, et d'un diplôme de hautes études commerciales délivré par l'École des hautes études commerciales internationales (HECI) de Rabat, au Maroc, où il a étudié de 1994 à 1998 après son baccalauréat série B décroché en 1994 au lycée national Léon MBA de Libreville, au Gabon.

Il commence sa carrière en exerçant parallèlement, de 2001 à 2008, comme consultant en organisation managériale et structurelle puis directeur commercial et marketing du Groupe TV SAT, consultant puis directeur de la programmation de la chaîne de télévision TéléAfrica et TéléGabon de 2002 à 2004, directeur du Programme d'appui institutionnel et de développement des ressources humaines (PAU-DRH) de 2007 à 2013 au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique chargé de la Réforme de l'État, et enfin directeur général de Centre national des œuvres universitaires (CNOU) en 2008-2009. En 2013 lui échoit la charge d'ambassadeur extraordinaire, haut représentant de la République gabonaise près le Royaume du Maroc, qu'il assumera jusqu'en janvier 2019, année où il devient ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration régionale, de la Francophonie et des Gabonais de l'étranger. De 2020 à 2022, il est directeur général de l'Agence gabonaise de normalisation (AGANOR) puis, de mai 2023 à janvier 2024, gouverneur de la province du Moyen-Ogooué.

Son parcours lui a valu d'être nommé chevalier de l'ordre national du Mérite gabonais en 2010, Grand Wissam Alaoui du Royaume du Maroc en 2019, commandeur de l'ordre national de l'Étoile équatoriale en 2023, commandeur de l'ordre national du Mérite gabonais en 2024, puis élevé en 2025 à dignité de grand officier.

circuits de traitement des dossiers au sein du SGG pour plus de célérité, appuyer la structuration normative du nouveau régime présidentiel par l'élaboration de textes clés (décrets, arrêtés, lois) et entamer les réformes indispensables à la dynamisation du secrétariat général du gouvernement pour l'amener au niveau des attentes institutionnelles et républicaines. Ces priorités correspondent au positionnement actuel du secrétariat général du gouvernement en tant qu'acteur stratégique de la transformation de l'État.

Au-delà de votre fonction de secrétaire général du gouvernement, faut-il s'attendre à ce que vous ayez aussi un rôle à jouer dans le futur parti présidentiel ou que vous briguez un siège lors des prochaines élections législatives, sénatoriales ou municipales ?

Ma mission actuelle est d'une telle exigence que je la considère comme un mandat de confiance de la nation. Pour l'heure, je suis exclusivement concentré sur l'accomplissement de ma mission auprès du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Quant aux perspectives futures, elles dépendront uniquement des orientations que voudra bien me fixer le chef de l'État. Je demeure au service de la République, sous toutes ses formes.

Propos recueillis par Paul de Manfred

www.agpgabon.ga

AUDIO
VISUEL



GABON MATIN
500F cfa n°2078
AGP Agence Gabonaise de Presse
Du mardi 10 au dimanche 15 juin 2025

Société Page 6
Déplacement en cours dans le Grand Libreville : la méthode Edgard Moukoubi
Une prise de fonction remarquée! Prêchamment nommé à la tête du ministère des Travaux publics et de la Construction, Edgard Moukoubi imprime déjà sa marque.

Sports
Football : le Gabon domine le Ouhé-Bessou
La sélection nationale du Gabon a battu la Guinée-Bissau (2-0) en match amical hier à Casablanca au Maroc grâce à deux buts de Shorja Aboghe (25e) et Bryan Moyo (90e+3).

Anniversaire de l'AGP
65 ANS D'HISTOIRE

Cette semaine, l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) ouvre ses portes au public, à l'occasion du 65e anniversaire de sa création. L'événement, jusque-là célébré le 30 novembre de chaque année, voit une restitution historique, l'établissement ayant été créé le 8 juin 1960, sous la dénomination d'Agence Gabonaise d'Information (AGI), avant d'adopter son appellation actuelle, six ans plus tard. Conférence-débat, inauguration de la galerie des portraits et exposition figurent au nombre des festivités.



S'abonner gratuitement en **1 clic**



Comment faire ?

- 1 Envoyez par sms << agp >> au N°8440 et attendez la reponse du serveur
- 2 Confirmez votre demande par << agp ok >>
- 3 Abonnement accepté

AGP AGENCE GABONAISE de PRESSE

NOUS JOINDRE
+241 11 45 38 62
+241 77 67 14 65

Le Gabon
en temps réel

QUELLES MAJORITÉS SORTIRONT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES ?

Après l'adoption de la nouvelle Constitution ainsi que la tenue du référendum et de l'élection présidentielle, le Gabon s'apprête dès le 27 septembre prochain à parachever sa normalisation politique. Le pays vivra alors au rythme des élections législatives, sénatoriales, départementales et municipales.

Au cabinet du ministre de l'Intérieur, on rappelle que l'adoption de la nouvelle Constitution et l'organisation des scrutins s'inscrivent dans une dynamique de consolidation des institutions démocratiques. Les élections législatives, locales et sénatoriales, toutes prévues à partir du 27 septembre, créeront une nouvelle impulsion politique en donnant à l'ensemble des acteurs l'occasion de s'exprimer dans le cadre des réformes engagées.

Pour le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation Hermann Immongault, « le calendrier y afférent a été conçu pour assurer une transition ordonnée et garantir une représentativité optimale des différentes sensibilités politiques. L'intégration de la diaspora à l'Assemblée nationale fait également partie des récentes évolutions législatives, à l'image des modèles établis au

« Deux sièges désormais dédiés à la diaspora. »

Cameroun et au Sénégal. En effet, le nombre de députés est passé de 143 à 145, avec pour innovation la création de deux sièges dédiés à la diaspora gabonaise. La répartition de ces deux sièges est la suivante : un pour la zone Afrique, l'autre pour les zones Europe, Asie et Amérique. »

Cette mesure vise à renforcer le lien entre les Gabonais vivant à l'étranger et la gestion de la chose publique sur le territoire gabonais, et plus globalement à intégrer pleinement la diaspora dans le processus démocratique national. Le ministre Hermann Immongault souligne également que « sous l'impulsion du président Brice Clotaire Oligui Nguema, deux comités de rédaction ont été constitués et ont restitué, le 2 juin 2025, leurs travaux sur les avant-projets de loi relatifs à la répartition des sièges électoraux et aux partis politiques. Ces travaux s'inscrivent dans la stricte continuité des recommandations du Dialogue national inclusif, qui a posé les jalons

d'un système électoral plus inclusif, plus rigoureux et plus conforme aux standards démocratiques. »

Par ailleurs, le nombre de sénateurs est passé de 52 à 70, conformément aux ajustements prévus par le code électoral promulgué le 19 janvier 2025. Dix-huit sièges ont ainsi été créés et répartis de la manière suivante : un sénateur pour chacune des neuf provinces, et neuf autres répartis selon des critères démographiques et territoriaux. Cette reconfiguration vise à assurer une représentation territoriale plus équilibrée.

S'agissant du projet de loi relatif aux partis politiques, il impose désormais à chaque formation de disposer d'un siège et d'une adresse distincte du domicile privé de l'un de ses membres, d'ouvrir un compte bancaire au nom du parti, de tenir régulièrement ses instances décisionnelles, d'être immatriculée auprès des organismes de protection sociale et de transmettre un fichier d'au moins 9 000 adhérents répartis sur les neuf provinces, avec mention du numéro d'identification personnel (NIP). Il est également établi que tout citoyen ne peut appartenir qu'à un seul parti politique.

Ces dispositions, adoptées dans un esprit de moralisation de la vie publique, bénéficieront d'une période transitoire de six mois destinée à donner aux formations politiques existantes le temps de se conformer à la nouvelle réglementation. En conclusion, le ministre Hermann Immongault rappelle que « l'ensemble de ces mesures ne procède nullement d'une logique d'exclusion, mais bien d'un effort collectif de structuration et de clarification de notre espace politique. Les élections législatives et locales couplées auront lieu les 27 septembre et 11 octobre 2025, comme annoncé par le président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement. Quant aux sénatoriales, elles sont fixées aux 8 et 29 novembre 2025. À l'issue de ces scrutins, notre pays disposera enfin d'un Parlement pleinement issu des urnes, reflétant fidèlement la volonté souveraine et les aspirations du peuple gabonais. » Louise Bibalou-Durand

SÉCURITÉ ET DÉCENTRALISATION : CONSTRUIRE LA V^e RÉPUBLIQUE SUR LE TERRAIN

Reconduit à la tête d'un ministère élargi à la Décentralisation, Hermann Immongault, ministre de l'Intérieur, décline les priorités de la V^e République : sécuriser le territoire, rapprocher l'administration des citoyens et garantir des élections transparentes. À travers cette vision d'un État de proximité, il pose les jalons d'une gouvernance renouvelée.

Vous avez été reconduit dans le tout premier gouvernement de la V^e République à votre poste de ministre de l'Intérieur et de la Sécurité auquel a été ajouté le volet Décentralisation. Quelle place va-t-on accorder à la décentralisation dans ce gouvernement ?

Hermann Immongault : Je voudrais d'abord, en toute humilité, exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, pour la confiance qu'il a bien voulu me renouveler. L'adjonction du mot Décentralisation à l'intitulé du ministère n'implique pas de nouvelles attributions, puisque le ministère les exerçait déjà, notamment avec la direction générale des Collectivités locales et le secrétariat permanent du Comité technique de la décentralisation placés sous mon autorité. Il ne s'est agi que de mettre en exergue la volonté inlassablement réaffirmée du président de la République de rendre cette décentralisation beaucoup plus concrète qu'elle ne l'avait été jusqu'ici. Cette décision témoigne d'une

« Dans la V^e République, la décentralisation n'est plus une option mais une nécessité. »

volonté politique forte de faire de la gouvernance territoriale un axe stratégique du développement national en rapprochant les décisions administratives et politiques des citoyens pour une gouvernance plus inclusive et efficace. Ce choix stratégique du président de la République m'honore profondément et m'oblige à plus d'engagement, de rigueur et de loyauté au service de l'État.

Dans le gouvernement de la V^e République, la décentralisation occupe une place de choix pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle n'est

plus une option mais une nécessité. Elle est, comme l'a souligné le chef de l'État dans le pilier 6.1.c de son projet de société, la condition *sine qua non* d'une réforme effective de l'État. C'est le socle d'un nouveau contrat social, comme l'atteste la Constitution en son article 1^{er} : « *Le Gabon est une République organisée sous la forme d'un État unitaire décentralisé* ». Ce contrat social met en évidence l'idéal d'un Gabon où les collectivités locales sont au centre de la transformation, où les ressources sont mieux réparties et où les citoyens retrouvent confiance en l'action publique. Il s'agit de rendre notre Administration plus efficace, plus accessible mais aussi plus équitable dans la distribution des moyens et des opportunités.

Ce processus de redynamisation de la politique publique de la décentralisation à travers le transfert des compétences et des moyens de l'État aux collectivités locales est l'émanation d'une volonté politique clairement affirmée depuis la Transition avec la tenue de la deuxième réunion du Comité technique de la décentralisation du 26 au 28 février et du 5 au 8 mars 2024 à Libreville. Cette deuxième réunion avait pour objectifs d'adopter les délibérations relatives à l'identification des compétences de l'État à transférer aux collectivités locales et à l'évaluation des ressources humaines et matérielles correspondantes, d'élaborer un plan de transfert de compétences de l'État aux collectivités locales ainsi qu'un projet de loi de programmation de transfert des compétences et des moyens de l'État aux collectivités locales.

Cette volonté a été renouvelée lors de la campagne présidentielle au cours de laquelle le candidat Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé une dotation spéciale de 5 % des ressources propres du budget de l'État en vue de financer le développement des territoires à travers une redistribution équitable. En outre, la tenue de la

Hermann Immongault, ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité et de la Décentralisation.



première réunion de la Commission nationale de la décentralisation (CND) les 17 et 18 juin 2025 marque un tournant décisif dans le processus de décentralisation et de développement local. Cette réunion a notamment permis de formuler des avis sur les mesures et réformes soumises pour validation à la très haute attention du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, par ailleurs président de ladite commission.

Au rang des retombées de cette commission figurent l'adoption de quinze mesures portant transfert de certaines compétences de l'État aux collectivités locales, la création d'un fonds de péréquation des collectivités locales, la mise en place d'une dotation spéciale de 5 % des ressources propres du budget général de l'État pour le développement des communes, départements et arrondissement, et enfin l'adoption d'un ► (suite p. 42)

► projet de loi portant ratification de l'ordonnance portant programmation du transfert des compétences et des moyens de l'État aux collectivités locales.

Le projet de loi susmentionné a été adopté par les députés le lundi 23 juin 2025. Toutes ces mesures et réformes sont des indicateurs pertinents qui traduisent la volonté de faire de la décentralisation non seulement une réalité mais aussi et surtout une priorité du gouvernement de la V^e République. Aujourd'hui, à travers cette nouvelle mission élargie, il me revient d'accompagner la mise en œuvre d'une décentralisation effective et cohérente. Cela implique de redéfinir les compétences, de doter les collectivités locales des moyens d'agir et d'accélérer les réformes structurelles qui rendront notre Administration plus performante.

Quelles autres actions pouvez-vous revendiquer à ce même portefeuille durant la période de la Transition ?

Évidemment, cette responsabilité nouvelle s'inscrit dans la continuité d'une mission que j'ai portée avec constance tout au long de la période de Transition. Durant ces derniers mois, le département ministériel dont j'ai la charge a assumé, dans un contexte particulièrement exigeant, l'organisation du référendum constitutionnel du 16 novembre 2024, puis de l'élection présidentielle du 12 avril 2025. Ces deux rendez-vous majeurs ont permis d'accélérer le processus de retour à l'ordre constitutionnel dans notre pays, tout en répondant aux aspirations profondes de nos populations. Nous avons œuvré à fiabiliser le fichier électoral et à assurer des scrutins sécurisés dans un climat de sérénité et de responsabilité. L'adoption du nouveau code électoral élaboré au terme d'un processus de concertation rigoureux a introduit des réformes souhaitées et attendues de longue date, renforçant la transparence, l'inclusivité et la légitimité de notre système électoral. Nous avons également engagé une réforme profonde de nos Forces de sécurité, avec pour priorité la promotion d'une police de proximité, plus réactive, plus humaine et plus efficace pour le bonheur des citoyens. Cette réforme s'est traduite par la création de nouvelles unités spécialisées, la formation et le déploiement de neuf cent quarante-quatre sous-officiers et le recrutement de plus de mille agents en cours de formation, sans oublier la dotation en équipements et moyens roulants. Cette approche est indispensable pour renforcer le concept d'armée-nation et le lien de confiance entre les populations et les institutions républicaines.

Je mesure avec modestie l'ampleur des défis qui s'annoncent. Mais je demeure porté par une conviction profonde quant à la nécessité de renforcer l'État, qui passe nécessairement par un ancrage territorial rénové où chaque Gabonais, où qu'il réside, se sentira représenté, écouté et accompagné. C'est à cette condition que

Bio

Hermann Immongault est ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation de la V^e République depuis le 2 mai 2025, après avoir été durant la Transition ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de janvier 2024 à mai 2025 et, de septembre 2023 à janvier 2024, ministre délégué auprès du président de la Transition, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité.

Avant le coup de libération, il avait été ministre des Affaires étrangères d'avril à août 2023, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères de septembre 2022 à avril 2023, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Gabon en Éthiopie, représentant permanent à l'Union africaine avec juridiction sur le Kenya, la Tanzanie, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour l'environnement d'avril 2018 à septembre 2022, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Gabon en Turquie de février 2015 à juin 2017, et enfin premier conseiller à l'ambassade de la République gabonaise près la République française de février 2009 à juillet 2014.

Une brillante carrière commencée en novembre 2003 par un recrutement dans la Fonction publique pour le compte du ministère des Affaires étrangères aux postes successifs d'agent en service à la direction centrale du personnel, chargé d'études du directeur central du personnel, chargé d'études du secrétaire général et enfin chargé d'études du directeur général.

Titulaire d'un DEA en relations internationales de l'Institut d'études politiques de Paris (France), il a soutenu en 2002 un mémoire intitulé : *Le rôle des acteurs transnationaux dans le processus d'érosion de la souveraineté des États faibles : Elf et le Gabon*, tout en étant parallèlement inscrit en 1^{re} année de thèse PhD. en science politique à l'université Laval, au Canada, où il avait obtenu en 1999 un Bachelor en Science Politique après avoir validé une licence en lettres modernes à l'université Omar Bongo du Gabon.

nous pourrons, conformément au programme de société du président de la République, restaurer durablement la confiance de nos concitoyens dans les institutions et dans l'action publique.

En lieu et place d'une Commission électorale indépendante, pourquoi le Gabon a-t-il opté pour une Autorité de contrôle des élections et du référendum (ACER) ? Qui sont les 9 membres choisis parmi 256 candidats pour renforcer la crédibilité et la transparence du processus électoral ?

Les membres de l'ACER ont été choisis à la suite d'un appel à candidature, conformément aux dispositions de la loi organique portant code électoral. Ces hommes et femmes sont des hauts cadres de la nation qui ont satisfait aux critères énoncés et encadrés par la loi. Il convient de dire que cette Autorité indépendante a été instituée pour veiller à une gestion transparente, impartiale et efficace des processus électoraux par le contrôle de conformité à la loi qu'elle exerce vis-à-vis du ministère de l'Intérieur et de son organe technique

qu'est la Commission nationale d'organisation et de coordination des élections et du référendum (CNOCER), à qui l'organisation des élections a été rétrocédée. Ce choix découle de la volonté de garantir une meilleure représentativité et une organisation optimisée du processus électoral.

La mission principale de l'ACER est de superviser l'organisation des élections, d'assurer la régularité du scrutin et de veiller à la transparence des résultats. Les moyens mis à sa disposition sont adaptés pour garantir l'accomplissement de ses tâches en toute indépendance. En outre, il importe de rappeler que leur mandat de quatre mois arrive à son terme au mois de juillet, conformément au code électoral. Un nouveau processus de nomination sera mis en place dans les plus brefs délais en vue des prochaines élections.

En réunissant le 12 mai à Libreville les directeurs des différents services de votre ministère, souhaitez-vous préciser et redéfinir si possible le périmètre de votre ministère ? Qu'attendiez-vous exactement de cette rencontre que certains ont qualifiée de stratégique ?

La rencontre du 12 mai dernier avec l'ensemble des responsables de mon département ministériel s'inscrivait dans une dynamique de clarification et de mobilisation. Elle visait, en toute humilité, à relayer les très hautes instructions du président de la République contenues

« Nous avons œuvré à fiabiliser le fichier électoral et à assurer des scrutins sécurisés dans un climat de sérénité et de responsabilité. »

dans le décret n° 0249/PR du 30 mai 2025 fixant les attributions du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation. Ainsi, c'était l'occasion d'inscrire résolument notre ministère dans la trajectoire fixée pour la V^e République, et cela a permis de leur communiquer la feuille de route du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation.

À travers cette séance de travail, j'ai souhaité rappeler que le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation constitue l'un des piliers structurants du projet présidentiel. Son action s'articule autour de trois missions essentielles : garantir l'autorité de l'État et les libertés publiques, assurer la sécurité des citoyens avec efficacité et proximité, et enfin œuvrer à la mise en œuvre progressive et concrète de la décentralisation. Dans le respect des attentes du chef de l'État, cette rencontre a également été l'occasion d'insister sur l'exigence de rigueur, de méthode et de résultats. Il ne s'agissait pas de dresser des constats, mais de poser les bases d'un ministère réactif, cohérent et à la hauteur des

enjeux. Chacun est désormais appelé à travailler dans un esprit de responsabilité partagée, avec pour seule boussole l'intérêt général. J'en mesure pleinement la charge, mais je reste convaincu qu'avec engagement, discipline et sens de l'État, nous saurons répondre à cette confiance. Le chemin est exigeant, mais il est à la hauteur des espoirs que porte notre pays.

Comment le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation compte-t-il participer au projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau », notamment durant les 100 premiers jours de cette V^e République ?

Le projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » porté par Son Excellence le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, constitue la matrice politique et opérationnelle à laquelle chaque département ministériel est appelé à s'arrimer. À la tête du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation, j'entends, avec humilité et détermination, inscrire mon action dans cette dynamique de transformation en répondant aux exigences fixées pour les cent premiers jours de la V^e République. Conformément aux très hautes instructions du chef de l'État, chaque ministère doit présenter un plan d'action sectoriel aligné à la fois sur le Plan de développement national et sur les priorités stratégiques définies. Cette méthode rigoureuse traduit une volonté assumée de gouverner par les résultats, non par les intentions.

S'agissant du ministère que j'ai l'honneur de conduire, notre feuille de route s'articule autour des actions suivantes : le renforcement de la sécurité intérieure et de la surveillance de nos frontières, notamment par des actions de proximité au service des populations et une augmentation des effectifs, des équipements et des capacités d'intervention ou opérationnelles, l'effectivité de la décentralisation via l'application des textes en vigueur et en cours d'adoption, l'organisation des scrutins électoraux à venir de manière libre et transparente, et enfin la restauration de l'autorité de l'État au service des citoyens.

Le ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation s'inscrit donc, avec loyauté et responsabilité, dans cette ambition présidentielle de rupture, pour que chaque citoyen se sente concerné par l'action publique. Je mesure pleinement l'ampleur de la tâche, mais je suis convaincu qu'avec méthode, engagement collectif et fidélité aux institutions, nous érigerons les premières fondations visibles de l'Édifice Nouveau. C'est là notre devoir. Et c'est ainsi que je m'attacherai, chaque jour, à mériter la confiance que le chef de l'État a bien voulu me renouveler.

Propos recueillis par Paul de Manfred

L'Union démocratique des bâtisseurs (UDB) a vu le jour ce 5 juillet 2025 au Palais des Sports lors de son Assemblée constitutive en présence de milliers de militants et sympathisants.



Assemblée de la République gabonaise

■ Politique/UDB

LE SLOGAN DE L'UDB : « ENSEMBLE, BÂTISSONS LE GABON NOUVEAU, DIGNE D'ENVIE »

L'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), créée à l'initiative du président Brice Clotaire Oligui Nguema, est née à l'issue d'une assemblée constitutive le 5 juillet 2025 en présence de plusieurs milliers de sympathisants. La devise choisie par cette nouvelle formation politique tient en trois mots : Inclusivité - Développement - Félicité.

C'est désormais officiel : le président élu le 12 avril 2025 à l'issue d'un scrutin présidentiel qualifié d'historique dispose de sa propre formation politique, l'UDB (Union démocratique des bâtisseurs), émanant de la transformation du Rassemblement des bâtisseurs (RdB), plate-forme qui avait soutenu la candidature de Brice Clotaire Oligui Nguema. Devenant l'instrument politique de sa vision pour le pays, ce parti entend s'imposer comme « *le levier d'un pluralisme démocratique renouvelé* ». Une dynamique qui s'inscrit notamment en opposition au Parti démocratique gabonais (PDG), ex-parti au pouvoir ayant régné pendant 56 ans sous Omar Bongo (1967-2009) puis son fils Ali Bongo et qui a été renversé lors du « coup de libération » mené par Brice Clotaire Oligui Nguema le 30 août 2023. Lors de l'assemblée générale fondatrice du parti, un communiqué de présentation en a précisé les objectifs : « *Il incarne une volonté partagée de reconstruire le*

contrat social gabonais » à la suite de la victoire présidentielle qui a mis un terme à plus de cinquante ans de gouvernance de la dynastie Bongo. Le Palais des Sports de Libreville accueillait pour l'occasion une foule nombreuse composée de partisans, de membres du gouvernement et même d'anciens dignitaires du régime déchu. Dans une ambiance survoltée arborant les couleurs du nouveau parti, le président Oligui Nguema a prononcé un discours fondateur où il a défini les fondements idéologiques de l'UDB qui doit, selon lui, contribuer à la refondation du pays en fédérant les Gabonais autour des valeurs d'éthique, de développement et de justice sociale. « *Notre parti, l'UDB, doit être le point de ralliement de toutes celles et de tous ceux qui croient fermement en la possibilité d'un Gabon résolument tourné vers l'avenir* », a-t-il déclaré. Il a aussi dévoilé les symboles identitaires du parti : une devise en trois mots – Inclusivité - Développement - Félicité – et un

UDB : Mays Mouissi en chef de file pour les législatives

Après plusieurs heures de travaux, Les Bâtisseurs ont dévoilé la structure de leur formation politique, désignant au poste stratégique de secrétaire général Mays Mouissi, actuel ministre de l'Environnement, chargé du Climat. L'événement a été marqué par des moments forts, notamment le discours inaugural de Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a affirmé la vocation réformatrice et inclusive de l'UDB.

Trois commissions spécialisées ont planché sur les statuts du parti, la rédaction des actes constitutifs et la définition de la charte des valeurs. Leurs rapports respectifs ont été présentés en séance plénière, avant que le président-fondateur ne dévoile la composition du bureau exécutif. Avec dix vice-présidents désignés, celui-ci se veut représentatif des neuf provinces du pays et de la diaspora.

La nomination de Mays Mouissi a été bien accueillie par l'ensemble des membres du parti. Considéré comme un leader capable d'impulser les stratégies et l'action des Bâtisseurs à l'approche de la bataille des élections législatives et locales, il devra encore démontrer une capacité de mobilisation qui avait déjà été saluée lors de la campagne ayant conduit à l'élection du président Brice Clotaire Oligui Nguema. Une question demeure toutefois : le nouveau secrétaire général quittera-t-il le gouvernement pour se consacrer pleinement à la gestion du parti, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire avec Cissé Baongo, secrétaire exécutif du RHDP qui a néanmoins conservé un rang de ministre ? Ou suivra-t-il l'exemple du Congo-Brazzaville, où Pierre Moussa, secrétaire général du PCT, ne fait pas partie du gouvernement, du Bénin, où l'UP-R de Joseph Djogbénou est également dirigé depuis l'extérieur de l'exécutif, du Togo avec le parti présidentiel UNIR dirigé par Aklesso Atcholé, ou encore du Cameroun où Jean Nkuefe occupe la fonction de secrétaire général du RDPC depuis quatorze ans ?

En plus du bureau exécutif, sept organes spécialisés ont été mis en place pour animer la vie du parti. L'Université du leadership citoyen sera dirigée par Franck Idiata, tandis que la Ligue des femmes bâtisseuses sera présidée par Laurence Ndong. La Commission d'éthique, de médiation et d'arbitrage a été confiée à Murielle Minkoue Epse Mintsa, et la Ligue des jeunes bâtisseurs sera animée par Anicet Engo. Ces différentes structures auront pour mission d'impulser une dynamique participative et de promouvoir les valeurs portées par l'UDB.

L'équipe s'appuiera également sur trois autres commissions : la Commission de discipline et de recours, la Commission chargée de la prospective et de l'innovation politique, et enfin la Commission d'expertise sectorielle. Désormais, elle devra faire ses preuves sur le terrain. L'objectif immédiat est de préparer efficacement les prochaines élections législatives et locales. Mais avant cela, l'UDB doit impérativement atteindre le seuil légal de 10000 adhérents, un défi qui semble à la portée des Bâtisseurs au regard de la popularité grandissante de leur champion, Brice Clotaire Oligui Nguema.

Louise B.D.

slogan mobilisateur : « Ensemble, bâtissons le Gabon nouveau, digne d'envie ». Quant à ses membres, ils reçoivent désormais l'appellation de « Démocrates bâtisseurs ».

Éviter le soupçon de recyclage politique

Le chef de l'État a également tenu à prendre ses distances avec les pratiques du passé, affirmant que le Gabon avait connu « cinquante ans de politiques durant lesquelles des chefs ont instrumentalisé leur parti politique ». Et d'ajouter : « Je ne voudrais embrigader personne. Je ne souhaite pas créer un parti électoraliste qui instrumentalise les élections. » Pour donner des gages

de démocratie interne, il a annoncé que l'UDB organiserait, à l'instar des partis modernes, des primaires ouvertes. « Le dernier mot reviendra à la base », a-t-il assuré.

Malgré cette volonté affichée de rupture, des critiques ont rapidement émergé. Certains observateurs s'inquiètent de la réapparition, dans les rangs de l'UDB, de figures issues du PDG que l'on croyait écartées de la vie politique. Pour les plus sceptiques, l'UDB risque de se transformer en refuge pour les « apparatchiks » de l'ancien régime venus chercher un nouveau souffle. Conscient de ces réticences, le président-fondateur a voulu clarifier ses intentions : « Je souhaite avoir un parti qui m'ac-

compagne, et non un outil politique qui devienne un gouffre dans lequel je dois monnayer des majorités ou des consensus. »

Enfin, soulignons que la création de l'UDB a également soulevé une polémique juridique concernant l'article 82 de la Constitution. En effet, certains s'interrogeaient sur la légalité, pour un président élu en indépendant, de créer un parti sans perdre son mandat. Saisie de la question, la Cour constitutionnelle a tranché : « Le président élu en qualité d'indépendant est fondé à créer un parti politique sans risque, pour lui, de perdre son mandat. » Voilà qui est clair.

Paul de Manfred

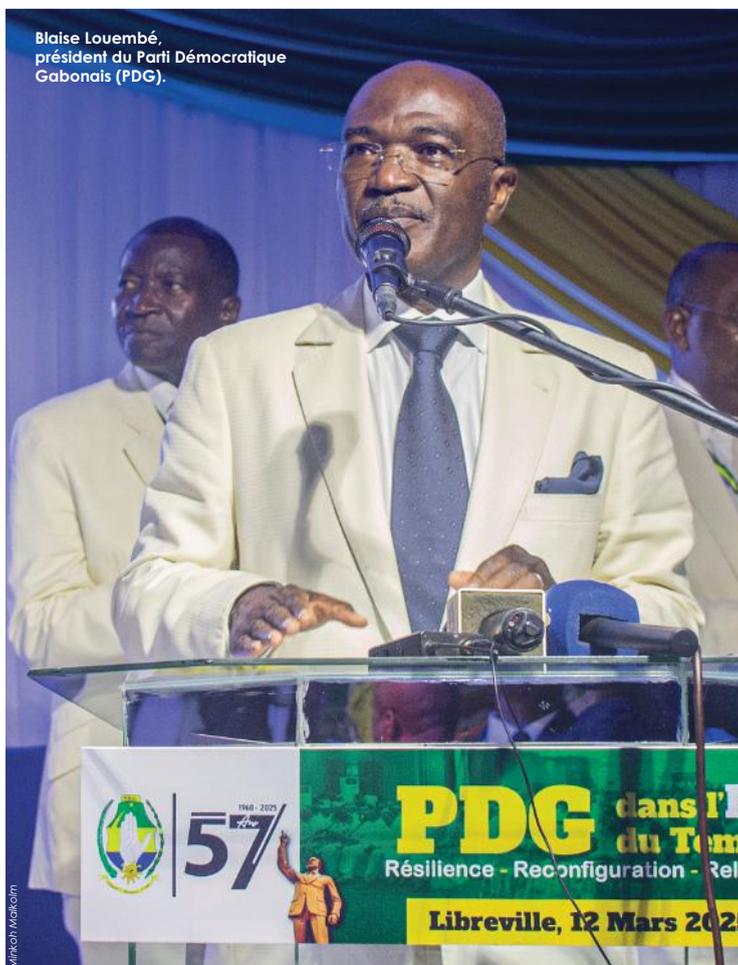


À l'occasion de l'Assemblée générale constitutive de l'UDB, le président fondateur Brice Clotaire Oligui Nguema a exposé sa vision d'un parti inclusif et républicain.

COMMENT LE PDG PEUT-IL RENAÎTRE DE SES CENDRES ?

À l'approche des législatives du 27 septembre, le Parti Démocratique Gabonais (PDG) connaît de profondes divisions internes auxquelles s'ajoute le départ de plusieurs figures emblématiques de la région du Woleu-Ntem, bastion historique du régime Bongo, désormais ralliées au président Oligui Nguema.

Malgré le rififi qui secoue le PDG, les dirigeants emmenés par le duo Blaise Louembé, président, et Angélique Ngoma, secrétaire générale, et qui revendique la ligne Omar Bongo, sont en campagne depuis juillet dernier en vue de préparer les élections législatives et locales du 27 septembre prochain. Dans la V^e République naissante, ce vieux parti qui a dirigé le pays de père en fils pendant plus d'un demi-siècle va tenter de disputer sa victoire annoncée à l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB) du président élu Oligui Nguema. En nombre de sièges au Sénat (70) et à l'Assemblée nationale (145), ainsi que dans les 48 départements, les 62 communes et les 26 districts, le défi pour le PDG est de parvenir à obtenir un socle suffisant de voix pour continuer à peser dans les choix de gestion du pays. On sait que Blaise Louembé a été le dernier ministre du Budget d'Omar Bongo Ondimba (OBO), dont il fut également le trésorier payeur général, et qu'il a été reconduit en octobre 2009 dans la nouvelle équipe gouvernementale au lendemain de l'élection d'Ali Bongo Ondimba (ABO). On le présente souvent comme une synthèse entre deux générations, celle du père et celle du fils Bongo. Il a fait ses premiers pas en politique avec le père Omar Bongo Ondimba, dont il était proche, et a été plusieurs fois ministre, notamment de la Défense. Il est aussi connu pour être franc-maçon, et son nom a longtemps été évoqué, tant à l'époque du père que du fils, pour le poste de secrétaire général du parti, bien que cela ne se soit jamais concrétisé. Sous la gouvernance d'Ali Bongo, Blaise Louembé a



Blaise Louembé, président du Parti Démocratique Gabonais (PDG).

obtenu plusieurs portefeuilles ministériels : Économie numérique, Communication et Poste, Jeunesse, Sports et Loisirs, avant d'être nommé ministre d'État en janvier 2023. Pourtant sa désignation en mars 2024 à la tête du PDG n'était pas du goût de l'ex-président, qui a préféré confier les clés du parti à Ali Akbar Onanga Y'Obegue.

On présume qu'Ali Bongo Ondimba n'a pas apprécié que sa propre formation politique batte campagne, lors de la présidentielle, pour celui qui fut son tombeur, Brice Clotaire Oligui Nguema. D'où son refus de reconnaître tous les actes posés depuis l'année dernière, allant jusqu'à qualifier Blaise Louembé et son équipe « d'usurpateurs ». « *Ce directoire illégal et autoproclamé a sapé les fondements de notre parti et rompu les liens entre la direction légitime et les militants* », a-t-il déclaré, estimant que les actes, nominations et exclusions posés et entérinés depuis le 7 mars 2024 étaient « *nuls et non avenues* », à l'exception des démissions, qu'il a choisi de valider « *par souci de clarté juridique* ».

Plusieurs figures du PDG ont démissionné pour rejoindre le président Oligui Nguema.

En effet, une semaine après la cérémonie d'investiture du président Brice Clotaire Oligui Nguema le 3 mai 2025, une onde de choc politique est venue ébranler les fondements mêmes du PDG. Plusieurs figures emblématiques, originaires notamment du Woleu-Ntem, ont annoncé en bloc leur démission lors d'une réunion à Libreville. Parmi eux Guy Patrick Obiang Ndong, Charles Mve Ellah, René Ndemezo'o Obiang, Daniel Ona Ondo, Emmanuel Ondo Methogo et David Ella Mintsa, tous anciens piliers du système Bongo. Ils ont unanimement affirmé leur volonté de se mettre désormais au service de l'actuel président de la République élu le 30 avril dernier avec 94,85 % des suffrages.

Ce type de départs, souvent qualifiés de « transhu-

mance » en politique, constitue une véritable saignée pour le PDG, qui semble se vider petit à petit de sa substance. En guise d'explication, l'ancien Premier ministre Daniel Ona Ondo a déclaré soutenir le président élu « *parce qu'il incarne un nouvel espoir pour notre nation. Il a été massivement élu par le peuple, il est désormais président de la République, et il est de notre devoir, en tant qu'hommes d'État responsables, de l'accompagner pleinement dans l'exercice de son mandat.* »

Ce repositionnement politique intervient dans un climat où l'élite gabonaise est appelée à choisir entre la fidélité à un parti en perte de vitesse et la dynamique républicaine impulsée par le nouveau président.

Le Woleu-Ntem, province des Fangs, l'ethnie la plus nombreuse du pays, a toujours été considéré comme une boussole politique. Quand ses cadres tournent le dos au PDG, c'est un très mauvais signal pour ce dernier. « *Cela*

renforce la légitimité de Brice Clotaire Oligui Nguema et affaiblit considérablement le PDG, déjà fragilisé par le spectacle de division interne qu'il donne », fait observer un militant attristé.

Sans oublier que cette double direction à la tête du PDG, non tranchée de manière officielle, pourrait conduire à des conséquences juridiques lourdes. Car la nouvelle loi n° 016/2025 sur les partis politiques, promulguée le 27 juin 2025, prévoit en son article 64 que le ministère de l'Intérieur puisse suspendre les activités d'un parti politique en cas de bicéphalisme, de scission prolongée ou d'irrégularités graves comme l'absence de siège, de comptabilité ou de compte bancaire.

Paul de Manfred

Deux PDG ne peuvent pas cohabiter dans un même espace politique

L'ancien président déchu Ali Bongo Ondimba, qui se revendique à nouveau comme président en exercice du Parti Démocratique Gabonais (PDG), a fait un retour remarqué sur la scène politique nationale via un discours lu par Ali Akbar Onanga Y'Obegue le 18 juillet dernier. Pourtant, cet engagement contraste avec la déclaration solennelle qu'il avait faite quelques mois plus tôt, dans une lettre transmise par son avocate gabonaise Gisèle Eyue Bekale la nuit du 18 au 19 septembre 2024 où il affirmait clairement : « *Je tiens à réaffirmer mon retrait de la vie politique et le renoncement définitif à toute ambition nationale (...). Je ne souhaiterai jamais constituer pour le Gabon un risque de menace, de trouble et de déstabilisation.* »

À l'issue du congrès du 30 janvier dernier, on pensait que la succession à la tête du PDG était définitivement scellée : il avait entériné avec l'assentiment des militants le tandem Blaise Louembé comme président et Angélique Ngoma comme secrétaire générale. Mais contre toute attente, une note signée par Ali Bongo Ondimba le 14 mai, avant son départ à l'étranger, désignait plutôt Ali Akbar Onanga Y'Obegue comme nouveau secrétaire général du parti. Ainsi, ce document a révélé au grand jour une fracture interne : d'un côté un courant dirigé par Blaise Louembé, héritier politique de la ligne fondatrice d'Omar Bongo, et de l'autre un camp fidèle à Ali Bongo, désormais incarné par Ali Akbar Onanga Y'Obegue.

À l'approche des législatives de septembre, cette division interne et l'absence de cohésion risquent de nuire fortement au parti. Ce type de crise n'est pas sans rappeler celle traversée par le Front populaire ivoirien (FPI) en Côte d'Ivoire : en 2022, Laurent Gbagbo avait dû renoncer au nom de son propre parti pour fonder une nouvelle formation, le PPA-CI. Car, de la même manière, deux PDG, tout comme deux FPI, ne peuvent coexister dans un même espace politique.

Si le conflit persiste, il pourrait aboutir devant les tribunaux, et le législateur gabonais pourrait estimer que la lettre signée par Ali Bongo et actant son retrait politique impliquait de facto sa perte de légitimité à revendiquer la direction du PDG. En agissant ainsi, l'ancien président se serait inconsciemment tiré une balle dans le pied. Il pourrait alors être contraint de renoncer au sigle PDG et de créer une nouvelle formation politique.

P. de M.



■ Emploi

CRÉER 163 000 EMPLOIS POUR LES JEUNES : L'ESPOIR D'UN NOUVEAU DÉPART EN 2025

Trois projets industriels majeurs lancés cette année – création du port en eau profonde de Mayumba, ligne ferroviaire Belinga-Boué-Mayumba et barrage hydroélectrique de Boué – devraient générer plusieurs milliers d'emplois.

Lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2024, Brice Clotaire Oligui Nguema, alors président de la Transition, avait annoncé le lancement de trois projets à forte valeur ajoutée censés transformer l'économie gabonaise dès 2025 : « *Je vous annonce trois grands projets d'avenir prioritaires pour la République gabonaise : le port en eau profonde de Mayumba, la ligne de chemin de fer Belinga-Boué-Mayumba et le barrage hydroélectrique de Boué.* »

Pour illustrer leur dimension structurante, le président avait alors précisé que ces chantiers permettraient de créer « *163 000 emplois pour les jeunes* ». En plus de leur impact direct sur l'emploi, ces projets devraient contribuer à réduire le chômage et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Ils marquent également une étape dans la modernisation des infrastructures. La construction du port en eau profonde de Mayumba et de la ligne ferroviaire reliant Belinga, Boué et Mayumba améliorera la mobilité des populations et renforcera les capacités logistiques du pays. Autre atout majeur : le barrage de Boué renforcera l'indépendance énergétique du Gabon en fournissant une électricité propre, durable et accessible.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de diversification économique visant à réduire la dépendance aux exportations pétrolières au profit de secteurs porteurs comme les transports et l'énergie. Une orientation que le président Oligui Nguema défend avec constance.

26 900 emplois déjà créés pendant la Transition

Les autorités actuelles ont hérité d'une situation com-

plexe : un taux de chômage élevé oscillant entre 35 et 40 % chez les jeunes et les femmes, le poids du secteur informel, l'inadéquation entre formation et emploi, les lourdeurs administratives et la forte dépendance au pétrole. Malgré ces contraintes, 26 900 emplois ont été créés dans les secteurs public et privé durant la Transition. Toutefois le taux de chômage chez les 15-24 ans, estimé à 36 %, reste préoccupant. C'est pourquoi le gouvernement poursuit les efforts engagés pour inverser cette tendance.

Parmi les leviers mis en œuvre figurent la relance des grands travaux publics, le soutien au secteur privé et à l'entrepreneuriat, l'assainissement des finances publiques, la simplification administrative, l'appui aux PME et TPE, la promotion de l'agro-industrie, le développement du numérique, les réformes éducatives et de formation professionnelle ou encore la rationalisation de la fonction publique.

Autre mesure forte : la nomination, dans le premier gouvernement de la V^e République, d'un syndicaliste de longue date, Patrick Barbera Isaac, au poste de ministre du Travail, du Plein Emploi et du Dialogue social. Ancien secrétaire national chargé de la santé, de la protection sociale et des pensions à l'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) affiliée à IndustriALL, qui regroupe des syndicats représentant plus de 50 millions de travailleurs dans 140 pays, il apporte une solide expérience syndicale à un poste stratégique. Un atout majeur à un moment décisif pour dynamiser la main-d'œuvre gabonaise.

Lolita Anaïs Edzang

■ Environnement

RÉFORMES ET PILOTAGE TECHNIQUE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa nomination en janvier 2025 à la tête du ministère de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat, Mays Mouissi imprime une dynamique de réforme alliant rigueur technique et ancrage territorial. En six mois, cette ambition se traduit par des actions ciblées, une révision budgétaire et une restructuration administrative.

Dès février 2025, un audit budgétaire a révélé l'existence de 18,7 milliards de FCFA de crédits non exécutés depuis 2021. En réponse, une enveloppe de 6,2 milliards a été réaffectée à des projets écologiques prioritaires : reboisement, gestion des déchets et électrification solaire en zones périurbaines. Dans le même temps, sur le plan international, le ministre de l'Environnement a conclu des accords avec la Banque africaine de développement et le Fonds vert pour mobiliser 47 milliards de FCFA sur trois ans. Ces financements visent à soutenir le recyclage local et à équiper les zones stratégiques en technologies de captation et de séquestration du carbone.

Le marché carbone devient ainsi une priorité stratégique. En mars dernier, un Comité national de certification a été mis en place, réunissant 27 experts. Leur mission : labelliser, d'ici à fin 2026, pas moins de 21 projets représentant 1,8 million de tonnes équivalent CO₂. Par ailleurs, une cartographie couvrant 42 massifs forestiers et 11 zones humides est attendue dès octobre prochain. Sur le plan local, l'environnement devient un outil de planification. Chaque commune doit désormais produire un diagnostic environnemental assorti d'un plan

la maintenance énergétique. Trois centres ouvriront en janvier 2026 à Libreville, Franceville et Port-Gentil.

Sur le terrain, plusieurs actions renforcent l'ancrage citoyen. En juillet, 18 000 arbres ont été plantés à Nkoltang. À Mouila, une collecte pilote de plastiques rassemble 7,3 tonnes via 48 points de dépôt. En août, le ministère organise le premier Hackathon vert du Gabon, réunissant 93 jeunes porteurs de projets autour de solutions durables. Dans le prolongement de ces actions, la protection des écosystèmes sensibles s'intensifie. Une régénération des mangroves est lancée à Angondjé-Ntom, avec des collectes organisées à Owendo et Akanda. À Libreville, plusieurs quartiers sont concernés par des déguerpissements d'habitations situées à moins de 15 mètres des bassins versants. En parallèle, 52 débarcadères illégaux sont démantelés avec les ministères de la Pêche, de l'Intérieur et la Garde côtière afin de lutter contre la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée) et de sécuriser les mangroves. Le 15 juillet, une phase pilote du mécanisme de Paiement pour services environnementaux (PSE) est lancée avec le Conseil national Climat (CNC) et le Central African Forest Initiative (CAFI). Dotée de 259 millions de FCFA, elle récompense les bonnes pratiques locales. Dans la Nyanga et la Ngounié, des brigades environnementales financées par Assala Gabon assurent des missions de sensibilisation et d'immersion. Enfin, le rétablissement de la Commission nationale d'affectation des terres (CNAT) et la confirmation de l'interdiction des sacs plastiques s'inscrivent dans une stratégie plus large de gouvernance écologique.

Cette approche transversale se démarque par sa capacité à articuler vision stratégique, mesures opérationnelles et ancrage territorial. Elle reflète la volonté du ministère d'inscrire la transition écologique dans le quotidien des citoyens, tout en répondant aux exigences internationales. En misant sur la transparence, la formation, la gouvernance locale et l'innovation, la politique environnementale portée par Mays Mouissi entend bâtir les bases d'un modèle à la fois durable et adapté aux réalités gabonaises.

Cherolle Brinda Bous

Du terrain aux négociations internationales, la transition verte s'organise en actes.

d'action. Sur les 76 communes engagées, 33 ont validé leur stratégie. Un guide méthodologique publié en mai et appuyé par 14 cellules régionales accompagne les élus dans cette démarche. Par ailleurs, un audit RH a révélé que 38 % des postes techniques étaient vacants. Pour y remédier, un plan de redéploiement a abouti à la réaffectation de 122 agents. En parallèle, 215 fonctionnaires entament dès juillet une formation intensive en fiscalité verte et économie circulaire.

De plus, le ministère de l'Environnement coopère avec celui de la Formation professionnelle dans le cadre d'un programme de reconversion vers les métiers verts. Il vise à former 2 000 Gabonais en deux ans dans les domaines du recyclage, de l'agroécologie urbaine et de

« L'ENVIRONNEMENT DOIT DEVENIR UN LEVIER DE SOUVERAINETÉ ET DE TRANSFORMATION NATIONALE »

Dans un contexte de refondation institutionnelle, le ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat Mays Mouissi revient sur les priorités du Gabon. Entre urgence climatique, gestion des déchets et promotion de la croissance verte, il détaille sa feuille de route et évoque les financements mobilisés aux plans national et international.

Quelle a été votre réaction suite à votre nomination dans le premier gouvernement de la V^e République ?

Mays Mouissi : Cette nomination constitue pour moi un immense honneur et, en même temps, une responsabilité de haute portée. Elle reflète la confiance que m'a témoignée Son Excellence le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement Brice Clotaire Oligui Nguema en m'associant à ce moment charnière de l'histoire de notre pays. Cette confiance, je l'accueille avec humilité, mais aussi avec la ferme volonté de mettre mes compétences au service d'un projet de transformation écologique et institutionnelle du Gabon. Intégrer le gouvernement en tant que ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat, c'est porter une ambition forte : faire du Gabon un

mais également pour garantir que les efforts de développement actuels n'obèrent pas le potentiel des générations futures. Ensuite, il ne s'agit plus uniquement de préserver, mais de valoriser. Valoriser notre patrimoine naturel, structurer une économie verte nationale et renforcer notre souveraineté écologique. Cette vision repose sur l'industrialisation durable, la promotion des énergies renouvelables, la gestion responsable des déchets et l'intégration de l'environnement dans toutes les politiques publiques. Pour y parvenir, nous allons déployer une série d'initiatives concrètes : la mise en place d'un cadre législatif renforcé pour le climat, la création de brigades de l'environnement dans chaque province pour renforcer le maillage territorial, le soutien à l'innovation verte dans le secteur privé et la

« Chaque effort environnemental doit avoir un impact direct sur la qualité de vie des Gabonais. »

modèle africain de transition écologique. Notre vision est claire : démontrer qu'il est possible de concilier développement industriel et préservation de la nature. Nous voulons inscrire le Gabon dans une trajectoire de croissance verte où nos forêts, nos écosystèmes et notre biodiversité deviennent des leviers de création de richesses et de bien-être pour les générations présentes et futures.

Quelle feuille de route vous a été assignée par le chef de l'État ?

Le président de la République nous a confié une mission ambitieuse : faire de l'environnement un pilier de la transformation économique et sociale du pays. Tout d'abord il s'agit d'assurer à nos compatriotes un environnement sain pour leur santé, leur épanouissement,

mobilisation de financements internationaux via les fonds climat. L'objectif est de faire en sorte que chaque effort environnemental génère des impacts directs sur la qualité de vie des

Gabonais. Enfin, nous continuerons d'assumer notre rôle de leader sur les questions environnementales à l'échelle continentale non seulement pour contribuer aux dynamiques globales, mais également pour faire rayonner notre pays sur la scène internationale.

Quel constat avez-vous fait lors de votre visite à la décharge de Mindoubé, et quelles solutions proposez-vous ?

La décharge de Mindoubé, exploitée depuis plus de 40 ans et occupant un site de 8 hectares, est aujourd'hui totalement saturée. Elle accueille chaque jour plus de 800 tonnes de déchets et représente un risque environnemental et sanitaire majeur. Ce site incarne le retard historique accumulé dans la gestion urbaine des déchets du Grand Libreville.

Malgré les efforts consentis par l'État et l'opérateur Clean Africa, nous sommes en présence d'une urgence écologique absolue. Face à cette situation, nous avons engagé un plan qui prévoit la fermeture progressive de Mindoubé et son remplacement temporaire par un Centre d'enfouissement technique (CET) conforme aux normes internationales à Nkoltang. En parallèle, nous accélérons la mise en œuvre du Centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) qui permettra le tri, le recyclage et la valorisation des déchets. Un accompagnement est également prévu pour le relogement des riverains et la réhabilitation écologique du site de Mindoubé afin de restaurer les écosystèmes affectés. Tout ceci est piloté et exécuté par une équipe transversale réunissant les différents départements impliqués : les ministères de l'Économie, de l'Intérieur et de l'Habitat.

Les nouvelles infrastructures permettront-elles de résoudre durablement la crise des déchets et quel est le coût du projet ?

Les infrastructures prévues, notamment le CET de Nkoltang et le CTVD, sont conçues pour transformer la gestion des déchets au Gabon. Elles permettront non seulement de traiter les déchets dans le respect de l'environnement, mais aussi d'intégrer des solutions de valorisation. Ces infrastructures sont des investissements structurants qui vont créer des emplois verts, stimuler une nouvelle filière industrielle et améliorer la santé publique. Cependant, leur mise en œuvre reste tributaire d'un déficit de financement estimé à 6 milliards de FCFA hors investissements annexes. Nous œuvrons activement à combler ce gap, notamment à travers la loi de finances rectificative en cours d'élaboration, mais aussi via des discussions avec des partenaires privés. Par ailleurs, nous avons récemment réuni les ministères concernés – Environnement, Intérieur, Habitat – ainsi que le gouvernorat de l'Estuaire pour la mise en place d'un comité de pilotage qui a



Mays Mouissi,
ministre de l'Environnement,
de l'Écologie et du Climat.

pour mission d'assurer le suivi rigoureux du projet et de garantir une réponse institutionnelle coordonnée, pragmatique et efficace à cette problématique prioritaire.

Que représente le financement de 4,7 milliards de FCFA du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dévolu à la transformation du Grand Libreville ?

Le financement de 4,7 milliards de FCFA obtenu auprès du Fonds pour l'environnement mondial ► (suite p. 52)

►(FEM) dans le cadre du programme GEF-8 est une avancée significative. Il s'agit d'un soutien concret à notre ambition de faire du Grand Libreville une capitale durable, résiliente et inclusive. Ce programme pilote repose sur trois piliers stratégiques : une planification urbaine écologiquement intégrée, la restauration des espaces naturels urbains, et la participation active des citoyens à la gouvernance environnementale. Ce financement permettra de mettre en œuvre des projets concrets tels que la végétalisation des quartiers, la dépollution de zones sensibles, la gestion intégrée des eaux pluviales et l'installation d'équipements écologiques dans les communes du Grand Libreville. Mais plus encore, il nous conduit à poser les fondations d'une nouvelle culture urbaine : une ville qui respecte ses équilibres naturels, anticipe les risques climatiques et valorise son potentiel environnemental comme levier de développement. C'est un projet pilote mais qui se veut catalyseur afin de construire un nouveau modèle urbain devant inspirer le développement des villes à travers notre pays.

Quels sont les enjeux de la participation du Gabon à la COP30 ?

La COP30, qui se tiendra à Belém, au Brésil, en novembre 2025, représente une échéance stratégique pour le Gabon. En tant que pays forestier à forte capacité de séquestration carbone, le Gabon y portera un message clair : les nations qui protègent les forêts pour le bien de l'humanité doivent être mieux reconnues, mieux soutenues et équitablement rémunérées. Le Gabon absorbe 100 millions de tonnes de CO₂ nettes par an : c'est dire que nous sommes déjà au-delà de l'objectif de neutralité carbone de l'accord de Paris. Ce rôle écologique fondamental doit être intégré dans les mécanismes internationaux de financement. Nous irons donc à la COP30 avec des propositions concrètes : réforme des mécanismes de financement climat, accès direct aux ressources des fonds multilatéraux, meilleure valorisation des crédits carbone et inclusion des communautés locales dans les bénéfices générés. Nous voulons faire du Gabon une référence non seulement pour ses engagements, mais pour sa capacité à transformer ses politiques environnementales en instruments de souveraineté, de croissance et de cohésion sociale.

Où en est le crédit carbone, et comment comptez-vous en faire bénéficier les populations ?

Le crédit carbone est aujourd'hui l'un des outils, et pas le seul, devant contribuer au financement de la lutte contre le changement climatique. Au Gabon comme au niveau international, cet outil demeure encore loin des attentes des pays et des populations. En 2021, notre pays a reçu un paiement de 17 millions de dollars de

Bio

Mays Mouissi est le visage d'une nouvelle classe politique gabonaise tournée vers la probité, la rigueur et le pragmatisme. Ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat depuis janvier 2025, il entend inscrire le Gabon dans une trajectoire de croissance verte. Il souhaite faire de la forêt, de la biodiversité et des écosystèmes des leviers de création de richesses et de bien-être pour les générations présentes et futures.

Le parcours de cet économiste et homme politique montre un réformateur ambitieux et efficace. Diplômé de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (France), Mays Mouissi est reconnu comme un spécialiste des questions économiques et financières. Sa carrière professionnelle dans différentes banques l'a doté d'une solide expérience et d'une connaissance fine des secteurs économique et bancaire, qu'il met désormais au service de plusieurs entreprises, principalement en Afrique centrale. Par la rédaction d'études socio-économiques, macro-économiques et sectorielles, son cabinet fondé en 2016 œuvre au profit de différentes multinationales : TotalEnergies, EP Gabon, Arise, EY, Dalberg, etc. Passionné des questions de gouvernance, Mays Mouissi s'illustre également par sa participation citoyenne, notamment marquée par la publication de plus de 200 notes d'analyse économique rédigées depuis 2013 ou encore par l'audit du fichier électoral gabonais.

En septembre 2023, son engagement citoyen prend une dimension institutionnelle avec sa nomination comme ministre de l'Économie et des Participations. À ce poste, il s'emploie activement à promouvoir une gouvernance économique fondée sur la transparence, l'efficacité et l'amélioration durable des recettes publiques. Il obtient entre autres la restauration de la confiance des institutions internationales telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et réalise une levée record de recettes douanières. Son action gouvernementale et sa participation active au reprofilage de la dette intérieure sont d'ailleurs récompensées par la médaille de l'ordre national du Mérite gabonais.

Le 5 juillet dernier est née l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB). Ce parti, qui affirme son ancrage dans la social-démocratie, ambitionne de réunir les Gabonais sans exclusive autour d'une vision de progrès et de prospérité partagée. À l'issue des travaux de cette assemblée générale constitutive, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a désigné Mays Mouissi secrétaire général de l'UDB. Il sera assisté de dix vice-présidents représentant les neuf provinces du pays et la diaspora.

l'Initiative CAFI en reconnaissance de ses efforts en matière de réduction des émissions dues à la déforestation. Mais cela ne représente qu'une première étape. Nous devons désormais bâtir sur le carbone une stratégie nationale structurée, transparente et efficace. Aujourd'hui, le cadre institutionnel se renforce, les différents acteurs se coordonnent et notre action ne saurait tarder à s'accélérer sur le sujet afin de passer du potentiel à de véritables résultats concrets.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

CAP VERS UN SYSTÈME SANITAIRE PUBLIC MODERNISÉ

Le Gabon a engagé une vaste modernisation de son système de santé. De la rénovation des hôpitaux à la digitalisation des services en passant par la prévention et la lutte contre les inégalités d'accès, ces réformes tracent une nouvelle voie ambitieuse.

Depuis la Transition, le Gabon a entrepris des travaux massifs pour renforcer son réseau hospitalier. Plusieurs infrastructures ont été réhabilitées, notamment les centres départementaux de Mitzic, Ndené et Tsamba-Magotsi. La construction de 15 centres de santé ruraux et la livraison de 4 000 équipements biomédicaux en janvier 2025 dans quatre provinces (Haut-Ogooué, Ngounié, Ogooué-Ivindo et Woleu-Ntem) ont été financées par le projet PASS 2 de l'Agence française de développement (AFD).

Par ailleurs, le gouvernement a consenti l'octroi de 1 200 postes budgétaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que la régularisation de 162 infirmiers du Samu Social Gabonais. Notons aussi la réouverture des Écoles provinciales de formation et d'action sanitaire et sociale (EPFASS) des capitales

La Politique nationale de santé 2024-2034 est dotée de plus de 84 milliards de FCFA.

provinciales Mouila, Oyem et Makokou, après environ 20 à 22 ans de fermeture. Les trois établissements ont bénéficié d'investissements majeurs et leur réouverture représente une réponse concrète au manque criant de personnel de santé et social qualifié dans le pays. Ces actions illustrent la volonté des autorités de renforcer durablement les ressources humaines afin d'améliorer la qualité de la prise en charge.

En outre, depuis 2022, le centre hospitalier universitaire mère-enfant de la Fondation Jeanne-Ebori propose des services de procréation médicalement assistée (PMA), dont la fécondation in vitro (FIV), qui représente une avancée majeure pour répondre à l'infertilité touchant environ 15 % des couples au Gabon. Les nouvelles autorités ont d'ailleurs annoncé leur intention de réduire le coût de la PMA pour la rendre plus accessible aux ménages de classe modeste.

Enfin, les autorités se sont attaquées à des problématiques de santé publique spécifiques : une campagne nationale contre les cosmétiques éclaircissants contenant

du mercure a été lancée en janvier 2025, en conformité avec les engagements internationaux. Parallèlement, des programmes de sensibilisation en milieu scolaire sont en cours pour lutter contre l'usage détourné de médicaments et la consommation de drogues.

Le président Oligui Nguema a fait de la réforme du système de santé une priorité nationale : réorganisation des établissements hospitaliers, amélioration de la gestion des organismes sociaux comme la CNAMGS et la CNSS et instauration d'une culture de redevabilité et de transparence dans le pilotage des politiques sanitaires. Ainsi, l'État a mis en place le Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2024-2028, intégré dans la Politique nationale de santé 2024-2034 dotée de plus de 84 milliards de FCFA. Ses priorités incluent le renforcement de la gouvernance, la couverture sani-

taire universelle, la lutte contre les maladies infectieuses et la surveillance épidémiologique. Dans le cadre de la prévention et des campagnes nationales, le pays multiplie aussi les initiatives de sensibilisation. Citons notamment la

campagne « Novembre Bleu 2024 » qui a mobilisé la population autour du dépistage des cancers masculins. Des actions locales, comme celle organisée en mars 2025 à Ntoum, à 34 km de Libreville, ont également offert des consultations gratuites ainsi que des opérations de dératisation et de désinsectisation dans les établissements scolaires. Par ailleurs, le Conseil des ministres du 25 juin 2025 a entériné la création du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), dont la mission sera d'assurer une meilleure organisation de la collecte et de la distribution des produits sanguins sur l'ensemble du territoire.

À ce jour, le bilan est plutôt satisfaisant. Ces réformes ont permis d'améliorer la couverture médicale, passée de 45 % à 65 %, ainsi que la répartition des infrastructures sur le territoire. À terme, le Gabon ambitionne de se doter d'un système de santé plus inclusif, capable de faire face aux crises sanitaires tout en garantissant une prise en charge de qualité pour l'ensemble des citoyens.

Ariane Nadia Mpenza

« NOUS ALLONS POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS ET MAINTENIR LA FORMATION DES PERSONNELS DE SANTÉ »

Reconduit ministre de la Santé dans le premier gouvernement de la V^e République, le professeur Adrien Mougougou dresse son bilan en termes de développement des infrastructures et affiche les priorités de sa politique médicale, parmi lesquelles le renforcement des programmes de vaccination, de lutte contre le paludisme et de prévention des cancers.

Vous avez été reconduit à votre poste de ministre de la Santé dans le tout premier gouvernement de la V^e République. Comment analysez-vous cette marque de confiance de la part du président ?

P^r Adrien Mougougou : Permettez-moi d'abord de remercier la direction de publication du magazine *Économies Africaines* pour ce regard porté sur le département ministériel dont j'ai la charge depuis les premières heures du coup de libération du 30 août 2023. Quand on est choisi au milieu de toutes les compétences que notre pays compte, au-delà de l'honneur, c'est surtout le poids des responsabilités et la peur de ne pas mériter la confiance que l'on ressent. Je garde le même engagement à assumer avec fidélité, loyauté et détermination les missions que me confiera Son Excellence Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, dont l'ambition de contribuer à la mise en œuvre d'un système de santé résilient est clairement affichée.

Quel bilan dressez-vous de votre participation au gouvernement de la Transition, notamment sur le relèvement du niveau des plateaux techniques des grands hôpitaux gabonais dans les 9 provinces du pays ?

Sous le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), nous aurions voulu réaliser plus d'actions, mais l'état réel de nos infrastructures, des équipements techniques et biomédicaux ainsi que des ressources financières et humaines depuis plusieurs années a imposé une approche sélective et prioritaire. Ainsi, les grands hôpitaux, notamment les centres hospitaliers universitaires spécialisés dans les soins de haute technicité et la recherche, ont investi des ressources considérables pour acquérir des équipements de pointe permettant aujourd'hui aux services d'ima-

gerie médicale, de radiologie, de laboratoire, de blocs opératoires et de chirurgie spécialisée de réduire significativement le nombre d'évacuations sanitaires hors du Gabon. Cette évolution positive a permis l'émergence de prestations innovantes comme au CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori, qui dispose désormais d'un service de procréation médicalement assistée (PMA) dont le taux de succès remarquable proche de 80 %

Bio

Le professeur Adrien Mougougou, médecin chirurgien urologue et ministre de la Santé du Gabon, est né le 24 novembre 1973 à Mouila, dans la province de la Ngounié. Titulaire d'un doctorat d'État en médecine obtenu en 2004 à l'université des sciences de la santé, d'un diplôme d'études spécialisées d'urologie-andrologie de l'UCAD de Dakar et d'un master 2 en recherche clinique décroché en 2013, il enchaîne les responsabilités et les grades au sein du centre hospitalier universitaire de Libreville entre 2001 et 2020 : responsable des internes, assistant chef clinique, maître-assistant en urologie CAMES cote A, responsable de l'unité d'enseignement d'uro-néphrologie... En 2022, il s'inscrit au département de chirurgie et spécialités chirurgicales/urologie-andrologie du CHUL et accède au grade de maître de conférences agrégé d'urologie-andrologie CAMES. À la suite du coup de libération du 30 août 2023, cet ancien président du syndicat national des médecins, ancien président de la Commission médicale d'établissement, ancien responsable de la Cellule de lutte contre la Covid-19, ancien coordonnateur du Bloc opératoire polyvalent et chef du Service d'urologie est nommé ministre de la Santé dans le gouvernement de la Transition.

Enseignant de cours DCEM en faculté de médecine, le professeur Adrien Mougougou est l'auteur de plusieurs travaux de recherches dans les domaines des tumeurs urogénitales, de la pathologie lithiasique et de ses complications, ou encore des malformations urogénitales.

pour les couples en quête de maternité. Concernant les centres hospitaliers régionaux, établissements sanitaires de niveau 2, bénéficient actuellement d'un ambitieux programme de rénovation et d'extension, incluant la réhabilitation de bâtiments existants, la construction de nouveaux locaux, dont des logements pour le personnel, et l'acquisition des équipements pour les services essentiels. Les médicaux comprenant notamment les unités de réanimation et de déchoquage, les blocs opératoires, la stomatologie avec des unités de chirurgie dentaire, la cardiologie avec multiples sondes, l'imagerie médicale avec des scanners, ainsi que des laboratoires médicaux proposant des tests d'hématologie, de biochimie, de surveillance du diabète et d'électrophorèses pour les examens prénuptiaux et la prévention de la drépanocytose. Pour renforcer l'offre de soins, nous avons créé des unités de santé mentale, en hémodialyse et en néonatalogie, et mis en place des pharmacies internes pour garantir l'approvisionnement en médicaments. En outre, nous avons équipé toutes les structures sanitaires fonctionnelles d'ambulances, améliorant ainsi la prise en charge des patients et l'intervention rapide des équipes médicales.

En 2024, la Chine et le Gabon ont célébré le 50^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, notamment dans le secteur de la santé où la coopération est très active. Combien d'hôpitaux de coopération sino-gabonaise existe-t-il dans votre pays, cette coopération est-elle appelée à se renforcer et avec quels autres pays cette coopération sanitaire est-t-elle aussi active ?

Le Gabon est l'un des pays africains ouvert à la coopération bilatérale avec la Chine dans le domaine de la santé, avec la formation de plusieurs de nos médecins. Les hôpitaux de la coopération sino-gabonaise de Libreville et de Franceville dont les personnels nationaux et des missions chinoises assurent le fonctionnement illustrent le remarquable niveau des relations diplomatiques entre le Gabon et la République populaire de Chine. Depuis 1977, la Chine a envoyé 589 coopérants au Gabon pour effectuer des services médicaux et chaque année, plus de 60 000 consultations et près de 5 000 opérations chirurgicales sont enregistrées. Les membres de la mission médicale chinoise se rendent aussi dans plusieurs institutions publiques pour des traitements gratuits et des dons de médicaments. La



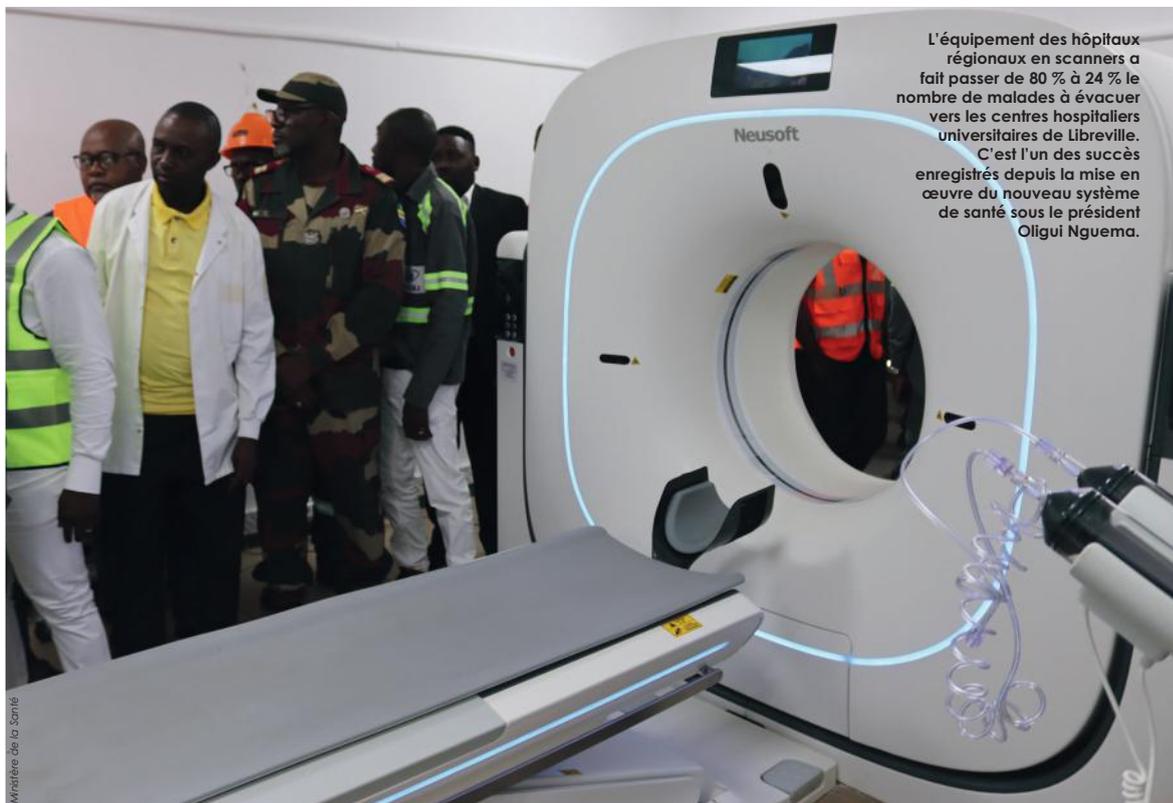
Le professeur Adrien Mougougou, ministre de la Santé.

volonté des présidents Brice Clotaire Oligui Nguema et Xi Jinping de renforcer les relations entre nos deux pays indique que cette coopération dans le domaine de la santé va évoluer.

Un autre hôpital ouvert en 2009 à Libreville est le fruit de la coopération avec la République Arabe d'Égypte, qui fournit une partie des médecins spécialisés et des équipements techniques. Le Gabon est également lié à d'autres pays comme la France, le Canada, Cuba, le Sénégal, le Ghana, le Maroc, la Tunisie ou encore l'Afrique du Sud pour la formation des personnels de santé et biomédicaux mais aussi pour la construction des infrastructures et l'acquisition des équipements destinés aux plateaux techniques. Grâce aux partenaires tels que les organismes du système des Nations unies, l'AFD, la BDEAC, la BAD, le Fond mondial ou Africa CDC, nous menons et finançons la construction de nouveaux hôpitaux et plusieurs programmes nationaux de prévention et de riposte aux pandémies comme le paludisme, le VIH Sida, le cancer ou la tuberculose.

Sachant que l'OMS a donné l'alerte en expliquant que 33 % des maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans sont causées par l'environnement, quelles actions allez-vous mettre en place avec votre homologue de l'Environnement pour prévenir ces risques ?

Depuis 2008, notre pays porte la Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement ► (suite p. 56)



L'équipement des hôpitaux régionaux en scanners a fait passer de 80 % à 24 % le nombre de malades à évacuer vers les centres hospitaliers universitaires de Libreville. C'est l'un des succès enregistrés depuis la mise en œuvre du nouveau système de santé sous le président Oligui Nguema.

► en Afrique qui indique une série d'actions destinées à corréliser les déterminants environnementaux avec la lutte contre les maladies liées au cadre de vie de nos populations. Est-il besoin de rappeler les conséquences des produits chimiques déversés dans la nature ou des produits cosmétiques décapants sur la peau ? Augmentation du risque des cancers, notamment du foie et du sein, ou perturbation du système hormonal affectant le développement du fœtus, entraînant la stérilité et altérant même les fonctions cognitives. Pour la mise en œuvre de cette Déclaration de Libreville, nous avons l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé, du Programme des Nations unies pour l'Environnement et du Fonds pour l'Environnement mondial aux étapes d'identification et de sécurisation *in situ* des produits chimiques dangereux effectuée en 2022 dans les provinces du Haut-Ogooué, de l'Ogooué Maritime et de l'Estuaire, où des quantités importantes de matériels contaminés sont actuellement stockées dans des conditions acceptables. Le président de la République a également instruit le gouvernement auquel j'appartiens de renforcer la législation sur la prévention et la répression contre la pollution écologique dans tous ses aspects. C'est dans ce cadre que le 26 juin dernier à Libreville, j'ai co-présidé avec mon collègue en charge de l'Environnement et du

Climat l'Atelier national de lancement du Programme global d'élimination des produits chimiques dangereux comme les polychlorobiphényles identifiés dans notre pays et reconnus par la communauté scientifique mondiale comme cancérigènes et perturbateurs endocriniens.

Sur votre feuille de route, quelles ont été être vos priorités pour vos 100 premiers jours ?

Les priorités ont été clairement définies pour les 100 jours, dans le cadre du Plan national de développement sanitaire adopté. Outre la poursuite du développement des infrastructures et l'équipement des plateaux techniques, nous avons maintenu la formation des personnels de santé. Avec l'appui de l'Agence nationale des bourses du Gabon, un groupe de jeunes médecins va aller au Maroc pour des formations en spécialités. Nous avons poursuivi l'ouverture des centres régionaux d'hémodialyse. Nous avons renforcé les programmes nationaux de vaccination, de lutte contre le paludisme et de prévention des cancers. La régulation des situations administratives va se poursuivre. Enfin, nous allons former et préparer les personnels de santé à l'amélioration de l'accueil en milieu hospitalier, parce que l'empathie doit être notre première qualité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE SOUVERAINE ET INCLUSIVE

À l'heure où les nouvelles autorités du Gabon amorcent un tournant dans la gouvernance de l'État, le ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue s'impose comme l'un des pôles les plus prometteurs de la refondation nationale.

Longtemps considéré comme une puissance littorale à potentiel sous-exploité, le Gabon réoriente aujourd'hui sa stratégie vers la valorisation de ses richesses halieutiques. Biodiversité remarquable, pêche artisanale enracinée dans les traditions, réseaux fluviaux et lagunaires abondants : autant d'atouts qui, selon la ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue Laurence Ndong constituent désormais les fondations d'une économie assumée et ambitieuse. Depuis sa prise de fonction, elle a aligné son action sur la philosophie de la V^e République : réappropriation et restauration. Le projet de société porté par Brice Clotaire Oligui Nguema ne se contente pas d'administrer l'existant : il veut faire de l'économie bleue un pilier de la diversification.

Dès les 100 premiers jours, le ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue a jeté les bases d'une transformation profonde. Le signal fort de cette réorientation a sans conteste été la rupture de l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) avec l'Union européenne. Conclu il y a une vingtaine d'années, cet accord ne répondait plus aux impératifs du Gabon. Par ailleurs, un audit global des infrastructures portuaires et des ressources halieutiques a été lancé afin d'éclairer les décisions à venir. Parallèlement, la réforme du cadre juridique et institutionnel a été menée en vue de fluidifier l'investissement privé dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en sécurisant les démarches et en garantissant la transparence. Un pan important

préservé les zones sensibles mises en péril par les activités anarchiques.

25 milliards de FCFA pour stimuler la pêche artisanale

Une concertation nationale réunit désormais les acteurs de la filière – pêcheurs, transformateurs, coopératives – afin de bâtir des politiques inclusives ancrées dans la réalité du terrain. En complément, le renforcement des capacités de surveillance maritime repose de plus en plus sur l'usage des nouvelles technologies et sur une coopération institutionnelle au service d'une lutte résolue contre la pêche illégale.

Dans un souci de cohérence et de gouvernance efficace, la direction générale des Pêches a été rattachée au ministère éponyme aux fins d'améliorer le contrôle des prélèvements, de mieux coordonner les actions publiques et d'optimiser les flux d'informations. Les spécialistes du secteur saluent cette restructuration qui favorise une approche intégrée de la gestion maritime. C'est dire que la feuille de route maritime est ambitieuse.

Enfin, des projets pilotes à fort impact, notamment dans les domaines de la pêche et de la transformation locale, placent les femmes et les jeunes au cœur de cette dynamique nouvelle. C'est le cas de l'initiative conjointe lancée le 14 juillet dernier par le ministère de la Pêche et la Banque du Commerce et de l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG), et qui a consisté à consacrer 25 milliards de FCFA à la pêche artisanale. Grâce à des programmes comme Gab Pêche, cette enveloppe finance la formation et la professionnalisation des petits exploitants via à un crédit au taux préférentiel de 6 %, des kits de démarrage ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Ce vaste chantier n'est cependant pas exempt d'écueils, car sa réussite repose sur une coordination efficace des acteurs publics et privés, une gouvernance transparente des ressources et un accompagnement soutenu en faveur des populations locales.

En conclusion, l'on peut observer la volonté politique affirmée de faire du Gabon un leader maritime en Afrique centrale, capable de conjuguer préservation écologique et développement économique.

Cherolle Brinda Bous

Une volonté politique de restaurer l'ordre dans les pratiques d'exploitation halieutique.

de cette stratégie concerne la préservation de l'environnement littoral et la lutte contre la pêche illégale. Dans le Grand Libreville, 52 débarcadères illégaux ont été démantelés, une opération d'envergure qui marque la volonté politique de restaurer l'ordre dans les pratiques d'exploitation halieutique. Ce démantèlement permet non seulement de renforcer le contrôle des flux et des pratiques sur les berges, mais aussi de

« L'ACCORD DE PÊCHE AVEC L'UE NE RÉPOND PLUS AUX INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DU GABON »

Laurence Ndong, ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue, porte-parole du gouvernement, indique que le Gabon compte développer une économie bleue durable et à même de contribuer de manière significative à la création de milliers d'emplois.

Durant la Transition, vous étiez ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement. En termes d'actions à mettre en exergue, quel bilan tirez-vous de cette première expérience gouvernementale ?

Laurence Ndong : Permettez-moi, avant toute chose, de redire ma profonde reconnaissance à Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, dont la confiance renouvelée m'honore et m'engage fortement. Exercer les fonctions de ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement de la

« Grâce à l'objectif de faire de la parole publique un levier de refondation et non un instrument de domination, le Gabon affiche un gain de 53 places en 20 mois dans le classement mondial de Reporters Sans Frontières sur la liberté de la presse au cours d'une Transition gérée par des militaires. »

Transition, a été bien plus qu'un mandat administratif. C'était une mission de restauration républicaine. Dans un contexte de mutation politique, il nous fallait rétablir le contrat de confiance entre l'État et les citoyens à travers l'information publique. Cela supposait de rebâtir les institutions médiatiques, d'élargir l'accès aux services, et enfin de réaffirmer la liberté de la presse tout en assurant l'éthique de ses usages.

Le bilan, que je revendique collectivement, fut riche. Je

parlerai par exemple de la revalorisation des salaires les plus faibles au revenu minimum mensuel tel que fixé par la loi, l'octroi de 500 postes budgétaires pour régulariser les situations administratives restées en souffrance durant de longues années, la relance de la mythique radio Africa N°1, icône panafricaine des médias, ou encore la création du premier Groupement d'intérêt public innovant au Gabon Poste-Télédiffusion Services Universels (GIP-PTSU) pour couvrir les zones blanches du pays et connecter l'ensemble de nos localités à l'Internet, à la radio et à la télévision. Grâce à ce dernier, nous avons pu réaliser l'extension de la couverture

radiotélévisée nationale, la faisant passer de 22 à 66 % en une année. J'ajoute à cette série d'actions le lancement d'un partenariat public-privé de 51 milliards de FCFA pour la migration du Gabon vers la télévision numérique terrestre (TNT), un dossier pour lequel le pays accusait plus de 10 ans de retard, l'augmentation du simple au triple de la subvention d'aide à la presse privée et en

ligne, qui est passée de 150 à 500 millions, la mise dans le circuit d'adoption de textes majeurs tels que le statut particulier des communicateurs attendu depuis 51 ans, le code de la publicité qui n'avait jamais existé dans notre pays, et enfin la révision de l'actuel code de la communication, qui est en vigueur depuis 2016. La plus belle reconnaissance de toutes ces réformes est le bond réalisé par le Gabon dans le classement mondial de Reporters Sans Frontières sur la liberté



Laurence Ndong, ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue.

de la presse au cours d'une Transition gérée par des militaires : le Gabon y est passé de la 94^e place en 2023 à la 56^e place en 2024, juste derrière les USA, puis à la 41^e place en 2025, soit un gain de 53 places en 20 mois. Tout ceci a été accompli au service d'un objectif : faire de la parole publique un levier de refondation et non un instrument de domination.

Suite à l'élection du chef de la Transition à la présidence de la République, vous avez été appelée à poursuivre

vos engagements au gouvernement, mais cette fois à la tête du ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue. Quel est le rôle stratégique de ce portefeuille dans l'économie nationale ?

Ce ministère est à la fois une promesse d'avenir et un rappel d'identité. Le Gabon est une nation tournée vers l'océan. Il possède plus de 950 kilomètres de côtes sur l'Océan Atlantique, des écosystèmes marins parmi les plus riches du Golfe de Guinée, un important réseau fluvial et lagunaire, et enfin un peuple héritier de cultures littorales résilientes, au rang desquelles une pêche artisanale vivace. Autant d'atouts pour faire de l'économie bleue un axe fondamental de notre développement et un pilier de la diversification de l'économie nationale.

Aujourd'hui encore marginale dans les chiffres du PIB, cette économie recouvre pourtant un champ immense d'opportunités telles que la pêche, l'aquaculture, la transformation des produits halieutiques, le transport maritime, la biotechnologie marine, l'écotourisme côtier, pour ne citer que celles-là. Le développement d'une économie bleue durable contribuera également et de manière significative à la création de milliers d'emplois, ce qui est capital dans un pays qui a été fortement marqué par le chômage des jeunes. Conformément à la vision du chef de l'État, nous avons engagé des réformes structurelles pour en libérer le

plein potentiel et atteindre les objectifs qui nous ont été assignés.

Le président de la République a récemment décidé de dénoncer l'Accord de partenariat de pêche durable (APPD) entre le Gabon et l'Union européenne. Qu'est-ce qui a motivé une telle décision ?

Près de 20 ans après son entrée en vigueur, l'APPD ne répond plus ni aux intérêts stratégiques du Gabon, ni aux principes d'équité, de durabilité et de ►(suite p. 60)

Bio

Laurence Ndong est une femme d'État, universitaire et auteure gabonaise dont le parcours conjugue foi, savoir et engagement au service de la société. Elle incarne une génération de femmes africaines intellectuellement puissantes, spirituellement enracinées et politiquement engagées.

Docteure en sciences de l'éducation, spécialiste de la didactique des sciences, elle a mené pendant plus de quinze ans des recherches sur la transmission des savoirs scientifiques, les représentations des enseignants, l'éducation à la santé, à la nutrition et à la pensée critique, au Gabon comme en France. Son travail, appuyé par des méthodologies innovantes comme l'analyse statistique implicative, a donné lieu à de nombreuses publications scientifiques reconnues, en collaboration avec des chercheurs internationaux tels que Régis Gras. Dans un élan de renforcement des capacités constant, elle obtient en 2022, un Master en Administration publique - Management public de l'État et des Organisations publiques.

Mais c'est en tant que plume engagée que Laurence Ndong se distingue également. En 2016, elle publie *Gabon, pourquoi j'accuse...*, un ouvrage qui sonne comme un acte de foi républicain. Elle y exprime sa colère face aux injustices systémiques et son espoir pour un sursaut collectif. En 2018, dans *Femme chrétienne – Leadership féminin*, elle explore le rôle des femmes dans les Écritures, revendiquant une lecture réformatrice et libératrice de la foi chrétienne. Enfin, en 2022, dans *Que les consciences s'éveillent !*, elle appelle à la responsabilité individuelle et collective dans une société qu'elle espère plus juste, plus consciente, plus éveillée.

Son engagement ne tarde pas à trouver un prolongement politique. En septembre 2023, elle est appelée au gouvernement gabonais de la Transition en tant que ministre des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, porte-parole du gouvernement. Très vite, elle est confirmée ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, poste qu'elle occupera jusqu'en mai 2025. Elle y conduit des réformes structurantes pour la régulation des médias, la transparence de l'information publique, et place le Gabon au 41^e rang mondial en matière de liberté de la presse.

En mai 2025, elle est nommée dans le tout premier gouvernement de la V^e République en tant que ministre de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue, tout en conservant ses fonctions de porte-parole du gouvernement.

Son profil est rare : femme de foi, femme de sciences, femme de lettres et femme d'État. Sa pensée, nourrie par la rigueur académique et la ferveur spirituelle, éclaire ses prises de position dans l'espace public. À la croisée des disciplines et des responsabilités, Laurence Ndong est une figure majeure de la transformation en cours du Gabon.

► souveraineté qui fondent aujourd'hui la politique de gestion de nos ressources halieutiques. En conséquence, la dénonciation de cet accord s'est imposée comme une mesure légitime qui doit ouvrir un nouveau cadre de négociation fondé sur un partenariat mutuellement profitable et une responsabilité plus affirmée dans la gestion durable des ressources marines gabonaises.

Quelles seront les conséquences de cette décision, et espérez-vous une dynamique collective au niveau de la CEMAC ?

Des négociations devraient être engagées avec nos partenaires de l'Union européenne dans l'intérêt bien compris des deux parties. Quant à nos voisins de la

Le projet de société porté par le président de la République est d'abord un souffle : celui de la refondation. Il appelle chaque ministre à ne pas seulement administrer l'existant, mais à construire le futur. « L'Édifce Nouveau », c'est un pacte républicain entre l'État et le peuple. Le ministère de la Mer, de la Pêche et de l'Économie bleue dont j'ai la charge y prendra toute sa part. Durant les 100 premiers jours, nous avons engagé une séquence de transformation autour de cinq chantiers : d'abord l'audit complet de nos infrastructures portuaires et de nos ressources halieutiques, deuxièmement la réforme du cadre juridique et institutionnel pour simplifier et sécuriser l'investissement privé dans la pêche et l'aquaculture, en troisième lieu une concertation nationale avec tous les acteurs de la filière pour bâtir des politiques réalistes et inclusives, quatrièmement le renforcement des capacités de surveillance maritime en misant sur la technologie et la coopération interinstitutionnelle, et enfin le lancement de projets pilotes à fort impact, notamment dans l'aquaculture, la transformation locale et la valorisation des produits de la mer, ceci en plaçant les femmes et les jeunes au cœur des dispositifs. « Bâtir l'Édifce Nouveau », c'est aussi construire une économie bleue durable, résiliente, équitable, rationnelle et nationale, créatrice d'emplois et de richesse. La ressource doit désormais être disponible et accessible pour les Gabonais sur toute l'étendue du territoire, car il s'agit là, enfin, de notre essor vers la félicité.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« Notre pays possède les atouts pour ériger l'économie bleue en axe fondamental de notre développement. »

CEMAC, chaque pays reste libre de ses choix. Mais nous croyons en une convergence possible, et même souhaitable, face aux enjeux globaux de durabilité, de souveraineté et de sécurité maritime.

Comment votre ministère inscrit-il son action dans la vision présidentielle « Bâtissons l'Édifce Nouveau », notamment durant les 100 premiers jours ?

■ Bois

La zone économique spéciale de Nkok produit 1 million de m³ de bois transformé par an. Une production que les nouvelles autorités entendent porter à 2,5 millions de m³ dans les deux prochaines années en stimulant la fabrication de mobilier et d'autres produits finis.

CRÉER UN FONDS SOUVERAIN FORESTIER, UNE IDÉE EN RÉFLEXION

L'un des objectifs au Gabon est qu'environ 80% des forêts exploitées soient certifiées FSC d'ici à 2027, contre 40% à ce jour. La forêt fait l'objet d'un repositionnement stratégique, en témoigne le rachat de la Société nationale des bois du Gabon (SNBG) en 2024.

Le secteur forestier contribue aujourd'hui à environ 4 % du PIB et emploie directement près de 15 000 personnes. Des chiffres qui pourraient doubler d'ici la fin du premier septennat grâce à la volonté des nouveaux dirigeants de transformer le bois localement et d'assainir la gouvernance du secteur afin de faire de la filière un levier de souveraineté économique, de réindustrialisation et de développement durable. Le rachat stratégique de la SNBG en 2024 marque cette volonté de reconquête. Récemment restructurée, la SNBG est appelée à devenir un outil de régulation commerciale des produits bois. Une réappropriation par l'État qui vise à mieux encadrer les prix et les volumes exportés mais aussi la traçabilité du bois gabonais sur les marchés internationaux.

Autres réformes en cours dans ce secteur : l'audit national des permis forestiers, la création d'une brigade de contrôle spécialisée, la numérisation des titres d'exploitation et la généralisation de la traçabilité en temps réel. Le Gabon vise à ce qu'environ 80 % des forêts exploitées soient certifiées FSC d'ici à 2027, contre environ 40 % à ce jour. Précisons que la certification FSC est la seule suffisamment exigeante pour assurer au consommateur la légalité du bois et la gestion durable de l'exploitation.

Créer de la valeur via la transformation locale est donc l'un des défis que les autorités de la V^e République devraient relever. Car d'après les chiffres actuels, 60 % du bois exporté n'est transformé qu'à un niveau primaire. La zone économique spéciale de Nkok, qui rassemble un grand nombre d'entreprises, produit 1 million de m³ de bois transformé par an. Une pro-

duction encore déficitaire que les nouvelles autorités entendent porter à 2,5 millions de m³ dans les deux prochaines années en stimulant la fabrication de mobilier et d'autres produits finis.

Eu égard à la place de l'humain dans ce chantier engagé, la formation n'est pas en reste. Un effort massif est annoncé, qui concerne la relance des centres techniques et des partenariats avec les établissements professionnels. Le but est de doter les jeunes Gabonais de compétences en menuiserie industrielle, gestion forestière et maintenance. Des efforts qui devraient conduire à une multiplication des emplois dans le secteur dans les 2 ou 3 années à venir.

Valorisée à l'Exposition universelle Osaka 2025 qui se déroule jusqu'au 13 octobre prochain au Japon, la forêt gabonaise est une vitrine pour le pays, une façon d'attirer l'attention du monde en mettant en avant sa biodiversité exceptionnelle et la politique de gestion durable dont elle fait l'objet. Un positionnement qui vise à promouvoir l'image du Gabon comme fournisseur responsable de bois certifié, tout en attirant des investissements dans l'écotourisme, la bioéconomie et la finance carbone. Une belle brèche, donc, pour les nouvelles autorités.

Aux fins d'amplifier cette dynamique, plusieurs idées peuvent être concrétisées, notamment celles de créer un fonds souverain forestier alimenté par les redevances et d'imposer des quotas de transformation locale pour chaque titre forestier. Car il ne s'agit pas seulement de mieux exploiter la ressource, mais aussi d'en garantir la durabilité pour les générations futures.

Juslin Mbeng

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes



HENRI-CLAUDE OYIMA DÉFIE LES PRÉVISIONS ET VISE LES 10% DE CROISSANCE ANNUELLE

Alors que les institutions internationales prévoient une croissance modérée pour le Gabon, le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la Lutte contre la vie chère Henri-Claude Oyima affiche une ambition sans précédent : atteindre 10% de croissance annuelle.

Depuis plusieurs années, la croissance du Gabon oscille autour de 2,5 %. Pourtant, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances Henri-Claude Oyima a surpris l'opinion en annonçant un objectif de croissance à deux chiffres. Une ambition qui contraste avec les prévisions de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions qui tablent sur un taux inférieur à 3 %, renvoyant les deux chiffres aux prochaines décennies.

Dans son dernier rapport économique sur le Gabon publié en juin 2025, la Banque mondiale estime qu'il enregistrera un taux de 2,4 % entre 2025 et 2027, en lien avec les secteurs minier, forestier et agricole, précisant néanmoins que les vastes ressources en manganèse, fer, bois et produits agricoles présentent un fort potentiel, surtout si leur mise en valeur génère des réformes structurelles majeures.

Est-ce sur cette variable qu'Henri-Claude Oyima fonde sa stratégie ? Pour lui, une croissance à deux chiffres

est non seulement « *indispensable* » mais également « *vitale*. « *Si le taux est inférieur à 9 %, nous ne créons pas de richesse* », a-t-il affirmé lors du Gabon Economic Forum des 7 et 8 juillet à Libreville. Fort de cela, et conformément au projet de société du président Brice Clotaire Oligui Nguema, Henri-Claude Oyima appelle à un recensement exhaustif des richesses nationales : l'or, longtemps absent du budget de l'État, les ressources minières sous-évaluées ou encore les dérives fiscales qui ont coûté plus de 1 000 milliards de FCFA à l'État ces trois dernières années, tels sont les leviers mobilisables pour redynamiser l'économie. Une croissance catalysée passera aussi par une refonte du cadre budgétaire, par une meilleure gouvernance des entreprises publiques, par l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que par une diversification vers des secteurs porteurs : agriculture, mines, forêt, numérique et tourisme.

L'expérimenté banquier défend par ailleurs une lecture macroéconomique alternative du Gabon, estimant que la vision des institutions internationales n'est pas toujours en adéquation avec les réalités locales. Par exemple, tandis que le FMI évalue la dette publique à 72 %, le gouvernement gabonais avance un taux de 56 %, excluant certains agrégats tels que les salaires des fonctionnaires ou les rappels de soldes. Dans cette dynamique de rupture, Henri-Claude Oyima a repoussé le mois dernier une mission d'évaluation du FMI, privilégiant l'élaboration préalable d'un diagnostic approfondi de la situation macroéconomique et budgétaire du pays. Un geste fort et inédit qui témoigne de sa vision claire et ambitieuse sur l'économie gabonaise. Il a également introduit une réforme budgétaire majeure pour les prochaines lois de finances : la mobilisation des recettes avant toute dépense. Ce changement global de paradigme devrait selon lui se concrétiser dans les semaines à venir par un plan d'actions prioritaires ainsi que par la création d'un mécanisme permanent de suivi et d'évaluation. **Cherolle Brinda Bous**

Économie informelle : un gisement fiscal inexploité

Parmi les pistes de création de richesse au Gabon, l'une s'avère plus évidente que les autres : l'élargissement de l'assiette fiscale. Cela implique une fiscalité plus équitable entre entreprises, mais surtout, une nécessaire formalisation de l'économie informelle qui, selon la direction générale de la Statistique (2022), représente environ 64% des entreprises établies au Gabon.

Lors du Gabon Economic Forum, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, directeur général de la Dette, a appelé à une réforme fiscale alignée sur les réalités socio-économiques du pays. Il a notamment déploré qu'une grande partie de l'activité économique échappe à l'impôt du fait de l'informel, privant ainsi l'État de ressources vitales pour son développement. À titre d'illustration, a-t-il révélé, le taux de pression fiscale, c'est-à-dire le rapport des impôts au produit intérieur brut, reste inférieur à 15%. Bien en deçà du seuil régional, estimé à 17% du PIB hors pétrole. **C.B.B**

VOLONTARISME AFFIRMÉ ET DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

À mi-parcours, le déroulement du Plan national de développement pour la Transition (PNDT) 2024–2026 témoigne d'une volonté claire de refondation. Les premières avancées sont visibles malgré une lisibilité encore perfectible et des financements à finaliser.

Adopté comme pivot opérationnel de la Transition gabonaise et jalon d'entrée dans la V^e République, le PNDT (Plan national de développement pour la Transition) 2024-2026 constitue l'ossature de la gouvernance de Brice Clotaire Oligui Nguema. Pensé au départ pour 293 projets et doté d'un budget de 4 536 milliards de FCFA, ce plan a été révisé à la baisse en février 2024 pour des raisons de rationalisation budgétaire, plafonnant finalement à 3 696 milliards

de FCFA pour 320 projets. Cette réduction de 19 % du financement initial est compensée par une hausse de 10 % du nombre de projets, traduisant un choix assumé d'optimisation et d'agilité dans l'allocation des ressources.

La revue de détail des sources de financement établie par le ministère de la Planification indique que 2 045 milliards de FCFA proviennent des ressources propres de l'État, 1 276 milliards des financements extérieurs, 1 197 milliards des partenariats public-privé, et enfin 16,5 milliards des contributions liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Mais en novembre dernier déjà, le rapport de la direction générale de la Planification et des Réformes organisationnelles (DGPRO) déplorait une mobilisation lente des financements, indiquant que seuls 1 573 milliards de FCFA avaient été effectivement mobilisés à cette date, soit 34,7 % du besoin total.

Reprise des travaux de la route Port-Gentil/Omboué abandonnés sous Ali Bongo

La route reliant Port-Gentil à Omboué sur un linéaire de 95 km au sud de Port-Gentil illustre parfaitement ces chantiers lancés sous l'ère Ali Bongo Ondimba mais jamais achevés. Restée à l'abandon pendant plusieurs années, cette infrastructure a vu ses travaux repris par les autorités de la Transition. Pourtant, dès 2014, la banque chinoise EximBank of China avait débloqué une ligne de crédit de 342 milliards de FCFA pour financer cette route stratégique. L'accord signé entre le Gabon et la Chine prévoyait un coût global de 359 milliards de FCFA : 342 milliards, soit 95 %, pris en charge par EximBank et 17 milliards, soit 5 %, par l'État gabonais. Si le groupe chinois China Road and Bridge Corporation a bien exécuté sa part en construisant 90 km de route, les 5 km restants, qui relevaient de la responsabilité du Gabon, sont restés en friche, sans le moindre début de travaux. Pensée comme une route à vocation économique destinée à désenclaver Port-Gentil et à la relier au reste du pays, cette infrastructure inachevée s'est finalement imposée comme un symbole de gaspillage plus que de développement structurant.

Le président Brice Clotaire Oligui Nguema a décidé de réparer cette injustice en relançant les travaux en janvier 2024, avec un calendrier de réalisation prévu sur 18 mois. Le tronçon manquant est désormais inscrit au Plan national de développement de la Transition (PNDT) au sein du Programme d'achèvement des chantiers arrêtés depuis 2013. Le coût prévisionnel de l'ensemble du projet est estimé à près de 200 milliards de FCFA. La route Port-Gentil/Omboué, en reliant ces lieux coupés du monde, pourrait enfin retrouver toute sa pertinence et... sa rentabilité.

Louise Bibalou-Durand

Des réalisations visibles

Quoi qu'il en soit, sur le terrain, le PNDT se matérialise. La relance des infrastructures routières – notamment les voies départementales comme Ntoum-Cocobeach, les voiries urbaines dont les routes en béton dans le Grand Libreville ou encore la route Port-Gentil/Omboué (*lire l'encadré*) – témoigne d'une dynamique concrète. Le rachat d'Assala Energy finalisé le 21 juin 2024 et le lancement de la compagnie nationale FlyGabon le 31 août 2024 illustrent aussi ce volontarisme économique assumé.

D'ailleurs l'État gabonais, dans la continuité de sa stratégie de souveraineté énergétique, a engagé le processus de rachat de Tullow Oil Gabon. Il a également obtenu d'Eramet l'engagement de transformer localement deux millions de tonnes de manganèse dès janvier 2029. Un contrat a par ailleurs été signé avec la société turque Kapowership afin de renforcer l'approvisionnement électrique du Grand Libreville et en mars dernier, un partenariat visant à moderniser les infrastructures de gestion de l'eau potable a été conclu avec le groupe français SUEZ.

En matière agricole, le projet AGROPAG lancé à Ndendé prévoit le développement d'un ranch de 1 000 bovins destiné à structurer la filière locale de viande. En mai 2025, dans une logique de valorisation des filières nationales, le gouvernement a également annoncé la fin programmée de l'importation de poulets de chair à l'horizon 2027 assortie de la construction de 6 fermes avicoles dans les prochains mois. Côté logement, les États généraux de l'habitat organisés en mai 2024 ont débouché sur un premier octroi de terrains viabilisés en périphérie de Libreville. Une initiative encore marginale, mais qui pose les bases d'une politique plus inclusive. Au registre social, un vaste programme de construction de complexes sportifs initié durant la Transition se poursuit à l'échelle nationale. Il vise à structurer le sport de proximité, à mobiliser les jeunes et à favoriser la détection des talents.

Des promesses posées, une trajectoire à préciser

Dans les domaines de la santé et de l'éducation, des opérations de réhabilitation d'infrastructures sont menées dans les zones rurales. Le secteur touristique bénéficie quant à lui d'une mise en valeur inédite à travers la Caravane Touristique portée par le ministère du Tourisme. En juillet 2025, la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) a annoncé une ligne de crédit de 25 milliards de FCFA au profit du secteur halieutique. Enfin, à Libreville, la cité administrative Émeraude, dont la construction avait débuté durant la Transition, entre en phase finale. Autant de projets structurants portés par le PNDDT et qui, pour plusieurs d'entre eux, ont bel et bien décollé. Mais dans le même temps, d'autres projets demeurent à l'étape de la simple planification, comme le tramway de Libreville, encore sans calendrier défini. La construction de Libreville 2, ambitieuse extension urbaine à l'étude, peine à se concrétiser, et même à être véritablement cernée par les populations. « *Le projet nécessite une maturation technique et foncière plus longue* », tempère une source proche du ministère de la Planification. Par ailleurs les volets environnementaux, bien que présents dans le cadre stratégique du PNDDT, ont encore du mal à se matérialiser. Le pilier 4 du plan consacré à la durabilité environnementale reste le moins visible en termes de projets opérationnels.

À ce jour, aucun bilan officiel consolidé n'a été publié sur l'état d'avancement des 320 projets. Le dispositif de suivi-évaluation multisectoriel piloté par la DGPRO est en place, mais ses productions ne sont pas largement diffusées, ce qui limite la lisibilité publique du programme. Autre point notable : la répartition secto-

rielle des investissements indique une priorité donnée aux infrastructures stratégiques, qui concentrent environ 80 % du budget public, contre 10 à 15 % pour la santé et l'éducation, 5 à 10 % pour l'agriculture et le tourisme, et moins de 5 % pour les questions environ-

nementales et climatiques. À l'heure où les autorités gabonaises entament une nouvelle gouvernance dans une nouvelle République, le PNDDT apparaît

comme un levier certes audacieux mais à compléter. L'architecture est en place, les premiers jalons sont posés, mais pour que le plan devienne cette matrice d'entrée dans la V^e République, il devra relever le double défi de la transparence et de l'efficacité opérationnelle.

Cherolle Brinda Bous

Tour H : hisser Libreville au rang des grandes capitales africaines

La Tour H, promise à un avenir de repère architectural et institutionnel, est l'un des projets emblématiques du développement du front de mer de Libreville. Le chantier en cours de ce bâtiment d'une cinquantaine d'étages culminant à environ 200 mètres s'inscrit dans le cadre du projet de la Baie des Rois, classée zone d'investissement spéciale en 2023. Situé sur le front maritime, le chantier de la Tour H est piloté par les autorités publiques gabonaises, pour une livraison envisagée autour de 2027.

Depuis le lancement des travaux en 2024, les fondations sont faites et les premiers niveaux déjà sortis de terre. Cet édifice accueillera notamment les bureaux de plusieurs ministères et directions techniques gouvernementales. À terme, il offrira un cadre de travail modernisé à plusieurs centaines d'agents de l'administration centrale. En cela, il reflète la volonté des autorités de doter Libreville d'infrastructures urbaines modernes et durables capables d'attirer des investissements et de renforcer son rayonnement régional. La Tour H incarne pleinement la vision du président Brice Clotaire Oligui Nguema, qui ambitionne de moderniser l'administration, de rendre l'État plus fonctionnel et de repenser en profondeur l'image urbaine de la capitale gabonaise.

Ce chantier majeur participe à la transformation de la Baie des Rois en un quartier d'affaires durable, combinant bureaux, zones résidentielles, hôtels et commerces. L'objectif est de renforcer l'attractivité de Libreville à l'international tout en répondant aux nouveaux standards d'aménagement et de gouvernance urbaine. Aux yeux des autorités, ce projet dépasse d'ailleurs sa dimension purement architecturale : il concrétise une volonté politique de réaffirmer la présence de l'État, de renforcer la capacité administrative du pays et de valoriser un patrimoine public trop longtemps négligé. La Tour H symbolise donc un État rénové, efficace et organisé en répondant à une ambition claire : hisser Libreville au rang des grandes capitales africaines.

Louise Bibalou-Durand

« EN 2025, NOS PRIORITÉS AU GABON S’INSCRIVENT DANS UNE ACCÉLÉRATION DES RÉFORMES »

En matière de politique de développement, Cheick Kanté, directeur de Division de la Banque mondiale pour l’Afrique centrale, souligne les spécificités de la zone CEMAC par rapport à celles de l’UEMOA.

S’agissant du Gabon, certains financements de son institution devraient selon lui élargir l’accès des citoyens aux services publics.

Quel regard portez-vous aujourd’hui en tant que directeur de Division sur votre mission quotidienne visant à réduire la pauvreté dans les cinq pays de la zone CEMAC : Gabon, Congo-Brazzaville, Guinée Équatoriale, RCA et Cameroun ?

Cheick Kanté : Mon approche de la mission s’appuie sur une expérience quotidienne et un engagement de terrain qui me permettent de saisir pleinement la dimension stratégique de cette responsabilité. La pauvreté dans les cinq pays concernés demeure multidimensionnelle, touchant l’accès aux soins, à l’éducation, à l’emploi et à un environnement sûr, avec des défis spécifiques à chaque contexte, tels que l’instabilité sécuritaire en République centrafricaine, l’urbanisation rapide au Gabon et au Congo, ou encore les disparités régionales au Cameroun. Face à cette complexité, la lutte contre la pauvreté repose sur une dynamique collaborative de partenariats avec les gouvernements, le secteur

des projets. Animé par un profond sens du service et une solide détermination, j’aborde cette mission avec adaptabilité et écoute, convaincu que chaque progrès, même modeste, constitue une victoire collective dans un engagement de long terme.

La zone CEMAC présente un contexte différent de la zone UEMOA, qui compte huit pays dont trois confrontés à des crises sécuritaires au Sahel. Quelles sont, selon vous, les spécificités de la CEMAC en matière de politique de développement ?

La région de la CEMAC est confrontée à des défis de développement spécifiques malgré l’abondance de ses ressources naturelles, notamment pétrolières, minières et forestières, telles que celles du bassin du Congo. Cette richesse contraste avec des taux de pauvreté élevés et persistants, attribuables à une croissance économique limitée, inférieure à celle de la zone UEMOA, et principalement axée sur les industries extractives, qui génèrent peu d’emplois. Selon la Banque mondiale, 32,8 % de la population de la CEMAC vivaient en 2024 avec moins de 2,15 USD par jour en parité de pouvoir d’achat de 2017, contre 22,5 % pour l’UEMOA. Le développement du secteur privé, la diversifi-

« 32,8 % de la population de la CEMAC vivaient en 2024 avec moins de 2,15 USD par jour, contre 22,5 % pour l’UEMOA. »

cation économique et la création d’emplois sont freinés par des obstacles au commerce et des insuffisances en infrastructures de transport, d’énergie, de santé, d’éducation et de formation. Par ailleurs, la région fait face à d’importantes pressions financières et budgétaires, avec des niveaux d’endettement public particulièrement élevés dans certains pays. Pour surmonter ces défis, il est crucial d’accélérer les réformes visant à améliorer la gouvernance, la gestion des finances publiques et le climat des affaires. Il demeure également essentiel de mettre en œuvre des initiatives favorisant la croissance et la protection des populations vulnérables, tout en assurant

privé, les partenaires au développement, les ONG locales et internationales ainsi que les communautés, privilégiant des solutions co-construites adaptées aux réalités culturelles. Des avancées concrètes ont été réalisées, notamment la mise en œuvre de programmes pilotes de transferts monétaires ciblés au Congo-Brazzaville, en RCA et au Cameroun, l’amélioration de la connectivité pour faciliter l’accès aux services sociaux de base, l’extension de l’accès à l’électricité à travers l’intégration du Cameroun, du Congo et de la RCA à la Mission 300, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles pour assurer la pérennité

la viabilité budgétaire et de la dette. Notre institution soutient activement chacun des pays de la région non seulement par des financements, mais aussi par un appui-conseil ciblé, notamment en matière de diversification économique, de mobilisation des ressources domestiques et de développement du secteur privé.

Le 11 juin dernier, la Banque mondiale a approuvé un financement de 150 millions de dollars (environ 85,4 milliards de FCFA) pour le Gabon dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement des infrastructures du Gabon (PADIG). Quelle est la portée de ce programme qui cible notamment les villes secondaires d'Oyem, Lambaréné et Ndendé ?

Le Projet d'appui au développement des infrastructures au Gabon (PADIG) s'inscrit dans la continuité de l'engagement de la Banque mondiale en faveur du développement urbain du pays. Il a pour objectif de renforcer l'accès à des infrastructures urbaines résilientes et à des équipements publics, tout en réduisant les risques d'inondation dans sept villes secondaires : Franceville, Oyem, Lambaréné, Koulamoutou, Mouila, Lebamba et Ndendé. Le projet finance des interventions ciblées telles que la réhabilitation de routes, d'écoles et

de centres communautaires, la création de parcs ainsi que la mise en place de réseaux de drainage performants afin d'améliorer la qualité de vie et la résilience des villes face au changement climatique. Il appuie également les institutions nationales et locales en faveur d'une planification et d'une gestion urbaine durables, en cohérence avec le Plan de développement national 2025-2032 qui met l'accent sur les infrastructures stratégiques, la résilience climatique, la création d'emplois et le développement local.

Ce financement vise à encadrer l'urbanisation de manière plus inclusive en renforçant les capacités locales à travers des formations en urbanisme résilient et participatif. Le projet soutient la mise en œuvre de plans de développement à l'échelle des villes et des quartiers en impliquant activement les communautés dans l'identification, la gestion et l'entretien des infrastructures, ce qui favorise leur appropriation et l'adaptation des investissements aux besoins locaux. Il prévoit également de renforcer les comités de développement communautaire (CDC) et de promouvoir le leadership des femmes dans le développement urbain, tout en encourageant l'emploi local, notamment dans le secteur de la construction.

► (suite p. 68)



Cheick Kanté, directeur de Division de la Banque mondiale pour l'Afrique centrale.

BunnyClaude

Et au-delà des infrastructures, dans quels autres secteurs la Banque mondiale intervient-elle au Gabon en 2025 ?

L'action de la Banque mondiale s'étend au-delà du développement urbain, avec des interventions dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité à travers le Projet d'accès aux services de base et d'amélioration des performances (PASBAP). Ce projet vise à élargir l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines, tout en renforçant les capacités institutionnelles pour améliorer la qualité des services publics.

Le nouveau président de la République affiche une ambition forte pour transformer le pays durant son mandat de sept ans en mettant notamment l'accent sur le numérique. Le projet Gabon Digital lancé en 2024 et financé par la Banque mondiale à hauteur de 44 milliards de FCFA s'inscrit dans cette dynamique. Quels sont ses enjeux de développement ?

La Banque mondiale accompagne le Gabon dans le

secteur du numérique depuis quinze ans à travers trois générations de projets. Le Programme de dorsale de l'Afrique centrale (CAB4), clôturé en 2021, a abouti à la mise en place d'une infrastructure de fibre optique, à la libéralisation du marché des télécommunications avec 1 760 km de fibre optique gérés par un opérateur privé, et enfin à une offre de services Internet parmi les plus abordables d'Afrique, favorisant ainsi une adoption massive d'Internet. Malgré ces avancées, des défis subsistent, notamment la nécessité de valoriser les investissements en infrastructures pour accélérer la transformation numérique de l'économie, d'améliorer l'administration publique et la prestation de services ainsi que de développer un écosystème entrepreneurial local dynamique afin de stimuler la création d'emplois et de connecter les entreprises et les particuliers.

Le projet e-Gabon, lancé en 2016, s'est concentré sur la numérisation du secteur de la santé, tandis que le projet Gabon Digital, initié en novembre 2024, vise à étendre la transformation numérique à l'ensemble des secteurs. Ce dernier soutient également les investissements dans les services partagés pour tous les secteurs de l'économie en renforçant les fondements juridiques et technologiques – interopérabilité, cybersécurité, centre de données –, en modernisant l'écosystème d'identification à travers l'identité numérique et la numérisation de l'état civil, et enfin en expérimentant divers cas d'usage. Grâce à ces interventions, le Gabon devrait pouvoir élargir l'accès de ses citoyens et résidents aux services publics de manière inclusive, efficiente et fiable, tout en réduisant la corruption et en augmentant les recettes fiscales.

Pour conclure, quelles sont les priorités majeures inscrites sur votre feuille de route pour l'année 2025 ?

Pour l'année 2025, nos priorités stratégiques au Gabon s'inscrivent résolument dans la dynamique d'accélération des réformes et des investissements structurants tels que prévus dans le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 en préparation. Sans anticiper sur les orientations définitives de ce plan, notre engagement se poursuit autour de plusieurs axes majeurs : la diversification de l'économie, le renforcement des infrastructures et des services essentiels, la transformation numérique, le développement du capital humain, l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des finances publiques ainsi que la promotion d'un développement urbain durable et d'une résilience accrue face aux défis climatiques. L'ensemble de ces priorités vise à accélérer la transition du Gabon vers une économie plus inclusive qui favorise l'emploi, tout en garantissant une amélioration tangible de la qualité de vie pour l'ensemble de la population gabonaise.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

De nationalité malienne, Cheick Kanté est détenteur d'une longue expérience du développement acquise à travers le monde, dont plus de vingt ans au service du Groupe de la Banque mondiale. Il a récemment assumé les fonctions de chef des Opérations pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo, y assurant la coordination d'un portefeuille de plus de 60 projets et programmes, soit environ 6 milliards de dollars US en engagements dans divers domaines de développement. Avant la Côte d'Ivoire, il a été représentant résident de la Banque mondiale en Guinée de 2012 à 2016 et au Burkina Faso de 2016 à 2022. Antérieurement, depuis Johannesburg, en Afrique du Sud, il a dirigé un programme régional de la Société financière internationale (IFC) du Groupe de la Banque mondiale qui finance et encadre les banques commerciales et établissements financiers africains en vue d'accroître l'inclusion financière sur le continent.

En plus de ses connaissances opérationnelles de la Banque mondiale, il peut aussi se prévaloir d'une vaste expérience dans le secteur financier et le développement des PME et de la microfinance. Il a travaillé au début de sa carrière dans le domaine de l'application des NTIC aux secteurs sociaux, en particulier l'éducation. Il a également dirigé la préparation de plusieurs documents cadres de partenariats-pays entre le Groupe de la Banque mondiale et la Guinée, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Sa riche expérience acquise dans différentes régions du continent ainsi que sa familiarité avec le contexte de l'Afrique centrale constituent des atouts importants qui s'ajoutent à ses compétences techniques et à ses capacités managériales reconnues par deux prix d'Excellence dans le leadership décernés respectivement en 2016 et 2019 par l'Association du Staff du Groupe de la Banque mondiale. Ajoutons qu'il est titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) de l'université d'Arizona, aux États-Unis, et d'un diplôme de l'École normale supérieure de Bamako, au Mali.

■ Entretien – Ministre de la Planification et de la Prospective

« CE DÉBUT DE SEPTENNAT EST MARQUÉ PAR UN ENGAGEMENT FORT À BÂTIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE »

La ministre de la Planification et de la Prospective Louise Pierrette Mvono détaille les grands axes de la stratégie que le gouvernement entend déployer sur sept ans pour mobiliser les 7 000 milliards de FCFA nécessaires au financement du projet de société du président élu.

Louise Pierrette Mvono,
ministre de la Planification
et de la Prospective.



Ministère de la Planification et de la Prospective.

Votre ministère va-t-il énoncer une feuille de route pour plus d'efficacité et une meilleure coordination ?
Louise Pierrette Mvono : Avant toute chose, je tiens à renouveler ma profonde gratitude à Son Excellence le président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement Brice Clotaire Oligui Nguema pour la confiance placée en ma personne. À cette étape cruciale de notre histoire nationale marquée par une volonté affirmée de refondation, notre ministère entend jouer pleinement son rôle moteur. Oui, une feuille de route claire structure notre action, articulée autour de deux priorités majeures. La première est la consolidation de la planification stratégique à travers l'élaboration du Plan national de croissance et de développement (PNC2026-2030), qui servira de référentiel unique aux politiques publiques. Ce plan s'appuie sur des données actualisées issues du rebasage des comptes nationaux et du Recensement général de la population et de l'habitat. La deuxième priorité est le renforcement de la coordination intersectorielle, indispensable pour aligner les efforts de toutes les parties prenantes autour du projet de société du chef de l'État « Bâtissons l'Édifice nouveau ». Notre approche est résolument transversale, inclusive et fondée sur des indicateurs de résultats, avec un souci permanent d'impact et de cohérence.

Le reprofilage de la dette intègre-t-il désormais le plaidoyer du Gabon auprès des bailleurs ?

Le reprofilage de la dette relève du ministère en charge des Finances. Toutefois, en tant que ministère de la Planification, nous veillons à ce que tout choix stratégique – y compris, donc, le recours à des instruments financiers – s'inscrive dans une logique de soutenabilité budgétaire et d'efficacité du développement. Sous l'impulsion du chef de l'État, le Gabon privilégie désormais ►(suite p. 70)

► les mécanismes innovants : instruments hybrides dons/prêts, financements verts et partenariats avec des fonds thématiques : climat, innovation, etc. L'objectif est clair : préserver notre stabilité macroéconomique tout en finançant la transformation structurelle du pays.

Les financements commerciaux vont-ils être poursuivis pour d'autres plans de développement ?

Absolument. Les financements commerciaux, lorsqu'ils sont bien encadrés, représentent un levier complémentaire de développement. Nous travaillons à les mobiliser pour les projets structurants du PNCD, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'industrialisation et de l'économie numérique. Notre ambition est de valoriser le capital naturel du pays au service d'une croissance inclusive. Il ne s'agit plus uniquement de mesurer le progrès au prisme du PIB, mais d'intégrer à son évaluation la durabilité, l'équité sociale et les externalités positives. Cette démarche renforce l'attractivité du Gabon auprès des investisseurs responsables.

Quelle stratégie comptez-vous déployer pour mobiliser les 7000 milliards nécessaires au projet présidentiel ?

Mobiliser 7000 milliards de FCFA est à la hauteur de notre ambition. Trois axes stratégiques soutiennent cette mobilisation : d'abord l'optimisation des ressources internes par une fiscalité plus équitable, une gestion budgétaire rigoureuse et la lutte contre les fuites de capitaux, ensuite des partenariats innovants via des PPP (partenariats public-privé) structurants, des financements verts et une aide publique au développement alignée sur les priorités nationales, et enfin un environnement des affaires attractif, qui renforce la confiance des investisseurs. L'objectif est d'atteindre une croissance à deux chiffres portée par une gouvernance responsable et des investissements ciblés adossés à des données fiables.

La création de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) et l'accord de garantie signé avec la Société de Garantie du Gabon (SGG) sont-ils des réponses crédibles aux besoins des PME ?



Aissatou Diallo, représentante résidente de la Banque mondiale Gabon/Guinée Équatoriale, a été reçue en audience par Louise Pierrette Mvono, ministre en charge de la Planification et de la Prospective, le 29 juillet 2025 à Libreville.

« Le Gabon privilégie désormais les mécanismes innovants. »

Indéniablement. Les PME figurent au cœur de notre stratégie de croissance inclusive. La création de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) constitue une avancée structurante : elle finance l'équipement et le développement des petites entreprises. Quant à l'accord de garantie signé avec la Société de Garantie du Gabon (SGG) en janvier 2025, il permet à la BCEG de proposer des crédits avec moins de contraintes. Avec déjà 120 dossiers financés en trois mois, ce dispositif démontre son efficacité. Son extension progressive au niveau national renforcera la résilience de notre tissu économique.

Quelles sont les priorités de votre département ministériel en ce début de septennat de la V^e République ? Ma feuille de route s'inscrit dans la continuité de la réforme amorcée par mon prédécesseur, aujourd'hui vice-président du gouvernement, à qui je rends hommage pour avoir initié la reconstruction de ce ministère stratégique. Aujourd'hui, sous l'impulsion du président de la République, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, cette dynamique est consolidée autour d'une feuille de route claire et ambitieuse.

La réactivation du ministère de la Planification et de la Prospective n'est pas un geste symbolique, mais un acte fort qui marque une volonté politique affirmée : faire de la planification stratégique le socle de la transformation nationale. Cette volonté se traduit par des priorités explicites : l'élaboration du Plan national de croissance et de développement (PNCD), le Recensement général de la population et des logements (RGPL) ou encore le rebasage des comptes nationaux.

« Les PME figurent au cœur de notre stratégie de croissance inclusive. »

Trois axes guident ainsi mon action immédiate. Premièrement, consolider l'héritage institutionnel. Il est impératif de renforcer l'efficacité de nos structures clés que sont la direction générale de la Statistique, la direction générale de la Prospective, la direction générale de l'Aménagement du territoire et le commissariat général au Plan. Cette consolidation passe par l'ancrage d'une culture des résultats fondée sur la responsabilité, la transparence et la redevabilité. Deuxièmement, accélérer les chantiers structurants. La préparation du PNCD 2026-2030 constitue une priorité absolue. Ce plan, qui incarne les orientations du projet présidentiel « Bâtissons l'Édifice nouveau », bénéficie d'une forte

légitimité populaire. L'objectif est de produire un document réaliste, techniquement solide et rigoureusement aligné sur les besoins des populations. Pour y parvenir, nous mobilisons l'ensemble des outils de pilotage indispensables : le rebasage des comptes nationaux, le Recensement général de la population et des logements, le Programme d'investissements publics ainsi qu'une stratégie de financement combinant ressources internes, partenariats public-privé (PPP) et financements extérieurs. Troisièmement, renforcer la gouvernance et le suivi. Les citoyens attendent des résultats concrets et visibles. Dès les premiers jours, un tableau de bord ministériel a été instauré pour assurer un suivi rigoureux du PNCD et de l'ensemble des actions du ministère. Ce dispositif de pilotage sera enrichi par un dialogue structuré avec le secteur privé, la société civile et les autres parties prenantes à travers des mécanismes de coordination interinstitutionnelle renforcés.

En conclusion, ce début de septennat est marqué par un engagement fort à bâtir une administration performante, alignée sur les priorités nationales. Le ministère de la Planification et de la Prospective s'inscrit résolument dans cette dynamique en articulant rigueur, vision et impact. Merci à votre rédaction pour cette tribune qui permet de mettre en lumière le rôle déterminant de notre ministère, souvent discret mais absolument essentiel à la réussite collective.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Louise Pierrette Mvono a été nommée ministre de la Planification et de la Prospective le 8 mai 2025. Titulaire d'un doctorat en évaluation des systèmes éducatifs de l'université de Bourgogne, en France, elle incarne une conception du service public fondée sur la transparence, la redevabilité et la valorisation de l'intelligence collective. Des thématiques telles que les politiques sociales, les dynamiques intergénérationnelles et la construction d'un avenir inclusif retiennent tout particulièrement son attention. Sa vision repose sur une approche intégrée alliant croissance économique, équité sociale, renforcement des capacités, mobilisation du secteur privé et innovation au service du développement.

À la tête du ministère de la Planification et de la Prospective, elle aura pour mission de finaliser plusieurs chantiers majeurs : le Recensement général de la population et des logements, l'élaboration de la Politique nationale d'aménagement du territoire, la finalisation du Schéma national d'aménagement, l'élaboration du Plan national de croissance et de développement ainsi que la réforme du Système statistique national. Du pain sur la planche, donc, et des enjeux déterminants pour doter le Gabon d'outils de pilotage fiables et renforcer la planification stratégique du développement.

Louise Pierrette Mvono a débuté sa carrière professionnelle au sein du Système des Nations unies en Afrique, et notamment à l'UNICEF, dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord tout comme en Asie du Sud, où elle a géré plusieurs programmes de réformes des politiques publiques dans les secteurs de l'éducation de base, entre autres sur les questions de développement intégré du jeune enfant et des adolescents, de protection sociale ainsi que de développement des compétences pour l'employabilité, avec un focus particulier sur le partenariat entre les institutions de formation et le secteur privé. Riche de plus de 25 années d'expérience au service du développement durable, de la transformation sociale et du renforcement institutionnel, elle apporte à sa nouvelle fonction éminemment stratégique la garantie d'une expertise reconnue et d'un engagement constant en faveur du progrès.

C'est en 2016 qu'elle rejoint la Banque mondiale en tant que spécialiste principale de l'éducation dans le département de pratique mondiale de l'éducation à Kinshasa, en République démocratique du Congo, puis, plus récemment, au service du département de pratique mondiale de l'éducation du Moyen Orient et d'Afrique du Nord basé à Rabat, au Maroc. Avant sa nomination comme ministre de la Planification et de la Prospective, elle assumait depuis le 1^{er} juillet 2023 les fonctions de représentante résidente de la Banque mondiale pour la République du Congo à Brazzaville. À ce titre, elle a maintenu et renforcé les bonnes relations de travail avec le gouvernement et les autres parties prenantes, supervisé la mise en œuvre du Cadre de Partenariat Pays 2020-2025 et dirigé les équipes du bureau avec rigueur et sens des responsabilités.



XP
INFORMATIQUE

SOLUTION DIGITALES POUR VOTRE BUSINESS

Sécurisez, optimisez, innovez :
Votre infrastructure IT mérite l'excellence



NOS SERVICES

- Infrastructure IT & solution cloud
- Solution de protection de données
- Cybersécurité
- Développement logiciels
- Support matériel & logiciel
- Formations

EN SAVOIR PLUS



ENVOYEZ-NOUS UN E-MAIL
info@xp-informatique.com



APPELEZ-NOUS
+241 11 73 27 85

■ Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la lutte contre la vie chère

MOBILISER 10 000 MILLIARDS DE FCFA D'ICI À 2030

Le Forum économique des 7 et 8 juillet et la Journée de la finance du 25 juillet organisés par le ministère de l'Économie ont été l'occasion d'affirmer la vision d'une croissance inclusive. Deux rendez-vous portés par Henri-Claude Oyima, ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la Lutte contre la vie chère.

Les 7 et 8 juillet 2025, Libreville a accueilli le Forum économique, une rencontre majeure rassemblant plus de 500 participants parmi lesquels des représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile ainsi que des investisseurs internationaux et des partenaires techniques. L'objectif : identifier des leviers concrets pour dynamiser le tissu économique du Gabon et attirer les investissements dans un cadre sécurisé, transparent et performant.

Le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la Lutte contre la vie chère Henri-Claude Oyima l'a rappelé lors de son discours d'ouverture : « *Le développement économique passe par une transformation structurelle portée par l'investissement productif, la rigueur budgétaire et la confiance retrouvée entre l'État et les opérateurs économiques.* » Des mots qui ont suscité de nombreux applaudissements dans la salle.

Le Forum a été rythmé par des tables rondes portant sur la compétitivité fiscale, les infrastructures, la réforme foncière, la digitalisation de l'administration, l'industrialisation ou encore le développement des chaînes de valeur locales. Plusieurs annonces ont été faites, notamment l'accélération de la mise en place d'un guichet unique pour les investisseurs, la simplification des procédures douanières et l'adoption prochaine d'un nouveau code des investissements. Ces engagements émanent d'une feuille de route ambitieuse visant à améliorer le climat des affaires.

Une stratégie de financement assumée

La Journée de la finance organisée le 25 juillet 2025 a été l'occasion de prolonger la réflexion autour de l'inclusion financière et du financement de l'économie, le ministre d'État soulignant : « *Le système financier doit se mettre au service des populations, en particulier des jeunes, des femmes, des PME et du secteur rural.* » Dans cette optique, plusieurs pistes ont été explorées : le développement de produits de micro-assurance, la promotion de l'épargne nationale, le soutien aux fintechs,

les réformes du cadre réglementaire bancaire... Une attention particulière a été portée à la digitalisation des paiements, à l'interopérabilité des systèmes financiers ainsi qu'à la lutte contre la fracture d'accès au crédit. Henri-Claude Oyima a insisté : « *L'inclusion financière n'est pas un luxe. Elle est une exigence démocratique et un impératif de développement.* » Cette approche a été saluée par les acteurs présents, notamment les institutions bancaires et de microfinance, les opérateurs télécoms, les régulateurs et les représentants de la BEAC et de la COBAC.

Des recommandations à fort impact

Au terme de ces deux grands rendez-vous, les participants ont formulé des préconisations claires, en particulier une meilleure articulation entre politiques publiques et logiques de marché. Le renforcement de la gouvernance, la lisibilité des incitations fiscales, la mutualisation des données économiques et l'encouragement des investissements socialement responsables figurent parmi les priorités retenues. Dans sa déclaration de clôture, le ministre d'État a affirmé : « *Nous n'avons plus droit à l'approximation. L'heure est à l'efficacité, à la transparence et à la rigueur. Le chemin est balisé. À nous de le suivre avec détermination.* ». Un discours en forme de boussole pour l'action économique à venir. Une nouvelle feuille de route du ministère devrait intégrer l'ensemble des conclusions issues de ces deux événements majeurs. Articulée autour d'indicateurs précis, d'objectifs chiffrés et de mécanismes de suivi, elle est destinée à asseoir durablement la transformation économique du pays.

Dans le prolongement du Forum économique, plusieurs réunions bilatérales ont été tenues entre le ministère de l'Économie et des investisseurs privés venus de divers horizons. Ces échanges ont permis de consolider les partenariats existants et d'envisager de nouvelles collaborations, notamment dans les secteurs de la logistique, de l'agro-industrie, de l'énergie et des infrastructures numériques. Le gouvernement s'est engagé ►(suite p. 74)



Le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la Lutte contre la vie chère Henri-Claude Oyima (3^e à gauche de la photo) entouré de partenaires techniques et financiers lors de la Journée de la Finance, organisée à Libreville le 25 juillet dernier.

► à garantir un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets, avec une attention accrue portée aux projets créateurs d'emplois et à forte valeur ajoutée locale.

La Journée de la finance a également donné lieu à l'examen des performances du secteur bancaire et de la microfinance au Gabon. Si les indicateurs montrent une hausse des dépôts et une progression des services numériques, des efforts restent à fournir pour toucher

« Nous n'avons plus droit à l'approximation. L'heure est à l'efficacité, à la transparence et à la rigueur. »

les populations non bancarisées, notamment en zone rurale où les infrastructures financières demeurent rares. Des dispositifs d'éducation financière, de simplification des produits et d'incitation fiscale sont à l'étude pour

renforcer l'accessibilité. Le rôle des institutions financières dans la mobilisation des ressources domestiques a aussi été souligné comme étant un levier stratégique dans le financement du développement.

Par ailleurs, les travaux ont mis en avant l'importance du dialogue entre les institutions publiques, les régulateurs et les opérateurs privés pour bâtir un cadre cohérent, agile et sécurisé. Les acteurs présents se sont accordés sur la nécessité d'une meilleure coordination des politiques économiques et financières afin de réduire les redondances, d'améliorer l'efficacité des dispositifs existants et d'accélérer l'impact des réformes.

Dans un contexte marqué par la transition économique et la volonté de diversification, le Forum économique et la Journée de la finance apparaissent comme des jalons structurants. Le ministre d'État Henri-Claude Oyima l'a d'ailleurs rappelé: « Ces assises doivent être considérées comme un tournant. Le cap est fixé, les attentes sont fortes et

l'engagement de l'État est total. » Dans une logique d'institutionnalisation, le ministère de l'Économie a également indiqué que ces deux événements deviendraient désormais des rendez-vous annuels inscrits à l'agenda économique national. L'objectif est de renforcer la redevabilité, le suivi des réformes engagées et la participation des parties prenantes dans le processus de transformation structurelle.

En marge des travaux, des signatures de protocoles d'accord ont eu lieu avec des institutions financières sous-régionales et des partenaires bilatéraux, notamment dans les domaines du financement agricole, de l'énergie renouvelable et de l'économie numérique.

« Ces assises doivent être considérées comme un tournant. Le cap est fixé, les attentes sont fortes et l'engagement de l'État est total. »

Ils viennent renforcer la dynamique d'ouverture et de coopération engagée par le gouvernement. Ce double événement a ainsi posé les bases d'un nouveau contrat économique entre l'État, les opérateurs économiques et les citoyens. Il s'agit désormais d'assurer la mise en œuvre des engagements pris, dans un esprit de transparence, de performance et de dialogue constant.

À la suite de ces deux événements, le ministère de l'Économie a engagé un travail de consolidation de toutes les données, recommandations et engagements recueillis. Cette phase de synthèse débouchera sur la publication d'un rapport officiel, qui servira de base à une série de consultations multisectorielles prévues à l'automne 2025. Ces consultations viseront à affiner les priorités sectorielles, à établir une planification cohérente des projets et à renforcer l'implication des collectivités locales dans la mise en œuvre. L'une des perspectives à moyen terme est la création d'un Observatoire de la transformation économique. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, cet organe aura pour mission de suivre l'évolution des réformes, de produire des analyses régulières sur l'impact des politiques publiques et de garantir une meilleure coordination entre les ministères techniques, les partenaires privés et les partenaires au développement.

Les bailleurs de fonds prêts au financement du PNCD

Par ailleurs, une campagne nationale de sensibilisation à l'inclusion financière sera lancée d'ici à la fin de l'année 2025. Enfin, le ministère a annoncé que les prochaines éditions du Forum économique et de la Journée de la finance pourraient se tenir dans d'autres pays de la sous-région CEMAC afin de rapprocher les

institutions des réalités du terrain. La dynamique est donc enclenchée, portée par une volonté politique claire, une stratégie cohérente et un engagement concret des parties prenantes. Il s'agit désormais de maintenir le cap, d'assurer la continuité et d'ancrer durablement la transformation du modèle économique gabonais dans les réalités sociales du pays.

En outre, le ministère de l'Économie a rappelé que le succès de ces réformes dépendrait de leur appropriation par tous les acteurs économiques. Un accent particulier sera mis sur la communication institutionnelle afin de vulgariser les dispositifs existants et de faciliter l'accès à l'information. Les équipes techniques travailleront aussi à l'actualisation des bases de données économiques pour améliorer la qualité des statistiques et soutenir la prise de décision publique. Enfin, des plates-formes numériques seront mises en place pour centraliser les documents utiles aux investisseurs, offrir un suivi en ligne des procédures et renforcer la transparence. Ces outils permettront d'évaluer en temps réel les progrès réalisés mais aussi d'identifier rapidement les goulots d'étranglement.

Le gouvernement gabonais, par la voix de son ministre de l'Économie, a réaffirmé son ambition d'atteindre un taux de croissance de 10 % en s'appuyant sur un environnement financier modernisé et des investissements structurants. Plusieurs institutions ont d'ailleurs exprimé leur volonté d'accompagner cette ambition : l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société financière internationale (SFI), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) ou encore l'Association des Professionnels des Établissements de Crédit du Gabon (APEC). Toutes ont manifesté leur intérêt pour participer au financement des priorités du Plan national de croissance et de développement (PNCD) pour la période 2026-2030, dont le coût est de 10 000 milliards de FCFA, soit près de 18 milliards de dollars US. Les domaines concernés sont l'énergie, le numérique, l'agriculture, les infrastructures, etc.

À travers le Forum économique et la Journée de la finance, le ministre Oyima a affirmé sa volonté de bâtir une trajectoire de croissance solide, inclusive et durable. Ces deux rendez-vous stratégiques auront permis d'aligner les ambitions nationales avec les attentes des partenaires tout en posant les bases d'un financement plus efficient. L'enjeu est désormais de concrétiser les engagements, de suivre les recommandations et d'inscrire cette dynamique dans la durée.

Louise Bibalou-Durand

ENTRE INVESTISSEMENT ET DISCIPLINE FISCALE

Face à la contraction du secteur pétrolier et aux turbulences internationales, le Gabon opte pour une trajectoire budgétaire de rigueur fiscale, de relance ciblée et de réappropriation souveraine du financement public. La loi de finances 2025 montre la volonté de planifier, d'investir dans des projets concrets et de contenir les recours à l'endettement.

Contenir les déséquilibres sans freiner l'action publique, voilà l'exercice délicat auquel s'attelle l'État gabonais en 2025. Adoptée fin décembre, la loi de finances initiale (LFI) affiche une enveloppe de 4 204,9 milliards de FCFA, en hausse de 42,9 milliards par rapport à 2024. Derrière ces chiffres, une volonté de reprise maîtrisée où chaque franc injecté sert un objectif défini.

En effet, la baisse combinée de la production pétrolière (-2,1 %) et du prix du baril (-5,1 %) a contraint l'exécutif à réorienter ses leviers de croissance. La loi de finances mise ainsi sur un dynamisme accru du secteur minier, avec une production attendue de manganèse en hausse de 7,7 % et un rebond sur le secteur bois débité, anticipé à 3,2 %. Quant aux recettes budgétaires nettes, elles sont estimées à 2 879,2 milliards de FCFA, soit une hausse de 149,5 milliards par rapport à 2024.

L'ambition des autorités s'appuie sur un faisceau de facteurs : recensement

exhaustif des richesses nationales, régulation accrue du secteur informel, renforcement de l'orthodoxie financière et intensification de la lutte contre les dérogations fiscales. Un cap réaffirmé par le ministre d'État en charge de l'Économie et des Finances Henri-Claude Oyima lors de sa présentation du cadrage macroéconomique devant les députés début juillet. Le nouvel argentier de la République fonde le pari de la relance économique sur ces leviers à travers un investissement de 10 000 milliards de FCFA sur les cinq prochaines années à travers le Plan national de croissance et de développement (PNCD) pour un objectif de croissance annuelle de 10 %, contre 2,4 % actuellement.

Pour 2025, le Gabon affiche par ailleurs la volonté claire de contenir son recours à l'endettement : les ressources de financement par emprunt passent de 1 327,1 à 1 208,4 milliards de FCFA dans la LFI, soit une baisse de 8,9 %. Ce repli traduit un recentrage vers les financements domestiques, jugés plus stables et moins exposés aux fluctuations extérieures.

Un objectif de croissance annuelle de 10 %

L'investissement public s'inscrit en nette progression dans la loi de finances 2025, avec une volonté de renforcer les infrastructures et les équipements stratégiques. Avec 592,6 milliards de FCFA à mobiliser dans un budget en hausse de 94,8 milliards, l'État cible en priorité les chantiers routiers, les équipements institutionnels et la logistique électorale. À ce titre, 31,7 milliards sont consacrés à l'organisation des élections législatives et locales prévues en octobre 2025. Les dépenses de personnel et de fonctionnement suivent, pour ce qui est notamment de la régularisation des situations administratives : rappels de soldes, titularisations, etc. Le budget 2025 bénéficie également d'un apport substantiel des partenaires financiers internationaux. Les financements extérieurs, bien que diversifiés, restent concentrés autour des grands bailleurs. Les prêts projets, totalisant 190,47 milliards de FCFA, mobilisent des acteurs comme l'Agence

française de développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque islamique de développement (BID), la Banque mondiale, Deutsche Bank ou encore le consortium UKF/Santander. Parmi les projets phares, le Programme d'accès aux services de base (PASBAP) représente à lui seul 38 % des nouveaux tirages, avec un soutien de 72,98 milliards de la Banque mondiale. Les prêts programmes, plus ciblés, s'élèvent à 14,85 milliards de FCFA, notamment pour le renforcement des capacités sanitaires via la BADEA. Par ailleurs, le marché régional contribue à hauteur de 653,06 milliards grâce aux opérations sur les titres publics, dont 500 milliards levés via l'Appel public à l'épargne.

Au final, cette loi de finances 2025 s'apparente à un exercice d'équilibrisme : conjuguer rigueur fiscale, relance ciblée et mobilisation optimisée des ressources. Dans un contexte de réformes institutionnelles, elle pourrait dessiner les prémices d'une nouvelle architecture économique pour le pays.

Cherolle Brinda Bous



DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Notre nouveau
SITE INTERNET
est en ligne !



WWW.DGB.GA



←
SCANNEZ-NOUS



WWW.DGB.GA



DGBGABON



DGBGABON



■ Politique sociale

UNE POLITIQUE SOCIALE MISE EN ŒUVRE DÈS LA TRANSITION

Depuis le 30 août 2023 et l'accession au pouvoir du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), maints secteurs ont connu des réformes. La politique sociale, pilier de la stratégie de développement social et économique du président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema, a été placée au centre des priorités.

Du paiement des pensions de retraite à la régularisation des situations administratives de nombreux Gabonais et Gabonaises en passant par le versement aux fonctionnaires des rappels de soldes, rien n'a été oublié. La direction générale du Budget, via la direction de la Solde, a mis en œuvre les actions nécessaires pour concrétiser les décisions du chef de l'État, dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations. En effet, en seulement 19 mois de transition, le CTRI s'est penché sur des questions épineuses qui pouvaient empoisonner l'atmosphère sociale : avant août 2023, elle était marquée par des grèves à répétition et des mouvements de revendication dans presque tous les secteurs administratifs.

Animé par la volonté de trouver des solutions pérennes, Brice Clotaire Oligui Nguema a instruit la direction générale du Budget et la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor d'examiner la question

nouveaux dirigeants du pays ont débloqué une enveloppe de 30,51 milliards de FCFA pour le paiement de la deuxième phase des pensions de retraite et des rappels de soldes des fonctionnaires. Cette opération a concerné 30 660 bénéficiaires, dont 25 166 en activité, 4 718 retraités et 776 ayants droit, pour un montant cumulé de 63,87 milliards de FCFA.

Tout cela était, pour le président de la République, un moyen de restaurer la confiance entre les agents et l'administration publique, à un moment où, pour ces hommes et ces femmes, l'espoir était perdu.

Par ailleurs, la politique sociale développée depuis le début de la Transition revêt une importance cruciale pour le Gabon qui, malgré ses immenses richesses en ressources naturelles, est confronté à des défis en matière d'indicateurs sociaux, avec un indice de pauvreté et un taux de chômage élevés. Le 4 novembre 2024, pour pallier ces déficits, les autorités ont non seulement pris la décision de supprimer l'ensemble des mesures de gel des recrutements et des

avancements dans la Fonction publique, mais également de régulariser les situations

Le gel des recrutements supprimé, 6 434 agents ont été embauchés pour un coût mensuel de 1,2 milliard de FCFA.

administratives de 6 434 agents, soit 2 249 glissements catégoriels et 4 185 titularisations et avancements automatiques, le tout pour un coût moyen mensuel estimé à 1,2 milliard de FCFA. Cette initiative visait à répondre aux fonctionnaires en attente de reconnaissance de leur statut et à combler les déficits de personnel dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et la justice. Ainsi, de septembre 2023 à juin 2025, ce sont 14 510 agents qui ont été intégrés, pour une masse salariale mensuelle moyenne de 6,4 milliards de FCFA. À cela s'ajoute le retour du paiement des bourses aux élèves de 1^{er} et 2^e cycles de l'enseignement secondaire,

du paiement des rappels. Résultat : le 12 novembre 2024, l'État a débuté le paiement de la première phase des rappels de soldes des fonctionnaires. Au bout de trois jours de travail des services financiers, pas moins de 35 801 bénéficiaires ont été pris en compte dans la première phase pour un coût total de 33,36 milliards de FCFA. Parmi les bénéficiaires, on compte 28 444 agents en activité.

En mars et en avril 2025, toujours avec cette ambition d'améliorer la situation financière des anciens fonctionnaires et de garantir une certaine stabilité dans la gestion de leurs ressources après leur départ à la retraite, les



Photo de famille des responsables de la direction générale du Budget.

dont la première phase avait débuté au premier trimestre 2024 et la deuxième au premier trimestre 2025. À ce jour, le niveau de mandatement au profit des bourses et réclamations d'allocations d'études des élèves est de 2 882 544 000 FCFA en 2025 et concerne 62 000 bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national. Pour le gouvernement qui veut préparer une nouvelle élite dans un nouveau paradigme de méritocratie, cette mesure de paiement d'allocations d'études constituait une sorte d'incitation et d'encouragement à l'endroit des élèves. D'autres actions de développement ont été réalisées pour la restauration de la dignité des Gabonais, comme par exemple la mise en place des programmes de redistribution des richesses et de création d'emplois, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services afin de lutter efficacement contre la pauvreté et le chômage. Citons aussi la construction d'infrastructures sanitaires et éducatives ainsi que d'ouvrages pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité, sans

Les nouvelles autorités du pays ont pu réaliser plus de 40 projets clés au profit de plus de 300 000 Gabonais.

omettre le renforcement des mécanismes de protection sociale pour les groupes les plus vulnérables comme les personnes âgées, les enfants et les personnes vivant avec un handicap. Les efforts consentis notamment dans le secteur de la santé ont contribué à réduire la mortalité infantile et à augmenter le niveau de prise en charge sanitaire.

Sur le plan économique, les grandes réformes s'articulent autour de projets d'investissement dans des secteurs clés et de mesures en faveur de l'initiative privée, par exemple le lancement des travaux de Libreville 2, une ville ultra-moderne située à Andem, en périphérie de Libreville, ou la construction et la réhabilitation de 600 kilomètres de routes en béton, bitumées ou non revêtues sur l'ensemble du territoire. Citons également la réhabilitation des aéroports d'Oyem, de Makokou et de Tchibanga, la mise à disposition de 500 parcelles dans la zone d'Igoumié, au sud de Libreville, et la construction de 800 logements au profit des forces de défenses et de sécurité ainsi que d'une cité administrative pour doter l'administration publique d'infrastructures destinées à améliorer son fonctionnement et à réduire les charges locatives de l'État, estimés à près de 40 milliards de FCFA par an. Évoquons par ailleurs le lancement de 300 forages d'eau, dont plusieurs ont déjà été finalisés tandis que d'autres sont en cours de réalisation, ou encore la réhabilitation de la station d'eau de Ntoundou, le lancement de la station de pompage et de traitement d'eau du pk5 et la

modernisation de la station d'eau d'Owendo. En somme, les nouvelles autorités du pays ont pu réaliser plus de 40 projets clés au profit de plus de 300 000 Gabonais dans le secteur public et lancer de grands chantiers de développement dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures.

Louise Bibalou-Durand



■ Entretien – Directeur général du Budget

« NOUS ALLONS RENFORCER LA SINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS »

Thèle Wilfried Nzamba Mangala, directeur général du Budget, confirme l'effort de l'État pour réduire son train de vie en 2025. Malgré 7,3 milliards de FCFA de baisse des crédits destinés aux investissements, une part significative des finances est destinée aux infrastructures routières, énergétiques, sanitaires et scolaires.

Après bientôt un an à votre poste stratégique de directeur général du Budget, pouvez-vous esquisser les contours de votre bilan ?

Thèle Wilfried Nzamba Mangala : Depuis le 27 juin 2024, date de ma prise de fonctions comme directeur général du Budget (DGB), je coordonne les activités de cette entité administrative en effet très stratégique dans le fonctionnement de l'administration gabonaise. Aussi voudrais-je, à travers les colonnes de votre magazine, non seulement vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de pouvoir mettre en lumière nos activités, mais également exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema, pour la confiance qu'il a placée en ma

« Il y a une baisse des dépenses de l'État, qui passent de 2 818,4 à 2 794,5 milliards de FCFA. »

modeste personne en me nommant à la tête de cette direction générale. La meilleure façon de continuer à lui exprimer cette gratitude est de bien faire le travail qu'il attend de nous. C'est à cela que nous nous attelons, avec mes collaborateurs, pour la réussite de cette délicate et exaltante mission.

En tant que premier responsable de la DGB et pour ne parler que des actions qui intéressent toute l'administration, nous pouvons noter l'établissement d'un contrat d'accompagnement pour la mise en place d'un système de management de la qualité ainsi que l'affirmation de la déconcentration de la fonction d'ordonnateur du budget de l'État par une plus grande responsabilisation

des gestionnaires mais aussi des directeurs centraux des affaires financières. Dans le même élan, on peut citer le lancement de certaines réflexions, notamment sur l'optimisation des dépenses des fédérations sportives, sur l'amélioration de la budgétisation des services publics personnalisés, sur le renforcement de l'efficacité du suivi des services en autonomie financière et sur la consolidation du calendrier budgétaire, ce qui a permis, en 2025, de mettre rapidement le budget en place dès le début du mois de janvier. Comme vous le rappelez, cela fait déjà un an que nous sommes chargés de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de préparation, d'exécution et du suivi du budget de l'État. Nos actions, comme celles des autres directions générales, s'inscrivent de façon

cohérente dans la feuille de route que le chef de notre département ministériel, le ministre d'État Henri-Claude Oyima, nous a prescrite. Par conséquent, une partie de notre bilan ne se fera que d'ici quelques mois au regard de ladite feuille de route, qui intègre elle-même les orientations du chef de l'État. En tout état

de cause, ce qui est attendu de nous, c'est d'apporter toute notre expertise et notre sérieux dans les actions d'amélioration de la gestion des finances publiques. Ainsi, la direction générale du Budget va œuvrer à rétablir l'orthodoxie budgétaire et à promouvoir la performance des processus budgétaires, notamment par l'optimisation de la dépense publique et la sincérité des documents budgétaires. Cette ambition sera soutenue par la modernisation des outils de gestion budgétaire, la mise en place d'un système d'information intégré pour plus de transparence, la finalisation du système de management de la qualité et la digitalisation de l'ensemble de nos procédures.

La restauration de l'orthodoxie financière constitue l'une des principales réformes que doit mener votre département. Pouvez-vous nous décliner les principales orientations de la loi de finances 2025 ?

La loi des finances 2025 a été adoptée dans un contexte politique de transition institutionnelle et repose sur des objectifs clairs : renforcer la stabilité macroéconomique et promouvoir, ou du moins soutenir, le développement économique du pays. Le chef de l'exécutif a dressé une vision claire dans son Programme de société « Gabon 2025-2032 : Bâtissons L'Édifice Nouveau, pour notre essor vers la félicité. » Son élection étant intervenue en cours d'année 2025, la prise en compte de cette vision sera amorcée dans le prochain collectif budgétaire. Vous pouvez ainsi observer que par rapport à l'année 2024, la loi de finances de 2025 introduit une amélioration significative dans la mobilisation des recettes brutes, puisqu'en 2025, le niveau de recettes est évalué à 2 996,5 milliards de FCFA, contre 2 970,2 milliards en 2024, alors que dans le même temps, il y a une baisse globale des dépenses de l'État, qui passent de 2 818,4 à 2 794,5 milliards de FCFA.

Le second point important à relever, c'est la part réservée à l'investissement dans ce budget de l'État : malgré la baisse globale des dépenses, les crédits d'investissement du budget général sont estimés à 592,6 milliards de FCFA, en baisse de 7,3 milliards de FCFA par rapport aux 599,95 milliards de FCFA arrêtés en 2024. Cette enveloppe est principalement destinée à des projets structurants, notamment les infrastructures routières, énergétiques, sanitaires et scolaires. Par ailleurs, l'instauration des journées comptables a permis une meilleure régulation de la dépense publique, favorisant un rythme soutenable des paiements, tout cela pour éviter une forte accumulation des instances au niveau du Trésor public. Dans cette perspective, le respect des journées comptables ne peut avoir qu'un impact positif direct sur la dette intérieure. En outre, les dépenses sociales ont également connu une augmentation significative afin de concrétiser la vision politique des plus hautes autorités. En un an, le budget affecté au secteur de la santé est passé de 131,4 milliards de FCFA



Thècle Wilfried Nzamba Mangala,
directeur général du Budget.

en 2024 à 141,1 milliards en 2025, soit une hausse de plus de 9,6 milliards, et celui de l'éducation nationale de 234,3 à 255,6 milliards de FCFA, en augmentation nette de 21 milliards par rapport à 2024. Enfin, les conférences de répartition de crédits organisées au cours du second semestre 2024 ont permis d'ajuster les inscriptions et les affectations budgétaires au plus proche de la réalité des départements ministériels avec, en ligne de mire, le double impératif que doit remplir l'exécution de la loi de finances 2025 : servir de catalyseur pour le développement économique et contribuer au bon fonctionnement des institutions post-Transition avec l'entrée du Gabon dans la V^e République.

Les députés et les sénateurs ont adopté le budget 2025 de la V^e République d'un montant de 4 204,9 milliards de FCFA. Au-delà des priorités du remboursement de la dette, quelle place est accordée à la ► (suite p. 82)



► **politique sociale, aux recrutements et aux régularisations administratives ou aux rappels de retraite et au poste dévolu aux étudiants boursiers gabonais présents aux quatre coins du globe ?**

La politique sociale est l'un des axes forts du programme de société du président élu Brice Clotaire Oligui Nguema. En effet, le Pilier 4 du Plan stratégique pour un Édifice Nouveau (PSEN) parle justement du capital humain et de justice sociale. En présentant sa politique sociale en quatre axes : « Santé et éducation », « Femmes, jeunes filles mères et handicap », « Prévoyance et protection sociale » et enfin « Culture, jeunesse et sport », le président de la République, qui est pleinement conscient des tensions sociales dues à des attentes élevées, développe longuement ses ambitions pour l'éradication de la précarité et des inégalités sociales. Pour faire une rétrospective, il faut rappeler que dès les premières heures de la libération en août 2023, le chef de l'État avait annoncé une batterie de mesures visant à améliorer le quotidien des Gabonais. Il est justement rappelé dans le PSEN que le président de la République « a posé les jalons d'un

nouveau contrat social fondé sur la réconciliation, la justice sociale, la restauration de l'autorité de l'État et l'écoute active des citoyens. Ce contexte a ouvert une fenêtre historique d'opportunités pour repenser le modèle de développement. » Comme vous l'imaginez aisément, la direction générale du Budget est entièrement mobilisée pour matérialiser cette vision politique. Il ne peut en être autrement.

Pour ce qui est de l'éducation nationale et de la santé, il faut souligner que ces secteurs ont été revalorisés dans le budget de l'année 2025. Il en est de même pour le

« La politique sociale est l'un des axes forts du programme de société du président élu. »

traitement des pensions de retraite. En effet, en 2025, un budget de 106,4 milliards de FCFA a été consacré à cette dépense, qui représentait 99,04 milliards en 2024. Le gouvernement a par ailleurs débloqué un montant de 63,7 milliards de FCFA pour le paiement des rappels des pensions de retraite le 31 mars 2025 et de solde des fonctionnaires le 7 avril 2025. Ces exemples illustrent suffisamment la détermination du chef de l'État et la place centrale que le volet social occupe dans la politique budgétaire mise en œuvre par le gouvernement. Et nous ne pouvons qu'exprimer notre disponibilité et la reconnaissance d'avoir été choisi pour concrétiser cet engagement de l'exécutif qui ne vise qu'à donner de meilleures conditions de vie aux populations. S'agissant de la dette, tout observateur avisé peut constater qu'il y a clairement, de la part du gouvernement, un respect des engagements. À titre d'illustration, le gouvernement a réglé en mars 2025 l'intégralité de sa dette envers la Banque mondiale, soit un montant de 17,9 milliards de FCFA. Le pays a par ailleurs procédé à un échange de titres obligataires régionaux à hauteur de 592 milliards de FCFA, ce qui a permis de réduire ses obligations de remboursement de 1,4 % du PIB pour 2025 et de 0,8 % pour 2026. Quant à la stratégie d'endettement du pays, il faut dire qu'elle vise non seulement à stabiliser l'évolution du niveau de l'encours de la dette à échéance, mais également à reconstituer les marges d'endettement de l'État. Aujourd'hui, cette stratégie est beaucoup plus cohérente et en phase avec le potentiel économique du Gabon. C'est le pari que font nos autorités pour permettre à la dette d'être soutenable et au service du développement.

Enfin, il conviendrait de relever que depuis l'accession à la magistrature suprême de Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, des actions à

Bio

Wilfried Nzamba Mangala, né le 26 février 1974 à Tchibanga, est administrateur des services économique et financier diplômé depuis 2004 de l'Institut de l'économie et des finances. Il est également titulaire d'une maîtrise en sciences de gestion option finance-comptabilité obtenue en 2001 à l'Institut national des sciences de gestion-UOB. Enfin, il a parfait ses connaissances lors de nombreux stages et séminaires, notamment au Washington International Management Institute (USA) sur la gestion axée sur les résultats et à l'École nationale d'administration (ENA) de Paris sur le contrôle, l'évaluation et l'audit de la dépense publique ou sur la préparation et l'exécution du budget de l'État en mode LOLF. Il débute sa carrière en 2004 au poste d'attaché de direction à l'Union Gabonaise de Banque (UGB). En juillet 2005, il intègre le ministère de l'Économie et des Finances à la direction générale du Budget comme chargé d'études pour la préparation et le suivi de l'exécution du budget de l'État. En novembre 2011, il devient membre de l'équipe-projet chargée de la mise en place de la budgétisation par objectifs de programme (BOP). En juillet 2015, il est nommé directeur adjoint de l'évaluation de la performance des politiques budgétaires à la direction de la Réforme budgétaire-DGBFIP. Parallèlement, de janvier 2015 à décembre 2020, il sera expert FMI en gestion des finances publiques en appui à la mise en œuvre de la réforme budgétaire au Congo Brazzaville et en RDC, ainsi que membre du Comité de praticiens en finances publiques de la CEMAC. En janvier 2021, il assume les fonctions de chargé d'études au secrétariat général du ministère du Budget et des Comptes publics, chargé du suivi et de la coordination des actions des services centraux et déconcentrés du ministère. Depuis le 27 juin 2024, il est directeur général du Budget.

la fois diplomatiques et économiques sont menées pour restaurer la crédibilité de la signature du Gabon. Cette démarche est soutenue par une volonté politique inébranlable, ainsi que par le pragmatisme qui guide les choix économiques du président de la République depuis le début de la Transition. Des choix qui ont abouti au retour du Gabon sur la scène internationale ainsi qu'au lancement de plusieurs chantiers qui vont, à terme, diversifier l'économie et porter les germes d'une croissance robuste.

Vous avez présidé le vendredi 26 juillet 2024 une rencontre de travail avec des représentants du syndicat des fonctionnaires de la DGBFIP et des responsables de la direction des ressources humaines pour jeter les bases d'un partenariat entre votre direction générale et eux. Quels ont été les suites de ce dialogue interne ?

Le dialogue social est une constante de notre management à la tête de la direction générale du Budget. Vous avez évoqué ma nomination il y a un an, pourtant j'ai intégré ladite direction générale en 2005. C'est dire que depuis 20 ans, j'ai une bonne connaissance de cette administration et des conditions de travail des agents. Mes prédécesseurs ont toujours privilégié le dialogue social et l'amélioration des conditions de travail des agents, il est donc normal, de mon point de vue, de poursuivre ce qui a marché.

Quel est le contenu de ce partenariat, et quelle vision prônez-vous en termes de gouvernance ?

En prenant nos fonctions, nous avons mis un point d'honneur à toucher du doigt les réalités que vivent nos collaborateurs et à contribuer de façon efficace à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents de la DGB. Le 1^{er} mai 2025 a donc été l'occasion de revisiter avec les représentants du syndicat

«Plusieurs chantiers lancés vont permettre de diversifier l'économie et porter les germes d'une croissance robuste.»

et l'ensemble du personnel les grandes actions pour améliorer notre cadre de travail et notre rendement collectif. Pour illustrer quelques actions déjà mises en œuvre, nous avons procédé à l'élaboration des manuels de procédures et du manuel d'organisation des services, et nous avons garanti l'effectivité de l'assurance maladie complémentaire au profit des agents et de leurs ayants droit. À cela s'ajoutent la régularisation et le suivi des situations administratives des agents ainsi

que la mise en place d'un système de management de la qualité qui va nous conduire vers la certification de nos processus et de nos chaînes de valeurs. Nous avons également lancé un programme de renforcement des capacités des agents par des formations ciblées et pertinentes. En un mot, nous travaillons à moderniser notre direction générale afin qu'elle s'adapte au contexte de la V^e République et qu'elle joue pleinement son rôle dans un environnement de plus en plus exigeant. En conséquence, nous ne ménagerons aucun effort pour garantir un climat social sain, qui permette à chaque agent de s'épanouir et de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Si nous tenons compte des besoins actuels en matière de finances publiques et d'investissements, peut-on savoir pourquoi le Gabon évalue ses options de financement à l'international, y compris pour des transactions privées sur les marchés des capitaux en dollars américains ?

Par définition, évaluer les besoins de financement, c'est prendre en compte plusieurs facteurs pour choisir le financement le plus adapté à un projet ou à une entreprise. C'est une démarche universelle et le Gabon, à l'instar des autres pays de la sous-région, a souvent émis des titres ou des bons du Trésor sur les marchés, qu'ils soient régionaux ou internationaux, en gardant à l'esprit cette exigence d'optimisation des financements.

Comment la DGB que vous dirigez compte-t-elle participer au projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau » de cette V^e République ?

Permettez-moi, avant de répondre à votre question, de réitérer mes vives et chaleureuses félicitations au président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, pour sa brillante élection au soir le 12 avril 2025. Élu

à une majorité écrasante, il a lui-même rappelé que ce plébiscite des Gabonais était proportionnel à leurs attentes économiques et sociales. C'est fort de ces propos du chef de l'État que la direction générale du Budget, en tant qu'administration républicaine chargée de la formulation des politiques budgétaires et de la gestion de la dépense

publique, poursuivra les réformes nécessaires pour restaurer l'orthodoxie financière, pour renforcer la mise en œuvre des bonnes pratiques et pour que la sincérité budgétaire et la transparence des opérations soient effectives. Vous comprenez bien que le succès de ce mandat présidentiel de la V^e République passe en grande partie par une gestion irréprochable des finances publiques afin de redonner à l'État sa crédibilité.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

Notre nouveau
SITE INTERNET
est en ligne !



WWW.DGB.GA



←
SCANNEZ-NOUS



WWW.DGB.GA



DGBGABON



DGBGABON

Comment adhérer à **E-TAX ?**

Portail fiscal gabonais

Nouveau sur E-Tax ? Voici comment faire :

1

Allez à votre **centre des impôts**

2

Récupérez votre **numéro extranet / fournir un e-mail**

3

Activez votre compte sur **e-tax.dgi.ga**

4

Commencez vos déclarations **en ligne**

E-Tax – Simplifiez-vous la vie !

CRÉEZ VOTRE
COMPTE **E-TAX** SUR :
www.e-tax.dgi.ga



■ Entretien – Directeur général des Impôts

« TOUTES LES ÉQUIPES SONT MOBILISÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS ASSIGNÉS »

À la tête de la direction générale des Impôts, Éric Boumah se fait une haute idée de la rectitude requise à tous les échelons de son administration. Au-delà de sa dimension morale, elle est aussi, selon lui, un gage d'efficacité pour l'atteinte des objectifs de ressources assignés à cette régie financière.

Vous êtes à la tête de la direction générale des Impôts depuis septembre 2023. Quel est votre bilan au bout de près de deux ans d'exercice ?

Éric Boumah : Depuis ma nomination à la tête de la direction générale des Impôts (DGI) le 2 octobre 2023, nous nous sommes fixé des objectifs clairs en matière de gouvernance, notamment la modernisation de l'administration par l'achèvement du projet de digitalisation des services amorcé par nos prédécesseurs, la consolidation des mécanismes de contrôle, l'amélioration de la performance et la prise en compte du

« Les règles d'éthique et de déontologie sont un gage de stabilité et d'atteinte des objectifs de mobilisation des recettes assignés à la DGI. »

capital humain. De ce point de vue, il nous semble primordial de maintenir une certaine stabilité au sein de notre administration. Nous pouvons dès lors tenter de répondre à la question de savoir si le dialogue social permanent et le vœu du mérite et de l'exemplarité au sein des services fiscaux du Gabon, fixés comme orientations lors de la célébration des fêtes du travail de 2024 et 2025, garantissent la stabilité nécessaire à l'atteinte de l'objectif de bonne gouvernance de notre administration, et par conséquent de mobilisation accrue des recettes fiscales.

Lors de la fête du Travail de 2024, votre mot d'ordre était le maintien d'un dialogue social permanent, et lors de celle de 2025, le mérite et l'exemplarité. La

célébration de ces fêtes garantit-elle la stabilité sociale dans votre administration ?

L'instauration de la célébration de la fête du travail à la DGI vise à offrir aux agents des moments récréatifs et de retrouvailles qui leur permettent de célébrer leurs droits. Il s'agit précisément de communier avec tous les agents de la DGI. Et les partenaires sociaux, défenseurs des droits des agents, occupent une place de choix lors de ces cérémonies. À la question posée, il est donc possible de répondre par l'affirmative. En effet, le dialogue social permanent instauré et animé dans

le cadre du Comité de concertation entre l'administration et les partenaires sociaux constitue le cadre par lequel les préoccupations des agents de la DGI sont discutées et des pistes de solutions envisagées. Il est important de souligner que le Comité de concertation n'est pas le seul moyen de communication entre les partenaires sociaux et

la DGI. Nous les recevons régulièrement pour échanger sur les questions en rapport avec le social. Les syndicats demeurent une véritable force de propositions pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents. Il faut reconnaître que depuis l'avènement du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) et, aujourd'hui, à l'ère de la V^e République, le climat social s'est apaisé, particulièrement au sein de la DGI, et plus généralement dans les régies financières. La mobilisation des partenaires sociaux, de leurs adhérents et de l'ensemble du personnel de la DGI au cours de ces deux célébrations de la journée des revendications socio-professionnelles des travailleurs témoigne ainsi de la stabilité sociale de notre administration.

S'agissant de la promotion du mérite et de l'exemplarité, qui a été mon maître-mot lors de la fête du travail célébrée le 1^{er} mai 2025, je rappelle que le droit est un phénomène d'accoutumance. Depuis 2023, un accent est ainsi mis sur le mérite et l'excellence. L'équipe qui m'accompagne a d'ailleurs été choisie sur la base de ces critères. Je ne dis nullement que les autres agents n'ont pas de mérite. Malheureusement, l'organigramme de la DGI, qui trouve son fondement dans le décret n° 122/PR/MECIT du 28 février 2012, ne permet pas de promouvoir tout le monde à des postes de responsabilité. Cependant, plusieurs actions conduites à la DGI nous amènent à considérer tous les talents dont regorge notre administration, qui doit se conformer à ses propres décisions et à celles des plus hautes autorités. Elle doit amener nos agents à développer un certain nombre d'attitudes favorisant des comportements consensuels en vue d'atteindre les objectifs fixés et les résultats escomptés. L'agent des impôts se doit donc d'être exemplaire vis-à-vis de la hiérarchie, de ses collègues et des usagers, notamment les contribuables qui constituent nos clients. Cela appelle donc au respect des règles d'éthique et de déontologie, notamment l'obligation d'obéissance hiérarchique, la loyauté, le dévouement, l'intégrité et la dignité, l'exécution consciencieuse et efficace des tâches ainsi que le respect des horaires de service et du secret professionnel. Ces règles sont un gage de stabilité et d'atteinte des objectifs de mobilisation des recettes assignés à la DGI.

Quelles sont les innovations contenues dans l'annexe fiscale 2025, et quels sont les changements majeurs incitatifs pour un investisseur ?

► (suite p. 88)



Éric Boumah, directeur général des Impôts.

► Compte tenu de l'expérience acquise au sein de la DGI, la fiscalité a souvent été considérée, à tort ou à raison, comme un critère primordial pour les investissements directs étrangers. Cependant, il existe d'autres critères aussi importants qui peuvent motiver la décision d'un investisseur. C'est notamment le cas des infrastructures énergétiques ou routières, de la stabilité politique et de la sécurité juridique. Le dispositif fiscal actuel comporte des incitations fiscales d'ordre général. Elles sont notamment contenues dans les régimes fiscaux particuliers tels que le régime fiscal des entreprises nouvelles ou de certains secteurs d'activité tels que les industries extractives.

Ainsi, au titre des innovations de la loi de finances pour l'année 2025, il importe de préciser que désormais, les sociétés qui sont éligibles aux codes spécifiques suivant la Charte des investissements bénéficient d'une exonération de l'impôt sur les sociétés (IS) pour les trois premiers exercices. De même, les ventes du pétrole destiné aux activités de pêche sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée. Toutes ces mesures traduisent la volonté du gouvernement de construire un environnement des affaires plus compétitif, capable d'attirer des nouveaux capitaux, de stimuler l'innovation, de créer des emplois et, *in fine*, de soutenir une croissance durable. Toutefois, il convient de souligner que l'un des défis qui se posent à la DGI est une gestion plus rigoureuse des dépenses fiscales à travers la réduction des avantages fiscaux et une analyse fine du bien-fondé de l'octroi des incitations fiscales.

L'année dernière, votre département a lancé la plateforme DIGITAX Gabon, qui a permis de récolter plus de 102 milliards de FCFA de recettes fiscales. Quels sont ses avantages pour les PME, et quelle est la valeur ajoutée des démarches fiscales en ligne ?

La DGI s'est engagée, depuis quelques années, à améliorer l'efficacité de ses services et à renforcer la transparence dans la prise en charge des obligations déclaratives et de paiement des contribuables. À ce titre, elle a lancé en 2024 le processus de digitalisation des services fiscaux par la mise en place du portail des téléprocédures qui intègre trois composantes : la plate-forme e-t@x qui permet aux contribuables de souscrire les déclarations en ligne, le système de gestion des processus métiers DIGITAX pour l'administration fiscale, et enfin la console e-bank_DGI destinée à recevoir les ordres de paiement. La première phase de mise en œuvre du projet DIGITAX a concerné les moyennes et les grandes entreprises, c'est-à-dire celles qui réalisent un chiffre d'affaires annuel hors taxes supérieur à soixante millions de FCFA. Actuellement, le déploiement de la plate-forme e-t@x aux petites entreprises, c'est-à-dire celles qui réalisent un

Bio

Éric Boumah, inspecteur central des Impôts depuis mai 2006, vous convainc rapidement de la parfaite maîtrise de son sujet et de sa forte implication lorsqu'il évoque les fonctions de directeur général des Impôts qu'il assume depuis septembre 2023. Sa formation et son expérience ont fait de lui un expert en gestion fiscale – suivi des dossiers, réception et conseil du contribuable –, un spécialiste du contrôle fiscal – émission d'avis de vérification, vérification de comptabilité et émission de notifications de redressement –, et bien sûr un professionnel rompu au management de direction des impôts : contrôle, coordination des services de direction, suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires en matière fiscale...

Du point de vue académique, son parcours est aussi éloquent. Après l'obtention de son baccalauréat série CG en 1997, il prépare à l'Institut supérieur du génie appliqué (IGA) de Casablanca, au Maroc, un diplôme en finance-comptabilité qu'il valide en 1999. Suivra en 2002 un diplôme en management option finance délivré par l'Institut supérieur des hautes études en communication et management (IN'SUP) de Casablanca. Enfin, en 2006, son cursus s'enrichit d'un diplôme d'inspecteur des Impôts obtenu à l'École nationale des régies financières du Burkina Faso.

Sa carrière professionnelle est également parlante. Il la débute avant même la fin de ses études, en 2003, au poste d'attaché de cabinet du troisième maire du 4^e arrondissement de Libreville, et la poursuit en 2004 comme inspecteur principal municipal au service de la solde de la direction générale des Finances municipales. En septembre 2006, il intègre la direction des Vérifications fiscales (DVE) en tant que chef IFU Commerce, poste qui le conduit jusqu'en avril 2007 à être gestionnaire de 60 entreprises de négoce. Il est alors promu vérificateur pour le compte de la même institution, fonctions qu'il exerce jusqu'en mai 2010 avant de rejoindre la direction des Vérifications fiscales (DVF) pour y être vérificateur national et international de comptabilité jusqu'en septembre 2013. Devenu directeur provincial adjoint des Impôts (G9/G6) jusqu'en juin 2020, il gravira un échelon supplémentaire en assumant le rôle de chargé d'études du directeur général des Impôts jusqu'en janvier 2021, puis un nouveau défi se présentera à lui au poste de directeur provincial des Impôts de l'Estuaire qu'il occupera jusqu'en avril 2023. La suite, nous la connaissons.

chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur à soixante millions de FCFA, a débuté avec les contribuables qui relèvent du Centre des impôts d'Akanda et du Centre des impôts des petites entreprises et des particuliers (CIPEP) de Port-Gentil. La possibilité, pour les petites entreprises, de déclarer et de payer leurs impôts en ligne constitue un avantage inouï en ce sens qu'il n'est plus nécessaire de se déplacer pour accomplir ses obligations fiscales. Ces contribuables travaillent le plus souvent seuls car ils ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour les charges sociales. Avant l'implémentation de e-t@x, ils étaient souvent obligés de suspendre leurs activités afin de se

rendre dans un centre des impôts pour leurs démarches fiscales. Avec e-t@x, la déclaration et le paiement des impôts se font sur place, ce qui constitue un gain de temps et d'argent.

On sait que l'administration fiscale gabonaise a fait de la satisfaction de ses usagers un axe majeur de sa politique. Comment cela se décline-t-il au quotidien ?

La conformité fiscale, c'est-à-dire le dépôt des déclarations et le paiement des impôts par les contribuables dans les délais légaux, constitue un indicateur de bonne gouvernance. La qualité de service rendu aux usagers est donc une priorité de l'administration dont j'ai la charge en ce sens qu'elle améliore le rendement de l'impôt et favorise l'accroissement des recettes fiscales. À cet effet, la DGI a, depuis quelques années, engagé un certain nombre de réformes en vue de l'amélioration continue du service rendu aux usagers. Parmi ces réformes, l'on peut citer la mise en place de l'Interlocuteur fiscal unique (IFU) qui permet aux contribuables de s'adresser à un seul interlocuteur pour toutes leurs démarches fiscales, la segmentation des contribuables, la mise en place des centres des impôts de proximité et la digitalisation des processus grâce à la mise en œuvre du projet DIGITAX. La plate-forme de téléprocédures améliore non seulement les services aux contribuables mais aussi la transparence, la sécurisation des recettes et la simplification des procédures fiscales.

Vos services ont mené une offensive auprès des propriétaires de titres fonciers ainsi que des occupants de longue durée de biens publics pour qu'ils s'acquittent de la Contribution foncière unique (CFU), qui représente jusqu'à présent environ 13 milliards de FCFA et que vous souhaitez mobiliser à hauteur de 26 milliards de FCFA malgré un faible taux de formalisation foncière. Comment allez-vous vous y prendre ?

Instituée par la loi de finances pour l'année 2022, la Contribution foncière unique (CFU) est la synthèse

« La qualité de service rendu aux usagers améliore le rendement de l'impôt et favorise l'accroissement des recettes fiscales. »

de deux anciens impôts : la Contribution foncière des propriétés bâties (CFPB) et la Contribution foncière des propriétés non bâties (CFPNB). Cette réforme a été élaborée dans une vision de simplification du paiement des impôts fonciers et d'amélioration du rendement de ces impôts.

Il convient de souligner que les personnes physiques n'ont pas souvent correctement rempli leurs obliga-

tions déclaratives et de paiement en la matière. C'est pourquoi la DGI a lancé pendant les mois de mars et d'avril une campagne de communication, de sensibilisation et d'information sur la CFU. Comme je le disais, l'accroissement des recettes fiscales passe également par la sensibilisation et l'information auprès des contribuables. Les recettes de la CFU sont, en grande partie, versées par des personnes morales, notamment les sociétés. Cette situation est due, entre autres, à la faible régularisation foncière des services compétents. Toutefois, avec le renouvellement des campagnes de communication et de recensement des propriétaires et des propriétés imposables par les équipes dédiées, la DGI entend doubler les recettes de la CFU.

En 2024, votre régie financière est parvenue à mobiliser 1 080,73 milliards de FCFA. En 2025, quels sont vos défis en matière de mobilisation de recettes ?

La mission principale de la direction générale des Impôts est la collecte des impôts, droits et taxes qui relèvent de sa compétence. De fait, au titre de l'année 2025, le gouvernement a assigné un objectif de 1 156,930 milliards de FCFA. C'est un objectif en nette progression par rapport à l'année 2024. Toutes les équipes sont déjà mobilisées, et nous allons y arriver.

De quelle manière la régie financière que vous dirigez compte-t-elle participer au projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau » de cette V^e République ?

Le président de la République a impulsé une nouvelle ère placée sous le sceau de la refondation de l'État, de la justice sociale, de la bonne gouvernance et du redressement économique. Dans ce contexte, la DGI constitue un maillon essentiel de cette ambition de transformation du Gabon. En effet, notre administration devrait davantage jouer son rôle de collecte des impôts par la mise en place de mécanismes qui favorisent l'équité, l'efficacité, la performance et la transparence dans la mobilisation des ressources. Sous ce

rapport, la DGI s'est engagée depuis quelques années dans un processus de digitalisation de ses services. Après les moyennes et les grandes entreprises, la plate-forme de téléprocédures se déploie vers les petites entreprises et les particuliers. Cet outil permettra, comme cela a été observé dans sa première phase de déploiement, d'accroître significativement des recettes. La DGI entend participer au projet de société du président par l'opérationnalisation du Plan Stratégique 2025-2027 qui comporte quatre axes majeurs : le renforcement de la gouvernance, la modernisation du service rendu à l'utilisateur, l'amélioration du rendement du personnel et l'accroissement des recettes fiscales.

Propos recueillis par Andju Ani



DigitaxGabon
 LA NOUVELLE SOLUTION DIGITALE DE L'ADMINISTRATION FISCALE
 E-tax - Digitax - E-bank_DGI



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
 DES FINANCES, DE LA DETTE
 ET DES PARTICIPATIONS,
 CHARGÉ DE LA LUTTE
 CONTRE LA VIE CHÈRE**

Adhérez dès maintenant à
E-TAX
 Portail fiscal gabonais

Contribuables d'Akanda et du CIPEP Port-Gentil
 Rendez-vous dans votre centre pour retirer votre numéro extranet

**Vous êtes avocat,
 médecin, consultant ou
 ingénieur indépendant ?**



**E-Tax vous permet de déclarer et régler vos
 impôts en ligne sans vous déplacer.**

E-Tax – Simplifiez-vous la vie !

**CRÉEZ VOTRE
 COMPTE E-TAX SUR :
 www.e-tax.dgi.ga**



BOOM

Suivez-nous sur :



Liquidation des droits
aux frontières

Lutte contre la fraude
et la contrebande

Assistance aux autres
administrations
& aux opérateurs
économiques



scannez-nous

servicecomp1958@gmail.com / communication.dgddi@douanes.ga

www.douanes.ga





■ Entretien – Directeur général des Douanes et Droits indirects

« NOTRE OBJECTIF EST DE CONTRIBUER DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE AU BUDGET NATIONAL ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS »

Forte d'une réalisation record de 501,66 milliards de FCFA de recettes en 2024, l'administration des Douanes gabonaises n'entend pas pour autant se reposer sur ses lauriers en 2025. Son directeur général Hugues Modeste Odjangou, conscient du rôle de cette régie financière dans la mobilisation des moyens nécessaires au développement du pays, fait le tour des mesures et ambitions qui visent à maintenir l'excellence de la DGDDI.

L'année 2024 a été une année exceptionnelle pour les Douanes gabonaises, avec une réalisation record de près de 500 milliards de FCFA, surpassant largement les prévisions édictées par l'autorité ministérielle. Quelles stratégies avez-vous adoptées pour parvenir à réaliser cette performance ?

Hugues Modeste Odjangou : Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour l'intérêt porté à l'administration dont j'ai la charge et pour l'opportunité de

ont également été régularisés, ajoutant 17 milliards à notre réalisation. L'amélioration du traitement des dossiers contentieux a aussi joué un rôle essentiel, grâce à une implication accrue des commissions de suivi. Le contrôle des manifestes de cargaison a été intensifié, ce qui a permis de réduire les sorties frauduleuses de conteneurs. Le déploiement du système informatique SYDONIA World, particulièrement dans la zone nord, a doublé les recettes de la région d'Oyem, tandis que

l'alignement des taux de taxation sur le tarif extérieur commun de la CEMAC a garanti une plus grande cohérence fiscale. Cette performance a également été rendue possible grâce à l'amélioration de la qualité des contrôles, notamment au renforcement des capacités des agents et à la mise à disposition d'outils précieux

« Les nouvelles autorités ont conféré aux Douanes les pleins pouvoirs pour agir en toute liberté selon les textes en vigueur. »

présenter le travail accompli par les Douanes gabonaises. L'année 2024 a été marquée par une performance historique de la direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI), avec un recouvrement record de 501,66 milliards de FCFA. Ce résultat dépasse de 63,66 milliards le budget initial de 438 milliards, témoignant d'un effort collectif et d'une stratégie efficace. Cette réussite est le résultat de plusieurs leviers soigneusement actionnés. D'abord, l'accentuation du recouvrement des droits et taxes liquidés a permis d'atteindre un montant total de 365 milliards de FCFA. Parallèlement, la régularisation d'arriérés a contribué à hauteur de plus de 59 milliards, tandis que des moratoires ciblés liés à l'entrepôt spécial d'hydrocarbures ont généré 56 milliards de recettes. Les droits de sortie du manganèse

dans différentes matières douanières. À cela s'ajoutent les réunions périodiques organisées à mon cabinet avec l'ensemble des responsables opérationnels aux fins de maintenir la pression sur les unités opérationnelles et de veiller au respect des objectifs fixés.

En plus de ces efforts internes, des facteurs externes ont favorisé cette performance. La hausse des importations, liée à la reprise de grands projets étatiques, a joué un rôle non négligeable. L'inflation mondiale a eu un impact mécanique sur les bases de taxation, tandis que l'augmentation significative des importations de produits énergétiques a généré des recettes supplémentaires. Enfin, un meilleur civisme fiscal, encouragé par une rigueur accrue de l'administration des Douanes, a consolidé la conformité des opérateurs. Cette rigueur

s'explique par le contexte particulier où les nouvelles autorités ont conféré aux Douanes les pleins pouvoirs pour agir en toute liberté selon les textes en vigueur et sans subir de pressions externes, conformément à l'article 3 du code des Douanes CEMAC, lequel dispose que « *les lois et règlements douaniers doivent être appliqués sans égard à la qualité des personnes* ».

En somme, la performance exceptionnelle de 2024 résulte d'un pilotage stratégique raffermi, d'une plus grande maîtrise des outils de contrôle et de recouvrement, d'un environnement économique favorable, et surtout de l'engagement exemplaire des équipes douanières sur le terrain.

Lors de la Journée internationale de la Douane 2025 célébrée en différé le samedi 1^{er} février, vous avez, dans votre discours, fait mention du Programme de partenariat privilégié. Pourquoi un tel programme, et quel est son apport ?

La Journée internationale de la Douane, célébrée chaque année depuis le 26 janvier 1981 dans les 186 administrations douanières membres de l'Organisation mondiale des Douanes, a été commémorée en différé au Gabon en raison de contraintes de calendrier, tout en préservant l'importance des activités qui l'entourent. Face à l'augmentation rapide du commerce mondial et aux évolutions de la chaîne logistique internationale, les Douanes se trouvent confrontées à de nouveaux défis. Les opérateurs économiques réclament une meilleure fluidité et une réduction des coûts, tandis que les administrations douanières doivent gérer des volumes de marchandises en constante augmentation tout en maintenant des standards élevés en matière de sécurité, de recettes et de lutte contre la fraude. Pour répondre à ces exigences, la direction générale des Douanes gabonaises a lancé le Programme de partenariat privilégié (PPP) par l'arrêté n° 099.24/MEP du 5 décembre 2024.

Hugues Modeste Odjangou,
directeur général des Douanes
et Droits indirects.



Ce programme a pour objectif de simplifier et d'accélérer les procédures douanières au bénéfice des importateurs et exportateurs respectueux des lois. Les opérateurs souhaitant bénéficier du PPP doivent répondre à certaines conditions telles que la mise en place d'un système d'archivage facilitant les contrôles, des garanties de sécurité dans leurs locaux et un crédit d'enlèvement suffisant, renouvelable si nécessaire. Le PPP répond directement aux lenteurs souvent critiquées dans le processus de dédouanement, allégeant les contraintes pour les opérateurs de bonne foi tout en ►(suite p. 94)



► renforçant l'efficacité des services douaniers. Grâce au système informatique SYDONIA World, les délais de traitement des déclarations ont été considérablement réduits. Les avantages de l'agrément PPP incluent la dispense de contrôle documentaire et physique lors du dédouanement, la liquidation automatique des déclarations via le système informatique et le passage prioritaire au scanner. En outre, ce programme permet d'optimiser les contrôles douaniers grâce à une approche fondée sur l'évaluation des risques. En classant les opérateurs selon leur niveau de conformité, la Douane peut cibler ses contrôles de manière plus efficace tout en facilitant les échanges pour les entreprises fiables. Ainsi, le PPP représente une solution gagnant-gagnant, offrant une performance logistique accrue pour les opérateurs et une plus grande efficacité pour l'administration douanière.

La direction générale des Douanes gabonaises a accueilli du 14 au 16 mai dernier la 8^e réunion du Groupe de travail régional sur le développement informatique de la région Afrique occidentale et centrale (AOC) de l'OMD. Quel était l'intérêt de cet atelier et quelles recommandations en ont découlé ?

C'est avec une grande fierté que le Gabon a accueilli pour la première fois la 8^e réunion du Groupe de travail régional sur le développement informatique (GTR-DI) de la région AOC de l'OMD. Cet atelier régional, organisé à Libreville, s'est inscrit dans la dynamique de modernisation des administrations douanières à travers la consolidation des systèmes d'information (SI). Il avait pour thème : « Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité : quelle contribution des SI ? » L'événement a réuni 13 pays membres de la région AOC, en présentiel et en virtuel, ainsi que plusieurs partenaires techniques : CEDEAO, CNUCED, AFRITAC, etc. L'intérêt majeur de cet atelier résidait dans le partage d'expériences, la réflexion stratégique et la recherche de solutions communes pour mieux intégrer dans la gouvernance douanière les technologies émergentes telles que l'analyse de données, l'intelligence artificielle (IA) ou encore le Cloud. Il s'agissait de promouvoir une Douane plus performante, plus prédictive et mieux armée face aux enjeux de sécurité, de fraude et de compétitivité régionale. Au fil des échanges, plusieurs recommandations fortes ont émergé. D'abord, la nécessité d'élaborer un cadre régional de gouvernance des données. Ensuite, le besoin d'intégrer systématiquement la conduite du changement dans tout projet numérique. Enfin, les participants ont insisté sur l'adoption de l'IA pour l'analyse des risques et la détection des fraudes, ainsi que sur la mise en place de cellules spécialisées dans les administrations.

En somme, cet atelier marque une étape décisive vers

la transformation numérique de la Douane dans l'espace AOC, portée par une volonté commune de tirer pleinement parti des innovations technologiques pour une Douane moderne, sûre et au service de la prospérité régionale.

Suite à l'entretien de M. Henri-Claude Oyima, ministre d'État en charge de l'Économie, diffusé le 26 mai sur TV5 Monde, quelles mesures concrètes envisagez-vous pour appuyer ses engagements en matière de souveraineté budgétaire, de transparence des recettes et de lutte contre la fraude ?

Lors de son entretien exclusif sur TV5 Monde, Monsieur Henri-Claude Oyima, ministre d'État chargé de l'Économie, a clairement défini les priorités économiques du gouvernement. La Douane gabonaise, en tant que principal pourvoyeur de recettes hors pétrole, adhère pleinement à ces orientations axées sur la souveraineté budgétaire, la transparence des recettes et la lutte contre la fraude. Pour répondre à ces enjeux, la Douane met en avant un levier stratégique : l'audit interne proactif. Loin d'être une simple approche de contrôle *a posteriori*, cet audit se veut un partenaire de pilotage et de prévention intervenant en amont pour anticiper

Bio

Hugues Modeste Odjangou est directeur général des Douanes et Droits indirects depuis le 22 janvier 2024. Il a effectué la majeure partie de son cursus supérieur à l'université Omar Bongo (UOB), y obtenant un diplôme universitaire d'études juridiques (DUEJ) en 2002 ainsi qu'une licence et une maîtrise en droit privé en 2004 et 2006. C'est toutefois au Burkina Faso qu'il décrochera en 2008 le diplôme d'études supérieures en douane (END) qui se révélera déterminant pour la suite de sa carrière.

Sa vie professionnelle débute aussitôt ses études achevées en qualité d'inspecteur vérificateur au bureau central des Douanes de Libreville-Owendo, où il exerce de 2008 à 2012. Il y devient alors chef de brigade commerciale, et ce jusqu'en 2014. C'est ensuite comme chef de service de la surveillance de la région douanière de Libreville que, de 2014 à 2017, il met son expérience au service de son administration de rattachement. Suivront les fonctions de chef de bureau central des Douanes de Libreville-Owendo de 2017 à 2019, puis celles de directeur régional adjoint des Douanes de Libreville de 2020 à 2023. Enfin, avant ses responsabilités actuelles, il officiera au poste de directeur des services de surveillance. Ajoutons qu'il a été commandant des troupes de la Douane au défilé du 17 août 2016, assurant aussi la formation des douaniers en ordre serré lors des prestations de serment. Déjà titulaire depuis 2008 du diplôme de formation commune de base militaire (FCB) préparé à Bobo-Dioulasso au Groupe d'instruction des Forces armées (GIFA), il a de surcroît bénéficié d'une formation de formateur en Douane en 2015. Ajoutons qu'à titre personnel, Hugues Modeste Odjangou est passionné d'élevage et d'agriculture, et qu'il est par ailleurs investi dans la vie associative.

Le directeur général des Douanes gabonaises Hugues Modeste Odjangou à bord du navire en provenance du Togo le 4 novembre 2024 pour constater la saisie record de 1 561 tablettes de cannabis d'un poids total de 1,5 tonnes.



les risques, optimiser les processus et renforcer l'éthique administrative.

Trois axes d'action principaux guideront cette transformation. Le premier est l'identification des risques, prioritaire pour détecter rapidement la fraude, la sous-évaluation ou les dysfonctionnements. Le deuxième axe se concentre sur l'optimisation des procédures, avec un audit interne visant à examiner les chaînes de dédouanement, les outils informatiques comme SYDONIA World et les pratiques de travail afin de proposer des améliorations. Le troisième axe concerne la conformité. Au-delà des contrôles, il s'agit de sensibiliser les agents, de promouvoir l'éthique et d'assurer l'application stricte des règles.

Pour concrétiser ces axes, plusieurs actions seront mises en œuvre. D'abord la formation des auditeurs aux normes internationales, à l'analyse de données et à la détection de la fraude. Ensuite l'intégration de technologies avancées comme le Big Data et l'intelligence artificielle pour cibler les zones à risque. De plus, l'audit sera impliqué dès la conception de tout projet stratégique, notamment dans la digitalisation, garantissant l'alignement avec nos objectifs d'efficacité et de conformité. Enfin, une cartographie nationale

des risques douaniers sera établie pour orienter nos priorités.

Ainsi, la transformation de la Douane gabonaise se veut globale et réfléchie, avec l'ambition de devenir une administration moderne, intègre et performante. Grâce à une gouvernance proactive fondée sur l'audit interne, chaque franc mobilisé contribuera au développement, à la justice fiscale et au bien-être de la population.

Fort de son parcours remarquable dans le secteur privé, Henri-Claude Oyima a affiché une volonté claire de promouvoir la digitalisation des services publics. Quelles sont les perspectives des Douanes gabonaises en matière de digitalisation pour les mois et années à venir ?

Dès sa prise de fonction, Monsieur le ministre d'État a fixé une priorité claire : digitaliser les outils de travail de l'Administration. La direction générale des Douanes gabonaises partage pleinement cette vision, consciente du fait que la transformation numérique est désormais une exigence incontournable dans un environnement économique mondialisé. La digitalisation offre de nombreux bénéfices : efficacité accrue, procédures accélérées, automatisation des tâches, transparence, réduction des coûts et simplification pour ►(suite p. 96)

Du 14 au 16 mai 2025, la direction générale des Douanes et Droits indirects a accueilli la 8^e réunion du Groupe de travail régional sur le développement informatique (GTR-D) de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD-AC). Cette rencontre stratégique a rassemblé les administrations douanières de 13 pays de la région, ainsi que des partenaires techniques tels que la CEDEAO et la CNUCED.



► les usagers. C'est dans cette optique que la Douane gabonaise a amorcé sa transition numérique dès 2020 avec le déploiement du système SYDONIA World à l'échelle nationale. Ce système constitue le socle de notre modernisation et a déjà permis d'améliorer la collecte des recettes et la qualité du service. Dans le prolongement de cette dynamique, trois scanners à conteneurs de dernière génération ont été acquis avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD) via le projet PADEG. Ils seront bientôt déployés aux ports d'Owendo et de Port-Gentil. Ces équipements permettront un contrôle rapide et non intrusif des marchandises en comparant automatiquement les images scannées aux déclarations douanières. Grâce à l'effet dissuasif et à la détection plus fine des infractions, la lutte contre la fraude et l'augmentation des recettes s'en trouveront impactées.

Par ailleurs, avec l'appui de la CNUCED, de nouveaux modules sont en développement pour optimiser la gestion de la valeur, des contentieux et des régimes de transformation. Des avancées notables sont prévues : tableaux de bord améliorés, calcul automatisé des annuités d'admission temporaire spéciale, paiement électronique, etc. Elles sont accompagnées de formations pour renforcer les compétences internes. Enfin, en lien avec les exigences de la BEAC et la lutte contre le blanchiment, la digitalisation des déclarations d'importation et d'exportation de biens est en projet. L'objectif est de mieux

archiver et partager les données avec les partenaires tout en facilitant les démarches des opérateurs. Ces initiatives illustrent l'engagement résolu des Douanes gabonaises en faveur d'une administration moderne, efficace, transparente et tournée vers la performance.

En tant que régie financière, comment les Douanes gabonaises ont-elles participé au projet de société du président de la République « Bâtissons l'Édifice Nouveau » durant les 100 premiers jours de cette V^e République ? »

Dans le cadre du projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » de Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, les Douanes ont pris une part active à l'axe « gestion fiscale » en qualité de régie financière, en collaboration avec la direction générale des Impôts, participant à la mise en œuvre de plusieurs initiatives clés durant les 100 premiers jours de cette nouvelle V^e République. Ses contributions majeures ont trait à la mobilisation des recettes, à la facilitation du commerce, à l'établissement de partenariats stratégiques, à l'optimisation et au contrôle des exonérations fiscales, ou encore à la suspension de droits et taxes sur les produits essentiels.

Concernant la mobilisation des recettes, les Douanes ont intensifié leurs efforts pour accroître les recettes fiscales, en optimisant les processus de collecte et en

facilitant la mise en conformité des contribuables. Cette démarche a permis de générer des ressources financières importantes au cours du premier semestre 2025, soutenant ainsi les projets prioritaires du gouvernement. Les perspectives pour le second semestre s'annoncent tout aussi encourageantes, laissant entrevoir une progression continue dans la mobilisation des recettes. Pour ce qui est de la facilitation du commerce, l'administration des Douanes y est parvenue en modernisant les procédures douanières et en réduisant les délais de traitement des opérations par la mise en place du Programme de partenariat privilégié, ce qui a encouragé les investissements et dynamisé l'économie locale, en ligne avec les objectifs du projet présidentiel.

En matière de partenariats stratégiques, les Douanes collaborent avec l'administration des Impôts pour unifier la stratégie Douanes/Impôts dans un cadre cohérent afin d'assurer une meilleure collecte des recettes et de lutter contre la fraude, facilitant la mise en œuvre des

«Les Douanes collaborent avec l'administration des Impôts pour unifier la stratégie Douanes/Impôts dans un cadre cohérent afin d'assurer une meilleure collecte des recettes et de lutter contre la fraude.»

réformes nécessaires au soutien du projet « Bâtissons l'Édifice Nouveau ». Au chapitre de l'optimisation et du contrôle des exonérations fiscales, nous avons procédé à la suspension immédiate des nouvelles exonérations pour 3 mois ainsi qu'à l'audit complet des régimes dérogatoires pour rétablir la justice fiscale. Enfin, la suspension de droits et taxes sur les produits essentiels a consisté en une exonération temporaire des droits et taxes à l'importation sur les produits alimentaires de première nécessité pendant 6 mois.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à soutenir les ambitions de Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, et à bâtir un avenir meilleur pour le pays en s'appuyant sur une régie douanière efficace et proactive.

S'agissant de procédures, pourriez-vous expliquer brièvement aux usagers qui nous lisent quelles sont les démarches douanières à suivre pour importer ou exporter des biens vers ou depuis le Gabon, et quelles actions vous envisagez pour les diffuser auprès du grand public ?

Merci pour cette question qui revient fréquemment, surtout chez les importateurs ou exportateurs occasionnels peu familiers des procédures douanières et qui se retrouvent parfois pris au dépourvu. Lorsqu'un usager

souhaite importer ou exporter une marchandise par voie maritime, aérienne ou terrestre, il doit obligatoirement déposer une déclaration auprès de l'administration des Douanes, conformément au code des Douanes de la CEMAC. Cette déclaration constitue un acte juridique qui identifie les marchandises et permet aux services douaniers de vérifier la conformité de l'opération. Pour accomplir cette démarche, les usagers recourent aux services d'un commissionnaire en Douane agréé, plus communément appelé transitaire, à qui ils transmettent tous les documents requis : facture commerciale, documents de transport et autres justificatifs spécifiques selon la nature des marchandises et le type d'opération : BIETC, certificat d'origine, autorisation spéciale d'importation ou d'exportation si nécessaire... Le commissionnaire saisit alors la déclaration dans le système informatique douanier, qui calcule automatiquement les droits et taxes à acquitter. Un inspecteur vérificateur procède ensuite à un contrôle douanier, principalement documentaire,

visant à vérifier la cohérence des documents et la conformité des marchandises ainsi qu'à sécuriser les recettes fiscales et à prévenir toute infraction aux textes en vigueur. Si besoin, l'inspecteur peut effectuer une visite physique des marchandises. Si tout est conforme, il établit la liquidation

des droits, et l'usager est invité à régler les montants dus auprès du Trésor public. Une fois le paiement effectué, le système génère un bon de sortie qui permet à l'usager de retirer sa marchandise importée ou de l'expédier si elle est exportée. Il faut également prendre en compte les frais connexes tels que l'acconage, la consignation, le magasinage, les coûts de transport et les honoraires du commissionnaire. Voilà en résumé ce qu'est la procédure de dédouanement en République gabonaise, mais plus d'informations sont disponibles sur notre site www.douanes.ga, et nos services techniques restent à disposition pour tout complément. En outre, pour vulgariser nos procédures et mieux faire connaître nos missions au grand public, nous préparons une journée portes ouvertes.

En conclusion, avez-vous un mot à ajouter ?

Économies Africaines, soyez assurés que la Douane gabonaise s'acquittera de ses missions avec honneur et dévouement sous la V^e République. Notre objectif est de contribuer de manière significative au budget national et au développement économique du pays. L'administration des Douanes, que j'ai l'honneur de représenter, vous remercie sincèrement pour le temps que vous lui avez consacré lors de cet entretien.

Propos recueillis par Anna de Neuville

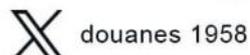
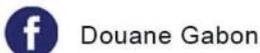


**LES ARNAQUES PULLULENT, MAIS NOUS
SOMMES LÀ POUR VOUS GUIDER.**



**NOS COMMUNIQUÉS OFFICIELS SONT
TOUJOURS VÉRIFIABLES SUR NOTRE SITE
INTERNET ET NOS COMPTES SOCIAUX.**

062-86-05-46



Probité

Sincérité

Disponibilité

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
ET DU TRÉSOR**



Au service de la Nation

www.tresorpublic.ga

 Tresorpublicgabonais



■ Entretien – Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor

« NOUS ALLONS TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR MOBILISER LES RESSOURCES NÉCESSAIRES AU FINANCEMENT DES PRIORITÉS DE NOS COMPATRIOTES »

Au-delà des multiples chantiers initiés par la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) pour faire de cette institution, sous la houlette de son chef Luther Steeven Abouna Yanguï, un contributeur majeur au projet présidentiel, le dirigeant lance un appel solennel à tous les investisseurs désireux de faire fructifier le potentiel du Gabon dans les domaines prioritaires des infrastructures routières, de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de l'éducation et du tourisme.

Nommé à la tête de la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) en septembre 2023, vous avez traversé la période charnière de la Transition pilotée par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) jusqu'à l'investiture, le 3 mai 2025, du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Avec plus de seize années d'expérience au sein de la DGCPT, dont plusieurs en tant que trésorier central, quel regard portez-vous sur l'évolution de la gouvernance financière et comptable de l'État durant cette période de refondation institutionnelle ?

Luther Steeven Abouna Yanguï : Avant toute chose, je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer à travers les colonnes de votre magazine. Il est vrai que ma nomination, en septembre

« Le Cadre de concertation joue un rôle clé dans la modernisation du financement public au sein de la CEMAC. »

2023, s'est inscrite dans un contexte historique exceptionnel, marqué par la prise de pouvoir du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) le 30 août 2023, sous l'impulsion visionnaire de Son

Excellence le général Brice Clotaire Oligui Nguema, aujourd'hui président de la République élu avec plus de 94 % des suffrages.

Durant cette période de refondation institutionnelle s'étendant du 30 août 2023 au 3 mai 2025, la DGCPT a entamé une transformation structurelle de la gouvernance financière publique. Nos réalisations majeures incluent entre autres la restauration de la journée comptable et du paiement des bourses aux élèves du secondaire, l'apurement total des rappels de pension pour un montant de 56 milliards de francs CFA, le paiement des rappels de solde calculés depuis 2014 à hauteur de 70 milliards de francs CFA, et enfin le règlement de plus de 2 400 milliards de francs CFA de dette publique, conformément à la feuille de route reçue des plus hautes autorités de la Transition.

La continuité institutionnelle que j'assure aujourd'hui s'articule autour d'un Plan stratégique 2024-2026 qui vise l'édification d'un « Trésor public d'excellence » élaboré en parfaite cohérence avec la vision présidentielle d'une administration publique performante et transparente. Ce plan, structuré autour des quatre axes stratégiques que sont la valorisation du capital humain, l'optimisation de la gestion financière, la modernisation des systèmes d'information et la réforme du cadre institutionnel, constitue l'ossature de notre ► (suite p. 102)

DOSSIER DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ
PUBLIQUE ET DU TRÉSOR

Luther Steeven Abounga Yangu, directeur général
de la Comptabilité publique et du Trésor.





Bio

Si l'on ne peut préjuger des raisons qui ont conduit le président de la Transition à nommer Luther Steeven Abounga Yangui à la tête du Trésor public, l'on peut toutefois subodorer qu'elles ne sont pas étrangères aux valeurs d'intégrité et de compétence portées par ce catholique pratiquant discret, rigoureux et doté d'un sens profond du devoir et de l'écoute.

Marié et père d'une famille nombreuse, cet inspecteur central du Trésor a consacré seize ans, de 2003 à 2019, à la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT), où il a effectué toutes ses classes. En effet, il y a assumé successivement plusieurs fonctions stratégiques. D'abord chef de service des correspondants à la direction de la programmation des ressources et des règlements, puis directeur adjoint de la dépense, il a ensuite été promu directeur de la dépense avant d'accéder au poste de trésorier central. Grâce à cette riche expérience, il a acquis une expertise reconnue aussi bien en finances publiques que dans la mise en œuvre des réformes liées à la comptabilité de l'État et au budget.

En février 2019, il est nommé directeur général des Caisses de stabilisation et de péréquation (CAISTAB). Sept mois plus tard, il prend les rênes de la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC), avant de revenir finalement « à la maison » le 28 septembre 2023 en qualité de directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor. Ce retour marque une nouvelle étape de son parcours, renforcée par une maîtrise approfondie des enjeux économiques et financiers.

Sur le plan académique, après avoir obtenu en 1998 son baccalauréat série B au lycée d'État de Franceville, il prépare un diplôme de l'École supérieure de commerce de Dakar spécialisé en audit-finances et contrôle de gestion, qu'il valide en 2022. Il complète ensuite son cursus d'études supérieures avec un DESS obtenu en 2003 à l'Institut national des sciences de gestion. Enfin, en 2006, il parachève sa formation dans les régies financières en la sanctionnant d'un diplôme de l'École nationale des régies financières de Ouagadougou.

Conformément au principe de rotation, il occupe la présidence du Cadre permanent de concertation des Trésors publics de la CEMAC pour l'exercice 2025. Une responsabilité importante, puisque cette nomination fait de Libreville le centre névralgique des finances de la CEMAC, consolidant ainsi le rôle stratégique du pays dans l'intégration économique régionale. Avec son expérience éprouvée en administration et gestion financière, Luther Steeven Abounga Yangui est sans conteste un acteur clé du renforcement de la stabilité économique du Gabon. D'ailleurs, son action continue lui a valu d'être récipiendaire de plusieurs distinctions honorifiques, dont la plus importante est la médaille de grand officier de l'ordre national du Mérite gabonais pour service rendu à la nation : elle lui a été décernée le lundi 5 mai 2025 au Palais Rénovation par le chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema.

► contribution à l'émergence du « Nouvel Édifice » cher à Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema.

Quelle était la portée de la concertation régionale qui a réuni sous l'égide de la DGCPT, du 3 au 6 mars 2025 à Libreville, les administrations fiscales de la sous-région et le réseau des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) ? Êtes-vous parvenus à renforcer la

« L'excellence opérationnelle recherchée s'articule autour de la trilogie efficacité-transparence-redevabilité, valeurs cardinales de l'action publique. »

collaboration, la transparence et la dynamisation du marché des titres publics dans la sous-région, et quelle stratégie annuelle d'émission de titres publics pour 2025 avez-vous préconisée ?

Il est important de rappeler que le Cadre permanent de concertation des Trésors publics de la CEMAC (CPC-TP) a été instauré fin 2021 pour dynamiser le marché des valeurs du Trésor au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Cette initiative vise à renforcer la coordination entre les Trésors publics des États membres, à partager les bonnes pratiques et à harmoniser les interventions sur le marché régional. L'objectif global

est de mobiliser efficacement les ressources nécessaires au financement des projets de développement tout en assurant la stabilité macroéconomique de la Zone. Et, conformément au principe de rotation régissant son fonctionnement, j'ai été porté à la présidence de cette organisation pour l'exercice 2025 lors de la 12^e session ordinaire tenue l'année dernière à Brazzaville. C'est pourquoi Libreville a accueilli sa première réunion, qui

nous a principalement permis d'échanger sur les défis et les opportunités liés au marché des valeurs du Trésor, l'optimisation de l'efficacité des dépenses publiques et la gestion des risques budgétaires

en vue de renforcer la stabilité financière et d'améliorer l'efficacité des émissions des titres publics.

Les avancées majeures incluent le renforcement de la confiance mutuelle entre les émetteurs souverains et les investisseurs, la dynamisation du marché secondaire et l'optimisation des conditions de financement de l'État. Cette dynamique s'aligne parfaitement sur les orientations du gouvernement en matière de stabilité macroéconomique et d'intégration financière régionale. Pour l'exercice budgétaire 2025, nous prévoyons de lever 977 milliards de francs CFA sur le marché des titres publics, et notre stratégie d'émission 2025 repose sur une approche tripartite. Premièrement, la

consolidation des opérations conventionnelles via des émissions hebdomadaires de bons du Trésor assimilables (BTA) et d'obligations assimilables du Trésor (OTA). Deuxièmement, l'innovation financière par la syndication domestique pour mobiliser des ressources substantielles à coûts optimisés. Et troisièmement, la gestion proactive de la dette intérieure par le reprofilage des échéances et la titrisation des créances afin

« Nos opérations stratégiques - rachat anticipé de l'Eurobond 2025 et reprofilage de la dette intérieure - ont préservé la notation souveraine du pays et renforcé la confiance des investisseurs internationaux. »

d'apporter plus de liquidité aux banques commerciales. Très honnêtement, je peux affirmer que ce Cadre de concertation joue un rôle clé dans la modernisation du financement public au sein de la CEMAC en favorisant la coopération régionale et le renforcement des liens entre tous les acteurs du marché.

Au lendemain de votre prise de fonctions, vous avez initié une série de visites d'inspection des postes comptables du grand Libreville et de l'intérieur du pays afin d'évaluer les conditions de travail des agents du Trésor et la qualité des services rendus aux usagers. Quel message avez-vous délivré à vos collaborateurs ? Je voudrais tout d'abord vous préciser que la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) est constituée d'un vaste réseau animé par 1 834 collaborateurs et qui comprend principalement 9 trésoreries provinciales, 7 recettes-perceptions, 33 perceptions, 70 agences comptables et 14 paieries à l'étranger. Aussi la politique de proximité constitue-t-elle un pilier fondamental de notre stratégie de modernisation, s'inscrivant dans la vision inclusive du développement territorial portée par le président Brice Clotaire Oligui Nguema. Dès ma prise de fonctions, j'ai en effet tenu à aller vers tous mes collaborateurs de l'intérieur du pays mais également des postes consulaires pour non seulement les écouter mais surtout partager avec eux la feuille de route que j'ai reçue des plus hautes autorités. Mes visites dans cinq provinces ont révélé des disparités infrastructurelles significatives, parmi lesquelles la vétusté des bâtiments, des équipements informatiques et du mobilier, la précarité des conditions de travail et l'insuffisance des moyens humains et logistiques. En réponse à ces constats, nous avons déployé un programme de modernisation structuré autour de trois axes : la réhabilitation des bâtiments, le remplacement des équipements et le renforcement des capacités

humaines. Ce programme, initié sous l'impulsion des plus hautes autorités durant la Transition, se poursuit avec une intensité accrue sous la V^e République. Et d'ailleurs, sur ce registre, nous avons reçu l'année dernière de la part du président de la République un important don composé de 11 véhicules et 3 camions blindés dédiés au convoyage de fonds, 11 véhicules d'escorteblindés ainsi que, pour la première fois dans

l'histoire du Trésor public, 5 bus de 30 places dédiés au transport du personnel. Quant aux leviers organisationnels mobilisés, ils incluent la standardisation des procédures opérationnelles, l'interconnexion des postes à la centrale et l'ins-

tauration d'indicateurs de performance uniformes. Cette approche systémique garantit l'équité territoriale dans la prestation de services publics financiers, conformément à l'ambition présidentielle d'un « Nouvel Édifice » qui veut qu'aucune région ne soit laissée pour compte. L'excellence opérationnelle recherchée s'articule autour de la trilogie efficacité-transparence-redevabilité, valeurs cardinales de l'action publique.

Sous la présidence de Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, le Gabon a significativement réduit le ratio dette/PIB, passant de 71 % en 2023 à 67 % en 2024 en honorant ses engagements auprès des bailleurs de fonds et en évitant tout défaut sur les marchés financiers. Pouvez-vous expliciter, d'un point de vue technique, le rôle structurant joué par la DGCPT dans la gestion active de la dette publique, la mobilisation des ressources et la sécurisation des paiements, tout en assurant la soutenabilité budgétaire et la confiance des partenaires internationaux, conformément aux orientations du chef de l'État ?

Il faut être honnête, la situation de la dette publique du Gabon était très préoccupante avant l'arrivée du CTRI. Cette performance remarquable, qui témoigne de la rigueur budgétaire instaurée depuis le 30 août 2023, résulte d'une stratégie de gestion active de la dette orchestrée par la DGCPT en parfaite synergie avec la direction générale de la Dette.

Techniquement, notre rôle structurant s'articule autour de trois missions critiques : la mobilisation proactive des ressources par optimisation des recettes fiscales et non fiscales, le provisionnement rigoureux du service de la dette par anticipation des échéances, et enfin la sécurisation des paiements par diversification des instruments financiers. Durant la période de Transition, nous avons facilité le remboursement de 2 485 milliards de francs CFA, restaurant ainsi la crédibilité ►(suite p. 104)



Le siège de la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor au cœur du centre-ville, le quartier des affaires de Libreville.



► du Gabon auprès d'institutions de référence telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque islamique de développement, l'Agence française de développement et la Banque africaine de développement. Nos opérations stratégiques, notamment le rachat anticipé de l'Eurobond 2025 et les opérations de reprofilage de la dette intérieure, ont préservé la notation souveraine du pays et renforcé la confiance des investisseurs internationaux. Cette gestion prudentielle s'inscrit dans la vision gouvernementale de diversification économique et de résilience budgétaire, objectifs cardinaux pour relever les défis structurels du

« La certification ISO de nos processus métiers renforcera le positionnement de la DGCT comme acteur central de la modernisation de l'action publique. »

chômage et du coût de la vie. La soutenabilité budgétaire recherchée constitue un prérequis à la réalisation des ambitions de développement de la V^e République.

En tant que régie financière centrale, la DGCT est appelée à se projeter dans l'avenir avec ambition dans la perspective de la V^e République et en cohérence avec le projet de société « Bâtissons l'Édifice Nou-

veau » porté par Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Quelle est votre vision stratégique pour le Trésor Public de demain, et quelles réformes majeures, innovations technologiques et axes de transformation institutionnelle entendez-vous prioriser pour ériger un « Trésor public d'excellence » au service de la performance publique et de la confiance citoyenne ?

Notre vision stratégique pour le Trésor public de demain s'ancre dans l'ambition transformatrice du projet « Bâtissons l'Édifice Nouveau » porté par Son Excellence le président Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette vision se matérialise par notre Plan stratégique 2024-2026, véritable feuille de route vers l'excellence. Les réformes majeures prioritaires s'articulent autour des quatre axes transformateurs que sont la digitalisation intégrale des processus

financiers et comptables, l'instauration d'un système de gestion des performances basé sur des indicateurs mesurables, la modernisation du cadre réglementaire pour une agilité opérationnelle accrue, et enfin le renforcement du capital humain par des programmes de formation continue.

L'innovation technologique, autrement dit la digitalisation, constitue le levier principal de cette transformation,



DGCPT

DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR

République. Comment votre administration a-t-elle, de façon concrète et innovante, soutenu les priorités présidentielles durant les 100 premiers jours de la V^e République ?

Notre contribution au projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » durant les 100 premiers jours de la V^e République s'est articulée autour d'un programme d'actions concrètes et mesurables, en parfaite synergie avec les priorités définies par le président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. D'abord, en matière d'assainissement des finances publiques, nous avons intensifié la dématérialisation des procédures budgétaires, l'optimisation du recouvrement des recettes publiques et la rationalisation des dépenses par l'implémentation d'outils de contrôle en temps réel, en collaboration étroite avec la direction générale du Contrôle budgétaire. Cette approche technique garantit la transparence et l'efficacité recherchées par le chef de l'État. Ensuite, la digitalisation des moyens de paiement constitue un axe prioritaire avec le déploiement de solutions de paiement mobile pour les transactions avec l'administration, le développement de plates-formes numériques pour les entreprises et la modernisation des systèmes interbancaires. Ces innovations, initiées durant la Transition, seront accélérées sous la V^e République. En outre, notre stratégie d'inclusion financière vise la bancarisation des populations rurales par des partenariats public-privé innovants, et la facilitation de l'accès au crédit pour les PME par des mécanismes de garantie publique. Et nous allons tout mettre en œuvre, en lien avec nos collègues de la Dette, des Impôts, des Douanes et des Hydrocarbures, pour mobiliser les ressources nécessaires au financement des priorités de

avec en prime l'implémentation de solutions de paiement électronique, le déploiement d'outils d'intelligence artificielle pour l'analyse prédictive des flux de trésorerie et le développement de plates-formes numériques pour l'interaction citoyenne. Par ailleurs, nous travaillons à accroître considérablement nos ressources internes afin de limiter l'endettement mais surtout de mobiliser le maximum de ressources au financement du projet de société du président de la République et de lutter contre la corruption. En outre, la transformation institutionnelle vise l'émergence d'un « Trésor public d'excellence » à travers une déconcentration accrue de la fonction de comptable, caractérisée par la proactivité, la redevabilité et l'innovation. Enfin, nous nous engageons aussi résolument sur la voie de la certification ISO de nos processus métiers et sur la mise en place d'un véritable système d'information intégré. Cette ambition renforcera le positionnement de la DGCPT comme acteur central de la modernisation de l'action publique, au service de la performance étatique et de la confiance citoyenne.

La DGCPT, au cœur du ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations chargé de la lutte contre la vie chère, est un acteur clé de la mise en œuvre du projet de société du président de la

« La certification ISO de nos processus métiers renforcera le positionnement de la DGCPT comme acteur central de la modernisation de l'action publique. »

nos compatriotes afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cette feuille de route opérationnelle, élaborée sous l'autorité du président de la République en sa qualité de chef du gouvernement, mobilise l'expertise technique de la DGCPT au service des ambitions transformatrices du « Nouvel Édifice » gabonais.

Pour terminer, je voudrais lancer un appel solennel à tous les investisseurs afin qu'ils viennent massivement investir dans notre pays, lequel regorge de potentialités dans les domaines prioritaires des infrastructures routières, de l'énergie, de l'eau, de l'agriculture, de l'éducation et du tourisme.

Propos recueillis par Andju Ani



**DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
ET DU TRÉSOR**

NOS MISSIONS

Traiter sans préjudice des compétences dévolues
aux autres administrations en la matière :



**Les questions relatives à
la comptabilité publique**



**Les questions relatives à
l'exécution du budget de l'État**



**Les questions relatives aux collectivités
locales et des établissements publics**



**Les questions relatives à
la gestion de la trésorerie de l'État**



■ Entretien – Directeur général de la Dette

« NOTRE PAYS CHERCHE DÉSORMAIS À ÉLABORER SES PROPRES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES »

Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, directeur général de la Dette, explique en quoi le rachat de l'Eurobond était une idée pertinente et efficace, et plaide pour une reprise en main nationale des questions financières.



En poste depuis plus d'un an et demi, quel est votre bilan en matière de gouvernance ? Par ailleurs, vous êtes l'un des leaders du parti UN (Union Nationale) appelant à une mobilisation collective pour transfor-

mer les défis actuels en opportunités : votre plaidoyer a-t-il été entendu ?

Jean Gaspard Ntoutoume Ayi : Dès sa première déclaration du 30 août 2023, le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) a pris l'engagement d'honorer tous les engagements pris au nom de la continuité de l'État. Le président de la Transition, lors de sa prestation de serment le 4 septembre 2023, a confirmé cet engagement. Le paiement de la dette publique de l'État figurait en première place de ces engagements, constituant ainsi, au cours de la période de la Transition, une priorité pour les autorités. Naturellement, la direction générale de la Dette s'est trouvée au centre de la mise en œuvre de cet objectif majeur. Et parce que le paiement de la dette résulte d'une étroite collaboration entre les services du Trésor et de la Dette, nos deux administrations se sont mobilisées pour permettre à notre pays de faire face à une situation particulièrement tendue du fait du volume important d'arriérés accumulés et d'un service courant difficilement soutenable au regard des ressources propres du budget de l'État. C'est ainsi qu'au cours de la période de la Transition, plus de 40 % des ressources de l'État ont été consacrées au paiement de la dette. Durant cette période de transition, j'ai effectivement invité mes compatriotes à se mobiliser pour transformer les défis auxquels nous devons faire face en opportunités. Parce que j'ai foi en l'exemplarité, je me suis employé à m'appliquer à moi-même cette invite. Comme de nombreux compatriotes, je me suis ainsi consacré sans réserve aux missions qui m'ont été confiées, sans compter ni mon temps ni mon énergie.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la prochaine mission du FMI sur la question de la dette gabonaise ? Entre les autorités gabonaises et les experts du FMI, quelles avancées sont espérées ? ▶ (suite p. 108)

► À ce jour, le Gabon a eu 17 programmes avec le Fonds monétaire international (FMI). Aucun de ces programmes n'a conduit aux résultats escomptés en termes de croissance économique. Le dernier programme, approuvé en 2021, a été suspendu en 2023 en raison des difficultés rencontrées. Fort de ce constat, notre pays cherche désormais à élaborer ses propres programmes économiques avant de solliciter un soutien du FMI, mettant ainsi fin à la tradition de programmes dictés de l'extérieur.

Je ne saurais vous dire à quel moment aura lieu la prochaine mission du FMI. Le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, des Participations et de la Dette, Monsieur Henri-Claude Oyima, s'est engagé dans un processus d'élaboration, par le Gabon et les Gabonais, d'un Programme national de Croissance et de Développement. C'est ce programme d'initiative nationale qui sera présenté à la discussion avec les partenaires techniques et financiers du Gabon, donc avec le FMI. Nous travaillons de ce fait actuellement à la préparation de ce programme sous l'autorité de Monsieur le Ministre d'État.

Quelles étaient les raisons du rachat anticipé de 290 millions de dollars de l'Eurobond, et quelle en a été la valeur ajoutée pour la dette gabonaise ?

En 2015, la République gabonaise avait contracté sur les marchés financiers internationaux un emprunt obligataire pour la somme de 500 millions de dollars américains, emprunt consolidé en 2017 pour 200 millions de dollars supplémentaires. L'échéance de remboursement était fixée au 16 juin 2025. En août 2023, une partie de cet emprunt obligataire, soit 95 millions de dollars américains, avait été remboursée par anticipation. Ce remboursement a été financé par un autre emprunt obligataire, dénommé Blue Loan, sur

«Le rachat anticipé de la moitié de l'Eurobond dès novembre 2024 permettait de rassurer les milieux financiers.»

les marchés financiers internationaux. Il restait donc 605 millions de dollars à rembourser à l'échéance de juin 2025, soit environ 376 milliards de FCFA au cours actuel du dollars US.

Dès le mois de décembre 2023, sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Participations de l'époque, Monsieur Mays Mouissi, la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor et la direction générale de la Dette, conscientes du défi que représentait cet Eurobond au niveau de la trésorerie,

Bio

Jean Gaspard Ntoutoume Ayi est directeur général de la Dette depuis octobre 2023. Il est titulaire d'un DEUG en physique-chimie de l'université de Masuku, d'une maîtrise en électronique-électrotechnique et automatique de l'université de Nantes (France), d'un diplôme d'ingénieur en informatique et télécommunication de l'École spéciale de mécanique et d'électricité de Paris, d'un diplôme de l'Institut de l'économie et des finances de Libreville et d'un diplôme de l'École nationale d'administration (ENA) de France.

Inspecteur des Finances, spécialiste principal en gestion des finances publiques, il débute sa carrière en 1997 au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget du Gabon, où il la poursuit à divers postes avant d'intégrer la Banque mondiale en 2011 comme responsable principal en gestion des finances publiques au bureau régional de Dakar (Sénégal). De 2013 à 2023, il est consultant international senior en gestion des finances publiques, et travaille principalement pour la Banque mondiale, le FMI et l'Union européenne dans les pays d'Afrique francophone.

Son engagement politique remonte à l'élection présidentielle anticipée d'août 2009, lorsqu'il se charge de la rédaction du programme politique et des discours du candidat André Mba Obamé, avec qui il participe à la fondation de l'Union Nationale (UN), principal parti politique d'opposition jusqu'au 30 août 2023. Il en est élu vice-président en décembre 2021. En 2016, il est porte-parole du candidat unique de l'opposition Jean Ping. Au sein de l'UN et dans l'espace politique national, il est reconnu comme le meilleur contradicteur du pouvoir. En 2018, il est candidat aux élections législatives et municipales dans la commune d'Akanda. En février 2019, à la suite de l'AVC d'Ali Bongo, il crée le collectif citoyen Appel à Agir.

ont initié une réflexion sur la meilleure manière d'éviter au pays un défaut en juin 2025. Trois solutions étaient sur la table : le financement sur ressources extérieures à travers l'émission d'un nouvel Eurobond, le financement sur les ressources du marché domestique et le financement sur les ressources propres de l'État, notamment les recettes exceptionnelles. Au regard de plusieurs paramètres, notamment le niveau particulièrement élevé des taux d'intérêts sur le marché international, et pour se conformer à la stratégie d'endettement de l'État adoptée en annexe de la loi de finances, il a été convenu de proposer à la décision des plus hautes autorités un refinancement sur le marché domestique de 50 % de cet Eurobond. Ce choix particulièrement audacieux a été rendu possible parce qu'il a été soutenu par le chef de l'État, malgré les réserves de nombre d'acteurs.

C'est ainsi qu'en novembre 2024, le Gabon a pu racheter 290 millions de dollars (180 milliards de FCFA) sur le principal en circulation de 605 millions de dollars

(376 milliards de FCFA). Le principal avantage de cette première opération a été la conversion d'une dette internationale en dette intérieure. Les fonds nécessaires à ce rachat ont été mobilisés sur le Marché financier régional (MFR) avec l'aide de nos partenaires UGB et ECOBANK, ce qui permettait de prémunir le pays contre plusieurs risques, notamment le risque de change

de cette dette libellée en dollars, minimisant ainsi les fluctuations de change sur la charge de la dette et favorisant la gestion budgétaire, ce qui démontrait une gestion proactive de nos finances tout en réduisant notre vulnérabilité aux chocs externes.

En février 2025, nous avons émis une autre offre de rachat anticipé pour les 315 millions de ► *(suite p. 110)*



Le chef de l'État S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema a présidé, le 5 mai 2025, une cérémonie de décoration en l'honneur des personnalités ayant contribué au règlement de la dette intérieure durant la Transition. Parmi les récipiendaires, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, directeur général de la Dette, a été nommé grand officier de l'ordre national du Mérite.

►dollars restants et sommes parvenus à racheter plus 225 millions de dollars. Le solde a quant à lui été payé, dans la plus totale indifférence, le 16 juin 2025, au terme normal de l'échéance. C'est la preuve, s'il en fallait, que nous étions parvenus à ne plus faire de

«Je suis attaché depuis toujours au service de l'État et à la non-politisation de l'Administration.»

cet Eurobond un sujet. Et c'est principalement pour éviter au pays le risque de défaut que l'ensemble des partenaires de notre pays redoutaient qu'il était nécessaire de procéder ainsi. Le rachat anticipé de la moitié des 605 millions de dollars d'Eurobond dès le mois de novembre 2024 excluait désormais cette spéculation sur le risque de défaut du Gabon. Il permettait de rassurer les milieux financiers et ainsi ramener les taux d'intérêts à un meilleur niveau.

Le 30 août 2023, en arrivant à la tête du Gabon, les autorités de la Transition ont trouvé un stock de dette publique de plus de 70 % du PIB, dépassant le seuil autorisé par la CEMAC. Quels ont été les efforts financiers consentis par le président Brice Clotaire Oligui Nguema pour ramener cet endettement à un niveau modéré ?

Du 1^{er} septembre 2023 au 28 mars 2025, le Gabon a consacré plus de 2 400 milliards de FCFA au remboursement de la dette dont le pays a hérité du régime précédent. Ce montant représente plus de 40 % des ressources propres de l'État dans la même période. C'est dire que le remboursement de la dette a pesé, plus que toute autre catégorie de dépense, sur les finances de l'État au cours de cette période. Le CTRI s'était engagé, dès le 30 août 2023, à respecter les engagements internationaux du Gabon, et le président de la Transition a tenu parole.

Allez-vous continuer à respecter votre « pause politique » alors que le Gabon vivra prochainement au rythme des élections législatives, sénatoriales et municipales ? D'ailleurs, pourquoi estimez-vous qu'au service de l'État, il faut veiller à la non-politisation de l'Administration ?

Le 20 octobre 2023, au lendemain de ma nomination à la tête de la direction générale de la Dette, j'ai effectivement publié un communiqué dans lequel j'indiquais : « La fonction de directeur général d'administration centrale ne me paraît pas compatible avec l'exercice effectif d'une activité partisane. Aussi ai-je décidé de suspendre mes activités de vice-président et de militant de l'Union Nationale, sans pour autant renoncer à

mon statut et aux obligations qui en découlent... Je prends cette décision en conscience, attaché comme je suis, depuis toujours, au service de l'État et à la non-politisation de l'Administration ». Fidèle à cet engagement, je me suis gardé depuis cette date d'or-

ganiser des manifestations politiques publiques, que ce soit dans ma circonscription politique d'Akanda ou au niveau national. De même, je me suis gardé de porter une appréciation sur les actions des pouvoirs publics.

Dans la parenthèse de respiration démocratique que constituent les élections politiques, les agents publics sont, comme tous les citoyens, autorisés à prendre part au débat public et même à se porter candidat. C'est ainsi que des agents publics ont été candidats à l'élection présidentielle du 12 avril 2025, et que l'on en a retrouvé de nombreux autres dans les équipes de campagne des huit candidats en lice. Pour ce qui me concerne, j'ai été l'un des porte-parole du candidat Brice Clotaire Oligui Nguema et conseiller stratégique de la coordination générale de sa campagne dans la province de l'Estuaire. Naturellement, l'obligation de réserve, qui est une composante essentielle des droits et obligations des agents publics, commande qu'un agent public s'interdise de s'exprimer sur les dossiers dont il a la charge lors d'une campagne électorale. Mon engagement politique n'est un secret pour personne. Je suis vice-président de l'Union Nationale. Et comme je l'ai déjà dit, je serai de nouveau candidat à l'élection de député de ma circonscription du 2^e arrondissement de la commune d'Akanda.

Comment le département que vous dirigez a-t-il participé sur les 100 premiers jours au projet de société du président, « Bâtissons l'Édifice Nouveau », de cette V^e République ?

Le président de la République détermine et conduit la politique de la nation (article 41 de la Constitution), il est le chef des administrations civile et militaire (article 55 de la Constitution). L'Administration est donc au service de la mise en œuvre de la politique du président de la République. La direction générale de la Dette, sous l'autorité du ministre en charge de la Dette, aura la charge d'assurer la mobilisation des ressources nécessaires au financement du projet présidentiel dans le respect des équilibres macroéconomiques, notamment la soutenabilité et le niveau d'endettement du pays. Le mandat du président de la République est de sept ans et ne pourra être apprécié que sur cette durée. L'échéance des 100 premiers jours, qui intéresse généralement la presse, ne me semble pas pertinente pour procéder à une évaluation de quelque nature que ce soit.

Propos recueillis par Andju Ani

DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS



LES 3 PRINCIPES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- LIBRE ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE
- EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS
- TRANSPARENCE DES PROCEDURES



■ Entretien – Commissaire générale-directrice générale des Marchés publics

« VERS PLUS DE TRANSPARENCE DANS LE PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS ET UN CONTRÔLE ACCRU DE LEUR EXÉCUTION »

Sylvie Nguembhyt, commissaire générale-directrice générale des Marchés publics depuis octobre 2023, définit les contours de la mission de l'institution qu'elle pilote et évoque les actions prioritaires prévues durant les 100 premiers jours de la V^e République du Gabon.

Quelles sont les missions de la direction générale des Marchés publics, à la tête de laquelle vous avez été nommée en octobre 2023 ?

Sylvie Nguembhyt : En application de l'article 40 du code des marchés publics, la direction générale des Marchés publics (DGMP) a pour missions l'exécution de la politique du gouvernement en matière de passation, d'approbation et de contrôle de l'exécution des marchés publics. Elle est notamment chargée de valider les plans de passation de marchés (PPM), les dossiers d'appels d'offres avant le lancement de l'appel à la concurrence et de la publication correspondante ainsi que le rapport d'analyse des offres. Elle doit également accorder des avis de non-objection pour l'ouverture des procédures dérogatoires de passation des marchés que sont l'entente directe et l'appel d'offres restreint. Par ailleurs, il lui revient d'effectuer un examen de conformité juridique des projets de marchés et d'avenants avant approbation, de procéder à l'approbation des marchés et des avenants ou encore d'apporter un appui technique aux autorités contractantes depuis l'élaboration des PPM et la préparation des dossiers d'appel d'offres jusqu'à la réception définitive des prestations. Enfin, assurer le contrôle de l'exécution technique et financière et du respect de la conformité

Sylvie Nguembhyt,
commissaire générale-directrice
générale des Marchés publics.

Bio

La commissaire générale Sylvie Nguembyht, épouse Ndong-Mintsa, est native de Tchibanga, dans la province de la Nyanga, au sud du Gabon. Le 19 octobre 2023, consécutivement au coup de libération du mois d'août 2023, elle a été nommée directrice générale des Marchés publics au ministère des Comptes publics de la République gabonaise.

À l'issue de son parcours scolaire primaire, secondaire et universitaire au Gabon, elle intègre l'université Paul Valéry de Montpellier, en France, où elle obtient en 1990 un diplôme d'études approfondies (DEA) en histoire militaire, défense et sécurité. Dès le mois d'août 1990, elle intègre par voie de concours l'École du commissariat de l'Armée de terre (ECAT) de Montpellier. Passée d'abord par le moule du 3^e Bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr aux Écoles de Coëtquidan, en France, dans une promotion amalgamée d'élèves officiers de Saint-Cyr, de l'École du commissariat de l'Armée de terre et de l'École polytechnique pour une formation militaire initiale. Elle devient la première femme africaine à y être admise. En février 1991, elle en sort nantie de son brevet de chef de section. Revenue à Montpellier, elle termine en juillet 1992 sa formation en administration militaire avec un brevet de parachutisme militaire comme commissaire de l'Armée de terre dans la 7^e promotion baptisée Intendant général Adrien.

De retour au pays, elle assume successivement de 1993 à 2002 des fonctions de chef de service budget à la direction du Commissariat de l'Armée de terre de l'État-major de l'Armée de terre, de directrice adjointe du Commissariat de l'Armée de terre (DCAT/EMAT) et de directrice du budget à l'État-major général des Forces armées (EMGFA). En septembre 2002, elle intègre par voie de concours l'Institut royal supérieur de défense (IRSD) de Bruxelles, en Belgique. Première femme africaine à intégrer cet établissement qu'elle quittera en décembre 2004 brevetée administrateur militaire (BAM) de la 29^e session. Elle est à nouveau le porte-flambeau de la femme militaire africaine.

S'ensuivront, de janvier 2005 à ce jour, des nominations aux postes successifs à hautes responsabilités de directrice du budget à la direction générale du Génie militaire, directrice administrative et financière à l'École d'état-major de Libreville (EEML) – une école militaire à vocation régionale –, directrice des services administratifs et financiers de l'Armée de l'air, directrice générale de la logistique à l'État-major général des Forces armées (DGL/EMGFA), directrice centrale des Affaires financières (DCAF-MDN) au ministère de la Défense nationale et inspectrice générale des Forces armées gabonaises, avant qu'elle ne soit promue secrétaire générale adjointe du ministère de la Défense nationale puis appelée à son poste actuel. La commissaire Nguembyht, après avoir gravi tous les grades d'officier subalterne et supérieur, a été nommée au rang et appellation de commissaire générale de brigade le 1^{er} juillet 2019, puis au rang et appellation de commissaire générale de division le 1^{er} juillet 2024.

Débutée il y a trois décennies au sein des Forces armées gabonaises (FAG), sa carrière militaire lui a conféré des distinctions honorifiques que matérialisent sept médailles témoignant de son dévouement à la patrie : la médaille de reconnaissance des Forces armées, la médaille d'honneur de la Gendarmerie nationale, la nomination de chevalier dans l'ordre national du Mérite gabonais, la médaille de la Défense nationale française échelon bronze, la médaille de la Marine nationale gabonaise, la médaille Militaire, et enfin la médaille d'honneur de l'Armée de terre, échelon or.

des réalisations par rapport au marché conclu figure au rang de ses prérogatives.

Quelles ont été vos réalisations depuis votre prise de fonctions officielle ?

Depuis ma prise de fonctions, on peut citer, entre autres réalisations, la relance du *Journal des Marchés Publics* en versions numérique et papier. S'y ajoutent la réduction des délais de traitement des dossiers ainsi que l'élargissement des actions de la DGMP aux collectivités locales à travers les conférences sur la planification de

responsables de cellules de passation et de délégations provinciales et la mise en œuvre de la mesure sur les marchés réservés. Enfin, le renforcement des capacités de nos agents constitue une autre de nos actions concrètes depuis 2023. De façon globale, nous œuvrons pour plus de transparence dans le processus de passation des marchés publics ainsi que pour le renforcement du contrôle de leur exécution.

Quelle est l'importance des marchés publics dans le fonctionnement de l'économie du pays ?

Comme précisé dans ses missions, la DGMP assure le contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elle n'est donc pas l'organe qui attribue les marchés aux entreprises, mission qui relève des autorités contractantes chargées d'exécuter leurs budgets. Les marchés publics jouent un rôle crucial dans l'économie en permet-

« Les marchés publics jouent un rôle crucial dans l'économie en permettant aux entités publiques d'acquérir les biens, services et travaux nécessaires à leurs missions et au développement du pays. »

tant aux entités publiques d'acquérir les biens, services et travaux nécessaires à leurs missions et au développement du pays à travers la réalisation ► (suite p. 114)

► des infrastructures. Ils sont au cœur des dépenses publiques, influençant directement les services publics et le niveau de vie de la population. En outre, ils offrent des opportunités d'emplois et d'activités aux entreprises, favorisant ainsi la relance économique.

Dans quelle mesure vos actions visent-elles à donner plus de crédit au système gabonais des marchés publics ?

Nos actions en termes de transparence des procédures, de réduction des délais de traitement des dossiers ainsi que d'accompagnement des autorités contractantes sont de nature à crédibiliser davantage le système gabonais de passation des marchés publics.

Quel bilan pouvez-vous dresser de l'exercice 2024 par rapport à 2023 ?

Soulignons de prime abord que l'année 2023 a été assez particulière avec l'organisation des élections politiques générales (présidentielle, législatives et locales). Comme toujours en pareille circonstance, le montant du budget d'investissement a été revu à la hausse par rapport à l'année 2022, avec pour conséquence principale une activité accrue au niveau de la passation des marchés publics. Ensuite, le « coup de libération » du 30 août 2023 a conduit à une période de transition fortement marquée, dans la deuxième partie de l'année ainsi qu'en 2024, par le lancement de plusieurs projets d'envergure sur l'ensemble du territoire. Ces projets sont issus du pilier 1 du Plan national de développement de la Transition (PNDT) qui concerne les infrastructures stratégiques.

« La finalisation du manuel des procédures internes de la DGMP va permettre d'élaborer les fiches de poste et de responsabiliser véritablement chaque agent. »

Par conséquent, en termes de passation des marchés publics, les années 2023 et 2024 présentent un profil qui sort de la tendance globale des années 2020 à 2022, la notion d'urgence y étant prédominante.

Les nouvelles autorités de la Transition ont-elles modifié le plan de passation des marchés publics gabonais ?

Durant la Transition, un petit aménagement du code des marchés publics a été opéré pour intégrer la notion de « commande publique réservée » qui concerne les marchés de travaux dont les montants sont inférieurs ou égaux à 150 millions de FCFA, et qui sont désormais réservés aux PME gabonaises. Ceci a eu pour effet une légère modification de la matrice du plan de passation des marchés publics afin de préciser le cas échéant

qu'une commande publique est dite « réservée ». En revanche, une réforme globale du système de passation des marchés publics est en cours avec de nouveaux textes (lois et décrets) devant régir la commande publique.

De façon générale, quelle vigilance et quel suivi sont accordés aux procédures de passation des marchés publics, notamment pendant l'exécution du projet ?

Pour ce qui est du contrôle de la passation des marchés publics, la DGMP l'exerce via la validation des plans de passation des marchés, des dossiers d'appels d'offres ou des rapports d'analyse des offres, et via l'approbation des marchés. En outre, l'ouverture de toute procédure dérogatoire requiert l'accord préalable et formel de la DGMP.

S'agissant du contrôle de l'exécution, il est de type juridico-administratif. Il consiste notamment à vérifier le respect des dispositions contractuelles : émission des ordres de service, constitution des garanties et des assurances, respect des délais, disponibilité des rapports de contrôles techniques réalisés par les cabinets indépendants, etc.

Dans le domaine de la construction, votre institution veille-t-elle à la bonne réalisation des études en amont ?

Cette prérogative relève de la compétence de l'autorité contractante lors de la définition de son besoin, conformément à l'article 50 du code des marchés publics. Néanmoins, au moment de la validation des documents de consultation, la DGMP est tenue de s'assurer de la disponibilité de ces études avant le lancement de toute procédure de passation des marchés de travaux.

Sur votre feuille de route, quelles ont été les priorités inscrites pour les 100 premiers jours de la V^e République ?

Nos priorités pour les 100 premiers jours de la V^e République ont été issues de notre plan d'action, conformément à la feuille de route assignée par la tutelle. Tout d'abord, elles concernaient l'organisation de la première campagne de contrôle de l'exécution des marchés lancés lors de la Transition, avec pour objectif de s'assurer du respect des obligations contractuelles. Ensuite, elles ont eu trait à la finalisation du manuel des procédures internes de la DGMP, qui va permettre d'élaborer les fiches de poste et de responsabiliser véritablement chaque agent. Par ailleurs, elles visaient l'amélioration du système interne d'archivage numérique des dossiers. Enfin, une attention particulière a été accordée à l'élaboration et à la diffusion des guides de passation des marchés publics ; toute chose qui concourt à fluidifier les procédures de passation des marchés publics.

Propos recueillis par Andju Ani

UN SECTEUR À FORTE POTENTIALITÉ

Au vu de son potentiel et de l'épuisement progressif de ses ressources primaires, le Gabon sous l'ère Oligui Nguema s'oriente graduellement vers une diversification de son économie. Le tourisme apparaît indéniablement comme l'un des piliers privilégiés de cette nouvelle stratégie.

Le tourisme au Gabon, secteur aux multiples potentialités hélas peu valorisé par le passé, est aujourd'hui érigé en axe majeur de développement national par les nouvelles autorités qui veulent allier ambition économique, promotion internationale et cohésion sociale. Il affiche d'ailleurs une croissance prometteuse et offre des perspectives structurées.

Sous l'impulsion du nouveau président de la République et de son ministre Pascal Ogowe Siffon, le tourisme est devenu un pilier sûr de la diversification économique durable misant d'abord sur le tourisme intérieur avant de s'ouvrir progressivement au reste du monde. Plusieurs politiques ont été mises en place pour insuffler une nouvelle dynamique, dont l'identification des sites touristiques, l'institutionnalisation d'une Caravane touristique durant la période estivale, la facilitation de l'accès pour les visiteurs étrangers, avec comme mesure phare la gratuité du visa touristique lors de la Caravane, ou encore la création d'une unité de police touristique chargée de sécuriser les circuits ainsi que d'orienter et d'accompagner les visiteurs.

« Le pays de l'or vert » et ses vastes forêts équatoriales

Toutes ces initiatives traduisent la volonté affichée des nouvelles autorités de structurer, moderniser et promouvoir ce secteur à fort potentiel. Car, précisons-le, le Gabon est un pays riche en biodiversité et en paysages naturels variés. Surnommé « le pays de l'or vert » en raison de ses vastes forêts équatoriales qui couvrent près de 88 % de son territoire, il possède un patrimoine naturel et culturel qui en fait une destination de choix pour le tourisme écologique et d'aventure. En effet, le Gabon compte 13 parcs nationaux couvrant environ 11 % du territoire national. Parmi les plus célèbres, citons le parc national de la Lopé classé au patrimoine mondial de l'UNESCO qui se distingue par ses paysages de savane et de forêt abritant des éléphants,

buffles et primates divers, le parc national de Loango, surnommé « le dernier Eden africain » et qui offre des plages sauvages où se promènent éléphants, buffles et hippopotames et où l'on peut observer des baleines et des dauphins, ou encore le parc national d'Ivindo, célèbre pour ses spectaculaires chutes de Kongou, parmi les plus belles d'Afrique.

Par ailleurs, le pays dispose d'un littoral de plus de 800 km parsemé de plages encore sauvages. Les plus connues sont notamment la Pointe-Denis près de Libreville, idéale pour les sports nautiques et la détente, ainsi que le Cap Estérias et Sogara, réputés pour leurs plages préservées et leurs eaux poissonneuses. Le pays détient aussi un riche patrimoine culturel avec plus de 40 groupes ethniques : Fang, Punu, Myéné, etc. Chacun possède ses danses, chants et rites traditionnels comme le Bwiti, rituel spirituel initiatique. L'art gabonais est célèbre pour ses masques et sculptures en bois, notamment les masques Fang et Punu, prisés par les collectionneurs du monde entier. De plus, le Gabon se positionne comme une destination privilégiée pour l'écotourisme, grâce à ses randonnées en forêt tropicale pour observer la faune et la flore et aux safaris dans des parcs nationaux comme Loango ou la Lopé.

Ariane Nadia Mpenza



Cérémonie traditionnelle gabonaise aux influences Bwiti, au croisement des cultures Mitsogho, Fang et Nzebi.

■ Entretien – Ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat

« LA 2^e ÉDITION DE LA CARAVANE TOURISTIQUE VA RENFORCER LA VISIBILITÉ DU GABON COMME DESTINATION AUTHENTIQUE ET DURABLE »

Le ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat Pascal Ogowe Siffon donne sa vision du tourisme durable, qui repose sur cinq piliers, dont la qualité de l'offre et l'hospitalité gabonaises. En matière d'artisanat, il annonce que d'ici à fin 2025 sera créé un label d'excellence au féminin.

Quelle est aujourd'hui votre vision du tourisme durable au Gabon, au-delà d'événements ponctuels comme la Caravane ?

Pascal Ogowe Siffon : La Caravane touristique du Gabon est certes un moment fort de notre agenda sectoriel, mais elle ne constitue qu'un jalon dans une vision plus large, plus profonde et durable du développement touristique national. Notre ambition ne se limite pas à l'organisation d'événements ponctuels. Elle s'inscrit dans une stratégie structurante visant à faire du tourisme un levier de transformation économique, sociale et environnementale à l'échelle nationale. Au-delà des animations territoriales, notre vision du tourisme durable repose sur cinq fondements majeurs. Premièrement, l'intégration dans les politiques publiques nationales. Le tourisme doit participer pleinement à la diversification de notre économie. Il est désormais articulé avec les politiques d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, de décentralisation et de protection de l'environnement. L'approche est transversale et vise une croissance inclusive. Deuxièmement, la structuration d'un écosystème local et durable. Pour cela, nous nous engageons à renforcer les chaînes de valeur touristiques, à structurer les circuits, à encadrer les opérateurs et à soutenir l'entrepreneuriat local, notamment des jeunes, des femmes, des artisans et des communautés. Il ne peut y avoir de tourisme durable sans une base locale solide.

Troisièmement, la gouvernance participative et territoriale. La réussite du tourisme durable repose sur une coopération étroite entre l'État, les collectivités locales et les acteurs privés. À ce titre, nous sommes en train de transférer certaines compétences et moyens aux



communes pour leur permettre d'assurer pleinement leur rôle dans la gestion et la valorisation du patrimoine touristique local. Le quatrième fondement majeur est la qualité de l'offre et l'hospitalité gabonaises. Nous plaçons la qualité au cœur de notre action : qualité de l'accueil, des hébergements, des prestations, mais aussi de la relation humaine. Cela suppose un investissement continu dans la formation, la certification et la professionnalisation des métiers du tourisme. Quant au cinquième fondement, il porte sur le rayonnement régional et international du Gabon. Notre ambition est de positionner le Gabon comme une destination africaine de référence, fondée sur l'authenticité, la durabilité, la nature préservée et la richesse culturelle. Cela passe par une promotion ciblée, une communication cohérente et la participation à des salons et foires internationales. La Caravane est donc un catalyseur, un révélateur du potentiel, mais notre cap reste clair : construire un tourisme gabonais durable, compétitif, enraciné dans les territoires et ouvert sur le monde. C'est cette vision que nous portons avec constance, au service du développement du pays et du mieux-être de ses populations.

Vous multipliez les partenariats avec les médias : que faut-il comprendre de cette stratégie de visibilité autour de la destination Gabon ?

La stratégie de visibilité autour de la destination Gabon n'est pas une campagne de communication ordinaire. Elle est le prolongement d'une vision plus vaste : repositionner notre pays dans le paysage touristique international tout en renforçant l'ancrage domestique de la culture du voyage, de la découverte et de l'hospitalité. Il s'agit d'abord de donner une identité forte, cohérente et lisible au Gabon en tant que destination touristique. Nous ne vendons pas seulement des paysages ou des parcs nationaux, nous valorisons une promesse, celle

« Nous voulons attirer les visiteurs étrangers en montrant un pays proche, accueillant et professionnel. »

d'une expérience authentique, durable et profondément humaine. Notre stratégie repose sur trois axes majeurs. Le premier est la création d'une image unifiée du pays à travers une marque nationale forte. Nous avons défini une signature claire pour la destination Voyage au cœur de la Nature. Elle incarne la richesse de nos écosystèmes, la diversité de nos cultures, la profondeur de nos traditions et l'accueil chaleureux de nos populations. Cette image est véhiculée avec cohérence et fierté par tous les supports : salons internationaux, contenus numériques, partenariats médias, campagnes d'influence... Le deuxième axe porte sur la valorisation des



Avec un littoral long de 850 km, le Gabon offre une multitude de plages.

territoires et des savoir-faire locaux. Nous ne faisons pas la promotion d'un seul point d'attractivité, mais d'un réseau de sites et d'acteurs à travers le pays. Chaque province, chaque communauté, chaque artisan, chaque guide, chaque porteur de projet participe à construire cette image. C'est une stratégie de visibilité inclusive : elle met en lumière des visages, des histoires, des lieux vivants et habités. Le troisième axe consiste à articuler la promotion extérieure et intérieure. Il ne s'agit pas uniquement de séduire les marchés internationaux : nous voulons aussi réconcilier les Gabonais avec leur propre patrimoine. La stratégie vise à développer un tourisme domestique fort, où chaque citoyen est à la fois ambassadeur et bénéficiaire de l'attractivité de son pays. C'est aussi une manière de renforcer l'unité nationale par la découverte de soi à travers les autres. En résumé, cette stratégie de visibilité n'est pas une vitrine artificielle. C'est un outil de transformation économique et culturelle. Elle sert à attirer les visiteurs, oui, mais aussi à éveiller la fierté, stimuler l'investissement local et construire une nouvelle dynamique autour d'un tourisme gabonais de qualité, durable et respectueux. Notons pour finir que nos partenariats médias visent à revaloriser l'image du Gabon, à promouvoir de manière régulière les destinations locales et à toucher un public national. Nous avons deux objectifs : redonner de la fierté identitaire aux Gabonais

et attirer les visiteurs étrangers en montrant un pays proche, accueillant et professionnel.

Comment faire en sorte que les retombées du tourisme profitent aux communautés locales, notamment dans les zones rurales ?

La question de l'inclusivité est au cœur de notre stratégie touristique. Il ne suffit pas d'attirer des visiteurs ou de développer des infrastructures, il faut s'assurer que le tourisme bénéficie concrètement aux Gabonais, et en particulier à ceux qui vivent à proximité des sites touristiques. Cela suppose une ► (suite p. 118)

► approche résolument territoriale, équitable et participative. Il s'agit de renforcer l'implication des communautés dans la chaîne de valeur touristique. Les communautés locales ne doivent pas être de simples spectatrices du tourisme, mais des actrices centrales. Nous encourageons donc la création de coopératives communautaires, d'entreprises locales de guides, de maisons d'hôtes familiales et de points de vente artisanaux gérés localement. Les circuits développés dans le cadre de la Caravane ou de projets d'écotourisme intègrent systématiquement des prestations issues des villages, des regroupements de femmes, des jeunes, afin de garantir un recyclage économique local des revenus générés. Un des axes de réflexion que nous avons est de mettre en place des mécanismes de redistribution équitables. Pour cela, les projets touristiques implantés dans les territoires doivent prévoir des mécanismes de réinvestissement local : impôts locaux, redevances communautaires, emplois directs. Des conventions de gestion partagée sont en cours de développement avec les autorités locales et les parcs nationaux afin de garantir que les bénéfices économiques soient proportionnellement reversés aux habitants concernés. Il faut aussi développer les compétences locales pour un tourisme durable. Donc, nous investissons massivement dans la formation des jeunes ruraux, des artisans, des restaurateurs, des guides, avec une offre adaptée aux réalités des territoires. Notre objectif est de professionnaliser les savoir-faire locaux et de créer de l'emploi durable dans les villages, sans provoquer l'exode vers les grandes villes. La reconnaissance des métiers traditionnels liés à la culture – danse, sculpture, conte, cuisine locale – dans la chaîne touristique est également en cours pour permettre une valorisation économique des identités régionales. De plus, nous essayons d'instaurer une gouvernance locale du tourisme. Il s'agit de transférer certaines compétences et moyens aux collectivités locales pour qu'elles puissent piloter elles-mêmes leurs projets touristiques. Cela



Au cœur du parc national d'Ivindo, les chutes de Kongou sont l'une des plus impressionnantes chutes d'eau d'Afrique centrale.

signifie donner aux communes les outils techniques, juridiques et financiers pour organiser, promouvoir et encadrer l'activité touristique sur leur territoire. Cette approche vise à faire du tourisme un pilier du développement local, maîtrisé et porté par les communautés elles-mêmes. Pour finir, faire en sorte que les retombées du tourisme profitent aux communautés locales est un impératif de justice sociale mais aussi de durabilité. Un tourisme qui exclut ou déplace n'est pas un tourisme viable. Un tourisme qui enrichit les territoires, qui respecte les cultures et qui donne du pouvoir économique aux populations locales, c'est cela, le modèle gabonais que nous construisons.

Vous parlez de dispositifs de formation...

Le développement d'un tourisme durable et inclusif au Gabon ne peut se faire sans investissement dans le capital humain, notamment celui des jeunes artisans, des guides touristiques et des opérateurs de terrain. C'est une priorité du ministère, et nous avons engagé une série de dispositifs pour garantir un accès équitable à la formation, y compris en dehors de Libreville. Les jeunes qui maîtrisent déjà des compétences traditionnelles (narration, danse, cuisine locale, artisanat) peuvent entrer dans un parcours de reconnaissance professionnelle : des outils de labellisation régionale sont en cours de mise en place pour permettre à ces savoir-faire d'être identifiés, promus et valorisés économiquement dans le circuit touristique. Nous voulons que chaque jeune Gabonais, quel que soit son lieu de résidence, puisse avoir accès à une formation de qualité et trouver sa place dans l'économie touristique locale. Le talent est déjà là. Notre devoir est de l'encadrer, de le faire grandir et de l'accompagner vers une autonomie professionnelle durable. Des centres de formation régionaux itinérants seront mis en place dès la rentrée 2026, en collaboration avec les écoles hôtelières et les chambres d'artisanat. Nous visons une centaine de jeunes formés d'ici début 2028.

Les femmes sont de plus en plus visibles dans l'artisanat. Une politique spécifique est-elle en cours pour mieux structurer ce vivier ?



Le tourisme permet aussi la valorisation des savoirs et savoir-faire artisanaux.

Une politique nationale d'appui à l'entrepreneuriat féminin est en cours de réflexion, avec des ateliers spécifiques : business, certification, labellisation. D'ici à fin 2025, un label artisanat d'excellence au féminin visera à reconnaître et valoriser les initiatives et réseaux féminins.

Quels liens souhaitez-vous renforcer avec les pays frontaliers, notamment pour développer le tourisme sous-régional Gabon-Congo-Cameroun ?

Nous prévoyons des circuits transfrontaliers en partenariat avec les agences de tourisme des voisins pour développer un tourisme régional croisé permettant aux visiteurs de découvrir les richesses des frontières gabono-congolaises et gabono-camerounaises sur des formules de type « road-trip en Afrique centrale ».

Après le succès de la première édition de la Caravane Touristique en septembre 2024, comment se déroule la deuxième édition lancée le 15 juillet 2025 ? Quelles innovations sont au rendez-vous ?

La deuxième édition de la Caravane Touristique du Gabon sillonne actuellement le territoire national jusqu'au 15 septembre 2025 dans un format élargi, structurant et résolument tourné vers l'avenir. Forte du succès de la première édition, cette nouvelle caravane ambitionne non seulement de renforcer la visibilité du Gabon en tant que destination authentique et durable, mais aussi de faire du tourisme un moteur concret de développement territorial, de cohésion sociale et de transformation économique.

Cette année, les visiteurs peuvent bénéficier d'un visa gratuit délivré sous 48 heures via la plate-forme e-Visa jusqu'au 30 septembre 2025. Cette mesure vise à faciliter l'accès au territoire tout en renforçant l'attractivité du pays. Une unité spécialisée formée à l'accueil, à la médiation et à la sécurité touristique accompagne les circuits afin de garantir aux visiteurs un cadre rassurant et professionnel. Cinq grandes zones touristiques sont concernées : Estuaire, Sud-Ouest, Haut-Ogooué, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem. Plus de 15 circuits immersifs sont proposés, intégrant des sites emblématiques, des villages culturels et des espaces naturels. La Caravane lance un processus de reconnaissance officielle des sites touristiques, hébergements, guides et artisans répondant aux critères de durabilité, de qualité d'accueil et d'impact local. Une démarche partenariale a été engagée avec les entreprises, les institutions financières, les collectivités locales et les opérateurs touristiques. Plusieurs formules de sponsoring et de participation directe ont été présentées lors d'une réunion préparatoire tenue à Libreville le 26 juin 2025. La Caravane 2025 s'inscrit donc dans la volonté gouvernementale de faire du tourisme un levier de diver-

sification économique et de rayonnement culturel. Elle s'appuie sur une stratégie inclusive qui place les communautés locales, les jeunes, les artisans et les entrepreneurs au centre de l'expérience touristique. Plus qu'un événement, la Caravane devient un instrument de politique publique destiné à révéler les richesses territoriales, à stimuler l'entrepreneuriat, à renforcer la fierté nationale et à attirer de nouveaux flux touristiques dans un cadre durable.

Pouvez-vous revenir sur la genèse de la création de la Police touristique, notamment la décision du Conseil des ministres du 30 mai 2025 ?

Le conseil des ministres du 30 mai 2025 a validé la création de la Police touristique pour sécuriser notre tourisme, crédibiliser nos services et rassurer les investisseurs. Cette institution est paramilitaire, formée et assignée spécifiquement aux sites touristiques. La création de la Police touristique est une réponse à la fois pratique et stratégique : elle incarne notre volonté de faire du tourisme une priorité nationale, sécurisée, encadrée et respectueuse de l'expérience du visiteur. Elle contribuera, j'en suis convaincu, à faire du Gabon une destination compétitive, responsable et accueillante.

Une mission au Sénégal et au Maroc du 19 au 24 juin visait à s'inspirer des bonnes pratiques. Quels enseignements concrets avez-vous recueillis ?

Nous avons relevé deux enseignements majeurs : la dimension juridique – les policiers touristiques sont reconnus comme officiers publics et disposent d'un cadre clair –, et la formation spécialisée axée sur l'accueil, la médiation culturelle et la protection des espaces naturels. Ces acquis structureront notre module national, que nous adapterons au Gabon dès octobre 2025.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet





Le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema et le ministre turc du Commerce Omer Bolat (au centre), assistés du président du DEİK Nail Olpak et du directeur général de l'ANPI Gabon Ghislain Moandza Mboma, lors du Forum économique Gabon-Turquie au siège du DEİK à Istanbul, en Turquie, le 1^{er} août 2025.

■ Forum économique Gabon-Turquie

LES RELATIONS GABON-TURQUIE À L'HEURE DES INVESTISSEMENTS CONCRETS

À l'occasion de la visite d'État du président Oligui Nguema en Turquie, un forum économique organisé à Istanbul le 1^{er} août dernier a vu la signature de plusieurs accords structurants. Énergie, diplomatie économique et coopération public-privé étaient au cœur des échanges.

A Istanbul le 1^{er} août 2025, en marge de la visite d'État du président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est tenu un forum d'affaires Gabon-Turquie réunissant plus de cent chefs d'entreprises turcs et une délégation gabonaise conduite par la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) et plusieurs membres du gouvernement. Organisé avec le soutien du patronat turc DEİK (Conseil des relations économiques extérieures de Turquie), cet événement s'est imposé comme une étape décisive dans la redéfinition des liens économiques entre Libreville et Ankara. Au cours de ce forum, trois accords majeurs ont été signés. Ils traduisent la volonté partagée d'intensifier les flux d'investissements et de bâtir des partenariats solides

dans des secteurs stratégiques. Le plus emblématique est sans conteste celui conclu entre le ministère gabonais de l'Accès universel à l'eau potable et à l'énergie et l'entreprise turque AKSA Enerji Uretim A.Ş. Ce contrat prévoit la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance d'une centrale thermique à gaz à cycle combiné d'une puissance d'un gigawatt ainsi que des infrastructures de transport énergétique associées. Il s'agit d'un projet d'envergure qui répond à un double impératif pour le Gabon : assurer sa souveraineté énergétique et alimenter durablement les zones industrielles et urbaines. Le deuxième protocole d'accord, signé entre la FEG et le DEİK, prévoit la création d'un Conseil d'affaires bilatéral Gabon-Turquie. Ce nouvel organe de dialogue

et de coordination vise à institutionnaliser les échanges entre les milieux d'affaires des deux pays. Il permettra de suivre l'évolution des projets, de faciliter les partenariats public-privé et de créer un environnement favorable aux affaires grâce à des mécanismes de suivi réguliers. Il s'agit également de renforcer la confiance mutuelle entre les acteurs économiques dans un cadre structuré, capable d'attirer durablement les investisseurs.

Le troisième accord, scellé entre l'ANPI-Gabon et le DEIK, est axé sur la promotion croisée des opportunités d'investissement. Ce partenariat vise à positionner le Gabon comme une destination stratégique pour les entreprises turques en leur offrant une meilleure visibilité sur les secteurs porteurs : énergie, mines, agro-industrie, BTP, télécommunications, santé, éducation ou encore logistique. La Turquie, pour sa part, y voit une porte d'entrée vers la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC, regroupant 11 pays), avec un accès privilégié à un marché régional en pleine mutation.

Le président Oligui Nguema, qui, à cette occasion, a prononcé un discours, a salué l'engagement des investisseurs turcs et affirmé la volonté du Gabon de « *consolider une diplomatie économique active et performante fondée sur la transparence, la création de valeur et le transfert de compétences* ». Plusieurs rencontres bilatérales ont été organisées en marge du forum avec des chefs d'entreprise turcs évoluant dans les domaines de l'industrie, des infrastructures, de la production pharmaceutique et de la transformation agroalimentaire. Certains, déjà présents au Gabon, comme Karpowership pour la production d'électricité flottante, Summa Construction pour le BTP et MFB Gabon pour l'industrie sucrière, ont réaffirmé leur volonté d'y renforcer leurs activités. D'autres, encore absents du marché gabonais, ont exprimé leur intérêt pour les appels à projets en cours.

Le forum a également été l'occasion de renforcer une dynamique plus large initiée à l'échelle bilatérale. En effet, la visite d'État du président gabonais a donné lieu à la signature de huit protocoles d'accord couvrant des domaines variés tels que la coopération militaire, l'énergie, les hydrocarbures, les mines, la santé, la formation professionnelle ou encore la diplomatie parlementaire. Ces accords constituent les jalons d'un partenariat stratégique renforcé qui dépasse le cadre strictement commercial pour embrasser des enjeux de développement structurel et de coopération technique. Les retombées de ce forum pour le Gabon sont multiples. Tout d'abord, le projet de centrale thermique aboutira à court et moyen termes au renforcement de la capacité de production nationale, à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et au soutien de la compétitivité des zones industrielles. Sur le plan social,

il offrira des opportunités de formation et d'emplois pour les jeunes, notamment dans les métiers de la maintenance, de l'ingénierie électrique et de la logistique. Ensuite, la structuration des relations économiques via le Conseil d'affaires Gabon-Turquie marque une nouvelle approche de la diplomatie gabonaise, proactive et tournée vers des résultats mesurables. Elle traduit également un repositionnement du pays dans le concert économique africain en mettant en avant son

À l'écoute des étudiants gabonais en Turquie

Comme à chacune de ses visites à l'étranger, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a rencontré la diaspora gabonaise, en particulier les étudiants, lors de son déplacement en Turquie. Ce pays, devenu une destination académique majeure, accueille entre 300 et 400 étudiants gabonais. Lors de cet échange qualifié de « *fraternel* », les étudiants ont partagé leurs préoccupations : accès aux stages, emploi, démarches administratives, bourses. Ils ont aussi réaffirmé leur volonté de contribuer au développement du Gabon une fois leurs études terminées.

Réceptif à leurs doléances, le président a salué leur engagement et leur sens du devoir. Il a assuré que les préoccupations soulevées seraient transmises aux instances compétentes pour un suivi approprié : « *Votre engagement et vos ambitions pour le Gabon résonnent avec la transformation en cours. Je m'engage à ce que vos doléances soient traitées par les administrations compétentes afin que des réponses concrètes y soient apportées. Le Gabon se construit avec tous ses fils et toutes ses filles. Personne ne sera laissé pour compte.* »

Cette rencontre témoigne de la volonté du président de maintenir un lien fort avec les différentes diasporas à travers le monde et de faire d'elles des actrices à part entière de la transformation nationale.

L.B.D.

attractivité, ses institutions stables et les réformes engagées pour assainir le climat des affaires. Enfin, cette ouverture à des partenaires non traditionnels comme la Turquie s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des alliances dans un monde multipolaire où les complémentarités économiques prennent le pas sur les logiques d'alignement géopolitique.

En optant pour un partenariat pragmatique et mutuellement avantageux, le Gabon cherche à tirer le meilleur parti de son positionnement géostratégique, de ses ressources naturelles et de son ambition de modernisation. Le forum Gabon-Turquie d'Istanbul, par la densité des échanges, la qualité des engagements pris et l'implication au plus haut niveau des autorités pourrait ainsi marquer le point de départ d'un cycle vertueux d'investissements croisés, porteurs de croissance et d'opportunités pour les deux pays.

Louise Bibalou-Durand

OÙ INVESTIR AU GABON ?

Le Gabon, sous l'impulsion des nouvelles autorités, amorce une dynamique économique fondée sur la souveraineté, la transformation locale et l'ouverture aux partenariats d'investissement.

L'un des axes majeurs du nouveau cap économique pris par le Gabon réside dans la transformation de ses ressources naturelles. En effet, le pays est riche en minerais stratégiques dont le manganèse, le fer, le niobium ou encore l'or, et souhaite désormais que ces matières soient non seulement extraites, mais aussi traitées sur place. Le chef de l'État l'a rappelé à plusieurs reprises : *« Il s'agit de passer d'une économie d'exportation brute à une économie de création de valeur, capable de générer des emplois et des revenus durables. Dans cette optique, les investisseurs disposant d'expertise dans les chaînes de valeur industrielles, les équipements de transformation et la logistique minière sont particulièrement attendus. »*

Dans le domaine énergétique, la volonté de renforcer l'autonomie nationale va de pair avec une ouverture marquée aux énergies renouvelables. Le solaire, en particulier, fait l'objet de projets de grande envergure, à l'image des centrales en cours de développement à

L'économie numérique représente un champ d'opportunités.

Ayémé et à Oyem. Le gouvernement encourage les partenariats public-privé pour accélérer le déploiement de solutions vertes, tant pour les zones urbaines que rurales. Ce secteur, au cœur des politiques de transition énergétique et d'industrialisation, représente une opportunité tangible pour les opérateurs spécialisés. Autre secteur identifié : la relance de la filière agricole et agroalimentaire. Le Gabon dispose d'un potentiel agricole encore largement sous-exploité, et les autorités entendent corriger cette situation. L'objectif est de réduire les importations alimentaires, d'assurer la sécurité nutritionnelle du pays et de développer des chaînes de transformation compétitives. De vastes terres fertiles, une main-d'œuvre jeune et une volonté politique clairement affichée composent un terrain favorable à l'investissement, que ce soit dans la culture vivrière, l'élevage, la transformation ou encore la distribution. Dans la continuité de sa stratégie de diversification, le Gabon mise aussi sur la valorisation durable de ses ressources forestières. Premier producteur africain

de bois d'okoumé, le pays encourage désormais la transformation locale de ses essences ainsi que leur certification dans une logique de durabilité et d'accès aux marchés internationaux. Les zones économiques spéciales, à l'instar de celle de Nkok, illustrent cette volonté de structuration industrielle. Des opportunités existent pour les opérateurs dans la transformation du bois, la production de panneaux et de meubles ou encore dans les filières connexes.

L'économie numérique représente un autre champ d'opportunités. Avec les projets d'infrastructures numériques déployés par l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF), les nouvelles autorités s'emploient à renforcer la connectivité du pays, à digitaliser ses services publics et à stimuler l'entrepreneuriat technologique. Les besoins en équipements, plates-formes de services, cybersécurité et formation ouvrent la voie à de nombreux partenariats. Enfin, le secteur du tourisme, en particulier s'il est orienté vers la nature et la biodiversité, se révèle digne d'un nouvel intérêt. Le pays abrite 13 parcs nationaux, une biodiversité unique et une façade côtière préservée. De ce fait, l'écotourisme y est encouragé comme représentant l'un des moteurs de croissance et de rayonnement. Les investisseurs ayant une approche durable et respectueuse de l'environnement trouveront un appui institutionnel solide pour développer des projets d'hébergement, de circuits touristiques ou d'infrastructures récréatives.

Porté par une vision de souveraineté économique, de montée en gamme et d'inclusion, le Gabon de la V^e République appelle à des investissements productifs, créateurs d'emplois et générateurs de valeur sur le territoire. Pour accompagner cette dynamique, les autorités ont renforcé le rôle de l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI-Gabon), véritable guichet unique pour les porteurs de projets. Des incitations fiscales, des facilités d'implantation et un cadre réglementaire modernisé sont mis en place pour fluidifier l'environnement des affaires. Dans ce contexte renouvelé, investir au Gabon, c'est miser sur un pays en pleine transformation, résolument tourné vers l'avenir et prêt à accueillir des partenaires engagés dans une logique de co-construction.

Louise Bibalou-Durand



www.mfbasturk.com

infos@mfbgabon.com



LES SUCRERIES DU GABON
BP 610 – Franceville
Tél. : +241 (0) 74 09 09 80



MFB GABON
BP 23 866 – Zone industrielle
d’Oloumi – Libreville
Tél. : +241 (0) 77 75 62 48



Le groupe MFB International a investi plus de 20 milliards de FCFA pour l'acquisition de nouvelles machines agricoles, une modernisation progressive de l'outil de production, mais également l'installation d'une nouvelle unité de conditionnement de sucre à Owendo.

■ Entretien – Directeur général des Sucreries du Gabon

« LA DÉMARCHE DE MFB MÊLE INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS, RSE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL »

Ousmane Mabignath Sall, directeur général des Sucreries du Gabon, évoque la stratégie « gagnant-gagnant » négociée entre les autorités gabonaises et le groupe MFB International, repreneur de l'usine SUCAF. Résultat : non seulement des emplois maintenus, mais aussi beaucoup d'autres créés, et un montant d'investissement très supérieur à celui qui était demandé.

MFB International, l'un des principaux groupes industriels de Turquie, a fait en avril 2024 l'acquisition de SUCAF Gabon, devenu Les Sucreries du Gabon. Pouvez-vous nous présenter votre groupe ?

Ousmane Mabignath Sall: Le groupe MFB International, dont l'actionnaire unique est Monsieur Mehmet Faruk Basturk, est un groupe à capitaux turcs actif dans divers secteurs, notamment dans l'alimentation – céréales, biscuiterie, chocolaterie, sucre –, la construction et la fourniture de béton prêt à l'emploi. Le groupe possède des usines dans de nombreux pays, notamment la Turquie, le Kosovo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Congo et, bien évidemment, le Gabon. Au Gabon, le groupe MFB International s'est avant tout

distingué avec la reprise de SUCAF en avril 2024 en acquérant 90 % des parts, avec l'engagement d'investir à hauteur de 11 milliards de FCFA et de maintenir les 250 emplois. À ce jour, l'investissement se chiffre à plus de 20 milliards de FCFA, et les emplois ont quant à eux été considérablement renforcés par le recrutement de plus de 100 Gabonais. S'agissant des investissements, il faut aussi mentionner la création, à Owendo, d'une usine de reconditionnement qui emploie également plus de 100 jeunes Gabonais. La première année a été marquée par une importation massive de sucre quasiment en une seule fois, soit de plus de 14 000 tonnes pour pallier la pénurie constatée sur place lors de la reprise. Toujours au cours de cette première année,

le groupe a mis l'accent sur la valorisation des terres cultivables afin d'accroître très rapidement les capacités de production.

Dans une deuxième phase, le groupe MFB International a lancé son activité phare : la production et la commercialisation de farine de blé. Cette filiale se positionne comme numéro un sur le plan national avec des objectifs très importants, dont le principal est le renforcement de la couverture du marché local. Au Gabon, MFB International se positionne comme un acteur stratégique aux plans industriel (renouveau de la sucrerie), social (RSE, maintien des emplois) et économique (diversification, modernisation, soutien des producteurs locaux). Sa démarche illustre une approche intégrée mêlant investissements industriels, responsabilité sociale et développement territorial. Au-delà des frontières du Gabon, le groupe MFB International est également présent dans l'agro-industrie au Sénégal avec une minoterie, une biscuiterie, une gaufrierie, une chocolaterie et une usine de production d'aliments pour bétail. Le groupe y exerce également dans le secteur du BTP avec la plus grande centrale à

« Un plan de développement avec renforcement des capacités vise à faire du Gabon un pays exportateur de sucre. »

béton du pays. Enfin, je le disais, le groupe est aussi implanté en Turquie, au Kosovo et au Congo dans la production de farine, mais aussi et surtout en Côte d'Ivoire, où il a construit la plus grande usine de transformation de fèves de cacao. Ce projet innovant et phare lui permettra de se positionner un peu plus en tant que leader sur le plan continental.

Quelles sont les raisons du rachat de SUCAF Gabon ? Lors de cette acquisition, plusieurs conditions ont été négociées par les autorités auprès de MFB : quelles sont-elles ?

En tant que groupe spécialisé dans la production et la commercialisation de farine de blé, MFB International avait pour intérêt premier de s'installer au Gabon la mise en place d'une industrie de farine. Cependant, étant un industriel aguerri et disposé à relever les challenges, le PDG du groupe, Monsieur Mehmet Faruk Basturk, a accepté la proposition du président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema de reprendre cette industrie nationale qui demeure un patrimoine pour le Gabon. Cet accord comprenait de la part du groupe des engagements qui continuent

Ousmane Mabignath Sall,
directeur général des
Sucreries du Gabon.



Les Sucreries du Gabon

d'être respectés. J'en veux pour preuve qu'à ce jour, il n'est plus question de pénurie de sucre sur l'ensemble du territoire gabonais. En ce qui concerne l'investissement, il est d'ailleurs au-delà des 11 milliards de FCFA évoqués puisqu'il est, comme je le disais, de plus de 20 milliards de FCFA. Il est matérialisé par ►(suite p. 126)

Bio

Ousmane Mabignath Sall, de nationalité gabonaise et né à Libreville, est depuis janvier 2025 directeur général de l'ex-usine SUCAF de production et de commercialisation de sucre, aujourd'hui dénommée Les Sucreries du Gabon suite à sa reprise par le Groupe MFB International. Il est aussi coordinateur général pour MFB Gabon de l'activité de production et de commercialisation de farine.

Tête bien faite, il est titulaire d'un master en sciences de l'eau et de l'environnement en génie civil, option routes et ouvrages d'art, obtenu à l'Institut international de l'eau et de l'environnement (2IE) du Burkina Faso, d'un diplôme d'ingénieur technologue (DIT) et d'un diplôme supérieur de technologie (DST) décrochés à

l'École supérieure polytechnique de Dakar, le tout après avoir passé avec succès un baccalauréat S option sciences de vie et de la terre. Une formation académique complétée par des stages en

entreprise : mission de contrôle au Service régional de l'urbanisme de Dakar, suivi et contrôle de l'exécution des travaux de construction d'un complexe immobilier pour le compte la Compagnie Sahélienne d'Entreprises, ou encore dimensionnement des éléments de structure du pont de l'échangeur du stade Léopold Sédar Senghor, toujours pour la Compagnie Sahélienne d'Entreprises.

Il débute sa carrière professionnelle au poste de conducteur de travaux/CSE sur des projets d'envergure tels que la construction de l'échangeur du stade Leopold Sédar Senghor, le projet de réhabilitation de l'axe Moyamba-Moyamba Junction (Sierra Leone), et la construction d'une 3^e usine de traitement d'eau à KMS3 au Sénégal. De novembre 2021 à janvier 2023, c'est en tant que directeur technique qu'il intègre la branche construction du groupe MFB International, Bisa Béton, qui assure la production et la fourniture de béton prêt à l'emploi dans la région de Dakar. Il s'y fait rapidement une place au soleil puisque de janvier 2023 à juillet 2024 lui sont confiées les responsabilités de directeur général, avant que sa nouvelle aventure professionnelle gabonaise ne se présente à lui aux fonctions qui sont actuellement les siennes.

► L'acquisition de nouvelles machines agricoles, une modernisation progressive de l'outil de production, mais également l'installation d'une nouvelle unité de conditionnement de sucre à Owendo. Tous ces éléments font partie d'un plan d'investissement qui a été transmis aux autorités au cours du premier trimestre de cette année.

MFB s'est aussi engagé à maintenir les 250 emplois, à soutenir les producteurs locaux, à réserver les fonctions de DG et de DRH à des Gabonais et à garantir à l'État gabonais deux sièges au conseil d'administration. Ces préalables ont-ils été respectés, le différend sur le bonus de bonne séparation a-t-il trouvé une solution et la gouvernance de MFB s'est-elle bien adaptée aux exigences gabonaises ?

L'ensemble des emplois trouvés au moment de la reprise ont été maintenus, conformément aux engagements pris par MFB. Il en est de même pour l'attribution des postes de directeur général et directeur des ressources humaines, qui restent occupés par des Gabonais. Pour ce qui est du troisième point, l'État gabonais est bel et bien représenté au conseil d'administration avec ses deux sièges. S'agissant du différend sur le bonus de séparation, il a été complètement réglé. Enfin, la gouvernance de MFB ne souffre d'aucune difficulté d'adaptation aux exigences locales.

MFB envisage-t-il de relancer la production, de diversifier les activités agricoles associées et de muscler les capacités pour répondre aux besoins du marché national voire régional ?

Dès son arrivée, MFB a tenu à montrer sa détermination à rendre à la sucrerie ses lettres de noblesse. C'est en ce sens qu'à peine trois mois après la reprise, nous avons

lancé la campagne de récolte 2024, qui ne devait pas avoir lieu compte tenu du contexte de reprise tardive des activités. La campagne de récolte 2025 a quant à elle démarré au début du mois de juillet. Enfin, il a été remis aux autorités un plan de développement allant justement dans le sens du renforcement des capacités afin de faire du Gabon un pays exportateur de sucre.

En plus de la Turquie, le groupe MFB possède des usines au Sénégal, en Côte d'Ivoire et aux Émirats Arabes Unis. Il est spécialisé dans l'agro-alimentaire, la construction et le béton prêt à l'emploi. Allez-vous investir d'autres secteurs que celui de la sucrerie au Gabon ?

Comme je l'ai dit plus tôt, le groupe est spécialisé dans la production et la commercialisation de farine de blé. Nous avons déjà acquis une nouvelle usine de farine basée à Owendo. La production a démarré depuis le mois de mai dernier sur différentes gammes de farine. Cette usine, la deuxième à l'échelle nationale, permettra de combler définitivement les besoins en farine et d'arrêter les importations.

Comment Les Sucreries du Gabon comptent-elles impulser des actions en cohérence avec le projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau », notamment durant les 100 premiers jours de la V^e République ?

Dès la reprise de l'activité de l'usine de sucre, l'accent a été mis sur le dynamisme. Cela s'est très vite traduit par un renforcement des effectifs au niveau de l'usine, avec le recrutement de plus de 100 Gabonais en plus des 250 trouvés sur place. Grâce à la mise en place d'une nouvelle unité de conditionnement à Owendo, un grand nombre d'emplois directs orientés vers la jeunesse ont été créés.

Propos recueillis par Andju Ani

■ Climat des affaires

UN NOUVEAU CADRE POUR REFONDER L'INVESTISSEMENT

Le Gabon a récemment fait évoluer son environnement des affaires en adoptant un projet de loi qui redéfinit les règles de l'investissement. Objectif : devenir un pays plus attractif, tout en posant les bases d'une croissance durable et inclusive.

Le Gabon amorce un nouveau chapitre de son histoire économique avec un projet de loi ambitieux destiné à structurer durablement l'environnement de l'investissement. Ce texte, adopté le 6 mars dernier en Conseil des ministres, ambitionne de moderniser en profondeur le cadre juridique en proposant une répartition en trois régimes d'investissement : le régime de droit commun applicable aux opérations classiques, les régimes spécifiques visant des zones ou secteurs stratégiques, et enfin le nouveau régime de réinvestissement destiné à consolider les activités économiques existantes. Parmi les innovations majeures figure l'instauration de l'Agrément investisseur, un levier incitatif dévolu aux « porteurs de projets à fort potentiel » dans des secteurs tels que l'agriculture durable, le numérique, la transformation industrielle ou l'écotourisme. Non seulement le texte réorganise les régimes fiscaux, mais recompose aussi le socle institutionnel de sa mise en œuvre. Une gouvernance tripartite s'articule autour d'un organe de pilotage pour l'orientation stratégique, du ministère en charge de la Promotion des investissements pour la coordination technique, et enfin de l'Agence nationale des investissements du Gabon pour le suivi des engagements et l'accompagnement des investisseurs. Ce dispositif favorise la lisibilité du cadre légal, la fluidité administrative et la responsabilisation des parties prenantes.

L'un des apports clés du projet de loi est l'harmonisation des outils précédemment utilisés : il regroupe les dispositions issues de la Charte des investissements de 1998, les procédures d'agrément gérées par l'ANPI, les conventions sectorielles spécifiques ainsi que les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat local. Cette

Le Gabon affirme son adhésion à une approche de l'investissement responsable.

consolidation vise à supprimer les chevauchements administratifs, à clarifier les conditions d'octroi des avantages et à renforcer la transparence dans la gestion des incitations.

Agrément investisseur : un levier au service des priorités économiques du Gabon

Inscrit au cœur du projet de loi encadrant l'investissement national, l'Agrément investisseur constitue un levier essentiel pour catalyser les flux de capitaux vers les secteurs prioritaires du développement gabonais. Ce mécanisme permet à l'État de mobiliser l'investissement privé en octroyant des incitations fiscales et douanières ciblées en contrepartie d'engagements mesurables en faveur de l'économie nationale. Parmi les critères d'éligibilité figurent la création d'emplois qualifiés, la valorisation du contenu local et l'implantation dans les zones économiques stratégiques. À travers ces exigences, l'État oriente les investissements vers des projets à fort impact territorial, social et économique.

L'octroi de l'Agrément repose sur une évaluation rigoureuse intégrant les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Ce cadre garantit l'alignement des projets avec les principes de durabilité, d'inclusivité et de souveraineté économique, affirmant ainsi la volonté du Gabon de privilégier les investissements responsables et transformateurs. Au-delà d'un simple outil de facilitation, l'Agrément investisseur incarne l'ambition du pays de construire un modèle économique résilient, équitable et durable, capable de répondre aux aspirations de développement et d'émancipation des populations.

C.B.B

Enfin, le texte introduit des garanties supplémentaires : il encadre les contreparties fiscales, précise les modes de règlement des différends et renforce la sécurité juridique. En intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'évaluation des projets, le Gabon affirme son adhésion à une approche de l'investissement responsable, orientée vers la durabilité.

Dans un contexte politique marqué par l'appel des autorités de la V^e République, le 20 juin dernier, à la révision des dérogations fiscales illégales, ce projet de loi s'inscrit dans une dynamique de refondation. Le nouveau code des investissements pourrait bien devenir l'outil stratégique privilégié des décideurs pour catalyser la transformation économique du Gabon.

Cherolle Brinda Bous

VERS UNE ÉCONOMIE PLUS COMPÉTITIVE

Le 24 mars dernier, alors qu'il était encore président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé dix réformes clés pour améliorer le climat des affaires. Un tournant stratégique pour renforcer le partenariat public-privé, stimuler l'investissement et préparer le pays à une croissance plus souveraine.

A Libreville, la rencontre entre le président de la Transition et la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) le 24 mars 2025 au Palais du Bord de mer a marqué une étape importante dans la refondation des rapports entre l'État et le secteur privé. Alors que le pays s'apprêtait à clore la phase transitoire de son histoire institutionnelle, l'exécutif a présenté une feuille de route économique volontariste, articulée autour de dix mesures prioritaires.

Une des annonces les plus importantes porte sur la création d'un cadre permanent de concertation public-privé destiné à instaurer une dynamique de dialogue plus structurée et continue entre les administrations et les opérateurs économiques. L'objectif est d'anticiper les blocages, d'améliorer la réactivité de l'État et de renforcer la transparence des décisions qui affectent la vie des entreprises.

Autre levier immédiat : la mise en place d'une centrale d'achats publique qui doit favoriser une meilleure régulation des prix des produits de première nécessité. En

La création d'une centrale d'achats publique doit réguler les prix des produits de première nécessité.

jouant un rôle d'intermédiaire régulateur entre producteurs et distributeurs, cette entité visera à atténuer les effets de la vie chère tout en sécurisant l'approvisionnement des ménages.

La réforme s'attaque aussi à la question de la dépendance extérieure. À compter du 1^{er} janvier 2027, l'importation de poulet de chair sera interdite afin de relancer la production locale. Pour accompagner cette transition, des lignes de crédit préférentielles seront déployées au bénéfice des éleveurs, avec pour objectif de restaurer une filière avicole nationale compétitive, organisée et résiliente. « Nous devons bâtir une économie où l'État et le secteur privé avancent désormais main dans la main. Où l'entrepreneuriat devient un tremplin vers la croissance, et l'investissement un levier de prospérité », a déclaré le président.

Au-delà de ces signaux concrets, le gouvernement a également annoncé une série de mesures de fond, au rang desquelles la création de cinq fonds stratégiques : énergie, infrastructures, habitat, agriculture, pêche et aquaculture. S'y ajoutent des incitations fiscales pour accompagner les projets industriels, ainsi qu'un programme national de formation professionnelle aligné sur les besoins des filières prioritaires. Ces réformes seront accompagnées d'investissements dans les infrastructures énergétiques et d'un renforcement des capacités de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI) pour faciliter les démarches des porteurs de projets.

Un accent particulier est également mis sur la montée en compétence des jeunes Gabonais. En alignant la formation professionnelle sur les besoins des secteurs porteurs, les autorités entendent résorber le chômage endémique tout en garantissant une main-d'œuvre mieux préparée à la relance productive. Ce lien renforcé entre éducation et économie est appelé à devenir un axe central des politiques publiques dans les années à venir.

La réforme fiscale sera elle aussi mise à contribution. Des mesures incitatives permettront de soutenir les investissements structurants dans l'industrie et la transformation locale. Le gouvernement souhaite ainsi encourager la création d'unités de production sur le territoire national tout en renforçant la traçabilité des flux financiers grâce à une meilleure domiciliation des recettes d'exportation dans les banques locales.

La FEG, qui représente l'essentiel du secteur privé et du PIB national, a accueilli favorablement cette feuille de route, considérée comme un engagement fort en faveur d'un développement économique concerté. Depuis son élection en mai 2025, le président de la République a confirmé cette orientation, inscrivant la relance du climat des affaires parmi les priorités de son action. Avec ce train de réformes, le Gabon veut tourner la page d'un modèle interventionniste et poser les bases d'une économie compétitive, autonome et mieux intégrée à son tissu entrepreneurial.

Louise Bibalou-Durand

Gabonactu .com

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
AU SERVICE DE L'ACTUALITÉ.

WWW.GABONACTU.COM



**FAITES-NOUS CONFIANCE POUR TOUS BESOINS DE COMMUNICATION
(PUBLICITÉ, PUBLI REPORTAGE, COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ARTICLES DE PRESSE...)**

TEL. : (241) 66-60 76-62 - (241) 77-60-47-18 EMAIL : WEBMASTER@GABONACTU.COM     #GABONACTU.COM

L'AGROALIMENTAIRE, NOUVELLE FRONTIÈRE POUR LES INVESTISSEURS AU GABON

Soutenue par une volonté politique affirmée, la filière agroalimentaire gabonaise entre dans une nouvelle phase de structuration et de valorisation locale. Entre ambitions de souveraineté alimentaire et dynamiques industrielles, la V^e République trace une voie claire pour les investisseurs.

L'agriculture et l'agroalimentaire gabonais reviennent au cœur des priorités nationales. Longtemps marginalisé dans l'économie du pays, le secteur est désormais au centre des préoccupations du président Brice Clotaire Oligui Nguema, qui entend faire de la transformation locale des produits agricoles un levier majeur de diversification économique. Ce changement d'orientation s'inscrit dans une volonté plus large : celle de réduire la dépendance aux importations alimentaires tout en assurant à la population une meilleure sécurité nutritionnelle.

Cette nouvelle dynamique se traduit par des actes concrets. Dès novembre 2024, le gouvernement a entamé une vaste opération de remise d'équipements agricoles à destination des jeunes et des coopératives rurales. Tracteurs, attelages, semoirs et dispositifs d'irrigation sont déployés dans plusieurs provinces,

Le manioc, le maïs, le riz ou les produits d'élevage sont désormais intégrés dans des chaînes de valeur encadrées par l'État.

marquant le début d'un programme de mécanisation à grande échelle. La jeunesse est appelée à jouer un rôle central dans cette mutation, à travers des coopératives structurées et encadrées.

Le chef de l'État a également affirmé : « *L'agriculture ne doit plus être perçue comme une activité de subsistance, mais comme un secteur économique à part entière, capable de générer de la richesse, de créer des emplois et de structurer un tissu entrepreneurial local.* »

Son gouvernement travaille ainsi à faire émerger des pôles agro-industriels régionaux articulés autour d'axes logistiques, de zones de transformation et de services partagés.

Cette volonté se matérialise avec le développement de

zones agro-industrielles structurées, à commencer par la Zone d'investissement spéciale (ZIS) d'Ikolo en cours de déploiement près de Lambaréné. Pensée initialement pour la filière bois, cette plate-forme est conçue pour accueillir des activités de transformation à forte valeur ajoutée avec un important potentiel de transfert vers le secteur agroalimentaire. En parallèle, l'État a attribué plus de 600 parcelles agricoles dédiées à des projets agricoles productifs et durables sur 75 000 hectares dans cinq zones stratégiques : Kango, Andem, Idemba, Mboukou et Bifoun-Abanga. Ces zones sont prévues pour organiser la production en grappes, améliorer la logistique rurale et attirer des opérateurs privés autour de hubs agricoles régionaux.

En parallèle, plusieurs filières agricoles prioritaires font l'objet d'une structuration active. Le manioc, le maïs, le riz ou encore les produits d'élevage sont désormais

intégrés dans des chaînes de valeur encadrées par l'État, avec l'appui de partenaires comme le PNUD ou le Fonds IBSA (Fonds Inde, Brésil et Afrique du Sud pour la lutte contre la pauvreté et la faim). L'objectif est de favoriser l'installation d'unités

de transformation communautaires ainsi que de plateformes de fumage ou de conditionnement et de stimuler la création de débouchés régionaux. Ce travail accroît l'attractivité du secteur tout en garantissant une montée en gamme de la production locale.

Dans le même temps, l'État a renforcé son arsenal juridique et institutionnel. Un code des investissements agricoles est en vigueur, assorti d'avantages fiscaux pour les opérateurs s'implantant dans les zones rurales. Des mesures incitatives accompagnent la transformation des produits agricoles sur le territoire national. La création d'un label « Made in Gabon » vise à encourager la consommation locale tout en préparant les produits à l'exportation sous une identité claire et valorisante.

Le gouvernement a aussi annoncé la réactivation de programmes de sécurisation foncière, avec l'objectif de clarifier l'accès à la terre pour les coopératives et les investisseurs, tout en respectant les droits des communautés. Des textes sont en cours de finalisation pour faciliter les baux ruraux à long terme et les accords public-privé.

Et l'implication de l'État ne s'arrête pas là. Avec la relance de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA), le gouvernement entend garantir la qualité des produits consommés et améliorer la traçabilité. Dotée d'un laboratoire moderne, cette agence veille à la conformité des produits agricoles et transformés, un élément clé pour séduire les marchés nationaux et régionaux. Elle intervient aussi dans la lutte contre les pertes post-récolte en accompagnant les producteurs dans le conditionnement et la conservation.

Côté distribution, le paysage gabonais comprend plusieurs réseaux bien structurés. Le groupe Ceca-Gadis, acteur historique dominant, intègre de nombreuses enseignes telles que SuperGros, Gaboprix, Cecado, CKdo, InterGros ou encore CK2. L'ensemble couvre l'essentiel du territoire national et représente un maillon important entre la production locale et la consommation urbaine. À ses côtés, d'autres acteurs comme le groupe Sodigab, propriétaire de l'enseigne Score, ou encore Prix Import participent à la diffusion des produits alimentaires à grande échelle. Les marchés municipaux modernisés comme ceux de Mont-Bouët ou d'Oloumi restent quant à eux des canaux de distribution essentiels pour les circuits courts et l'économie de proximité. Dans cette configuration, les opportunités pour les investisseurs sont nombreuses. L'amont agricole demeure largement ouvert à la mécanisation, à l'approvisionnement en semences améliorées, en intrants et en services d'appui. Le gouvernement encourage les

partenariats dans la fabrication locale d'équipements, la maintenance agricole et les technologies d'irrigation. Des programmes pilotes de gestion intelligente de l'eau et d'agriculture de précision sont en préparation.

Le maillon de la transformation offre également de belles perspectives : céréales, fruits, huiles végétales, produits carnés et laitiers ou emballages alimentaires. Outre les zones de production, les projets intégrés autour de la transformation locale, de la logistique et du stockage sont vivement encouragés. La construction d'infrastructures telles que les chambres froides, les entrepôts ou les plates-formes de conditionnement peut bénéficier d'un appui institutionnel ciblé.

Côté financement, un crédit agricole à taux réduit a été évoqué par les autorités dans le cadre du soutien aux investissements ruraux. L'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon), guichet unique, facilite l'implantation de projets agroalimentaires. Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et sa filiale, la Société de Garantie du Gabon (SGG), apportent quant à eux aux opérateurs privés des mécanismes de cofinancement ou de garantie.

L'objectif est clair : faire émerger un tissu agro-industriel robuste, capable de répondre à la demande locale, de créer de l'emploi et de positionner le pays comme un pôle régional de production et de transformation. Si les défis sont réels – logistique, formation, connectivité –, les signaux politiques, réglementaires et institutionnels convergent vers un même but : celui d'un agroalimentaire gabonais moderne, compétitif et durable. Pour les investisseurs à la recherche de marchés à fort potentiel combinant besoins réels, volonté politique affirmée et environnement en transformation, le Gabon offre aujourd'hui une fenêtre stratégique dans l'agroalimentaire. Encore faut-il savoir la saisir.

Paul de Manfred

L'État a attribué plus de 600 parcelles agricoles dédiées à des projets agricoles productifs et durables sur 75 000 hectares dans cinq zones stratégiques : Kango, Andem, Idemba, Mboukou et Bifoun-Abanga.



« NOUS NE VOULONS PLUS ÊTRE DES SPECTATEURS DU COMMERCE INTERNATIONAL »

Plus que la gestion de l'existant, le ministère de l'Industrie et de la Transformation locale aux mains de Lubin Ntoutoume a pour mission la création d'un nouveau paradigme industriel, toutes filières confondues, pour donner au Gabon la souveraineté qu'il est en droit d'attendre de ses immenses ressources.



Lubin Ntoutoume, ministre de l'Industrie et de la Transformation locale.

Nommé au gouvernement de la Transition le 15 janvier 2025, vous avez été reconduit aux mêmes fonctions dans le 1^{er} gouvernement de la V^e République le 5 mai 2025. Comment réagissez-vous face à cette marque de confiance et avez-vous déjà un bilan ?

Lubin Ntoutoume: Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude au président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, pour cette marque renouvelée de confiance. Être appelé à servir mon pays dans un gouvernement de Transition était déjà une lourde responsabilité à un moment très important de l'histoire politique de notre pays. Être reconduit dans le premier gouvernement de la V^e République est une immense fierté pour ma modeste personne, un grand témoignage d'estime, mais surtout une grande et exaltante responsabilité pour moi. Elle m'engage directement à l'œuvre immense de reconstruction de notre pays. Depuis six mois, mes collaborateurs et moi-même sommes résolument décidés à traduire en actions concrètes la vision du président de la République. Laquelle vision est bien inscrite au niveau du pilier 5- « Économie et développement durable » du Plan stratégique Nouvel Édifice (2025-2032) de son projet de société.

Si je devais parler de bilan en si peu de temps, au moment où plusieurs chantiers de reconstruction de notre pays sont initiés par les plus hautes autorités, je dirai que nous avons commencé par mettre en place le cadre légal du ministère dont j'ai la charge. À côté de ce travail de définition du cadre légal, nous avons procédé aux visites et inaugurations de quelques usines et sites industriels du pays. Nous avons par ailleurs organisé un événement particulièrement important dans le but de rendre plus visible le paysage industriel gabonais : la troisième édition des journées de l'industriel (du 20 au 22 mars 2025), sous le thème très évocateur : « Établir une nouvelle ère industrielle portée par la souveraineté et le développement durable ». Évènement qui a ras-

semblé plusieurs dizaines d'entreprises autant qu'il a su révéler l'étendue du Made in Gabon, à travers des stands d'exposants de jeunes talents gabonais toutes filières confondues. Ces journées ont aussi été l'occasion pour les opérateurs économiques, la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) et plusieurs experts d'animer des panels de haut niveau sur la souveraineté économique. Il n'est pas inutile d'indiquer également que nous avons déjà signé, dans le cadre de cette politique, plusieurs conventions avec des industriels et des partenaires au développement dont le MEDEF. Je reste convaincu de ce que le gouvernement de la République est résolument en train de construire les fondations profondes d'une industrialisation solide.

Dans la dénomination de votre ministère a été ajouté « Transformation locale ». Comment analysez-vous cela ?

Il est clair que l'ajout du volet « Transformation locale » à mon portefeuille ministériel est la parfaite illustration de la volonté présidentielle d'en faire un levier de souveraineté économique. Mais c'est aussi et surtout l'indicateur palpable d'une détermination à poser cette V^e République sur du factuel. Depuis le Conseil des ministres du 20 juin dernier, les zones économiques à régime privilégié de Nkok et la zone franche d'Ikolo-Lambaréné sont placées sous la tutelle de mon ministère, indice de cette détermination à faire de la transformation locale l'épine dorsale d'une économie résiliente, gage de création de richesses, de croissance et d'emplois pour un Gabon digne d'envie.

Dans la filière manganèse, le minier devrait être totalement transformé localement dès 2029, ce qui est un symbole fort de la nouvelle orientation politique de notre nation. Je viens de séjourner dans les installations de la COMILOG-Eramet à Moanda (Haut-Ogooué) durant 72 heures, du 30 juin au 2 juillet. J'en suis revenu encore plus convaincu et serein quant à notre capacité à prendre en main le destin de notre tissu économique, et cela dans les délais annoncés. Mais il n'y a pas que le manganèse : le Gabon dispose d'un large éventail d'activités et de ressources à forte valeur ajoutée que nous sommes déterminés à explorer et à exploiter au cours de ce septennat. Je fais notamment allusion à d'autres filières stratégiques comme le bois, les ressources agricoles, les hydrocarbures, les ressources halieutiques avec la transformation locale du thon, entendu que l'accord de pêche avec l'Union européenne vient d'être dénoncé ou encore le poulet de chair dont les importations devront être suspendues en janvier 2027. Nous sommes donc dans une logique d'intégration des filières, d'augmentation de valeur ajoutée et de création d'écosystèmes industriels complets.

Bio
Maître Lubin Ntoutoume, avocat au barreau du Gabon depuis 1992, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Gabon de 2018 à 2023, est ministre de l'Industrie et de la Transformation locale depuis le 15 janvier 2025. Il a fait ses études supérieures à la faculté de droit et de sciences économiques de l'université Omar Bongo et à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, option carrières judiciaires.
Candidat indépendant aux élections législatives d'août 2023 au premier siège du Haut-Como à Medouneu, il est nommé tour à tour, par le président de la Transition, président de la commission Réforme et Organisation de l'État lors du Dialogue national inclusif, membre du Comité constitutionnel national, membre de la Coordination nationale pour le référendum du 16 novembre 2024 et membre de la Coordination provinciale du Woleu-Ntem pour l'élection présidentielle du 12 avril 2025.

Quel est le potentiel de l'industrie gabonaise, son poids dans le PIB du pays, et combien compte-t-elle d'emplois ?

Notre pays dispose d'un potentiel industriel important, qui repose sur ses abondantes ressources naturelles (manganèse, pétrole, bois, or, fer, niobium, gaz, énergie hydroélectrique, des terres arables...). D'où l'engagement de notre gouvernement à diversifier l'économie et à transformer localement ses ressources pour stimuler l'industrialisation.

Le secteur industriel au sens large (hors hydrocarbures) — incluant l'extraction, la transformation minière, la transformation du bois, l'agroalimentaire et quelques industries manufacturières — représente 14,7 % du PIB, (selon la direction générale de l'Économie et de la politique fiscale 2020-2024). C'est encore modeste pour un pays qui dispose d'autant de ressources stratégiques comme indiqué supra. En matière d'emplois, les chiffres montrent là aussi un potentiel sous-exploité. À l'heure actuelle, on estime que le secteur industriel formel génère environ 30 000 emplois directs, concentrés dans les grandes filières sus-citées. Si l'on y ajoute les emplois indirects (logistique, maintenance, services), on peut approcher 70 000 emplois liés aux activités industrielles. Mais ces chiffres sont bien en deçà de nos objectifs.

Notre objectif, à travers la transformation locale, est de doubler, voire tripler ces emplois d'ici 2030, en développant de nouvelles filières industrielles.

Quelles résolutions ont été prises le 16 juin dernier avec l'entreprise canadienne Corsair Group, spécialiste de la production de biocarburants à partir de déchets plastiques recyclés ?

Le projet de Corsair Group pour le Gabon qui consiste en l'implantation d'une usine de transformation ►(suite p. 134)

► des déchets plastiques en biocarburants et au positionnement du Gabon comme hub sous-régional de recyclage desdits déchets, cadre avec les missions stratégiques de notre département ministériel.

J'ai noté que le groupe dispose de moyens financiers et d'un réseau d'investisseurs prêts à participer à la construction de ladite usine. Il ne souhaite obtenir des autorités gabonaises que l'attribution d'un site de 1,5 ha idéalement situé à proximité d'une décharge (ex. Mindoubé), et l'appui des services compétents pour l'obtention rapide des documents nécessaires aussi bien à la construction de l'usine qu'à son exploitation. De plus, l'idée du groupe est d'implémenter au Gabon un recyclage avancé qui favorise l'économie circulaire à l'exemple de ce qu'il a fait en Thaïlande. Il a mis en place un mode de fonctionnement inclusif basé sur la collaboration entre toutes les strates de la société susceptibles d'avoir un impact sur la collecte, le traitement, le recyclage et le remploi des déchets plastiques. Sa démarche se décline comme suit : former des professionnels au niveau local ; rémunérer les pêcheurs qui collectent les déchets des mers et océans ; et travailler avec les personnes démunies en payant les déchets qu'elles collectent. La mise en œuvre de ce projet devrait déboucher sur la création d'une cinquantaine d'emplois dans un premier temps, et l'usine elle-même devrait employer une centaine de personnes. Il s'agit là d'un projet pertinent qui bénéficiera de l'appui du ministère dont j'ai la charge. Cela dit, mes services sont prêts à recevoir et à analyser le projet de Corsair Group dont la présentation détaillée est attendue. En

«Le gouvernement de la République est résolument en train de construire les fondations profondes d'une industrialisation solide.»

dehors de ce groupe, notre ministère entretient des échanges aux perspectives d'industrialisation avec d'une part, le Mouvement des entreprises de France (MEDEF International) et d'autre part avec les investisseurs du groupe Turc BY KARAT.

Au lendemain du 1^{er} conseil des ministres, vous avez dirigé le 12 mai dernier une réunion plénière avec tous les hauts cadres dirigeants de votre département. Sur quels points ont porté vos axes d'orientations ? Comment s'articule les mesures opérationnelles visant à optimiser le cadre administratif de votre ministère ?
En effet, cette importante réunion était l'occasion pour



moi de décliner la feuille de route du gouvernement à l'ensemble de mes collaborateurs et principaux responsables des entités sous tutelle. Nos axes d'orientation ont porté notamment sur le diagnostic de la gouvernance, l'état des lieux de la législation, des ressources humaines et des infrastructures disponibles et la présentation des projets en cours. Tel que cela nous a été instruit par le chef de l'État lors de ce premier conseil des ministres, j'ai insisté sur le respect de l'éthique gouvernementale, la transparence, la célérité, la culture de la performance et de résultats entre autres recommandations.

Comment avez-vous participé au projet de société du président « Bâtissons l'Édifce Nouveau » durant les 100 premiers jours de la V^e République ?

Notre démarche et les actions que je viens de décliner s'inscrivent pleinement dans la vision du chef de l'État. Les 100 premiers jours étant désormais achevés, nous avons présenté nos bilans respectifs de cette période au

chef de l'État lors du séminaire gouvernemental des 10 et 11 août dernier.

Et comme on dit qu'à tout seigneur tout honneur, permettez que la primauté dudit bilan de notre action lui revienne. Le moins que je puis vous dire c'est que tout au long de

ces 100 premiers jours, j'ai concentré mon action sur six priorités stratégiques, conformes aux ambitions du président de la République. À savoir : l'élaboration du cadre juridique et la redéfinition des champs de compétence du ministère, l'accélération de la transformation locale, l'inventaire des infrastructures existantes et leur évaluation, la recherche de partenaires, la relance de l'appareil productif et la mise en place d'une souveraineté industrielle. Notre engagement est clair : transformer les ressources du Gabon sur place, créer des emplois qualifiés pour nos jeunes, renforcer notre autonomie et notre souveraineté économique.

Propos recueillis par Andju Ani

LES RESSOURCES MINIÈRES AU CŒUR D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Depuis son investiture le 3 mai dernier, le président Brice Clotaire Oligui Nguema et son gouvernement manifestent un élan ininterrompu de dynamisme déjà matérialisé dans le secteur minier par l'une des mesures les plus courageuses de cette nouvelle ère : la fin de l'exportation de manganèse brut dès janvier 2029.

Les réformes et engagements forts des autorités de la V^e République ont pour objectif de valoriser le potentiel minéral du pays pour stimuler l'économie nationale, créer des emplois durables et améliorer les conditions de vie des Gabonais. Parmi les projets les plus emblématiques figure le gisement de fer de Belinga, dans le nord-est du pays. Longtemps resté inexploité, il entre désormais en phase active de développement. Avec son potentiel de production – plus d'un milliard de tonnes de réserves –, le site permettra à cette zone géographique et à ses alentours de connaître leur essor, et cela grâce également à la construction d'un chemin de fer dédié. Des mesures qui auront véritablement un impact sur les populations et l'économie du pays. Le manganèse, ressource historique du Gabon, n'est pas en reste. Deuxième producteur mondial, le pays a extrait plus de 7 millions de tonnes en 2023. Mais au-delà de l'extraction, les autorités misent désormais sur la transformation locale. Dès janvier 2029, l'exportation du minerai brut sera interdite, un défi majeur que les nouvelles autorités entendent relever. Cette réforme pourrait générer jusqu'à 500 millions de dollars supplémentaires par an pour le pays.

Au sud du Gabon, un autre chantier stratégique est en train de prendre forme. En juillet 2025, lors de l'invitation aux États-Unis de Brice Clotaire Oligui Nguema par son homologue Donald Trump, un accord majeur de 500 millions de dollars a en effet été signé entre l'État gabonais et la société canadienne Millennial Potash pour le développement du gisement de potasse de Mayumba-Banio, dans la province de la Nyanga. Ce partenariat vise à exploiter l'un des plus vastes gisements de potasse d'Afrique, avec plus de 1,8 milliard de tonnes de ressources estimées. L'objectif pour l'État est de produire 800 000 tonnes d'engrais potassique par an. Les filières de l'or et du diamant suivent la même logique de structuration. D'ailleurs, le gouvernement a lancé plusieurs comptoirs d'achat officiels et légalisé l'acti-

tivité artisanale en mettant à disposition des exploitants artisanaux des cartes d'export, documents qui légalisent l'activité des artisans miniers et permettent l'accompagnement et l'encadrement des pouvoirs publics. Résultat, plus de 25 millions de dollars issus de l'or ont été enregistrés dans le budget national en 2024, selon les données du ministère des Mines. Un taux à doubler rapidement durant les premières années de cette V^e République, avec des projets de raffinerie locale en cours d'étude, une meilleure traçabilité et la formalisation du secteur pour renforcer la chaîne de valeur. Autre secteur stratégique, celui de l'uranium. Son potentiel encore sous-évalué pourrait à terme renforcer la souveraineté énergétique du pays, en lien avec les futurs projets de diversification énergétique. En parallèle, la création prochaine d'un Fonds souverain minier dont les recettes seraient alimentées par les revenus issus de la transformation locale et des redevances minières aura pour mission de financer des projets de développement dans plusieurs domaines. Sur le plan institutionnel, la réforme du code minier est à l'étude pour renforcer la transparence et favoriser la création d'emplois nationaux. Un audit des titres miniers a été lancé au premier semestre 2025 pour assainir ce secteur. Au-delà des chiffres, c'est toute une vision qui se met en place : ne plus se contenter d'exporter des ressources brutes, mais construire une industrie nationale solide en transformant sur place les ressources naturelles, en augmentant les revenus de l'État, en structurant les filières artisanales et en faisant en sorte que les richesses du sous-sol profitent enfin à la population. Avec cette nouvelle politique minière, le Gabon veut tourner la page d'un modèle basé sur l'exportation de ressources brutes. La V^e République entend poser les bases d'un développement plus juste, plus transparent et plus durable, pour une meilleure valorisation des ressources du sous-sol. Un pari ambitieux, d'ores et déjà lancé.

Justin Mbeng

« NOTRE CODE MINIER PROTÈGE LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS »



Après la décision prise le 30 mai dernier d'interdire dès 2029 l'exportation du manganèse brut, Gilles Nembé, ministre des Mines et des Ressources géologiques, dévoile les ambitions du président de la République, qui souhaite faire de son pays un acteur industriel de premier plan en matière de sidérurgie.

Ministre des Mines et des Ressources géologiques de la Transition, vous avez été reconduit à votre poste dans le tout premier gouvernement de la V^e république. Quel bilan dressez-vous en matière de mines et de ressources géologiques ?

Gilles Nembé : Dès son arrivée, le président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema a manifesté une vision stratégique concertée au niveau national pour le développement des mines, et a déclaré que nous devons opérer une transition vers une économie plus équilibrée. À ce titre, il m'a confié ce portefeuille il y a déjà 19 mois. Ma première mission a consisté à faire un état des lieux du secteur. Ensuite, il a fallu commencer à mettre en place un certain nombre de réformes en renforçant tout d'abord le capital humain. À cet effet, au sein du ministère des mines, nous avons doublé les deux directions générales initiales pour en faire quatre afin de diversifier les portefeuilles de chacune d'elle. Rappelons que les mines ne se limitent pas à « des ingénieurs, une pelle et une pioche », mais que de l'intelligence artificielle, du Big Data, du droit et beaucoup de textes juridiques font partie de son environnement. En outre,

Gilles Nembé,
ministre des Mines et
des Ressources géologiques.

nous avons œuvré à changer de dimension en termes de conception et de projection. Par ailleurs, pour les Gabonais que nous sommes, il a fallu présenter des éléments concrets, parce que c'est bien de vouloir tout changer, mais s'il n'y a pas un impact direct dans la vie de tout le monde, à quoi sert le changement ?

Justement, dans le volet minier, la partie carrière reste importante pour la population car elle concerne la construction. Depuis votre arrivée, comment avez-vous contribué à valoriser ce secteur ?

Comment définit-on le béton ? Du sable, du gravier, du ciment, qui sont autant de produits des mines. S'y ajoute de la ferraille, qui est un produit de mine transformé. Par conséquent, c'est à travers des actions sur l'ensemble de nos carrières que nous nous sommes employés à valoriser ce secteur en agissant sur la baisse du coût de la vie. Sachant que tout Gabonais, peu importe son âge et son origine, aspire à être propriétaire, s'il est possible de diminuer de 30

ou 40 % le coût d'une maison ou d'un appartement, l'impact sur l'économie est extrêmement important. Par ailleurs, dans cette réorganisation, il a fallu penser au futur. Je dois rappeler qu'une mine se développe sur une durée de 10 à 15 ans, et non dans l'immédiat. Il faut donc disposer de compétences pour la développer, ce qui rend indispensable d'augmenter le nombre de géologues. Cette priorité faisant aussi partie de nos axes de développement, nous avons commencé à rechercher des profils plus aguerris à l'environnement

«Avec du manganèse, du fer, de l'énergie et du carbone, une industrie sidérurgique prend forme. Le Gabon a les quatre éléments.»

international. Autant de choses qui, je l'espère, ont contribué à la confiance renouvelée du chef de l'État envers ma personne et, au-delà de ma personne, envers l'ensemble des cadres et des collaborateurs au sein du département minier.

Votre pays, 2^e exportateur mondial de manganèse, ne compte plus jouer ce rôle à partir de 2029. Quelle stratégie allez-vous déployer afin que cette décision constitue une valeur ajoutée pour l'économie et le développement du Gabon ?

Nous célébrons tous la décision du président de la République. Nous avons commencé l'exploitation du manganèse en 1962, mais lorsque l'on regarde la transformation de ce minerai, l'on constate qu'elle a été minimale. Aujourd'hui, nous comptabilisons à peu près 35 000 tonnes de silico-manganèse produit au Gabon, sur 8 à 9 millions de tonnes de production totale de ce minerai. Par conséquent, nous devons passer à une autre phase afin que le manganèse soit intégralement transformé sur place. Cependant, ceci nécessite une bonne coordination avec les producteurs, en accompagnant l'ensemble de la filière dans la mise en place de cette transformation. Pour ce faire, il est indispensable d'implanter de nouvelles usines et de rendre disponible l'énergie requise pour la constitution des alliages, soit facilement entre 9 à 10 Gigawatts, ce qui suppose la construction de centrales énergétiques ainsi que la mise en place de nouveaux circuits de distribution.

En résumé, nous allons procéder à une restructuration complète de la filière. Et c'est extrêmement important que nous le fassions, puisque la valeur ajoutée est créée par la transformation, non par l'extraction brute. De plus, nous envisageons d'étendre ce processus de transformation à d'autres minerais tels que le ► *(suite p. 138)*

Bio

Gilles Nembé, né le 31 octobre 1969 à Libreville, est ministre des Mines et des Ressources géologiques depuis janvier 2024. Fort d'une vingtaine d'années d'expérience dans la transformation des entreprises, le développement commercial, la gestion des opérations ainsi que le développement et la gestion de produits, il a exercé des fonctions de dirigeant pour de grands groupes ou des start-up en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique. Il est titulaire d'un Master of Business Administration – MBA – préparé à HEC Paris en 1998-1999 et d'un diplôme d'ingénieur des mines obtenu à Polytechnique Montréal en 1994.

Sa carrière débute en 1995 au Gabon, à Moanda, dans le Haut-Ogooué, au poste de chef de groupe gestion du gisement Comilog (ERAMET). De 2000 à 2004, il est responsable partenariats et marketing produits dans la région EMEA (Europe Middle East & Africa). S'ensuivent des fonctions de directeur commercial et Business Development jusqu'en 2007, et de directeur Stratégie et Opérations jusqu'en 2011. Après un passage de presque 11 ans chez CISCO SYSTEMS (USA) PTE. LTD à Issy-les-Moulineaux, en France, il intègre Viadeo à Paris en tant que directeur général pays émergents et partenariats monde. De 2012 à 2019, toujours à Paris, il sera fondateur et directeur général de Skopeo, une entreprise de développement, conception et fourniture de solutions mobiles et de paiement via le Cloud Computing. Parallèlement, à partir de 2016 et jusqu'en 2022, il œuvre comme Managing Partner pour BESSA BENNA Ventures, élaborant des stratégies de financement et de prises de participation dans des start-up africaines. En 2019, il réintègre sa «première maison» au Gabon, la Comilog (ERAMET), comme directeur de la Transformation. Enfin, de 2022 à 2024, il assume les responsabilités de directeur général de la Société de patrimoine des infrastructures numériques.

► fer : dorénavant, nous exigeons que 35 % soient transformés sur place, sachant que si vous prenez du manganèse et que vous y ajoutez du fer et de l'énergie, sans oublier le carbone, vous avez une industrie sidérurgique qui prend forme. Et quand vous examinez le potentiel du Gabon, vous voyez que nous possédons les quatre éléments. Donc, sur nos territoires, nous avons déjà tout ce qu'il faut pour aller vers cette industrie sidérurgique. Évidemment, cela ne va pas se faire en un an, mais au moins le président a une vision pour y arriver, et le premier axe de cette stratégie commence par la transformation du manganèse.

Sur votre feuille de route, quelles ont été vos priorités au cours des 100 premiers jours ?

Mes priorités ont été celles du chef de l'État, les priorités de la nation. Du côté du département des Mines, il nous avait demandé de regarder plusieurs choses. La première concernait les infrastructures. Nous devions continuer à discuter avec les bailleurs de fonds dans le cadre de la construction du futur port en eau profonde de Mayumba, et leur restituer à court terme une maquette en trois dimensions de cette infrastructure portuaire. La seconde priorité portait sur la formation. Durant cette période, nous avons travaillé à la mise en place d'un laboratoire à l'École des Mines de Moanda. Même s'il était prévu qu'il ne soit pas finalisé à la fin des 100 jours, le laboratoire devait être sorti de terre, et par la suite nous pourrions nous attaquer à l'infrastructure et à son implantation, etc.

La troisième priorité concernait la province du Haut-Ogooué, qui est une région où se trouvent plusieurs mines. À Franceville, les bâtiments destinés à accueillir les équipes du ministère des Mines ont été construits et les 50 à 60 collaborateurs prévus vont pouvoir s'y installer prochainement.

Autre priorité, au niveau de la transformation, nous devons établir avec les opérateurs miniers de la filière manganèse une « roadmap » (document stratégique) portant sur la réorganisation de cette filière. En effet, nous pensons très fortement qu'il y a de la compétence chez les opérateurs et qu'il serait dommage de s'en priver. En s'alliant avec eux, non seulement le message que l'on envoie au marché est plus positif et rassurant, mais il permettra également d'aller plus vite et plus loin. Plus important encore, nous devons leur montrer que cette décision sert également leurs intérêts car s'ils sont capables de transformer à proximité de

leur mine, ils pourront réduire très fortement leurs coûts de production. À quoi ça sert de transporter 10 millions de tonnes de manganèse quand on pourrait les traiter sur place et transporter juste 1,5 million de tonnes d'alliages ? Voilà l'un des objectifs que nous recherchons.

Enfin, notre dernière priorité dans le cadre des 100 jours portait sur le volet RSE, qui se traduit par l'inauguration prochaine d'un hôpital ainsi que d'un ou deux lycées dans les régions minières. Tout un ensemble d'activités qui sont en cours et qui vont être mises à la disposition de la population et du grand public.

Dans le secteur des mines, de quel type d'investisseur votre pays a-t-il besoin ?

Le profil de l'investisseur doit correspondre aux quatre priorités majeures que j'ai évoquées sur les 100 jours. Il faut investir entre 20 et 25 milliards de dollars, ce qui circonscrit déjà le type d'investisseur concerné, car ils

ne sont pas nombreux à être capables d'investir de tels capitaux. Ensuite, il faut que ces investisseurs s'engagent sur le long terme, sur une durée de 20 à 25 ans. Il est aussi important de préciser que dans le cadre de la restructuration

de la filière minière, nous avons en projet un chemin de fer minier dont le retour sur investissement est de l'ordre de 18 à 20 %, contrairement à un chemin de fer ordinaire dont le retour sur investissement est de l'ordre de 1 à 2 %, quand il n'est pas négatif.

Chaque fois que je rencontre des investisseurs, je suis surpris par le peu de connaissances et de compréhension qu'ils ont du Gabon, alors que notre pays figure finalement au centre du continent et regorge de ressources naturelles. Par ailleurs, notre cadre fiscal et juridique est extrêmement stable. Durant la Transition, nous n'avons pas changé notre code minier pour faire comprendre que le Gabon protège les investisseurs étrangers, alors que le réflexe de certains pays ayant connu un changement de régime a été de changer le code minier. Au Gabon, nous partons du principe que si quelqu'un vient investir, il n'investit pas sur 6 mois, mais sur 10, sur 20 ou sur 30 ans. Si l'on change tous les 2-3 mois le code minier, on ne rassure pas l'investisseur. Ce dernier a besoin d'avoir une stabilité, de voir que ses intérêts sont préservés par le pays, et c'est là l'un de nos atouts. Donc, je pense que le chef de l'État nous a mis sur une trajectoire qui est unique aujourd'hui au niveau mondial.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

DEUX LEVIERS DE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LE GABON

Dans sa vision stratégique, le ministre du Pétrole et du Gaz Sosthène Nguema Nguema articule deux priorités fondamentales : la montée en puissance de la Gabon Oil Company (GOC) comme bras souverain de l'État et l'élimination progressive du torchage. Deux piliers d'une politique énergétique orientée vers l'indépendance, la performance et la durabilité.

En concentrant son propos sur la montée en puissance de la Gabon Oil Company (GOC) et la réduction du torchage, le ministre du Pétrole et du Gaz Sosthène Nguema Nguema dessine deux axes majeurs du repositionnement énergétique du Gabon. Le premier concerne le rôle confié à la GOC. « *L'État, en se dotant d'un bras opérationnel dans le secteur pétrolier, affirme son ambition de transformer une rente longtemps extractive en levier d'investissement et de durabilité. Le rachat d'Assala Energy par la GOC s'inscrit dans cette dynamique. Il ne s'agit pas d'un simple transfert d'actifs, mais d'un tournant structurant : la GOC est désormais appelée à devenir un acteur crédible, stratégique et financièrement solide* », rappelle le ministre.

Il explique toutefois que l'objectif n'est pas de remplacer les opérateurs historiques mais plutôt d'imposer un partenariat plus équilibré, évoquant une logique de co-production où l'État ne se contente plus d'encadrer mais participe directement à la création de valeur, à la gouvernance des sites et à la maîtrise de la chaîne technique. Cette montée en puissance de la GOC s'accompagne d'un impératif de professionnalisation et d'organisation : l'entreprise doit renforcer ses capacités internes, nouer des partenariats technologiques et mettre en place une gouvernance rigoureuse. La démarche doit en outre s'appuyer sur un pilotage rigoureux de l'État, garant d'un cadre institutionnel stable et d'une ambition industrielle à long terme. Ce renforcement de l'implication publique doit aussi permettre de faire évoluer les règles du jeu contractuel, longtemps perçues comme déséquilibrées au détriment des intérêts nationaux. En repositionnant la GOC au centre du dispositif, le gouvernement entend redéfinir les termes de la souveraineté énergétique.

Respecter les normes environnementales

Le deuxième axe structurant est la fin du torchage. Le Gabon, signataire de l'Accord de Paris et engagé dans

une transition énergétique pilotée, a adopté dès 2015 un plan national de réduction de cette pratique. Le ministre indique que cette orientation a été renforcée par un soutien financier de 372 millions de dollars obtenu via l'initiative GGFR de la Banque mondiale. Le plan « zéro torchage » vise à éliminer une triple source d'émissions : la combustion stationnaire, la combustion mobile et les émissions fugitives. Plus qu'un objectif technique, c'est un enjeu économique et symbolique : ne plus gaspiller une ressource précieuse, respecter les normes environnementales et améliorer l'image du pays auprès des partenaires. Cette politique repose à la fois sur des mesures réglementaires, des mécanismes d'incitation et des investissements ciblés.

Par ailleurs, la politique anti-torchage s'inscrit dans une trajectoire plus large de mise en conformité avec les normes internationales. Elle doit favoriser le maintien du statut du Gabon comme pays pionnier en matière de lutte contre le changement climatique en Afrique. Le ministre souligne que la réduction du torchage constitue un indicateur clé dans les rapports environnementaux et un levier de crédibilité dans les négociations bilatérales ou multilatérales sur l'énergie.

Pour le Gabon, cette nouvelle approche repose sur une articulation précise entre incitations fiscales, obligations contractuelles, valorisation locale et conversion énergétique. Le torchage n'est plus traité comme un dommage collatéral mais comme une anomalie systémique à éradiquer. La mise en œuvre passe par le captage, la canalisation vers les centrales thermiques, la transformation, ou encore la vente du gaz à usage domestique et industriel.

À travers ces deux axes, c'est une nouvelle vision du secteur qui s'esquisse : un État stratège, une entreprise publique active, une ressource transformée et une gouvernance plus responsable. Le ministre ne promet pas des résultats immédiats, mais inscrit son action dans la durée, avec méthode, discipline et exigence.

Louise Bibalou-Durand

« NOTRE OBJECTIF EST DE CONSTRUIRE UN TISSU INDUSTRIEL NATIONAL FORT »

Le ministre du Pétrole et du Gaz Sosthène Nguema Nguema nourrit de grandes ambitions pour un secteur stratégique qui produit actuellement 200 000 barils par jour. Parmi ses priorités, l'élaboration d'un code des hydrocarbures intégrant une réduction progressive des bonus de signature afin de faciliter les forages, notamment sur les 72 % du bassin offshore très profond encore inexploités.

Quelle place les hydrocarbures occupent-ils dans le projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » du président élu, et en quoi sont-ils stratégiques pour le développement du Gabon durant le septennat ?

Sosthène Nguema Nguema : Depuis l'entrée du Gabon dans la V^e République, une nouvelle ère de gouvernance s'ouvre, fondée sur une planification stratégique à moyen et long termes. Le projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » du président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement Brice Clotaire Oligui Nguema s'appuie sur plusieurs documents structurants : le Plan national de développement pour la Transition (PNDT 2024-2026), le Plan national de croissance et de développement (PNCD 2026-2030) et le Plan stratégique Nouvel Édifice (2025-2032), tous alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD). Cette vision repose également sur cinq piliers majeurs. Le premier concerne l'exploration en offshore profond avec un ciblage prioritaire des zones inexploitées à fort potentiel géologique. Le deuxième porte sur la révision du cadre législatif, incluant notamment une réduction progressive des bonus de signature afin de faciliter les forages sur les 72 % du bassin sédimentaire en offshore très profond encore non exploités. Le

troisième repose sur l'alignement total du secteur pétrolier avec la stratégie de développement économique portée par le chef de l'État.

Dans ce cadre, le secteur des hydrocarbures joue un rôle central. Il contribue à la mobilisation des ressources budgétaires tout en accompagnant la diversification vers d'autres filières porteuses telles que l'agro-industrie, le numérique ou le tourisme. Il s'agit d'un levier économique et stratégique, moteur de croissance inclusive et durable. Notre ambition est de renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs, d'encourager l'exploration de nouveaux blocs, de promouvoir une industrie pétrolière locale dynamique, de développer les compétences nationales, de valoriser le potentiel gazier, de réduire les importations et d'accélérer la transformation locale. Le secteur devra également accompagner la transition énergétique et mettre en œuvre les réformes issues de la norme ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) en faveur d'une gouvernance plus transparente.

Pour intégrer transition énergétique, valorisation locale et transparence, quelle stratégie allez-vous déployer ?

Il ne s'agit pas de réinventer une stratégie, mais d'activer un cadre déjà existant en renforçant les synergies entre les secteurs pétrolier, gazier et minier. Sur le plan de la transition énergétique, le Gabon dispose de plusieurs instruments structurants : le Plan national Climat, la seconde CDN 2020-2025 ou encore la loi sur les changements climatiques. L'objectif est de revisiter les régimes juridiques et fiscaux pour les aligner sur nos engagements internationaux. Nous visons la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec une réduction des émissions de 50 % dès 2025. Concrètement, cela implique de proposer des politiques adaptées à chaque filière extractive, de valoriser les émissions évitées à travers des mécanismes de tarification du carbone,

« Nous visons la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec une réduction des émissions de 50 % dès 2025. »

troisième vise à instaurer un dialogue inclusif impliquant l'ensemble des acteurs pour une gouvernance harmonisée. Le quatrième met l'accent sur l'adoption de normes modernes pour garantir un développement durable de l'industrie pétrolière. Enfin, le cinquième

et d'introduire des mesures incitatives fortes pour accompagner cette transition. La valorisation locale, elle, passe par une meilleure intégration des ressources des territoires dans la politique de décentralisation, le développement de partenariats et la promotion d'un tissu économique durable, innovant et inclusif. Enfin, sur la transparence contractuelle, nous misons sur la divulgation systématique des contrats, la lutte contre les clauses abusives et la clarification des structures de propriété. L'objectif est d'instaurer la confiance, la responsabilité et l'ouverture dans la gestion du secteur extractif.

Vous êtes reconnu pour votre expertise QHSE et votre action dans la modernisation des politiques environnementales. En tant que ministre du Pétrole et du Gaz, comment comptez-vous transformer la rente pétrolière en richesse durable pour les générations futures et gérer les retards dans les projets PID/PIH ?

Le Gabon a posé les bases de cette ambition dès 2012 avec la création du Fonds pour les générations futures, aujourd'hui devenu le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). Dans le projet de société du président de la République, cette structure est appelée à jouer un rôle central pour convertir la rente pétrolière en actif durable au service du développement. Ce changement de paradigme s'inscrit dans l'élaboration du PNCD 2026-2030 qui vise à inscrire l'exploitation des ressources dans une logique intergénérationnelle. À cet effet, le Conseil des ministres du 20 juin 2025 a rappelé la nécessité de recentrer le FGIS sur sa mission statutaire de gestion du fonds souverain de l'État. Il s'agit d'une responsabilité d'État qui dépasse les enjeux sectoriels. C'est une vision portée par les plus hautes autorités de la République, avec pour objectif de léguer un patrimoine structurant aux générations futures.

S'agissant des projets PID/PIH, il n'est pas question d'imposer une pression quelconque mais de garantir la conformité aux méthodes de travail définies par la V^e République. Les acteurs seront invités à s'aligner sur



Sosthène Nguema Nguema,
ministre du Pétrole et du Gaz.

le cadre de référence gouvernemental adopté lors du Conseil des ministres du 8 mai 2025 fixant les règles de rigueur, de transparence et de résultats.

Avec une production de 200 000 barils/jour et une contribution de 25,3 % au PIB en 2023, le secteur pétrolier gabonais reste stratégique. Quels sont les leviers pour renforcer la présence des entreprises locales et promouvoir la transparence, et quel regard portez-vous sur le rapatriement des devises pétrolières vers la BEAC ?

Le renforcement de la présence locale repose sur deux piliers : améliorer la transparence du contenu local et soutenir les PME gabonaises dans la chaîne de valeur pétrolière. Cela passe par la divulgation des données sur l'emploi, la formation, la sous-traitance, la fabrication locale et la propriété réelle des entreprises. ►(suite p. 142)

► Notre objectif est de construire un tissu industriel national fort, notamment autour des champs marginaux. Sur le plan de la gouvernance, nous poursuivons la mise en œuvre des engagements ITIE. Cela implique l'élaboration d'un nouveau code gazier, la valorisation du bassin sédimentaire, la publication des états financiers des entreprises publiques, la transparence contractuelle et la maîtrise des coûts pétroliers. Nous agissons également sur la structuration des établissements sous tutelle, la qualité des données d'exportation, les flux de paiements, les réserves et la répartition des revenus vers les collectivités.

Concernant la réforme du rapatriement des devises pétrolières, il s'agit d'un processus engagé à l'échelle sous-régionale. La finalisation de la réglementation des changes, notamment via les conventions de comptes séquestres pour le Fonds de remise en état des sites (FRES), est prévue depuis avril 2025. Le montant de

« Le rapatriement des devises pétrolières est un processus engagé à l'échelle sous-régionale »

ces fonds, estimé entre 3 000 et 6 000 milliards de FCFA dans la zone CEMAC, témoigne de l'enjeu. Le Gabon suit de près ce dossier, sans interférer dans les négociations. Le moment venu, nous nous prononcerons sur la base des conclusions régionales, dans le respect de la souveraineté partagée.

Le rapatriement des devises pétrolières destiné à relocaliser des liquidités cruciales pour le financement public figure-t-il parmi les priorités de votre feuille de route des 100 premiers jours ?

La feuille de route gouvernementale des 100 premiers jours regroupe les feuilles de route sectorielles adossées aux engagements du projet de société du président de la République élu. Dans ce cadre, envisager le financement public sur la base d'un accord hypothétique, non encore finalisé, concernant le rapatriement des devises pétrolières serait très imprudent. Vous l'avez compris, cette action ne figure donc pas parmi les priorités immédiates du ministère du Pétrole et du Gaz pour cette période.

En revanche, depuis la mise en place du premier gouvernement de la V^e République, plusieurs mesures fortes ont été engagées par le ministère de l'Économie et des Finances pour renforcer la mobilisation des ressources domestiques et assainir les finances publiques.

Elles visent notamment à centraliser l'ensemble des revenus de l'État, à consolider le Compte unique du Trésor (CUT), à mettre fin aux pratiques opaques nuisant à la traçabilité budgétaire et à rétablir l'équité fiscale

et la sincérité des comptes publics. Cela inclut, entre autres, l'interdiction immédiate de toute compensation de recettes fiscales par les entreprises, ainsi que l'obligation pour les sociétés publiques de reverser leurs dividendes exclusivement au Trésor.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Sosthène Nguema Nguema, ministre du Pétrole et du Gaz, incarne une trajectoire exemplaire où rigueur scientifique, professionnalisme technique et engagement politique se conjuguent pour dessiner un parcours d'excellence au service de la nation. Titulaire d'un DUES en chimie, biologie et géologie de l'université des sciences et techniques de Masuku (USTM), au Gabon, d'une licence et d'un master I en biologie générale et sciences de la terre et de l'UFR de Poitiers, en France, il est également détenteur de deux masters II de l'université Claude Bernard de Lyon I, en France, l'un en génie et gestion de l'environnement, l'autre en prévention et gestion des risques.

Il débute sa carrière au Gabon en 2006 à la SOBRAGA en tant qu'ingénieur QHSE (qualité, hygiène, sécurité et environnement), puis à TERREA où il se distingue en faisant certifier trois sociétés aux normes ISO 14001 et OHSAS 18001. Sa compétence est rapidement repérée par Royal Haskoning International, où il est recruté comme ingénieur chef de projet. À peine trois mois après sa prise de fonctions, il est nommé membre de la Délégation générale du gouvernement chargée du suivi et du contrôle du projet d'exploitation du fer de Belinga, une responsabilité qu'il assume jusqu'à la dissolution de la délégation en 2012. Il rejoint alors le ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Parallèlement, il exerce comme enseignant vacataire dans les universités gabonaises (notamment à l'USTM) et dans de grandes écoles telles que EM Gabon ou l'ISSEC. Il est également consultant national et international en matière environnementale et sécuritaire comme dirigeant du cabinet d'expertise SEQUEN. Un expertise qui lui vaudra d'être chef du département évaluations environnementales de l'ONG Brainforest et officier de police judiciaire à compétence spéciale dans le secteur minier, formé à l'École de Gendarmerie Nationale promotion 2021.

Figure respectée de la société civile gabonaise, il s'illustre dès 2007 dans le mouvement « Ça suffit comme ça », initiant ainsi son entrée dans la vie publique. Son engagement politique s'intensifie à la suite de la présidentielle de 2009, lorsqu'il milite pour la reconnaissance de la victoire d'André Mba Obame. Il rejoint alors l'Union Nationale (UN) où il gravit les échelons au fil des campagnes électorales. Il accompagne les candidats du parti aux élections locales de 2013 à Oyem, puis se présente en 2015 à l'élection législative anticipée dans le canton Bissok. En 2016, il est nommé directeur de campagne des jeunes pour le candidat Casimir Oyé Mba lors de la présidentielle. Polyvalent, engagé et pétri de valeurs républicaines, il symbolise une nouvelle génération d'hommes publics gabonais qui allient hautes compétences et exigences morales.

Prospection – Exploitation – Forage – Développement et Production de gisements d’hydrocarbures liquides et gazeux



ODYSSEE Building (LBV) - BP 1335 – Port-Gentil – République gabonaise

www.vaalco.com

« NOTRE AMBITION AU GABON RESTE INTACTE ET CLAIRE »

Viannet Okouma M'Angha, administrateur directeur général (ADG) de Vaalco Gabon S.A, évoque les nombreux projets de son entreprise au Gabon, insistant sur son implication dans le soutien au développement durable du pays et au projet de société présidentiel « Bâtissons l'Édifice Nouveau ».

Vous êtes l'administrateur directeur général (ADG) de la filiale gabonaise de la société pétrolière américaine Vaalco Energy Inc, implantée depuis près de 25 ans. Pourquoi le PDG de la firme américaine et le président de la République gabonaise se sont-ils rencontrés le 22 novembre 2023 et le 3 juillet 2024 ?

Viannet Okouma M'Angha : En effet, une délégation de haut niveau conduite par moi-même, ADG de Vaalco Gabon S.A, et le PDG de Vaalco Energy Inc. a déjà été reçue par le président Brice Clotaire Oligui Nguema le 22 novembre 2023 et le 3 juillet 2024. Nous sommes allés rassurer le président de la République sur le fait que notre ambition restait intacte et claire : renforcer notre rôle de leader responsable dans l'industrie pétro-

lière au Gabon par l'exploration et l'exploitation du bassin sédimentaire gabonais. Nous avons fait part au chef de l'État de projets majeurs en cours sur le permis Etame Marin : campagne de forage 2025-2026, contribution au développement de l'industrie des hydrocarbures au Gabon, mise en œuvre de notre ambitieux plan d'investissements et d'acquisitions potentielles, ou encore accompagnement de l'État gabonais dans son objectif d'améliorer les conditions de vie des populations, en particulier par la création d'emplois de qualité et par la participation active dans des programmes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Durant ces entretiens, nous avons souligné l'excellent partenariat que la République gabonaise et Vaalco entretiennent depuis près de 25 ans, et mis en évidence l'intensification des investissements au Gabon qui caractérise l'action de Vaalco depuis quelques années.

Vaalco est le 6^e producteur national de pétrole au Gabon. Pouvez-vous nous communiquer les chiffres clés de l'entreprise ?

Fondée en 1985 et basée à Houston (Texas, USA), Vaalco Energy Inc. est une société indépendante d'exploration et de production de pétrole et de gaz opérant en Afrique et en Amérique du Nord. Elle possède un portefeuille diversifié incluant le Gabon, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée Équatoriale et le Canada de l'Ouest. Vaalco Gabon SA, seule société pétrolière américaine au Gabon, est une filiale du Groupe Vaalco Energy Inc. Nous sommes un groupe coté à la bourse de New York (NYSE – New York Stock Exchange) et de Londres (FTSE – Financial Times Stock Exchange), fort d'une capitalisation boursière de plus de 362 millions de dollars au 17 mai 2025, et n'ayant presque pas de dette.

En février 2025, Vaalco Gabon SA était en effet le 6^e producteur national, avec près de 15 000 barils/jour,

Bio

Viannet Okouma M'Angha est administrateur directeur général de Vaalco Gabon SA depuis le 6 février 2023. Titulaire d'un Bachelor Degree (BSc, Honours) et d'un doctorat en mathématiques appliquées et physique théorique de l'University College de Londres ainsi que d'un MSc. et d'un DIC en génie pétrolier de l'Imperial College de Londres, il débute sa carrière chez Royal Dutch Shell (RDS) comme chercheur post-universitaire à Rijswijk, aux Pays-Bas. S'ensuivent, toujours pour Shell, le Gabon, les Pays-Bas, le Nigeria, le Canada et les États-Unis. En 2013-2014, il est directeur de développement des actifs et stratégie de la Gabon Oil Company (GOC), puis repart à Calgary, au Canada, et ensuite à Abu Dhabi en tant que conseiller stratégique pour le bureau exécutif d'ADNOC (Abu Dhabi National Oil Company), travaillant pour le CEO de ADNOC..

Leader technique et commercial confirmé à l'expérience vaste et géographiquement diversifiée, il est l'auteur de plus de 25 publications techniques dans les domaines de la planification du développement des champs, du GNL, des ressources non conventionnelles et de la gestion/optimisation de portefeuille. Ce penseur stratégique féru d'industrie pétrolière et gazière est passionné par les peuples, l'anthropologie, la sociologie et la psychologie.



Vianef Okouma M'Angha,
administrateur directeur général
de Vaalco Gabon.

Vaalco Gabon

ce qui représente un peu plus de 6 % de la production nationale de 238,622 barils/jour. Nous opérons le CEPP Etame Marin n° G4-160 dans le sud du Gabon, à 40 kilomètres au large des côtes Mayumba, en offshore. Le permis Etame-Marin est composé de cinq structures géologiques (champs) du nord au sud : Ebouri, Etame, SE Etame, Tchibala et Avouma. Nous avons à ce jour 140 employés directs – 29 femmes et 111 hommes – et 12 contracteurs, soit un total de 152 employés. Sur cet effectif, nous comptons 132 Gabonais et 8 expatriés, donc un taux de main-d'œuvre gabonaise de près de 94 %. En la matière, nous respectons pleinement les exigences légales.

Le CEPP Etame Marin, un champ découvert en septembre 1998, a été attribué à Vaalco en juillet 1995. Les partenaires d'Etame sont Addax et Tullow Oil. La première production a eu lieu en septembre 2002. À l'origine, l'estimation des réserves était de 30 millions de barils. La découverte d'Avouma a eu lieu en juillet 2004 pour une mise en production en janvier 2007, et celle d'Ebouri en janvier 2004 pour une mise en production en janvier 2009. La production cumulée au 31 mars 2025 était de 141 millions de barils. Les réserves restantes sont évaluées à 24 millions de barils, soit 4-5 ans de production. Le taux de RMP (redevance minière proportionnelle) est de 13 %, et celui du Profit Oil (PO) de l'État de 50 % en 2023. Notre production journalière moyenne était d'environ 15 000 bbl/jour en avril 2025. Depuis l'établissement de Vaalco au Gabon, les inves-

tissements ont dépassé les 4 milliards de dollars américains. La stratégie de croissance et d'investissements s'est accrue grâce à une collaboration étroite sur divers projets d'envergure avec la Société nationale des hydrocarbures du Gabon (GOC) matérialisée en février 2024 par la signature d'un Accord de coopération. Afin d'explorer le bassin sédimentaire gabonais, BWE (Op.), Panoro et Vaalco ont signé avec l'État gabonais deux licences d'exploration en octobre 2024 : Niosi Marin and Guduma Marin. En 2025, la réalisation d'un test de production longue durée sur le puits Ebouri 4-H a confirmé la faisabilité du traitement du H₂S et ajouté une production dès le premier trimestre. Vaalco Gabon SA a un plan d'investissement ambitieux de plus de 200 millions de dollars américains en faveur du forage en 2025-2026 (5 puits fermes et 5 puits optionnels), auxquels s'ajouteraient 160 millions de dollars américains de charges d'opérations.

Aux yeux du président Brice Clotaire Oligui Nguema, il est important que les industriels et les investisseurs étrangers au Gabon puissent faire de la place aux expertises locales. Quels sont les efforts entrepris par Vaalco pour « gaboniser » sa filiale ?

Vaalco est une compagnie citoyenne qui s'inscrit dans le développement durable. Nous croyons au capital humain, ainsi qu'au transfert de technologie et d'expertise. Nous nous devons donc d'identifier et de former les talents locaux. À plus d'un titre, nous ► (suite p. 146)

► nous arrimons à la « gabonisation » dans le secteur des hydrocarbures. Comme je le disais, nous affichons un taux de 94 %, car l'expertise gabonaise existe également dans ce domaine. Comme vous le savez, nous produisons des hydrocarbures au Gabon depuis 1957. À l'époque, il y avait des sociétés comme Elf Gabon ou Shell Gabon qui ont formé des Gabonais. Donc des Gabonais talentueux, et des Gabonais extrêmement bien formés, il y en a. Les ressources en hydrocarbures étant gabonaises, il faut y ajouter des ressources humaines gabonaises. J'en veux pour exemple mon cas personnel : je suis gabonais, né au Gabon où j'ai fait mes études secondaires avant de partir à l'étranger poursuivre mes études universitaires et me spécialiser dans le pétrole et le gaz. J'aspire à soutenir mes jeunes compatriotes qui souhaitent nous rejoindre dans ce secteur passionnant, compétitif et crucial pour le développement et la croissance de notre pays. Je tiens d'ailleurs à souligner que depuis 2023, Vaalco Gabon SA est dirigé par un administrateur directeur général gabonais, une première dans l'industrie pétrolière du pays. Un autre Gabonais siège également au conseil d'administration de Vaalco Energy aux USA, renforçant ainsi le lien entre Vaalco et le Gabon. Sur les 5 membres du CODIR de Vaalco Gabon SA, 3 sont gabonais, ce qui représente un taux de 60 %.

Quelles sont les actions citoyennes de Vaalco ? Peut-on avoir un aperçu du bilan des opérations menées en 2024 et prévues en 2025, ainsi que des secteurs ciblés ?

Par le passé, nous nous sommes concentrés sur des projets de rénovation d'écoles publiques à Port-Gentil (Matanda et Balise), nous avons contribué à l'amélioration des conditions de vie d'orphelins et avons été un support de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). En 2025, en étroite collaboration avec les autorités locales, Vaalco poursuit sur le long terme, parallèlement à ses performances opérationnelles et financières, son programme RSE (responsabilité sociétale et environnementale), notamment l'appui à l'éducation et à la jeunesse – l'un des objectifs du millénaire des Nations unies –, et surtout l'accès au pré-primaire, sachant qu'au Gabon, d'après l'UNICEF, seulement 43 % des enfants ont accès à l'éducation pré-scolaire. Par ailleurs, Vaalco participe à l'amélioration des infrastructures sociales que sont les centres de santé, les écoles et les orphelinats, soutient l'entrepreneuriat féminin et les activités génératrices de revenus, ou encore sensibilise à la protection de l'environnement côtier, toutes choses qui marquent sa volonté d'agir comme un acteur responsable impliqué dans le développement local.

Nos équipes travaillent actuellement sur un programme qui concernera principalement le développement des

zones dans lesquelles nous sommes actifs et présents : Libreville, Mayumba et Port-Gentil. Vaalco Gabon SA alloue chaque année une enveloppe conséquente de son budget à la RSE, renforçant ainsi son soutien aux communautés locales, à la création d'emplois de qualité, à la formation des talents gabonais ainsi qu'aux projets de développement durable incluant la protection de la nature (faune et flore).

Vaalco a prévu de lancer une nouvelle campagne de forage en 2025, avec l'objectif de forer 5 à 10 nouveaux puits. Quand pourra-t-on connaître les résultats et quel sera le coût de ces investissements ?

Comme je l'évoquais précédemment, Vaalco prépare en effet une campagne de forage pour 2025-2026 : 5 puits fermes et 5 puits optionnels, incluant développement, exploration et travaux de reprise (Workover). La date de forage prévue est septembre 2025. Le Rig/Appareil de forage BORR NORVE est réservé pour 5 puits fermes et 5 puits conditionnels, et ce programme cible essentiellement les sables du Gamba. Vaalco a déjà obtenu l'approbation technique de la direction générale des hydrocarbures (DGH) pour l'exécuter. Cette campagne, appelée Phase 3, commencera à produire du brut fin 2025, et ajoutera 16 000 barils/jour et des réserves additionnelles de 8,3 millions de barils. Le développement Phase 3 visera également la monétisation des ressources d'Ebouri (H₂S) par l'adoucissement du brut, condamné par un taux relativement élevé de H₂S. Je rappelle que le coût de cette campagne est d'environ 200 millions de dollars, l'investissement le plus élevé du secteur en 2025-2026.

De quelle manière la filiale américaine Vaalco Energy que vous dirigez compte-t-elle participer au projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau » de cette V^e République ?

Vaalco Energy compte participer entièrement à la réalisation du programme de société du président de la République « Bâtissons l'Édifice Nouveau ». Au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle et de la prestation de serment du chef de l'État, le PDG de Vaalco Energy Inc. a envoyé au chef de l'État, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, un message de chaleureuses félicitations : « *Sachez, Monsieur le président de la République, que vous pouvez toujours compter sur le groupe Vaalco Energy que je dirige.(...). Je serais heureux de vous retrouver dans le cadre de vos nouvelles fonctions de président de la République, et d'œuvrer avec vous au renforcement des relations entre Vaalco Energy, Inc. et la République gabonaise.* »

*Propos recueillis par
Andju Ani*



MP

MAUREL & PROM
Gabon 🇬🇧

UN DEVELOPPEMENT
DURABLE

■ Entretien – Directeur général de Maurel & Prom Gabon

« NOUS AVONS EN VUE DES FORAGES DE DÉVELOPPEMENT QUI AUGMENTERONT NOS LIGNES DE PRODUCTION »

Issempedjeno Ngaka, directeur général de Maurel & Prom Gabon, détaille les actions de sa société durant les 100 premiers jours du mandat du chef de l'État, notamment le lancement d'une campagne d'acquisition sismique et la création, dès le mois de juillet, de près de 400 emplois directs et 1 000 emplois indirects.

En votre qualité de directeur général de Maurel & Prom Gabon, vous avez été reçu en audience le 30 janvier 2025 par le chef de l'État. Que faut-il retenir des activités et des projets de votre société pour 2025 ?

Issempedjeno Ngaka : La première chose à dire est qu'il s'agissait d'une visite de courtoisie. Nous avons été très bien accueillis par le chef de l'État, et avons pu discuter de notre plan d'affaires 2025 qui est très ambitieux. Il l'est parce que nous avons en vue des forages de développement pour un montant de 80 millions de dollars. Aussi, nous allons faire de l'acquisition sismique, c'est-à-dire de la recherche pour des développements à l'échéance de 3 à 5 ans afin de développer une nouvelle zone de notre permis. Cela correspond à près de 20 millions d'investissement entre 2025 et 2026. Cette activité de recherche n'a pas été faite au Gabon depuis une dizaine d'année et ceci constitue une preuve de notre engagement sur le long terme avec la République Gabonaise. Enfin, nous avons bien sûr parlé de tous les éléments sociétaux «RSE», qui sont placés très haut dans l'agenda du chef de l'État. Nous avons pu le rassurer sur les emplois directs et indirects qui seront créés par ces investissements, et sur notre engagement à continuer les investissements que nous faisons à Lambaréné, la 7^e ville du pays, et dans la zone des Grands Lacs, dans la province Moyen-Ogooué. Enfin, nous avons convenu de nous tenir régulièrement au courant et de nous revoir tous les 3 à 6 mois.

En 2023, Maurel & Prom Gabon a généré un CA de 682 millions de dollars (plus de 300 milliards

de FCFA) avec une production de 28 057 de barils équivalent pétrole par jour (bep/j), ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à 2022. La production et le CA de 2024 se sont-ils aussi inscrits à la hausse ?

Les chiffres que vous mentionné ici sont ceux du groupe Maurel & Prom qui a aussi des filiales en Tanzanie, en Angola, au Nigéria, en Colombie et au Venezuela. L'augmentation substantielle observée en 2023 est surtout liée à la reprise des activités de Maurel & Prom au Venezuela suite à la levée des sanctions américaines. Si l'on se concentre sur Maurel & Prom Gabon, les niveaux relativement hauts des cours du pétrole de ces 3 dernières années nous ont permis de maintenir un niveau d'investissement conséquent avec pour principal objectif de maintenir notre niveau de production et de renouveler nos réserves. Nous avons produit environ 20 000 barils/jour sur le périmètre de Maurel & Prom Gabon ce qui en fait quand même la plus grosse filiale du Groupe Maurel & Prom. En ce qui concerne l'augmentation du CA, c'est une combinaison de deux choses. Dans notre sphère de contrôle, il y a d'une part le maintien de notre niveau de production avec des investissements, et d'autre part des procédures opératoires pour assurer la disponibilité des installations. Mais il faut aussi tenir compte du contexte extérieur, celui du prix des matières premières qui est resté très favorable ces dernières années.

En matière d'environnement, quels efforts sont consentis par Maurel & Prom pour le préserver et éviter les



Issempedjeno Ngaka,
directeur général de Maurel & Prom Gabon.

impacts sur les populations de l'activité d'extraction de pétrole ?

L'environnement est un sujet au cœur de nos valeurs une de nos préoccupations majeures avec la sécurité des personnes et des biens. C'est aussi un sujet important pour nos investisseurs et pour toutes nos parties prenantes, que ce soit l'administration, les populations et même les employés. Nous avons globalement deux grands principes pour gérer notre impact environnemental. Le premier est le suivi de l'intégrité de nos installations, qui est rigoureux et en ligne avec les standards internationaux. Notre site d'ONAL a une quinzaine d'années. Nous sommes depuis quelques années déjà dans un programme de

requalification de nos capacités, de surveillance de nos pipes, de revue de l'intégrité de nos installations pour nous assurer que nous n'avons pas de situation dommageable pour l'environnement. Le deuxième principe est un suivi précis et rigoureux de tous nos rejets, en étroite collaboration avec les ministères de tutelle que sont celui du Pétrole et du Gaz et celui de l'Environnement, de l'Ecologie et du Climat. Par exemple, nous avons initié depuis quelques années un gros programme de reboisement des plates-formes abandonnées. C'est un programme étalé sur plusieurs années qui fait que la nature reprend plus rapidement ses droits sur des zones initialement exploitées. Un autre programme qui a été très bien mené par nos équipes EHSS en 2024 concerne la réduction au minimum de tout ce qui est déchets plastiques générés sur nos sites. Tout changement génère quelques réticences, mais aujourd'hui c'est au contraire une chose dont tout le monde est très fier. Il n'y a pas de petits gains en ce qui concerne la protection de l'environnement.

En 2024, comment se sont déclinées vos actions de société citoyenne sur les projets liés aux Provisions pour investissement diversifié (PID) et pour investissement en hydrocarbures (PIH) ?

Nous avons principalement trois types d'activités que nous finançons avec notre PID-PIH. Les premières sont des activités où nous sommes juste pourvoyeur de fonds sur des projets exécutés directement par l'administration. Un bon exemple de ce type de projet est la remise en état de l'université des sciences et techniques de Masuku, pour laquelle nous avons contribué financièrement. Le deuxième type d'activités concerne celles où nous sommes aussi maîtres d'œuvre. À ce propos, nous avons de gros projets qui concernent les populations autour de nos installations. Nous construisons une route qui facilite le transport entre la zone des Grands Lacs, à côté de notre site, et la ville de Lambaréné, le centre urbain le plus proche. Elle facilitera la vie des populations et permettra de favoriser la production agricole et le commerce dans cette zone. Nous avons également eu des projets d'électrification de deux villages autour de notre site à partir de notre

« Nous avons l'ambition d'augmenter la capacité électrique de la ville de Lambaréné d'ici trois ans. »

centrale électrique. Enfin, en ligne avec les objectifs de l'administration, nous avons réalisé de nombreux projets d'eau dans les villages afin d'apporter de l'eau potable même dans des zones a priori ► (suite p. 150)

Bio

Issempejano Ngaka est directeur général de Maurel & Prom Gabon depuis septembre 2024, après y avoir exercé comme directeur général adjoint de 2021 à 2024, directeur de l'exploitation de 2017 à 2020 et ingénieur en chef des réservoirs de 2013 à février 2017.

Afin de parfaire l'acquisition d'une expertise et d'une expérience en matière de planification du développement des champs, de forage et Work Over, d'évaluation des réserves, d'économie, de production et de gestion des actifs, ce professionnel du pétrole et du gaz fort d'une expérience mondiale dans des fonctions techniques et de gestion a aussi occupé chez Schlumberger, de 2006 à 2008, le poste d'ingénieur de terrain LWD à Macae, au Brésil, celui d'ingénieur réservoir de juin 2008 à septembre 2011 au Gabon et enfin, pour Shell, celui d'ingénieur réservoir principal d'octobre 2011 à novembre 2013 à Ryswick, aux Pays-Bas. Enfin, il a été conseiller en production et en géosciences de mars 2020 à février 2021 à Paris.

« J'obtiens des résultats grâce à mes bonnes connaissances techniques et à mes compétences interpersonnelles. J'aime travailler à l'interface entre le technique et le commercial », confie cet ancien élève de l'École polytechnique de Palaiseau, en Île-de-France, où il a fait ses études de 1999 à 2006.

►enclavées. En troisième lieu, depuis 2023, et cela va probablement continuer jusqu'en 2027-2028, nous avons validé, conjointement avec l'administration, des projets importants et structurants pour la ville de Lambaréné : une cité d'une centaine de maisons avec une école, un économat et bien sûr pas mal d'infrastructures annexes. Nous avons aussi validé la construction d'un ponton et d'un beach, sachant que Lambaréné est une ville fluviale et qu'une grande partie de la population se déplace vers l'intérieur du pays par l'Ogooué, le plus grand fleuve du pays.

Le projet d'une centrale électrique de 40MW a pour triple ambition de sécuriser la disponibilité de l'électricité pour les populations de Lambaréné, de permettre le développement de la zone économique d'IKOLO et le développement de projets miniers dans la zone la plus connue étant Maboumine.

Comprenez-vous l'insistance du gouvernement lors de la 30^e Commission paritaire de gestion (CPG) sur la nécessité d'une coordination plus efficace entre les acteurs impliqués dans les projets PID/PIH, sachant que vous avez accusé certains retards dans des projets censés être réalisés en 2024 ?

Maurel & Prom est demandeur de ce genre d'initiatives pour deux raisons. Cette synergie peut nous permettre de réaliser des projets plus ambitieux en mutualisant les ressources. Ce sont typiquement des opérations sur lesquelles tout le monde est gagnant. Par exemple, certaines zones du Gabon sont très marécageuses, avec

le prix du kilomètre de route bitumé relativement cher. Cependant, si l'on construit une route qui désenclave certaines zones du pays, les populations en profitent parce que cela fait baisser le coût de la vie et crée des opportunités d'investissement pour eux. Aussi, tous les opérateurs économiques de la zone en profitent parce que cela fait aussi baisser leur coût logistique et d'opération. Voilà le type de projets que l'on aimerait réaliser davantage et pour lesquels nous souhaitons travailler en synergie avec d'autres partenaires.

La coordination nous fournit également un alignement de toute l'administration sur certains projets, ce qui facilite le travail administratif. Sur le périmètre de Maurel & Prom, on construit une cité avec une école à Lambaréné. Un projet qui, initialement, paraît simple a de nombreuses parties prenantes. (Pétrole, Travaux publics, Cadastre, Éducation nationale, Énergie). Nous sommes preneurs d'une coordination de l'administration car ils sont certainement plus efficaces que nous pour coordonner tous ces pans de l'administration. Nous espérons vraiment que cela va se matérialiser.

Comment Maurel & Prom Gabon compte-t-il impulser des actions en droite ligne avec le projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau », notamment durant les 100 premiers jours sous cette V^e République ?

Notre feuille de route est bien sûr en ligne avec les orientations du chef de l'État. Les éléments palpables dans les 100 premiers jours de son mandat ont été, au début du mois de juillet de cette année, notre campagne d'acquisition sismique qui a effectivement démarrer avec les premiers points d'acquisition. En plus de tout l'espoir que cela suscite en termes d'augmentation de la production et des réserves, cela représente aussi, dès le mois de juillet, près de 400 emplois directs et 1 000 emplois indirects pour le pays. Nous avons dans les 100 jours un autre gros projet qui n'est pas tout à fait un projet RSE mais un projet qui a un fort caractère sociétal : l'ambition d'augmenter la capacité électrique de la ville de Lambaréné d'ici trois ans. Le puits d'exploration qui va confirmer les ressources de gaz nécessaires à ce projet sera foré au mois d'août 2025. C'est un puits que l'on va forer sur un autre permis qui appartenait à Total il y a quelques années et sur lequel du gaz avait été découvert il y a une quinzaine d'années. À l'époque, le gaz n'était pas valorisé, ce qui a complètement changé aujourd'hui sous l'impulsion de l'administration. Ce projet de centrale électrique constitue un investissement de près de 100 millions de dollars sur les trois prochaines années. En plus du puits qui sera foré cette année, il comprend la pose de près de 100 km de gazoduc ainsi que la construction de la centrale électrique à Lambaréné.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits
& Nos offres



EN UN SEUL
Clic



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO
WWW.AFRIKIPRESSE.FR
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU AU CŒUR DE L'AGENDA PRÉSIDENTIEL

Depuis son arrivée au pouvoir le 30 août 2023, le président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est engagé dans la transformation de la gouvernance énergétique et hydraulique du Gabon. Porté par des réformes structurelles et des partenariats stratégiques, ce chantier ambitieux affiche des avancées notables, bien que son impact concret sur le quotidien des Gabonais reste encore en phase de consolidation.

Au cœur du projet de société du président Oligui Nguema figure la volonté de scinder la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) en deux entités distinctes : l'une dédiée à l'électricité, l'autre à l'eau. Cette réforme vise à améliorer la gestion d'un secteur historiquement couplé et à renforcer la distribution de ces ressources essentielles. Héritière d'une concession historique accordée à Veolia de 1997 à 2017 puis renouvelée en 2022, la SEEG souffrait jusqu'aux premiers mois de la Transition d'un service défaillant et d'une gouvernance inefficace. Dès le début de la Transition, l'État a réquisitionné la SEEG et lancé le plan TRANSFO 2025 piloté par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). Le retour à une gouvernance statutaire, effectif depuis le 28 mai 2025, constitue une étape clé vers la stabilisation du secteur, même si des défis subsistent en matière de coupures d'électricité et de pénuries d'eau.

Réduire le déficit énergétique

Sur le plan énergétique, l'une des premières mesures a été la fin des achats de carburant à prix industriel pour la SEEG, soit une économie annuelle estimée à 12 milliards de FCFA. Quatorze groupes électrogènes ont été acquis pour une capacité totale de 60 MW, et plusieurs lignes à haute tension ont été réhabilitées. Malgré cela, les délestages ont persisté, notamment dans les zones urbaines où la SEEG peine traditionnellement à suivre l'expansion démographique et géographique. Afin de renforcer l'offre, le gouvernement a fait appel à un navire-centrale turc capable d'injecter jusqu'à 70 MW sur le réseau interconnecté de Libreville. Le raccordement du Woleu-Ntem à la Guinée équatoriale via une ligne de 90 km permet d'ajouter 30 MW dans le nord du pays. À cela s'ajoute l'inauguration, en novembre 2024, de la centrale solaire d'Ayémé Plaine : d'une capacité de 120 MW, c'est la plus grande d'Afrique centrale. Elle devrait alimenter jusqu'à 300 000 foyers, bien que son raccordement complet au réseau national soit en cours de finalisation.

Si ces apports n'ont pas permis de tourner définitivement la page d'un déficit énergétique estimé à 335 MW en 2023, ils ont néanmoins contribué, du moins à court terme, à atténuer les délestages intempestifs subis par les populations, avec en prime un calendrier rotatif journalier des coupures d'électricité. En février dernier, Steeve Saurel Legnongo, administrateur provisoire de la SEEG, indiquait que la capacité disponible à Libreville était passée de 260 à 330 MW grâce à ces apports. Toutefois, a-t-il nuancé, les infrastructures de transport et de distribution, souvent vétustes, continuent de poser problème, au point de réduire à néant les efforts de production. La saturation des postes de transformation, l'absence d'investissements dans l'extension des réseaux ainsi que les longs délais d'accès aux compteurs électriques pour les ménages constituent autant de freins à l'amélioration du service de la SEEG.

Le défi de l'industrialisation minière

Pour répondre à ces besoins croissants, notamment ceux liés à l'industrialisation minière comme la transformation locale du manganèse prévue dès janvier 2029, le Gabon a obtenu en juin 2025 auprès d' Afreximbank un financement de 3 milliards de dollars, soit environ 1 600 milliards de FCFA, ainsi qu'un complément de 200 millions d'euros dévolus à la construction de trois centrales à Libreville, Port-Gentil et Lambaréné représentant 300 MW supplémentaires.

À ce jour, la capacité installée du pays avoisine les 740 mégawatts, alors que les projections pour une transformation électro-intensive du manganèse exigeraient une capacité supérieure à 3 500 mégawatts, selon de nombreux spécialistes, dont Gabriel Ntougou, auteur de *Les damnés de la rente : pourquoi le Gabon ne décolle pas*. Le déficit énergétique à combler est donc estimé à plus de 2 760 mégawatts, soit presque le triple des capacités actuelles. Pour le combler, les autorités misent sur de lourds investissements, notamment dans les infrastructures hydroélectriques à travers des projets tels que Grand Poubara, Ngoulmendjim, Tsamba-



Magotsi, Dibwangui, Kingué-é-Aval ou encore Boué. À cela s'ajoute une modernisation nécessaire du réseau de transport et de distribution électrique, avec un coût estimé à 3 000 milliards de FCFA. Des investissements cruciaux car le réseau énergétique actuel peine déjà à satisfaire la demande domestique estimée à un minimum de 1 200 MW.

Eau potable : une dynamique déjà en marche

Du côté de l'eau, l'une des actions majeures est le partenariat signé en avril 2025 entre la SEEG et le groupe français SUEZ. Cette convention qui amorce la séparation entre les volets eau et électricité prévoit un investissement de 200 millions d'euros sur cinq ans. Elle vise à moderniser le réseau du Grand Libreville, à redimensionner les installations dans les villes de l'intérieur, à déployer des compteurs intelligents et à faciliter un transfert de compétences aux équipes locales, avec l'appui de PME gabonaises.

L'inauguration, le 16 juin 2025, de la station de pompage du pk5 constitue une autre avancée importante. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville (PIAEPAL). Dotée de cinq pompes de 1 200 m³/h, elle alimente un réservoir de 10 000 m³ destiné à desservir le Grand Libreville. Cette infrastructure marque un pas important, même si certains quartiers connaissent encore des pénuries et que des efforts restent à poursuivre dans l'arrière-pays pour combler le retard accumulé. Afin de pallier le déficit en eau potable, les autorités prévoient de consacrer entre 2024 et 2026 une enveloppe de 556,7 milliards de FCFA à la réalisation de projets sur l'ensemble du territoire, selon le Plan

national de développement pour la transition (PNDT). Huit projets majeurs doivent être financés à parts égales (185,5 milliards de FCFA) sur trois années. Parmi eux figurent la construction de deux usines de production d'eau potable à Ntoum (119 milliards de FCFA) et Kango (300 milliards de FCFA) ainsi que l'amélioration de la desserte en eau potable à Port-Gentil (118 milliards de FCFA). En complément : trois stations de traitement de boues de vidange seront construites à Libreville, Akanda et Owendo (14 milliards de FCFA), et 2 milliards de FCFA seront alloués à la desserte du 1^{er} arrondissement de Lambaréné. S'y ajoutent l'installation de 25 stations hydrométéorologiques, la réhabilitation et la pérennisation des points d'eau villageois ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages Otala, Otou, Okouya et Ongu.

Une volonté affirmée mais une concrétisation progressive

En définitive, à la date d'août 2025, la volonté politique des nouvelles autorités est indéniable et les chantiers se multiplient pour améliorer la fourniture d'eau et d'électricité. Mais malgré les avancées engagées, l'accès à l'électricité et à l'eau potable demeure inégal sur le territoire. Si les schémas financiers et techniques sont désormais en place, c'est la mise en œuvre opérationnelle qui permettra de traduire les engagements du président Oligui Nguema en résultats durables et visibles pour les populations. Le Grand Libreville enregistre déjà certaines améliorations, mais un effort soutenu reste nécessaire pour accélérer la couverture des villes de l'intérieur.

Cherolle Brinda Bouss

« NOUS AVONS L'OBLIGATION D'AGIR VITE, BIEN ET DE MANIÈRE STRUCTURÉE »

Philippe Tonangoye, ministre de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie, décline pour l'action de son département une vision qui conjugue pragmatisme et volonté d'efficacité afin de rétablir progressivement mais de façon sûre un service de l'eau et de l'électricité fortement affecté par des années de sous-investissement.

Le président Brice Clotaire Oligui Nguema a fait de l'eau et de l'électricité une grande priorité de son mandat électif. L'an dernier, le gouvernement de la Transition avait prévu d'investir 18,3 milliards de FCFA, et 18 milliards cette année. Ces montants suffisent-ils à couvrir les besoins en eau et en électricité dans les 9 provinces du pays ?

Philippe Tonangoye : Effectivement, le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, a placé l'accès universel à l'eau potable et à l'électricité au cœur de la transformation sociale du Gabon. Les enveloppes annoncées de 18,3 milliards de FCFA en 2024 puis 18 milliards en 2025 traduisent une volonté forte de poser des bases durables. Sont-elles suffisantes ? Elles constituent un levier important, mais nous devons les considérer comme une amorce. Nos besoins sont structurels, accumulés au cours de plusieurs décennies de sous-investissement. Ces ressources seront donc prioritairement allouées aux zones à forte vulnérabilité, aux travaux d'urgence, à la remise en service d'infrastructures critiques et au cofinancement de projets structurants avec nos partenaires techniques

« Nous allons finaliser les projets Kinguélé Aval pour l'hydroélectricité et Solen pour le solaire photovoltaïque. »

et financiers. Notre approche est progressive mais ferme, avec un objectif d'impact visible et mesurable dès les premiers mois.

Peut-on avoir un aperçu du contenu de la feuille de route de votre département ministériel de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie en ce qui concerne ces deux secteurs stratégiques durant le septennat ?



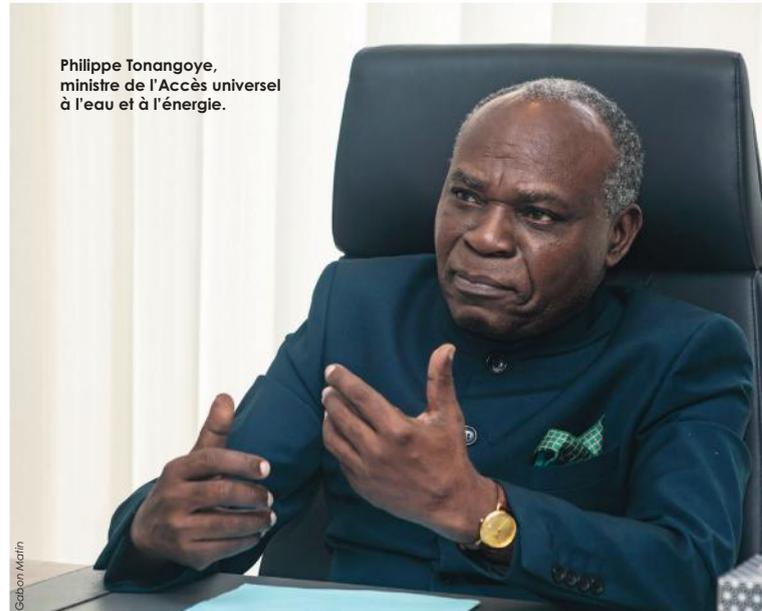
Notre feuille de route s'inscrit dans une logique d'urgence, de résultats et de transformation structurelle. Elle repose sur trois axes majeurs, que j'ai qualifiés de méthode MAC: maintenir ce qui marche, améliorer ce qui le nécessite et changer ce qu'il faut changer. Pour être plus précis, il s'agit de l'amélioration immédiate des services à travers la réhabilitation des infrastructures critiques, la fourniture continue dans les zones urbaines et la réduction drastique des délestages et pénuries. Il s'agit également de la restructuration des opérateurs publics tels que la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), avec un contrat de performance assorti d'objectifs clairs, d'un audit énergétique national et de l'assainissement des comptes. Enfin, nous prévoyons évidemment l'extension de la couverture à travers des projets d'énergie décentralisée – solaire, mini-barrages et interconnexion avec les pays limitrophes – et des programmes d'hydraulique villageoise et semi-urbaine. D'ailleurs nous avons, dans le cadre de la restructuration entamée de la SEEG, procédé à l'installation officielle du président du conseil d'administration et de l'administrateur directeur général de cette entité, et nous leur avons fixé un calendrier de six mois avec obligation de résultats, car il n'est pas question d'administrer pour administrer mais

bien d'amorcer une transformation profonde et efficace.

Quels investissements sont prévus en matière d'électricité, d'adduction d'eau, de barrages ou de centrales ?

Plusieurs projets stratégiques sont en cours ou en phase de lancement. En matière d'eau potable, à court terme, nous avons la construction d'une station de pompage au pk5, la construction d'un château d'eau à Ntoun, la réhabilitation de plusieurs châteaux d'eau dans plusieurs zones du grand Libreville et à Alenakiri, ceci dans le cadre du Programme intégré pour l'alimentation en Eau potable et Assainissement de Libreville (PIAEPAL). Enfin, nous allons également procéder à la réhabilitation de plusieurs forages en milieu rural à travers le pays.

En matière d'électricité, nous allons finaliser les projets Kingulé Aval (hydroélectricité) et Solen (solaire photovoltaïque). Nous allons également relancer des projets de barrages hydroélectriques, notamment à Bououé et Ngoulmendjim, ainsi que celui de la centrale thermique à gaz d'Owendo, appelé projet Orinko. Par ailleurs, nous avons programmé la modernisation du réseau électrique à Libreville et à Port-Gentil via le remplacement de câbles souterrains et de postes de transformation, ainsi que la poursuite du projet PASBAP avec l'appui de la Banque mondiale pour améliorer la desserte. Nous avons également relancé les études de faisabilité pour les grands projets structurants afin d'attirer des investissements privés dans un cadre régulé.



Philippe Tonangoye,
ministre de l'Accès universel
à l'eau et à l'énergie.

Gabon Matin

Une étude visant à cartographier les ressources en eau a été annoncée. Où en est ce projet ?

Ce projet est en cours d'exécution. Il s'agit de la mise en œuvre d'un Système d'information géographique hydrologique (SIG-H) qui doit aboutir à une cartographie complète de nos ressources en eau, tant souterraines que de surface. Ce programme permettra de mieux planifier l'implantation des ouvrages, d'anticiper les pénuries et de renforcer notre résilience face au changement climatique. Ce sera un outil stratégique de pilotage pour notre politique de l'eau.

Quelles ont été les priorités du ministère de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie pour les 100 premiers jours de cette V^e République ?

Nos priorités étaient claires, réalistes et orientées vers les résultats, à savoir restaurer la confiance des usagers grâce à une amélioration visible de la qualité de service, stabiliser l'approvisionnement en eau et en électricité dans les zones sensibles, finaliser le plan de performance de la SEEG incluant un audit, une nouvelle gouvernance et un contrat d'objectif. Par ailleurs, nous devons lancer des projets pilotes d'électrification solaire dans les zones rurales, en partenariat avec des opérateurs privés, et enfin publier le premier rapport de performance trimestriel du secteur, en toute transparence, afin d'évaluer l'impact de nos décisions. Nous avons l'obligation d'agir vite, bien et de manière structurée. Chaque jour compte.

Propos recueillis par Andju Ani

Bio

Philippe Tonangoye est un ingénieur électromécanicien gabonais, également ingénieur en chef du corps des mines et du pétrole. Fort de plus de 35 années d'expérience dans les secteurs minier, pétrolier, ferroviaire ainsi que dans la gestion des sinistres industriels, il a assumé plusieurs fonctions de direction, notamment chez Shell Gabon, Exxon Mobil et Eramet Comilog. Fondateur du cabinet TDP Conseil, il est reconnu pour son expertise en gestion de projets industriels et en management de la qualité.

Nommé ministre de la Formation professionnelle en janvier 2025 puis ministre de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie en mai de la même année, il pilote aujourd'hui d'importantes réformes visant à garantir un accès fiable à l'eau et à l'électricité pour tous les Gabonais, tout en contribuant à la transformation structurelle du secteur public.

Son profil incarne la rigueur technique, l'expérience de terrain et une vision stratégique tournée vers l'amélioration des services essentiels au Gabon.

LE LOGEMENT, UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE DE LA V^e RÉPUBLIQUE GABONAISE

Face à un déficit criant estimé à plus de 300 000 logements, les nouvelles autorités gabonaises ont pris à bras le corps la question du logement. Entre réhabilitation de l'habitat administratif, construction de logements sociaux pour les fonctionnaires et projets innovants pour les populations modestes, les autorités affichent une volonté claire de redonner aux Gabonais le droit à un toit digne.

Le mal-logement au Gabon est un phénomène ancien et structurel qui ne concerne pas uniquement les citoyens. L'administration publique, par exemple, souffre d'un déficit criant d'infrastructures adaptées. Plusieurs ministères tels que celui des Affaires étrangères sont encore contraints de louer des locaux privés souvent inadaptés et générant des charges locatives lourdes estimées entre 25 et 30 milliards de FCFA chaque année, selon Henri-Claude Oyima, ministre de l'Économie et des Finances. Cette situation, qui a longtemps été tolérée sans véritable réponse politique, est désormais au centre des préoccupations des autorités de la V^e République.

Des projets phares pour sortir de la dépendance locative

Afin de redresser la situation, plusieurs vieux projets enfouis dans les tiroirs sont exhumés et mis en œuvre. Le projet de la Cité administrative de la vallée Sainte-Marie en constitue un exemple emblématique : ses immeubles sont sortis de terre et attendent désormais les dernières finitions avant d'accueillir les services publics. Par ailleurs, un vaste projet situé derrière le palais de l'Assemblée nationale a permis de libérer un terrain après des opérations de déguerpissement. Ce site verra la construction prochaine d'une nouvelle cité administrative et d'un boulevard dit de la Transition destinés à moderniser l'organisation des administrations publiques.

Au-delà des infrastructures administratives, en janvier dernier, la Société nationale immobilière (SNI), véhicule de l'État en matière de logements sociaux, a signé une convention de partenariat avec la banque de développement Shelter Afrique qui devrait mettre progressivement fin à la crise du logement au Gabon. La convention porte sur plusieurs axes dont l'aména-

gement foncier qui a pour but de rendre les terrains viables afin de donner aux ménages la possibilité de faire de l'auto-construction. Une clause concerne le financement de l'acquisition des logements, qui se traduit par des crédits hypothécaires et le financement des acquéreurs. L'accord paraphé entre Hermann Kamonomono et Thierno-Habib Hann, respectivement directeur général de la SNI et de Shelter Afrique, prévoit la mise en place d'un fonds pour le logement. Celui-ci permettra aux ménages d'avoir accès, pour le financement de l'acquisition et de l'auto-construction à des coûts abordables, à des ressources longues et adaptées à leurs besoins. Enfin, durant la Transition, le projet « un Gabonais, un logement » a été engagé avec succès. Il a consisté à mettre à la disposition des Gabonais économiquement vulnérables des terrains viabilisés avec titre foncier.

Une vision durable et territorialisée

Conscientes de la saturation de Libreville, où vivent plus de la moitié des Gabonais, les autorités misent sur des projets à long terme comme Libreville 2, une cité moderne destinée à désengorger la capitale et à offrir un cadre de vie amélioré. Ce projet ambitieux attend encore ses partenaires afin de s'assurer avant de l'engager qu'il ne sera pas un éléphant blanc.

Le logement s'impose désormais comme un axe stratégique majeur de la V^e République gabonaise. En combinant rénovation des infrastructures administratives, construction sociale et innovations financières, le gouvernement trace la voie vers un meilleur cadre de vie et une administration plus efficace. Reste à concrétiser ces promesses dans les délais et avec la transparence nécessaire pour obtenir et maintenir la confiance des Gabonais.

Sydney Ivembi

■ Entretien – Ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre

« RÉVISER LES COÛTS DE PRODUCTION DES LOGEMENTS POUR FAIRE BAISSER LES PRIX À L'ACQUISITION »

Parmi les chantiers majeurs de Ludovic Megne Ndong, ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, celui des mécanismes de facilitation de l'accession à la propriété et celui d'une meilleure répartition de la population urbaine pour désengorger Libreville se taillent une place de choix.

Durant la Transition, vous étiez déjà ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, et vous avez été reconduit à ces mêmes fonctions. Comment analysez-vous cette reconduction et quel bilan pouvez-vous dresser de votre action durant la Transition ?

Ludovic Megne Ndong : Je considère ma reconduction comme une marque forte de confiance du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Elle traduit une volonté de continuité dans les réformes enclenchées durant la Transition, mais aussi une exigence de résultats.

Au cours de cette période de Transition, malgré les contraintes budgétaires et institutionnelles, nous avons

« La concentration de plus de 50 % de la population gabonaise à Libreville exige une réforme urbaine profonde. »

posé les bases d'une nouvelle gouvernance urbaine. Plusieurs audits fonciers ont été réalisés, les données cadastrales ont été partiellement mises à jour, et des projets de logements sociaux ont été relancés. Ces avancées, bien que modestes, constituent des fondations solides sur lesquelles nous allons bâtir pour résorber le déficit en logements.

Le mot « logement » a été ajouté à l'intitulé de votre département. Face à la crise du logement restée non résolue malgré les multiples annonces et promesses de l'ancien régime, que comptez-vous faire ?

L'ajout explicite du mot « logement » à mon portefeuille souligne la volonté du président de faire de cette

question une priorité nationale. Le logement, c'est plus qu'un toit : c'est un facteur de dignité, de stabilité familiale et d'inclusion sociale. Pour répondre à la crise, nous allons privilégier trois axes. Le premier est la révision des coûts de production des logements pour permettre une baisse réelle des prix à l'acquisition : l'État mettra à disposition le foncier dans les partenariats avec les promoteurs immobiliers, ce qui contribuera à réduire significativement les coûts de production. Par ailleurs, le retour du FNH (Fonds national de l'habitat) sous l'égide du ministère dont j'ai la charge, se révélera essentiel pour diminuer les coûts de construction des logements pratiqués par des entités telles que la SNI (Société nationale immobilière).

Actuellement, les dépenses liées aux VRD, c'est-à-dire les travaux et ouvrages en rapport avec la voirie et les réseaux divers dans le cadre de la réalisation d'aménagements urbains et de génie civil, sont considérables. Si l'État assume ces frais, cela se traduira directement par une diminution significative du prix des maisons. Le deuxième axe est la diversification des modèles d'accès :

logements sociaux, logements économiques et, à long terme, baux locatifs encadrés. Enfin, le troisième axe est la réforme foncière, afin de sécuriser les transactions et d'accélérer les projets. La réduction des coûts d'accès est certes importante, mais elle doit s'accompagner de financements innovants, d'un partenariat public-privé renforcé et d'un encadrement rigoureux pour éviter les erreurs du passé.

Libreville a abrité les 14 et 15 mai dernier la 57^e Conférence du Réseau Habitat et Francophonie (RHF) sur le thème : « Booster le financement du logement abordable ». Quel était l'importance de cette conférence et quelles résolutions ont été ▶ *(suite p. 158)*

► **prises pour les Africains francophones sur la question du logement ?**

La 57^e Conférence du RHF (Réseau Habitat et Francophonie) à Libreville a été un moment fort pour nous. Elle a permis de mettre en lumière les défis spécifiques au logement abordable en Afrique francophone. Ce cadre d'échanges a été l'occasion de partager des expériences ainsi que d'identifier des mécanismes de financement alternatifs, notamment les fonds d'investissement à impact social, et de réfléchir à une meilleure intégration des normes écologiques dans l'habitat. Parmi les résolutions prises figurent la création d'un fonds francophone de l'habitat, le renforcement des capacités des États à réguler les marchés du logement, et enfin une feuille de route commune pour harmoniser les politiques foncières.

En début d'année à Libreville, lors d'une visite remarquée, Thierno-Habib Hann, directeur général de Shelter Afrique, a échangé avec plusieurs membres du gouvernement. Il a même été question de la signature d'une convention stratégique visant à soutenir la SNI dans la réalisation de projets immobiliers. Qu'en est-il ?

La collaboration avec Shelter Afrique est un levier stratégique pour nous. Cette institution panafricaine spécialisée dans le financement de l'habitat pourrait accompagner efficacement la SNI dans la conception, le financement et la mise en œuvre de programmes immobiliers. Shelter Afrique apporterait des lignes de crédit souples, des conseils techniques et des garanties bancaires pour mobiliser davantage de partenaires privés. Pour la SNI, cela signifierait un renforcement de sa capacité opérationnelle et une crédibilité accrue sur les marchés internationaux. Shelter Afrique, à travers son modèle VIRAL (Vision, Institutions, Régulateurs, Acteurs et Initiatives locales), fournirait des financements structurés pour des projets viables et à fort impact social, soutiendrait le logement abordable en alignant les projets sur des critères de viabilité financière et sociale, offrirait un effet de levier pour attirer d'autres bailleurs de fonds,

Ludovic Megne Ndong, ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre.



et enfin proposerait une assistance technique à travers ses mécanismes internes.

Avec l'appui de Shelter Afrique et en partenariat avec la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA), la SNI bénéficierait de ressources additionnelles pour ses projets immobiliers. Elle pourrait structurer ses projets selon le modèle VIRAL, renforçant

leur bancabilité. La SNI accèderait ainsi à une expertise régionale dans la production de logements sociaux. De plus, la présence de la BADEA permettrait la syndication de financements à conditions préférentielles.

Quelles sont les raisons qui ont conduit au déguerpissement des populations du quartier Plaine-Orety de Libreville, et comment seront-elles relogées ?

Le déguerpissement à Plaine-Orety a été une décision difficile, mais nécessaire. Sur ce domaine d'utilité publique va se construire le boulevard de la Transition et un ensemble d'édifices pour donner un visage reluisant à notre chère capitale Libreville.

Ce qu'il faut bien réaliser, c'est que la concentration de plus de 50 % de la population gabonaise à Libreville exige une réforme urbaine profonde. Pour aboutir à une meilleure répartition, nous allons développer des pôles secondaires comme Franceville, Oyem et Port-Gentil ainsi que revoir les schémas directeurs d'aménagement urbain et stimuler les investissements dans l'habitat en province.

En votre qualité de ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, comment deviez-vous-

participer au projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau » durant les 100 premiers jours de la V^e République ? ?

Le projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau » était une vision audacieuse d'un Gabon rénové, juste et moderne. Mes priorités durant les 100 premiers jours étaient claires. Il s'agissait tout d'abord de lancer une opération pilote de 1 000 logements sociaux accessibles ainsi que de plusieurs parcelles. Ensuite, nous devions

« Nous allons lancer une opération pilote de 1 000 logements sociaux accessibles ainsi que de plusieurs parcelles. »

mettre en place un guichet unique du foncier pour promouvoir l'accès des Gabonais à la propriété en facilitant les procédures à travers la régularisation foncière de masse. Enfin, nous devions finaliser la stratégie nationale de l'habitat avec des indicateurs clairs de performance. Il ne s'agit plus de promettre, mais d'agir avec méthode, transparence et impact.

Propos recueillis par Andju Ani

Bio

Ludovic Megne Ndong, ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre durant la Transition en 2023-2024, a été reconduit comme ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre en 2025 dans le premier gouvernement de la V^e République. Né le 20 janvier 1973 à Bitam, dans le Woleu-Ntem, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électromécanique obtenu à l'université des sciences et techniques de Franceville, au Gabon, où il avait auparavant validé un brevet de technicien supérieur en électronique informatique automatique. Ce socle initial a été complété par plusieurs stages académiques effectués de 1994 à 1999 : réparation des chargeurs de batterie de la cellule TELETRANS de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), élaboration d'une procédure de gestion des sous-fichiers de la Société Gabonaise de Raffinage (SOGARA), production de l'énergie électrique au Terminal de Gamba (SHELL GABON), élaboration d'une procédure de commande et de gestion des pièces à l'usine de Caoutchouc du Gabon HEVEGAB, et enfin études expérimentales et numériques des systèmes capteurs solaires à l'École polytechnique de Montréal, au Canada.

Il présente la particularité d'avoir effectué l'essentiel de sa carrière professionnelle au Transgabonais, où il a gravi de nombreux échelons. Il y débute en 2002 au poste de chef de la division des Installations fixes. De 2003 à 2006, il est attaché au département Matériel roulant, où il a la responsabilité d'assurer la disponibilité et la qualité du matériel roulant en organisant de façon optimale la maintenance du parc. De 2006 à 2009, toujours au département Matériel roulant, il assume les fonctions de chef de division Ateliers maintenance locomotives. Continuant son évolution dans la même entreprise, il est nommé responsable sous fonction au département Matériels remorqués et grands travaux, où il exerce de 2009 à 2012 avant d'obtenir le statut de responsable Traction jusqu'en 2014, puis ceux de coordinateur d'exploitation ferroviaire de 2014 à 2017, de chef de département Traction (conduite des trains) en 2017-2018, de directeur du Trafic ferroviaire de 2019 à 2021, de directeur de la Logistique en 2021-2022 et enfin de directeur de la Sécurité ferroviaire en 2021-2022, son dernier poste avant d'entrer dans le gouvernement de Transition. Outre son parcours académique universitaire, Ludovic Megne Ndong s'est constamment perfectionné durant tout sa vie professionnelle grâce à la formation continue. De 2003 à 2006, il a bénéficié d'une formation de formateurs organisée par la division Formation professionnelle au Centre des métiers Jean Violas et initiée par le département Recrutement et Formation de la SETRAG, d'un stage de technique, maintenance, organisation et gestion de la maintenance des moteurs thermiques organisé par l'École supérieure africaine des cadres de chemin de fer et de gestion des transports, d'une formation à l'entretien des locomotives type Bombardier et Général Électrique BB 100 - CC 10 - CC200 organisée par le département Recrutement et Formation de la SETRAG, ou encore d'une formation sur la conduite des manœuvres et sur la rédaction administrative organisée par le département Recrutement et Formation de la SETRAG. Maintes fois, il a été « encadreur de relevage » lors des déraillements. En juin et juillet 2007, il s'est formé à la gestion et à l'organisation d'un atelier de maintenance des locomotives Diesel. Enfin, de mars à mai 2014, il a suivi une formation de chef de traction de Camrail, y apprenant le management par les valeurs +EAA, la gestion des projets avec la méthode de prince, l'analyse des risques et l'élaboration d'un arbre des causes.

BILAN INFRASTRUCTUREL : UN SUIVI RIGOUREUX DES CHANTIERS INITIÉS

100 jours après l'élection présidentielle d'avril 2025 et la nomination des membres du gouvernement, l'heure est au bilan dans les différents domaines, notamment celui des infrastructures. Le premier constat qui s'impose est que le pays est en chantier.

Durant la Transition, lors de ses déplacements à Libreville, à Port-Gentil et dans le reste du pays, le chef de l'État, accompagné de plusieurs de ses ministres, se rendait régulièrement sur les différents chantiers afin de constater l'avancée des travaux et le respect des calendriers. Une démarche initiée dès la Transition par le chef de l'État lui-même avec le lancement du Plan national de développement de la Transition (PNDT), devenu depuis le socle des actions engagées par le gouvernement. L'ambition des nouvelles autorités est claire : rattraper le retard infrastructurel du pays.

Le vaste chantier national lancé sous l'ère du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) se poursuit avec des objectifs affirmés : transformer le Gabon en un pays émergent en s'appuyant sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, améliorer le bien-être des populations, stimuler la croissance économique et garantir un cadre de vie durable. C'est dans cette perspective que s'inscrit

le plan ambitieux d'urbanisation des villes, toujours en cours.

D'un État locataire à un État propriétaire

Aujourd'hui, les Gabonais ont le plaisir d'assister à l'émergence progressive de la Cité administrative Émeraude, qui comptera 14 bâtiments de type R + 8 et R + 9, avec 70 bureaux par bâtiment, et dont 8 immeubles sont déjà sortis de terre. Ce projet vise à alléger de manière significative les dépenses publiques liées aux loyers administratifs et à soulager durablement les finances de l'État. Le nouveau pouvoir a ainsi révélé que l'État versait jusqu'ici près de 44 milliards de FCFA par an en charges locatives pour ses différentes administrations, un montant équivalent à la contribution annuelle du secteur forestier, évaluée par la Banque mondiale à 41,9 milliards de FCFA. À l'image de ce qui a été réalisé en Côte d'Ivoire, en dotant le pays de sa propre cité administrative, l'administration gabonaise passera d'un statut d'État locataire auprès des privés à celui



Le projet de la Cité administrative Émeraude, lancé en avril 2024 par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, marque une avancée majeure dans la modernisation de l'administration gabonaise.

d'État propriétaire de ses propres infrastructures. Autres infrastructures en cours de construction : d'une part la tour de Libreville, d'une hauteur de 204 mètres et comprenant 50 étages, d'autre part l'esplanade Georges Damas Aleka constituée de 9 pavillons. S'y ajoutent les nombreux espaces de loisirs, à l'instar du plateau d'évolution multisports du boulevard de la Nation, non loin de la plage du lycée, ainsi que la réalisation des 4 bâtiments R + 2 de type F4 prévus pour abriter les logements des enseignants du lycée national Léon Mba, nom du premier président du Gabon de 1961 à 1967. Enfin, mentionnons l'édification des 494 logements R + 1 de type T2 et T3 de la cité des Forces armées gabonaises à Bikele Nzong, dans le 3^e arrondissement de la commune de Ntoum.

L'autre chantier d'envergure attendu pendant le septennat du président de la République gabonaise est le projet Libreville 2, future métropole qui s'étendra sur près de 30 000 hectares. Cette capitale administrative se veut une ville moderne, durable et panafricaine reposant sur deux piliers stratégiques : la décentralisation intelligente regroupant les institutions républicaines dans un centre administratif moderne et la création de pôles de croissance dynamiques tels qu'une cité financière régionale, une zone franche industrielle, des agropoles, une cité scientifique, des pôles touristiques, etc. Cette réalisation prévoit de générer des milliers d'emplois dans le BTP, l'énergie, l'agriculture et les services, stimulant la croissance économique du Gabon. Si la communication autour du coût global de ce projet n'est pas encore faite, il faut souligner que Libreville 2 est jusqu'alors présenté comme un modèle de ville autofinancée grâce à la valorisation foncière et à une gouvernance digitale, éthique et participative ainsi qu'à des partenariats public-privé.

Par ailleurs, plusieurs villes à l'instar de Cocobeach, au nord de Libreville, sont devenues de véritables chantiers à ciel ouvert. L'inspection qu'y ont effectué le président et sa délégation a concerné les travaux de réhabilitation des voiries urbaines, la construction du futur état-major de la Marine nationale, la mise en service récente de la station-service avec des prix homologués pour dynamiser l'activité économique locale, et enfin le Centre d'appui à la pêche artisanale de Cocobeach (CAPAC), infrastructure halieutique dont les travaux de réhabilitation sont achevés.

Des investissements ciblés pour une transformation durable des territoires

L'équipe dirigeante a également procédé à la livraison de nouveaux marchés comme celui d'Akanda, dans la banlieue nord-ouest de Libreville, après ceux de Melenet



Le « nouveau quartier » de Libreville dénommé la Baie des Rois vise à créer un centre d'affaires et de loisirs aux normes environnementales. Il répond à au moins 12 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations unies, témoignant l'engagement du président de la République envers la durabilité et le bien-être environnemental.

et Mindoubé, deux localités du 5^e arrondissement de Libreville. Autant d'infrastructures qui participent à l'amélioration du cadre économique local. En parallèle, le gouvernement a inauguré la station de pompage du pk5 réalisée grâce à un appui financier de 13 milliards de FCFA consenti par la Banque africaine de développement. L'infrastructure, qui doit impacter environ 50 000 ménages, représente un tournant majeur vers l'atteinte de l'ODD 6 (Objectif de développement durable 6) qui prévoit l'accès universel et équitable à l'eau potable et à l'assainissement d'ici à 2030. Enfin, citons l'inauguration de la caserne des pompiers de Pont-Nomba comprenant 33 villas réhabilitées, 2 kilomètres de piste bétonnée, 1 bâtiment R + 1 et un économat de 200 m².

Ces investissements, le Gabon les effectue grâce à ses partenaires, parmi lesquels la Banque mondiale (*lire l'interview du chef de Division de la Banque mondiale en Afrique centrale p.66-68*), qui a par exemple approuvé le 11 juin 2025 un décaissement de 150 millions de dollars (environ 85,4 milliards de FCFA) dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement des infrastructures du Gabon (PADIG). Il s'agit d'améliorer l'accès à des infrastructures urbaines résilientes au changement climatique, de renforcer la connectivité aux transports et d'atténuer les risques d'inondation dans plusieurs villes secondaires. Ces efforts s'alignent sur le le Plan national de développement 2024-2026 en vue de multiplier les infrastructures stratégiques et de favoriser la résilience face au changement climatique tout en créant des emplois et en assurant le développement local. Un ensemble de réalisations qui fait du Gabon un lieu d'opportunités d'affaires favorable aux investissements.

Lolita Anaïs Edzang

« LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SONT AU RANG DE PILIER NUMÉRO TROIS SUR CINQ »

Edgard Moukoumbi, ministre des Travaux publics et de la Construction, rappelle l'importance de son département dans le processus de refondation et de développement du Gabon, ainsi que la nécessité de veiller en permanence à la cohérence entre la planification des actions de terrain et leur réalisation.

Quelle place occupe le ministère des Travaux publics dans le projet de société du président élu, qui en a fait une priorité pour le développement du pays ?

Edgard Moukoumbi : La réponse à cette interrogation se trouve dans votre question elle-même. Vous le dites pourtant si bien : « *Le président en a fait une priorité pour le développement.* » Ceci est d'autant plus vrai qu'il place les infrastructures de transport au rang de pilier numéro trois sur cinq. C'est dire combien il accorde une attention particulière à ce secteur. Rappelons que notre pays est marqué par la refondation profonde de ses institutions, de son modèle de développement et de sa gouvernance publique. Il est question de bâtir un réseau routier moderne circulaire en toute saison par le renforcement de la politique d'aménagement et d'entretien de l'ensemble des infrastructures sur le territoire national. Tout ceci, en effet, pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Peut-on avoir un aperçu du contenu de votre feuille de route en matière de travaux publics et de construction durant le premier septennat de la V^e République ?

Pour ce septennat, selon le Plan de développement national du Gabon 2025-2032 qui constitue la feuille de route opérationnelle devant guider l'action gouvernementale des sept prochaines années, il est

« Il est question de bâtir un réseau routier moderne circulaire en toute saison. »

question du développement des infrastructures de transport. Trois principaux programmes sont retenus. Tout d'abord la modernisation du réseau routier national car, sur 10 300 km de route, seuls 2 000 sont bitumés à ce jour. Nous projetons donc d'augmenter

ce linéaire de 3 000 km de route bitumée sur le réseau prioritaire, ce qui implique la finalisation du réseau routier national reliant Libreville aux autres capitales provinciales ainsi que l'amélioration des conditions de circulation des routes reliant les capitales provinciales entre elles et les capitales provinciales aux chefs-lieux de départements. Ensuite, la modernisation d'infrastructures de transport avec la transformation des ports de Libreville, Port-Gentil et Owendo, ainsi que la construction d'infrastructures nouvelles avec la création de 200 ouvrages d'art et la construction du port de Mayumba, de la voie ferroviaire Bélinga-Booué-Mayumba, de l'aéroport d'Andeme auxquelles s'ajoute l'aménagement de la voie fluviale Ndjolé-Lambaréné-Port-Gentil. Enfin, nous prévoyons la réhabilitation des voiries urbaines et péri-urbaines par la construction de deux autoroutes de 120 km à Libreville et le développement de Libreville 2. Il en est de même pour le désenclavement des quartiers sous-intégrés grâce à l'opération « Aménagement et Désenclavement du Mapane », qui concerne principalement la construction de voiries en béton armé et en pavés.

Quelles ont été vos priorités pour vos 100 premiers jours à la tête de ce département ministériel ?

Nos 100 premiers jours se sont articulés essentiellement autour de la poursuite des travaux des routes et voiries, la relance des travaux du tronçon Bifoun-Ndjolé, l'accélération des travaux de construction du boulevard de la Transition et de la route Méyo-Kie-frontière de Guinée Équatoriale ainsi que la livraison des 300 villas sur le site de Bikélézong dans le cadre des bassins versants menés par l'UCET. Étaient également programmés la poursuite des travaux des voiries de Libreville, notamment les tronçons en béton armé et non armé des charbonnages et des voies Château d'eau d'Angondjé/lieu-dit Cap Caravane à Angondjé, la conception et la réalisation de

Edgard Moukoubi,
ministre des Travaux publics
et de la Construction.



4 passerelles piétonnes dont les travaux ont débuté, de 2 flyovers dans le Grand Libreville et du nouveau pont à Ebel-Abanga. Enfin, nous envisageons la poursuite des travaux de voiries à l'intérieur du pays : Lambaréné, Ndjolé, Mouila, Lébamba, Fougamou, Mimongo, Mbigou, Tchibanga, Mayumba, Makokou, Booué, Koulamoutou, Lastourville, Port-Gentil, Bitam et Mitzic.

Durant la Transition, le CTRI avait budgétisé 1333 milliards de FCFA en faveur des infrastructures routières pour la période 2024-2026. Peut-on avoir le bilan des chantiers réalisés, et quel est votre cahier des charges jusqu'en 2026 ?

Au Gabon, nous parlons de l'unicité des caisses, ce qui signifie que c'est l'État qui paie. La période de la Transition, qui a duré 20 mois, était un moment particulier et, durant ce laps de temps, il fallait résoudre très rapidement certains problèmes lourds.

Pour ce qui est du bilan, je citerai le démarrage des travaux sur les nouveaux projets : 36 km de route entre Oyem et Assokmedzeng, 56 km pour relier Bifoun à Ndjolé et 32 km d'axe Zokgone-Mvane, auxquels s'adjoignent les 90 ml de pont sur la rivière Woleu. Concernant la relance des travaux à l'arrêt, nous avons les 98 km Ovan-Makokou, les 33,44 km Mouanda-Bakoumba, les 22 km Forasol-Mbéga, les 71,75 km Ndende-Tchibanga, et enfin les ►(suite p. 164)

Bio

Edgard Moukoubi, ministre des Travaux publics et de la Construction, est un informaticien gestionnaire diplômé de l'Institut technique de banque (ITB) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Paris et titulaire depuis 1994 d'une maîtrise en informatique de gestion de l'Institut supérieur de gestion de l'université de Tunis III.

Sa carrière professionnelle débute dès 1995 à la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG), où il est affecté aux études informatiques jusqu'en 1997 avant d'être nommé adjoint du chef d'exploitation informatique. En juillet 1998, il devient cadre de banque, directeur adjoint monétique jusqu'en 2005, puis il endosse les responsabilités de chargé des relations techniques clientèle à la DRCE (direction de réseau clientèle entreprises) jusqu'en juin 2007. C'est alors qu'il intègre la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC) où, jusqu'en novembre 2010 à Libreville et Yaoundé, il assumera les fonctions de chef d'exploitation des centres de traitement monétique et sera membre du Comité régional de normalisation financière (CORENOFI). En 2011 débute un beau parcours à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui le mènera du poste de directeur adjoint puis directeur des systèmes d'information et de la monétique jusqu'en 2019, le verra poursuivre sa trajectoire comme directeur général de CDC-ENERGY d'octobre 2019 à février 2020, puis comme directeur du développement durable et des territoires chargé de la gestion immobilière de la CDC de mars 2020 à août 2022. Ne s'arrêtant pas là, il officiera à la CDC de septembre 2022 à janvier 2024 en tant que chef de projets à la direction de la coordination des projets et du suivi des filiales, et particulièrement en tant que chef du projet agricole de la CDC. Depuis décembre 2024, il est coordinateur général des projets, chef du projet KAZZET et du projet pour la finalisation de CARTHAGO.

Au plan politique, ce membre du bureau politique au Parti Démocratique Gabonais (PDG) dans le département de la Louetsi-Wano fut conseiller municipal de Lébamba de 2018 à 2023. Au plan extra-professionnel, ce passionné d'agriculture est membre du Rotary International depuis juin 2010, ancien président du Rotary Club Libreville Doyen et assistant du gouverneur de district pour les clubs de Libreville depuis 2023. Il est également membre du comité exécutif de la Fédération gabonaise de football (FEGAFOOT) depuis 2016, et président actuel de la Commission finances, patrimoine & infrastructures, après avoir été coordinateur de projet à la Commission compétition/Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2012 (COCAN 2012).

► 16 km Tchibanga-Mayumba. Nous précisons que le CTRI a ordonné le paiement des avances de démarrage et des acomptes sur travaux de ces projets, et nous soulignons également l'achat de matériels clés et de matériels roulants pour les unités territoriales du ministère des Travaux publics et de la Construction. Pour le second volet de votre question, qui a trait à notre cahier des charges jusqu'en 2026, nous avons délimité notre plan d'action en plusieurs segments. Le premier concerne les 100 premiers jours, que nous venons d'évoquer. Le deuxième segment va de fin septembre à fin

décembre 2025 et représente la continuité et la densification des actions identifiées dans le programme des 100 jours pour ce qui est des projets de modernisation des infrastructures. La troisième et dernière section est le plan d'actions 2026-2032. Il vise des objectifs spécifiques regroupés en programmes dans les trois grandes actions suivantes: d'une part les routes, d'autre part l'assainissement, et enfin le suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs.

S'agissant des routes, cette action recouvre l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de transport ainsi que la réalisation des études techniques, des audits et des programmes d'exécution des projets issus des plans d'actions d'infrastructures nationaux, sous-régionaux et internationaux. Elle consiste également à contrôler les infrastructures de transport et les ouvrages d'art ainsi qu'à construire des édifices pour le compte du maître d'ouvrage. Par ailleurs, il sera aussi question de l'exécution des programmes d'entretien des routes. Le volet assainissement recouvre quant à lui l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets d'assainissement des eaux pluviales ainsi que l'aménagement des ouvrages de drainage. Enfin, l'action de suivi de la réalisation des édifices publics et des équipements collectifs recouvre l'étude, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des projets de construction et d'entretien desdits édifices et équipements.

Le président de la République a déclaré que tous les 3 mois, chaque 100 jours, il effectuerait lui-même une visite de terrain pour vérifier l'évolution des chantiers. Pour tous les grands chantiers de construction tels que Libreville II ou la reconstruction de la Cité de la Démocratie, comment allez-vous résister à cette pression présidentielle ?

L'essentiel du travail du ministre des Travaux publics et de la Construction se matérialise par l'avancement des chantiers sur le terrain. Le principal outil de suivi d'un chantier est le planning des travaux qui permet de projeter les avancements physiques à un temps T si le projet a été bien planifié. La présence régulière, sur les différents chantiers, permet d'apprécier la bonne interaction entre le traitement des dossiers effectué sur le plan administratif et la réalité du terrain afin de corriger les éventuels écarts et maintenir la cadence pour tenir les délais. Ainsi, le ministre se doit d'être plus souvent sur le terrain, afin de rendre régulièrement compte au chef de l'État pour faciliter ses visites, qui sont comme des missions de contrôle pour une meilleure lisibilité. Par ailleurs, cette présence permet de booster les entreprises car elles se sentent considérées. Il est clair qu'en toute chose, il est important de vérifier la conformité avec les exigences de départ.

Propos recueillis par Andju Ani

■ Entretien – Ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Logistique

TRANSPORTS, MARINE MARCHANDE ET LOGISTIQUE : LE GABON TRACE SA NOUVELLE ROUTE

À la tête d'un « gros » ministère, le ministre d'État Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Logistique, doit se démultiplier pour que chacun de ces trois domaines apporte sa contribution active et efficace à la profonde mutation en cours au Gabon.

Durant la Transition, vous avez été le porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Aujourd'hui, vous êtes ministre d'État, des Transports, de la Marine marchande et de la Logistique. Peut-on avoir un aperçu de votre feuille de route sur ces trois secteurs durant le septennat ?

Ulrich Manfoumbi Manfoumbi : Le Gabon s'engage résolument dans une dynamique de transformation de ses infrastructures de transport, de sa marine marchande et de son système logistique. Sous l'impulsion des autorités compétentes, ces secteurs stratégiques connaissent une modernisation sans précédent visant à renforcer la connectivité nationale, à améliorer la compétitivité économique et à garantir la sécurité des usagers.

Concernant les transports, une nouvelle mobilité est en marche. Ce secteur connaît une véritable métamorphose. Sur le plan aérien, l'État a renforcé la flotte nationale avec l'acquisition de deux ATR 72 et d'un Airbus A320-232 destinés à desservir les lignes intérieures et sous-régionales. Parallèlement, plusieurs aéroports intérieurs tels que ceux d'Oyem, Makokou et Tchibanga ont été réhabilités, facilitant l'accès aux zones enclavées. En outre, une ambition internationale se dessine dans l'aviation civile : avec des vols internationaux à venir, FlyGabon vise à transformer le Gabon en hub régional, renforçant l'intégration du pays dans les réseaux aériens africains et mondiaux. Une expansion

« FlyGabon attirera de plus en plus de touristes internationaux intéressés par l'écotourisme. »

progressive vers l'international est programmée, car la compagnie prévoit d'ouvrir des lignes internationales en s'appuyant sur des infrastructures modernisées pour attirer les passagers de la sous-région. Pour ce qui est de la marine marchande, la direction

générale de la Marine marchande (DGMM) poursuit ses efforts de modernisation avec un double objectif : d'une part aligner la législation maritime sur les standards internationaux, d'autre part renforcer la sécurité des navires ainsi que la protection sociale des marins. Le port d'Owendo, principal hub maritime du pays, bénéficie d'investissements pour améliorer ses infrastructures et fluidifier les opérations de chargement et de déchargement.

En matière de logistique, le développement du secteur, qui constitue l'un des piliers pour l'émergence, est au cœur de la stratégie nationale. La digitalisation des procédures douanières et portuaires permet désormais une meilleure traçabilité des marchandises et une réduction des délais de transit. Des plates-formes logistiques régionales sont en cours de déploiement pour désengorger Libreville et optimiser les flux vers l'intérieur du pays et les pays voisins. Des partenariats public-privé sont également encouragés pour renforcer les chaînes d'approvisionnement, améliorer les corridors de transport et soutenir les ambitions industrielles du Gabon.

Avec Afrijet-FlyGabon, quelles sont les ambitions de votre pays ?

En s'appuyant sur l'expérience d'Afrijet, une compagnie régionale bien implantée, FlyGabon bénéficie d'un réseau existant et d'une expertise opérationnelle solide. FlyGabon va améliorer significativement la connectivité aérienne du Gabon et valoriser son potentiel touristique grâce au renforcement de la connectivité domestique et régionale.

Pour ce qui est des vols domestiques, FlyGabon exploite des avions adaptés comme les ATR 72-600 afin de mieux relier les différentes régions du pays. Cela va faciliter les déplacements internes, surtout vers des zones isolées, et stimulera l'économie locale en rendant les destinations touristiques plus ▶ (suite p. 166)

►accessibles. S'agissant du réseau régional, FlyGabon intégrera des itinéraires régionaux et connectera Libreville à des capitales voisines telles que Douala ou Kinshasa tout en servant de relais vers des hubs majeurs comme Johannesburg. Cela positionnera sans nul doute le Gabon comme un centre régional de transit. Par ailleurs, on le sait, le Gabon est riche en parcs nationaux et en écosystèmes préservés à l'instar du parc de Loango ou des forêts du bassin du Congo. En rendant ces destinations plus accessibles via des vols réguliers, FlyGabon attirera de plus en plus de touristes internationaux intéressés par l'écotourisme.

Quelle est votre vision stratégique pour le développement du transport maritime ?

Sur la marine marchande, 90 % des échanges commerciaux dans le monde se font par voie maritime. À cet effet, le transport maritime devient une priorité majeure si l'on considère les 850 km de côte et les 213 000 km² de superficie maritime dont nous disposons. Notre vision consistera dans un premier temps à ramener la sérénité et la bonne gouvernance au sein des compagnies de transport maritime telles que SATRAM et la CNNII. Ensuite, nous ambitionnons d'améliorer les capacités opérationnelles de nos ports par la mise en place d'un guichet unique qui favorisera la centralisation et la modernité de toute la procédure administrative liée aux bateaux faisant escale dans nos ports.

Quelles ont été vos priorités pour vos 100 premiers jours à la tête de ce département ministériel ?

Au nombre de mes priorités pour les 100 jours figure le domaine maritime, pour lequel nous avons mis en place le bureau local de gestion du registre international des navires afin de témoigner de notre souveraineté dans la gestion de notre pavillon au regard des nombreuses interpellations reçues de médias internationaux qui le qualifiaient de « pavillon de complaisance » à la suite des sanctions dont certains bateaux battant pavillon gabonais ont fait l'objet. La marine marchande, administration maritime et point focal de l'Organisation maritime internationale (OMI), avec un effectif de près



Ulrich Manfoumbi Manfoumbi,
ministre d'État, ministre des Transports,
de la Marine marchande et de la Logistique.

Présidence de la République gabonaise

de 500 agents répartis sur l'ensemble de ses délégations provinciales, sera doté d'un bâtiment moderne pour abriter ses agents dans des conditions de travail réglementaires et en phase avec notre époque. En attendant la matérialisation du projet de port en eaux profondes de Mayumba, et considérant que jusqu'à ce jour la zone de Mayumba ne disposait pas de quai pour l'accostage de bateaux, le port de Mangali sera inauguré dans peu de temps pour faciliter l'activité maritime et portuaire dans l'arrière sud du pays.

Mais le secteur terrestre fait aussi partie de mes priorités : le transport terrestre verra la construction de 17 gares routières et 10 circuits de l'examen du per-

Bio

Originaire de la province de la Nyanga, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi est né le 22 août 1976 à Tchibanga. Avant de devenir une figure prépondérante du milieu politique gabonais, il fut officier militaire issu du régiment de commandement d'appui et de soutien de l'armée de terre (RCAS). Détenteur d'une licence en sciences juridiques (option relations internationales) obtenue au Maroc et d'un master II en sciences historiques décroché en France, il commence son parcours militaire en 1989 au Prytanée militaire Charles Nchoréré de Saint-Louis à Dakar, Sénégal, mais son incorporation dans les Forces armées gabonaises remonte à 1997, un an seulement après l'obtention de son baccalauréat A3 à Saint-Louis au Sénégal.

Après une formation initiale d'officier à l'Académie royale militaire de Meknès, au Maroc, son brillant parcours sera ponctué de formations à l'École d'application de l'infanterie de Thiès, au Sénégal, ou encore au Cour élémentaire d'état-major en Chine. Diplômé de l'École d'état-major de Libreville et breveté de l'École de guerre de Paris, il est également un expert de la Défense en management, commandement et stratégie, spécialités étudiées à Paris. Avant le coup de libération d'août 2023, le colonel Manfoumbi Manfoumbi dirigeait le camp militaire Baraka de Libreville.

Au plan politique, on se souvient de la nuit du 29 au 30 août 2023 : dans une allocution télévisée diffusée sur la chaîne Gabon24, le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi entouré de ses frères d'armes prononce le premier communiqué du Comité de la transition pour la restauration des institutions (CTRI), un communiqué qui annule les résultats de l'élection présidentielle du 26 août 2023 et met fin au régime d'Ali Bongo. Le 9 septembre 2023, il est nommé ministre des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication au sein du gouvernement de Transition mené par Raymond Ndong Sima, ainsi que porte-parole du CTRI. Le lendemain, il est finalement remplacé au poste de ministre des Nouvelles technologies par Laurence Ndong. Le 17 janvier 2024, à la faveur d'un remaniement du gouvernement Ndong Sima, il est nommé ministre chargé de missions à la Présidence de la République tout en conservant la fonction de porte-parole du CTRI.

À l'issue de la présidentielle du 12 avril 2025 donnant Brice Clotaire Oligui Nguema vainqueur, il intègre le premier gouvernement de la V^e République : le 5 mai 2025, il est nommé par décret présidentiel ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Logistique. Conformément à la nouvelle Constitution, il est mis en indisponibilité de ses fonctions militaires afin d'assumer ses fonctions politiques. Le 5 juillet 2025, Brice Clotaire Oligui Nguema annonce la création de son parti politique, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB). Il nomme Ulrich Manfoumbi Manfoumbi au poste de vice-président pour la province de Nyanga.

mis de conduire à travers le pays. La sécurité routière sera renforcée avec l'acquisition de matériels roulant et de radars. L'objectif est d'offrir aux Gabonais des infrastructures routières modernes et d'aboutir à une mobilité fluide pour mettre fin à l'insécurité routière. Pour ce qui est maintenant du domaine ferroviaire, nous avons la signature de l'Avenant n° 04 et nous poursuivons le plan de remise à niveau (PRN) avec l'entretien de la voie ferrée. L'autre chantier à venir est

celui du chemin de fer multimodal électrique à double voie pour le corridor Belinga-Mayumba.

Le 5 juillet 2025, Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé la création de son parti politique, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), dont vous avez été nommé vice-président pour la province de Nyanga. Pour faciliter l'action du gouvernement et surtout celle du président, ne vous faut-il pas une majorité au Sénat et à l'Assemblée nationale ainsi qu'au niveau municipal ?

Il faut souligner que le parti politique encadre la mise en œuvre de la vision de son leader et veille à sa bonne exécution. C'est pourquoi il est extrêmement important qu'il ait une majorité absolue au sein du Parlement. Mais les réformes ambitieuses que nous menons témoignent clairement de la volonté du gouvernement de faire des secteurs des transports, de la marine marchande et de la logistique des piliers essentiels du développement national. Le Gabon affirme ainsi sa position en tant qu'acteur logistique stratégique en Afrique centrale, prêt à relever les défis de demain.

Propos recueillis par Andju Ani



FlyGabon exploite des avions adaptés comme les ATR 72-600 afin de mieux relier les différentes régions du pays, et va stimuler l'économie locale en rendant les destinations touristiques plus accessibles.

tm togomatin



atogomatin@gmail.com



La neutralité positive

Le Togo en un seul endroit.
Togo Matin, quotidien d'informations
générales et d'analyses.

Bihebdomadaire privé,
d'analyses et d'informations générales



f @TogoMatin

www.togomatin.tg

Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com
Banque Atlantique Compte Direct Média N° 41439740006 - Rib 21

LE MARCHÉ DES ASSURANCES GÉNÈRE 145 MILLIARDS DE FCFA EN 2024

Selon les chiffres provisoires publiés par la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (FEGASA), le secteur national fort de onze compagnies a bouclé l'année 2024 sur un chiffre d'affaires consolidé de 145,77 de milliards FCFA, en progression de 9,87 % par rapport à 2023.

Avec 38,47 milliards de FCFA, l'assurance vie affiche une croissance soutenue de 21,63 % notamment alimentée par les contrats individuels (+ 37,75 %), la demande en produits d'épargne (+ 32,40 %), la capitalisation (+ 74,91 %) et les garanties décès (+ 85,25 %). Les contrats collectifs, majoritaires en volume mais affectés par une forte baisse des produits mixtes, progressent néanmoins de 15,50 %. Le segment Dommages aux biens et responsabilités, qui représente 73,61 % du total, s'est accru de 6,19 % pour s'établir à 107,30 milliards de FCFA. Les postes les plus dynamiques sont l'assurance automobile (+ 17,55 %), les risques incendie et dommages aux biens (+ 13,06 %) et la branche maladie (+ 8,44 %). Les transports maritimes et les risques divers accusent des reculs sensibles. La FEGASA (Fédération gabonaise des sociétés d'assurances) précise que « les intermédiaires ont généré 56,77 % du chiffre d'affaires global, soit 82,75 milliards de FCFA, dont 67,27 milliards pour les assurances Dommages et 15,47 milliards pour la Vie, et les bureaux directs ont produit 43,23 %, soit 63,02 milliards de FCFA, avec 40,02 milliards en Dommages et 22,99 milliards en Vie ». Cette répartition montre un rééquilibrage commercial où les réseaux internes prennent une part croissante des souscriptions à forte valeur patrimoniale. Au classement par compagnies, ASSINCO maintient son leadership dans la branche IARD avec 27,26 milliards de FCFA malgré une baisse de 2,91 %. SANLAM Assurance IARD conserve la seconde position mais recule de 10,90 %. AXA Gabon complète le podium avec un chiffre d'affaires stable. En revanche, au quatrième rang, NSIA Assurances connaît une progression spectaculaire (+ 88,94 %). Du côté de l'assurance vie, OGAR Vie domine avec 16,64 milliards de FCFA (+ 15,71 %), suivie de SUNU Assurances Vie (+ 15,49 %) et de NSIA Vie (+ 62,44 %). Toutes branches confondues, les compagnies ayant généré les plus hauts chiffres d'affaires en 2024 sont ASSINCO (18,70 % de part de marché), SANLAM (15,51 %), AXA (12,02 %), OGAR Vie

(11,42 %), SUNU Vie (10,44 %) et NSIA Assurances (10,10 %), concentrant ensemble plus des trois quarts du volume global.

Sur le plan des prestations, « le cumul versé par les compagnies s'établit à 59,14 milliards de FCFA, en hausse de 27,28 % par rapport à 2023 », note la FEGASA. Les assurances Dommages ont versé 38,50 milliards de FCFA, avec ASSINCO (+ 43,14 %) et AXA (+ 95,96 %) en tête, tandis que SANLAM IARD recule (- 10,80 %). Les assurances vie totalisent 20,64 milliards de FCFA de prestations, dont près de la moitié provient de SUNU Vie (+ 71,76 %), alors que OGAR Vie diminue de 18,52 %. Ces résultats, intermédiaires font état pour 2024 d'un chiffre d'affaires consolidé de 145,77 milliards de FCFA, en progression de 9,87 % par rapport à 2023.

Cherolle Brinda Bous

Distribution assurantielle : la montée des bureaux directs redistribue les cartes

L'analyse des chiffres provisoires de 2024 montre un net regain d'activité des bureaux directs, qui enregistrent une « croissance de 27,38 % en assurances Dommages et de 40,20 % en Vie », indique la FEGASA. Cette performance s'appuie sur la progression des produits santé, automobile, épargne et prévoyance, traduisant une meilleure maîtrise commerciale interne des compagnies. En parallèle, les intermédiaires, qui concentrent encore 56,77 % du chiffre d'affaires total, marquent le pas sur plusieurs segments clefs, avec « un recul notable en transport (- 53,15 %) et en épargne collective Vie (- 15,91 %) ». Cette divergence opérationnelle reflète une recomposition du paysage assurantielle, où les points de vente internes captent une part croissante des souscriptions à forte valeur ajoutée. Le modèle de distribution se transforme, entre désintermédiation sélective, repositionnement des réseaux et recherche d'une proximité accrue. Les compagnies d'assurance semblent ainsi privilégier des canaux mieux alignés sur leurs stratégies patrimoniales, avec pour corollaire une redéfinition des rôles, des arbitrages techniques et des leviers concurrentiels dans un marché en mutation.

C.B.B

SUNU ASSURANCES IARD GABON, PARTENAIRE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

SUNU Assurances IARD Gabon accompagne les entreprises à travers une gamme de produits adaptés aux réalités locales. Grâce à des offres comme « Auto Connectée », la compagnie contribue à sécuriser les outils de production et à renforcer la résilience opérationnelle, véritable gage de performance durable dans un pays en pleine transformation économique.

Annabelle Marty Bongo,
directrice générale de
SUNU Assurances IARD Gabon.



SUNU Assurances IARD Gabon

SUNU Assurances IARD Gabon joue un rôle essentiel dans le paysage économique gabonais en proposant aux entreprises des produits d'assurance qui renforcent à la fois leur stabilité, leur compétitivité et leur capacité à faire face aux aléas. Dans un contexte où le Gabon cherche à rompre avec ses dépendances, la protection du tissu productif et du capital humain devient une priorité stratégique. « Notre mission est d'accompagner les entreprises dans leur développement en leur offrant des outils adaptés pour sécuriser leur fonctionnement, limiter leurs risques et leur permettre de se projeter sereinement vers l'avenir », affirme Annabelle Marty Bongo, directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon. Elle précise bien que cette approche va au-delà de la simple couverture : « En apportant des solutions concrètes, nous contribuons à renforcer la compétitivité du tissu économique, à protéger le capital humain et à offrir un socle de stabilité aussi bien pour les entreprises que pour le pays. »

S'assurer pour mieux entreprendre

Parmi les produits phares, l'offre « Auto Connectée » illustre cette ambition d'innovation. En intégrant un système de géolocalisation et de suivi des comportements de conduite, elle donne aux entreprises la possibilité de mieux gérer leur flotte automobile, de réduire les risques d'accidents, de prévenir les usages abusifs des véhicules professionnels et d'optimiser les coûts logistiques. Une réponse ciblée aux défis de sécurité et de rentabilité que rencontrent aussi bien les structures privées que publiques.

À cela s'ajoutent des solutions multirisques professionnelles, des couvertures responsabilité civile, des garanties spécifiques aux risques industriels ou encore des produits sur mesure pour les secteurs à forte exposition tels que le BTP, la logistique ou les transports.

Chaque couverture vise à offrir un filet de sécurité financière et à préserver les ressources humaines et matérielles de l'entreprise.

En soutenant ainsi la continuité des activités en cas d'imprévus, SUNU Assurances IARD Gabon aide les entreprises à rester compétitives, à planifier leur croissance avec sérénité et à renforcer leur crédibilité vis-à-vis

**SUNU Assurances IARD Gabon
participe à créer un environnement
plus sécurisé pour les investissements
tout en consolidant les fondamentaux
de l'économie nationale.**

de leurs partenaires et investisseurs. Cet engagement répond à une logique de développement durable dans laquelle la stabilité économique du pays passe aussi par la solidité de son tissu entrepreneurial. En apportant des garanties concrètes aux acteurs économiques, la compagnie joue un rôle stabilisateur pour le marché du travail et contribue à la professionnalisation de la gestion des risques au Gabon.

Soutenir la transformation économique

Au-delà des produits, SUNU Assurances IARD Gabon investit également dans la proximité avec ses clients : accompagnement personnalisé, suivi de la sinistralité, réactivité dans le traitement des dossiers... Une démarche qui traduit une vision du métier d'assureur fondée sur la confiance, la transparence et la construction de solutions pérennes.

À l'heure où le Gabon accélère sa transformation structurelle, SUNU Assurances IARD Gabon s'impose comme un partenaire stratégique de la diversification économique. Elle participe à créer un environnement plus sécurisé pour les investissements tout en consolidant les fondamentaux de l'économie nationale.

Présent dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Groupe SUNU bénéficie d'un réseau régional qui renforce sa solidité financière et sa capacité à innover. Au Gabon, cette implantation continentale se traduit par une meilleure mutualisation des risques, une expertise élargie et une veille constante sur les évolutions réglementaires et sectorielles.

Dans les échanges avec ses clients, la compagnie met un point d'honneur à faire preuve de pédagogie assurantielle, un aspect encore trop souvent négligé. Elle s'emploie à vulgariser les notions de couverture, de prévention et de gestion proactive des risques afin d'aider les entreprises, même les plus petites, à intégrer

l'assurance dans leur stratégie globale. Un enjeu de culture économique autant que de sécurité.

Ce positionnement responsable s'inscrit aussi dans une dynamique citoyenne. En soutenant la pérennité des activités économiques, SUNU Assurances IARD Gabon contribue indirectement à la protection des emplois, à la préservation du pouvoir d'achat des ménages et à la stabilité du tissu social. Une dimension souvent invisible mais cruciale dans un pays en quête de croissance inclusive.

Enfin, SUNU Assurances IARD Gabon participe activement aux réflexions nationales autour de la modernisation du secteur de l'assurance. À travers sa participation à des forums professionnels, des initiatives public-privé et des partenariats stratégiques, elle incarne une volonté forte : faire de l'assurance non plus un luxe mais un levier accessible et structurant en faveur de l'économie gabonaise.

Anna de Neuville

**Les IDE et les fonds des diasporas
stimulent l'assurance en Afrique**

Une étude de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) datant d'avril 2024 met en évidence l'importance des flux financiers des diasporas dans les économies africaines, en particulier dans le secteur de l'assurance. Les envois de fonds des travailleurs migrants stimulent la demande d'assurance non-vie tandis que les investissements directs étrangers (IDE) favorisent la pénétration de l'assurance-vie.

S'agissant des IDE, selon la CNUCED, le Gabon figure en tête dans la sous-région comme ayant été le principal bénéficiaire au sein de la CEMAC en 2024. En effet, malgré une légère baisse de seulement 0,5% par rapport à l'année précédente, il a tout de même attiré 1,14 milliard de dollars. Les flux financiers issus des diasporas jouent un rôle crucial dans les économies africaines émergentes. Selon une autre étude signée de la banque africaine d'import-export Afreximbank, deux moteurs majeurs méritent une attention particulière : les envois d'argent des travailleurs migrants et les IDE. Si leur impact sur le développement économique global ne fait aucun doute, leur influence sur un secteur clé comme l'assurance révèle des dynamiques complexes et nuancées. D'un côté, ils semblent stimuler la demande en produits d'assurance non-vie (automobile, habitation...), avec un effet complémentaire. Mais de l'autre, un effet de substitution s'opère dans l'assurance-vie, particulièrement dans les pays les plus pauvres d'Afrique. Les fonds envoyés par la diaspora permettent en effet aux populations de pallier partiellement l'absence de couverture maladie ou décès.

À l'inverse, les IDE favoriseraient la pénétration de l'assurance-vie dans ces mêmes pays à faible revenu, contribuant à l'essor de ce segment en complément des envois de fonds. Cette différence notable souligne la nécessité d'approches ciblées, adaptées aux réalités locales, car les effets varient fortement d'un pays à l'autre.

L.B.-D

L'ASSURANCE VIE SÉDUIT DE PLUS EN PLUS LES COUCHES MODESTES DE LA POPULATION

À travers ses produits à destination de toutes les couches de la population, SUNU Assurances Vie Gabon s'emploie à augmenter le taux de pénétration de l'assurance. Sa stratégie clientèle vise aussi à réduire la dépendance à l'aide publique ou communautaire très souvent observée chez ses assurés en cas de sinistre ou de coup dur.

Bien que sur l'exercice 2024, le secteur des assurances au Gabon ait poursuivi sa hausse avec un CA global modéré de 41,2 % sur le troisième trimestre par rapport aux 84,8 % observés au deuxième trimestre, le taux de pénétration de l'assurance reste inférieur à 2 %, selon les données officielles. Alors que le nouveau président élu Brice Clotaire Oligui Nguema manifeste la volonté de redonner aux Gabonais leur dignité, comment le secteur de l'assurance peut-il devenir un instrument essentiel de protection sociale et économique ?

Sans doute en ciblant essentiellement les zones rurales et le secteur informel ainsi que les classes moyennes, comme c'est visiblement la stratégie poursuivie par SUNU Assurances Vie Gabon. Son directeur général Jules Farlane Pieby explique que pour toucher les couches sociales les plus vulnérables, sa compagnie s'est associée en 2023 avec l'opérateur mobile Airtel

Money : « Je me souviens qu'on avait déjà lancé un produit il y a quelques années avec ce même opérateur téléphonique. Cela a facilité nos retrouvailles, notamment pour le lancement du premier produit d'épargne au Gabon sur téléphonie mobile que l'on a baptisé « Mobil' Épargne ». Un produit dont la cotisation minimum s'élève à 300 FCFA par jour.

Cette solution d'épargne offre un accès à tout le monde, en particulier aux populations issues des zones rurales et/ou relevant du secteur informel. « Nous avons communiqué non pas sur un montant de cotisation mensuelle, comme c'est le cas sur les produits classiques pour des salariés du secteur formel qui sont rétribués par un salaire mensuel. On a ainsi voulu communiquer sur une cotisation journalière, sachant que dans tout ce secteur informel, les revenus sont journaliers », précise Jules Farlane Pieby. L'offre « Mobil' Épargne », qui permet de constituer une épargne en cotisant à partir

Jules Farlane Pieby, un nouveau directeur général visionnaire

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Jules Farlane Pieby occupe le poste de directeur général de SUNU Assurances Vie Gabon, la filiale locale du groupe SUNU qui revendique la place de leader de l'assurance vie en zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés financiers). Directeur général adjoint de la compagnie au moment de sa nomination, Jules Farlane Pieby aura pour mission, d'après le communiqué du groupe, « de poursuivre la stratégie de croissance durable de SUNU Assurances Vie Gabon, en mettant l'accent sur la digitalisation des services, l'amélioration de l'expérience client et le renforcement de sa responsabilité sociale ».

« Je suis honoré de cette nomination et enthousiaste à l'idée de poursuivre notre développement avec une équipe talentueuse et engagée. Ensemble, nous continuerons à innover pour offrir à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins et consolider notre réputation d'excellence. Pour les clients et partenaires, j'entends continuer d'être le garant des valeurs chères au groupe : l'intégrité, le professionnalisme et le respect des engagements », a quant à lui déclaré le dirigeant.

Fort de 14 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance et d'une expertise reconnue en gestion des risques et en innovation produit, Monsieur Pieby est présenté par le groupe SUNU comme un leader visionnaire capable de relever les défis à venir. « Monsieur Pieby a apporté au conseil d'administration et au groupe SUNU les assurances de sa capacité à diriger la société. Nous lui avons donné notre confiance et nous sommes convaincus qu'il continuera à porter haut les valeurs et les ambitions de notre société », a déclaré Eva Essangone, président du conseil d'administration.

Le nouveau directeur général a commencé sa carrière professionnelle en France, où il a travaillé notamment pour le Crédit Agricole Assurances et le groupe BPCE avant de rejoindre, des années plus tard, le groupe SUNU. De nationalité gabonaise, il est diplômé de l'Institut de statistique de l'université de Paris (ISUP) et de l'université Pierre-et-Marie-Curie.

L.B.-D

Jules Farlane Pieby,
directeur général
de SUNU Assurances
Vie Gabon.



SUNU Assurances Vie Gabon

de 300 FCFA/jour, devient ainsi un instrument essentiel de protection sociale et économique. Cette initiative de la compagnie SUNU Assurances Vie Gabon « *permet de redonner aux Gabonais une dignité* », relève le directeur général Jules Farlane Pieby. Ce sentiment fait évidemment écho à celui du nouveau président élu, qui milite auprès de ses compatriotes sur les bienfaits de la souveraineté.

Grâce à « Mobil' Épargne » et à d'autres produits de même nature élargis à l'ensemble de la population, le faible taux de pénétration de l'assurance au Gabon devrait probablement augmenter sur le long terme. La digitalisation et le Mobile Money jouent donc un rôle crucial dans la démocratisation de l'accès à l'assurance vie au Gabon grâce à des produits de micro-assurance et à des offres sur mesure. C'est précisément l'ambition portée par cette initiative de

SUNU Assurances Vie Gabon, qui fait en sorte que l'assurance ne soit plus considérée comme un luxe réservé à quelques privilégiés. La digitalisation et un outil tel qu'Airtel Money qui s'utilise via le téléphone portable touchent tous les Gabonais, car chacun peut accéder avec sérénité aux solutions de micro-assurance conçues pour lui. SUNU Assurances Vie Gabon renforce ainsi son engagement à lutter contre la pauvreté et l'insécurité financière, et contribue à faire évoluer le taux de pénétration de l'assurance dans le pays.

Autre initiative, le partenariat signé il y a trois ans par SUNU Assurances Vie Gabon avec AFG Bank Gabon (ex-BICIG) pour le lancement du produit « Épargne + » destiné cette fois à la classe moyenne. Cette offre donne aux clients la possibilité d'épargner soit 5 500, soit 10 500, soit 20 500 FCFA, voire 30 500 FCFA par mois afin de réaliser un projet. Mieux, AFG Bank a instauré pour ses deux premiers lauréats de l'année 2025, une cérémonie de remise de lots en présence des dirigeants de SUNU Assurances Vie Gabon. « *La particularité de cette offre est la possibilité pour les clients de gagner tous les trimestres, par anticipation, la somme garantie de leur épargne. Soit 1 000 000 CFA, 2 000 000 FCFA, 4 000 000 FCFA ou 6 000 000 FCFA, selon les formules de cotisation choisies* », indique Martin Ondo, responsable bancassurance, grands comptes et courtage de SUNU Assurances Vie Gabon, qui rappelle l'importance de l'épargne : « *Elle permet non seulement de réaliser des projets sur le long terme, mais également de parer à des événements imprévus.* » Selon M. J. Farlane Pieby, offrir cette capacité

d'épargner fait partie des offres de SUNU Assurances Vie Gabon et réduit chez les assurés la dépendance à l'aide publique très souvent observée en cas de sinistres ou de coups durs.

L'épargne est un instrument essentiel de protection sociale et économique.

De plus, à partir de son application mobile MY SUNU, tout assuré, depuis son smartphone ou sa tablette, pourra très prochainement accéder à l'ensemble des informations ou gérer lui-même ses contrats et faire des souscriptions d'assurance sans être obligé de se déplacer jusque dans les locaux de son agence SUNU.

Louise Bibalou-Durand

BGFIBANK A DOMINÉ L'OFFRE DE CRÉDIT AU GABON EN 2024

Au troisième trimestre 2024, BGFIBank Gabon a largement dominé le marché du crédit en accordant 50,66 % des nouveaux prêts, loin devant l'UGB à 13,98 %, Citibank à 9,9 % et Orabank à 9,7 %.

Le marché bancaire gabonais compte désormais huit établissements pour une population d'environ 2,5 millions d'habitants. Dernière arrivée sur la place de Libreville, la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) ouverte en décembre 2024 est dirigée par Daisy Hélène Eyang Ntoutoume. « Notre ambition est de faire de cette banque un acteur central de l'écosystème entrepreneurial gabonais, capable de renforcer l'inclusion financière et de soutenir efficacement les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire », affirme-t-elle.

Le secteur enregistre également l'arrivée d'un nouvel acteur dans la microfinance. En effet, le groupe camerounais Emerald Securities Services (ESS) a lancé en février 2025 sa première filiale sous-régionale, ESS Microfinance Gabon (voir l'encadré), placée sous la direction de Prince Destin Akweze. Le secteur de la microfinance compte donc désormais 20 institutions au Gabon.

Le marché bancaire reste néanmoins largement dominé par trois grandes filiales : la gabonaise BGFIBank, AFG Bank, ex-BICIG, rachetée par le groupe ivoirien Atlantic Group, et l'UGB, filiale du groupe marocain Attijariwafa Bank. Les groupes bancaires français ont disparu du paysage gabonais, tandis que Citibank Gabon, rattachée au groupe américain Citibank, tente de gagner des parts de marché face aux géants panafricains qui occupent les premières places.

Selon le dernier rapport de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), BGFIBank Gabon a octroyé 50,66 % des nouveaux crédits entre juillet et septembre 2024, sur un total de 14 237 prêts distribués par l'ensemble des banques du pays. Cette performance marque une nette progression par rapport à 2023, où sa part de marché atteignait 34,8 %.

Derrière BGFIBank, l'UGB, en deuxième position, donc, avec 13,98 %, est suivie de Citibank à 9,9 %, Orabank à 9,7 %, BICIG à 9,6 %, Ecobank à 4,8 % et UBA à 1,1 %. La BCEG, encore en phase de démarrage,

n'apparaît pas encore dans les statistiques officielles de la BEAC.

Par ailleurs, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), dont le siège est à Libreville, a indiqué en juin 2025 que le taux de créances douteuses, initialement de 17,1 % des encours, soit environ 171 milliards de FCFA, avait été ramené, après provisions, à 8,8 %, soit environ 88 milliards de FCFA. Face à ce constat, la COBAC et la BEAC appellent les autorités gabonaises à renforcer la gestion des risques et à mettre en place des garanties publiques ciblées afin de protéger les emprunteurs les plus vulnérables et de préserver la stabilité du système financier.

Louise Bibalou-Durand

Microfinance : les dépôts à vue bondissent de 35,8 % en 2024

Selon un rapport du ministère de l'Économie, les institutions de microfinance (IMF) gabonaises ont enregistré une forte progression des dépôts de la clientèle en 2024. Les encours ont en effet augmenté de 35,8 % sur un an, témoignant d'un regain de confiance des usagers envers ces établissements, malgré un contexte économique toujours empreint de prudence.

En revanche, la dynamique du crédit marque un ralentissement. L'octroi de prêts a reculé de 3,9 % au quatrième trimestre, après une hausse de 5,1 % au trimestre précédent. Cette baisse s'expliquerait, selon les experts, par une attitude plus sélective des IMF face aux risques de non-remboursement, notamment en lien avec le surendettement croissant des ménages. Sur l'ensemble de l'année, l'encours des crédits reste toutefois en hausse de 8,5 %.

Le secteur a par ailleurs été marqué par l'arrivée de ESS Microfinance Gabon, filiale du groupe camerounais ESS. Le Gabon compte désormais 20 IMF agréées, dont 7 sous forme de coopératives et 13 en sociétés anonymes. Ce marché reste dominé par quatre principaux acteurs – Finam, Loxia, EDG et Express-Union – qui concentrent à eux seuls 91 % de la clientèle. L'arrivée de ce nouvel entrant pourrait stimuler la concurrence, encourager la diversification de l'offre, favoriser l'innovation et renforcer la digitalisation. Elle intervient dans un secteur en pleine dynamique de croissance. **L.B. - D.**



Scannez-moi
pour accéder au site



NOS PRODUITS



LA BANQUE COMMERCIALE



OFFRE DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS



L'ATELIER DE LA PME



OFFRE DE PRODUITS D'ÉPARGNE POUR LES PARTICULIERS



OFFRE DE CRÉDITS AUX TPE/PME/PMI ET PROFESSIONNELS



GAMME MONÉTIQUE / BANQUE À DISTANCE / DIGITAL

BCEG
Réinventons l'avenir

BANQUE POUR LE COMMERCE
ET L'ENTREPRENEURIAT DU GABON

@BCEG
mail : service.clients@bceg.ga
Infoline : +241 77 52 52 42

■ Entretien – Directrice générale de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon

« UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DANS LES NEUF PROVINCES DU GABON À L'HORIZON 2028 »

Daisy-Helen Eyang Ntoutoume, directrice générale de la BCEG, présente le mécanisme inédit de financement direct dédié aux TPE-PME. Elles bénéficient de lignes de crédit émanant deux fonds structurants : le FAMAD, doté de 20 milliards de FCFA, et le fonds CARTER, d'une valeur de 5 milliards de FCFA.

Pourquoi les autorités de la Transition ont-elles œuvré à la création de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) ouverte en décembre 2024 ? Concrètement, quelles sont ses missions ?

Daisy Hélène Eyang Ntoutoume : La création de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République, chef de l'État, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, de soutenir l'économie réelle et de promouvoir une inclusion financière élargie. La BCEG a été pensée comme une réponse concrète aux besoins de financement des TPE, PME, jeunes entrepreneurs et acteurs du secteur informel, en leur offrant une solution bancaire accessible, adaptée et résolument orientée vers le développement local.

Quelle cadence allez-vous donner à l'ouverture d'agences dans les neuf provinces du Gabon à cette 8^e banque du pays, et la 2^e avec BGF Bank à être contrôlée par des capitaux nationaux ? Cette politique de proximité peut-elle accroître l'actuel taux de bancarisation, de 30 % au Gabon ?

Conformément à notre feuille de route, nous avons engagé un déploiement progressif dans les neuf provinces du Gabon à l'horizon 2028, avec une cadence moyenne de trois à quatre agences par an. Ce maillage territorial, combiné à des solutions digitales innovantes et à des partenariats locaux ciblés, nous permettra d'élargir significativement l'accès aux services financiers et de contribuer à faire progresser le taux de bancarisation, aujourd'hui en effet limité à environ 30 %.

Quels sont vos effectifs ?

Depuis le lancement officiel de nos activités en décembre 2024, la BCEG a démarré avec une soixantaine de col-

laborateurs. À mesure que notre réseau se développe, nous prévoyons de créer entre 150 et 200 emplois directs supplémentaires d'ici à 2028, tant au niveau des agences que des fonctions support.

Quels produits et services proposez-vous pour répondre aux besoins des PME-PMI et TPE ?

La BCEG a été conçue pour répondre de manière concrète et ciblée aux besoins des entrepreneurs gabonais. Nous développons une offre structurée autour des réalités du terrain et qui combine des lignes de crédit souples, des comptes professionnels adaptés, des solutions de financement du fonds de roulement et un accompagnement personnalisé à chaque étape du parcours entrepreneurial. En parallèle, nous mettons à la disposition de nos clients des services numériques performants afin de leur garantir une gestion fluide, moderne et accessible de leurs opérations, quel que soit leur lieu d'activité. Notre ambition est de faire de la BCEG un acteur central de l'écosystème entrepreneurial gabonais, capable de renforcer l'inclusion financière et de soutenir efficacement les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire.

C'est dans cette dynamique que nous avons lancé l'Atelier de la PME, un programme phare conçu comme un véritable accélérateur de projets. Il offre aux entrepreneurs un cadre intégré et progressif comprenant le diagnostic individualisé, la structuration juridique et financière ainsi que des formations techniques et managériales via nos partenaires spécialisés. Ce dispositif offre également un suivi post-financement rigoureux, avec des outils de pilotage, des indicateurs de performance et un accompagnement durable. Avec ce dispositif innovant, la BCEG s'engage à transformer les idées en entreprises viables, et à faire émerger

Daisy-Helen Eyang Ntoutoume,
directrice générale de la BCEG.



une nouvelle génération d'entrepreneurs gabonais structurés, compétitifs et moteurs de la transformation économique nationale.

Les PME sont indispensables à la croissance économique. Mais concrétiser leurs projets de développement nécessite un accès au financement. À cet égard, quelle est la portée de l'accord de garantie de 5 milliards de FCFA conclu entre la BCEG et la Société de Garantie du Gabon (SGG) pour les PME et TPE ?

Les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) représentent un pilier fondamental de l'économie gabonaise. Pourtant, leur accès au financement reste souvent entravé par l'insuffisance de garanties réelles. C'est pour répondre à cette problématique structurelle que la BCEG a conclu un accord de garantie stratégique de 5 milliards de FCFA avec la Société de Garantie du Gabon (SGG). Cet accord

visé à réduire sensiblement les exigences de garantie imposées aux entrepreneurs, en particulier les jeunes, les femmes et les structures en phase de démarrage. Il permet à la SGG de garantir jusqu'à 50 % des prêts sollicités, dans la limite de 50 millions de FCFA, avec une couverture pouvant atteindre 75 % pour les femmes entrepreneurs. Il s'agit là d'une avancée significative en matière d'inclusion économique et de valorisation

« Le renforcement de nos capacités passe par l'ouverture à des partenariats stratégiques avec les bailleurs de fonds. »

du leadership féminin. Ce mécanisme repose sur une logique de partage de responsabilités, tout en assurant un encadrement rigoureux du risque bancaire. Il renforce ainsi l'une des missions fondamentales de la BCEG, qui est d'élargir durablement ► (suite p. 178)

Bio

Daisy-Helen Eyang Ntoutoume est directrice générale de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon depuis juin 2024.

Lorsqu'elle obtient son master II spécialisation banque-finances-assurances à BBS en juillet 2015, elle est déjà entrée depuis mars 2014 à la BGFI Bank Gabon pour y débiter une brillante carrière qui la verra gravir de nombreux échelons et lui conféreront l'expertise reconnue et la longue liste de compétences qui lui valent sa nomination à son poste actuel : marketing, Business Management, vente, comptabilité, droit et réglementation bancaires, technique de vente, technique des marchés des entreprises, particuliers et professionnels, diagnostic économique et financier, finance internationale, marchés boursiers, économie africaine, normes IFRS&US-GAAP, ingénierie financière, gestion de portefeuille, gestion des crédits structurés, gestion d'un service, gestion d'une direction, etc.

Elle débute sa carrière comme chargée de relation clientèle État & institutionnels à BGFI Bank Gabon jusqu'en janvier 2017, puis assure l'intérim du directeur de la Banque État & Institutions sous la supervision de la direction générale jusqu'en juin 2017. Ensuite, elle est nommée chef de service commercial de la Banque État & Institutions/BGFI Bank Gabon, poste qu'elle occupe jusqu'en juin 2018. De juin 2018 à mars 2019, une nouvelle expérience professionnelle s'offre à elle avec les fonctions cumulées de chef de projet Implantation d'une agence bancaire au sein de la zone de Nkok et de chef de service commercial à la Banque État & Institutions/BGFI Bank Gabon. Elle s'oriente alors jusqu'en mars 2021 vers les responsabilités de directeur de centre d'affaires de Libreville pour les agences Étoile GRENAT et Étoile CEPHÉE de Nkok, avant d'être nommée, en mars 2021, chef de département Études & Syndication BGFI Bank Gabon, fonctions qu'elle remplit jusqu'en mai 2021. Alors promue directrice pays de la Banque de financement des entreprises de BGFI Bank RDC jusqu'en mai 2024, elle exerce en parallèle l'activité de pilote du Processus développement commercial.

► L'accès au financement de manière responsable, structurée et inclusive. Associé à notre dispositif d'accompagnement technique personnalisé, notamment via l'Atelier de la PME, cet outil permet de sécuriser, structurer et accélérer la croissance des projets entrepreneuriaux sur l'ensemble du territoire.

L'idée de solliciter le concours des bailleurs de fonds en vue de renforcer vos capacités est-elle en réflexion ?
Le renforcement de nos capacités passe par l'ouverture à des partenariats stratégiques avec les bailleurs de fonds, afin de mobiliser des ressources complémentaires et de bénéficier d'expertises ciblées. Cette démarche vise à consolider notre impact en matière de financement inclusif et d'accompagnement entrepreneurial, en ligne avec les priorités nationales.

Quels sont les buts visés par le président Brice Clotaire Oligui Nguema avec le projet « Aidez-moi à vous

aider », qui a donné lieu à la création d'un premier fonds logé à la BCEG pour un montant de 20 milliards de FCFA dédié à l'atelier de la PME, et d'un deuxième fonds de 5 milliards de FCFA appelé CARTER en faveur de l'agriculture ?

Avec le projet « Aidez-moi à vous aider », Son Excellence le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema a initié un mécanisme inédit de financement direct des entrepreneurs, et la BCEG en est le bras opérationnel. Deux fonds structurants en découlent : le FAMAD, doté de 20 milliards de FCFA, destiné à soutenir les TPE-PME et adossé à l'Atelier de la PME, et le Fonds CARTER, doté de 5 milliards de FCFA, dédié au financement de l'agriculture. Le FAMAD accompagne la création et la structuration de projets viables dans les secteurs clés de l'économie grâce à un dispositif complet : diagnostic, formation, mentorat et accès au crédit. Quant au Fonds CARTER, il facilite l'accès au financement pour les agriculteurs et les jeunes agripreneurs à des taux zéro ou préférentiels, avec un accompagnement technique adapté aux réalités du secteur. Ces deux outils traduisent la volonté du président de stimuler la transformation économique par le bas, en redonnant confiance aux forces vives du pays. La BCEG, par cette approche intégrée, entend devenir un acteur central du développement entrepreneurial et territorial.

Comment la BCEG que vous dirigez s'inscrit-elle dans le projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau », et quelles ont été ses actions durant les 100 premiers jours de cette V^e République ?

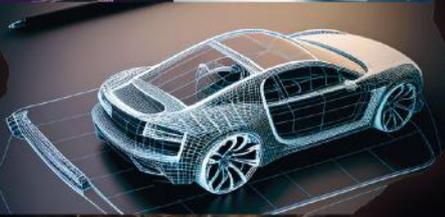
La BCEG s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du projet de société du président de la République « Bâtissons l'Édifice Nouveau » en mobilisant ses ressources au service de la refondation économique du Gabon. Notre engagement est total pour accompagner cette vision présidentielle, en mettant l'inclusion financière, l'appui à l'entrepreneuriat et la proximité territoriale au cœur de notre action. Dans le cadre des 100 premiers jours de la V^e République, nous avons lancé une série d'initiatives concrètes : ouverture de nouvelles agences en région, déploiement de solutions digitales pour élargir l'accès aux services bancaires et financement de projets prioritaires dans les secteurs productifs, notamment via les fonds FAMAD et CARTER. Ces actions visent à soutenir activement les TPE, PME, jeunes entrepreneurs et acteurs du monde rural afin de stimuler la création d'emplois, de renforcer les chaînes de valeur locale et d'impulser une dynamique de croissance inclusive. Par cette mobilisation, la BCEG entend jouer pleinement son rôle de catalyseur du développement économique au service des forces vives de notre pays.

Propos recueillis par Paul de Manfred

LUXE & Lifestyle

by

Économies
AFRICAINES



*"Osez!
Car le Luxe,
c'est la Rareté, la
Créativité, l'Élégance."*

Pierre Cardin

"Dare! Because Luxury is Rarity, Creativity, Elegance"

contact@lux-andlifestyle.com

masaya's
GARDEN

luxe • élégance • ambiances exotiques



Vos émotions, nos saveurs

Mindoubé 1 – Club de golf de Libreville

Libreville – Gabon

Tél. : (+241) 76 30 20 10

info@masayasgarden.com



« INSCRIRE LIBREVILLE COMME UNE DESTINATION GOLFIQUE DE RÉFÉRENCE »

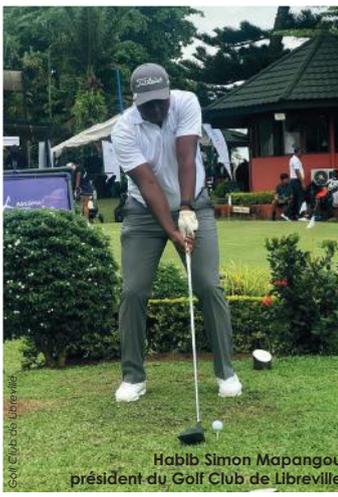
Du 5 au 9 juin, sur les greens du parcours de Mindoubé, la 40^e édition du Golf Club de Libreville que préside Habib Simon Mapangou a réuni 51 professionnels, dont une femme, ainsi que 120 amateurs. Les responsables de cette discipline perçue comme élitiste s'emploient à la rendre plus inclusive et accessible à tous.

Comment s'est présentée la 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville tenue du 5 au 9 juin sur les greens du parcours de Mindoubé ?

Habib Simon Mapangou : Je tiens tout d'abord à remercier *Économies Africaines* pour cette belle opportunité qui m'est offerte de présenter la 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville. En tant que président du Golf Club de Libreville, c'est un honneur de partager cet événement majeur avec les passionnés du golf et les lecteurs de ce prestigieux journal. Cette année encore, l'Open de Libreville s'est présenté comme une compétition de très haut niveau, avec la participation de 51 profes-

sionnels, dont une femme, ainsi que de 120 amateurs venant de plus d'une dizaine de pays, dont la France, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Kenya et le Zimbabwe. Ce rassemblement international a témoigné de l'attrait croissant pour le golf en Afrique et du rayonnement de notre tournoi. L'une des grandes nouveautés de cette édition a été l'instauration d'un Prize Money de 15 millions de FCFA, avec une récompense de 5 millions pour le vainqueur. Notre ambition est claire : attirer les meilleurs joueurs du continent et inscrire Libreville comme une destination golfique de référence.

Comparativement à l'année dernière, où nous avons accueilli 62 professionnels et 120 amateurs, cette 40^e édition a offert un spectacle encore plus grandiose et compétitif. Du 5 au 9 juin, les greens du ►(suite p. 182)



Habib Simon Mapangou,
président du Golf Club de Libreville.

Créé en 1964, le Golf Club de Libreville est un parcours de 18 trous en plein centre-ville, réunissant 160 membres de tous horizons et accueillant une école de golf.





Vainqueur de la 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville, le Ghanéen Vincent Nyamador s'est illustré avec une superbe carte de 65, portant son total à 274 points. Grâce à cette victoire, il a empoché 5 millions de FCFA, confirmant son statut de grand nom du golf africain.

►parcours de Mindoubé ont vibré au rythme des swings et des performances des meilleurs joueurs africains et internationaux. Le parcours était prêt: les roughs, les fairways et les greens ont été préparés en conséquence. Et nous nous félicitons que la météo nous ait été favorable. Nous avons tout mis en œuvre pour que cette édition soit à la hauteur de nos ambitions et de l'intérêt croissant pour le golf sur le continent. Nous avons attendu avec impatience ce rendez-vous et espérons qu'il marquera une nouvelle étape vers le rayonnement du golf gabonais et africain. Merci encore à *Économies Africaines* pour cette tribune et à tous nos partenaires pour leur engagement.

Avez-vous eu un pool de sponsors plus important que l'année dernière ?

Nous avons eu le privilège de compter sur le soutien de deux sponsors majeurs, le Groupe BGFIBANK, premier groupe financier de la sous-région, et le Groupe Prix Import-Carrefour. À cela s'ajoutent nos sponsors traditionnels, qui nous accompagnent fidèlement: CTA, OCT, ASCOMA GABON, BS GABON, COMILOG et CFAO, qui met un véhicule KIA Sonnet d'une valeur de 16 millions de FCFA pour le défi du Trou en 1 (Hole In One).

Pour la première fois, à l'occasion de la 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville, la compétition a été mixte. Quelles sont les raisons qui ont motivé le comité d'organisation dans ce choix ?

L'organisation de la 40^e édition de l'Open de Golf de

Libreville a reposé sur une ambition forte: attirer les meilleurs joueurs du continent, aussi bien masculins que féminins. Cette volonté de valorisation du golf africain nous a conduits à rendre cette compétition mixte, permettant ainsi à tous les talents de s'exprimer sur les greens de Mindoubé. Lors des éditions précédentes, nous avons mis en place un Prize Money spécifique pour les femmes, mais le niveau de jeu n'était pas à la hauteur des attentes. Cette réalité explique le nombre plus restreint de professionnelles femmes inscrites cette année. Toutefois, notre engagement envers le golf féminin demeure intact. Nous travaillons activement avec nos sponsors pour mettre en place une formule attractive qui encouragera davantage de joueuses à participer dès l'année prochaine.

Quelles ont été les conséquences de cette nouvelle configuration sur les différentes dotations ?

Cette nouvelle configuration influence naturellement la répartition des dotations, avec un objectif clair: renforcer l'attractivité de l'Open de Libreville et en faire un rendez-vous incontournable du golf africain. Nous sommes convaincus que cette évolution, bien pensée et progressive, contribuera à positionner Libreville comme une destination golkique de référence sur le continent.

Ces changements vont-ils renforcer le côté attractif et international de cette compétition ?

L'Open de Golf de Libreville rassemble des golfeurs venant de toute l'Afrique et au-delà. Nous avons voulu que cette 40^e édition soit un tremplin vers une com-

pétition encore plus prestigieuse et inclusive dans les années à venir. Nous sommes impatients de voir les talents s'exprimer chaque année et de continuer à bâtir, avec nos partenaires, un événement qui grandit année après année.

De quelle manière les clubs de golf de Libreville, Port-Gentil et Moanda peuvent-ils attirer vers eux les filles et faire éclore de futures golfeuses ?

Concernant la participation féminine, nous sommes conscients qu'elle reste limitée et qu'il est crucial d'inciter davantage de jeunes filles à découvrir et pratiquer ce sport. Pour y parvenir, les clubs de Libreville, Port-Gentil et Moanda doivent multiplier les actions de sensibilisation, organiser des journées découverte et collaborer avec des partenaires afin de mettre en place des incitations adaptées. L'objectif est de faire éclore une génération de golfeuses talentueuses qui participeront à l'essor du golf gabonais et à son rayonnement au niveau continental. Nous restons déterminés à poursuivre ces efforts pour rendre le golf plus inclusif et accessible à tous. L'avenir du golf au Gabon repose sur ces initiatives, et nous continuerons à œuvrer pour qu'il soit reconnu comme un sport à la portée de chacun.

En 2022, on recensait moins de 400 licenciés. Les efforts des dirigeants de ce sport pour attirer les jeunes vers le golf se sont-ils révélés payants ?

Le nombre de licenciés au Gabon n'a pas substantiellement augmenté ces dernières années, en grande partie parce que le golf reste perçu comme un sport élitiste. Cette discipline, qui mérite pourtant une plus grande accessibilité, souffre également d'un manque d'accompagnement de la part de notre ministère de tutelle. Néanmoins, la Fédération gabonaise de golf accomplit un travail remarquable pour promouvoir ce sport et élargir son public. L'un des éléments clés de cette démarche est l'école fédérale, entièrement gratuite, qui offre aux enfants de toutes les classes sociales l'opportunité d'apprendre la pratique du golf. Les seuls frais exigés sont une cotisation annuelle de 10 000 FCFA, couvrant l'assurance. Grâce à cette initiative, de jeunes talents émergent, affirmant progressivement le potentiel du golf gabonais sur la scène nationale et continentale. En complément, les Golf Clubs de Libreville et de Moanda disposent également d'écoles internes destinées à former les enfants des membres. Ces structures offrent un encadrement solide et un accès facilité à la discipline, contribuant à la pérennisation du golf auprès des nouvelles générations.

Que représente pour vous cette 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville, qui existe donc depuis près d'un demi-siècle ?

La 40^e édition de l'Open de Golf de Libreville est un véritable jalon dans l'histoire de notre sport, marquant un demi-siècle de passion, de compétition et de développement du golf au Gabon. Cette année encore, notre objectif était clair : faire du Gabon un rendez-vous des meilleurs joueurs africains attirant les joueurs de haut niveau ainsi que des figures influentes du monde golfique. L'Open de Libreville ne se limite pas à la compétition : c'est aussi un espace de réseautage et de promotion du golf africain. En plus des golfeurs professionnels et amateurs, nous accueillons des présidents de fédération de golf ainsi que des présidents de club, renforçant ainsi la crédibilité et l'influence de notre tournoi à l'échelle internationale. Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour la reconnaissance de notre parcours, d'où notre inscription au WAGR (World Amateur Golf Ranking) ! Grâce à cela, les amateurs qui jouent à Libreville peuvent gagner des points, ce qui accroît l'attractivité de notre événement.

Comment évaluez-vous la place occupée par le golf du Gabon face à des nations plus cotées comme l'Afrique du Sud, le Maroc ou encore l'Île Maurice ? Le Golf Club de Libreville peut-il contribuer à générer un tourisme sportif haut de gamme ?

Le Golf Club de Libreville, fondé en 1964, a connu des progrès notables, mais nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire face à des nations historiquement mieux positionnées comme le Maroc, l'Afrique du Sud ou le Kenya. Ces pays ont su intégrer le golf dans leur stratégie de développement touristique, ce qui nous inspire dans nos propres démarches. Le golf a un potentiel immense pour générer un tourisme sportif haut de gamme. Il est impératif que le gouvernement comprenne cette opportunité et s'engage dans la promotion du golf comme étant un levier du tourisme. Nos parcours doivent être intégrés dans les offres touristiques proposées par les tours opérateurs, et leur promotion doit figurer sur les plates-formes officielles du gouvernement en matière de tourisme.

Quel rôle peut jouer le gouvernement pour promouvoir, développer et faire vivre le golf au Gabon ?

À ce jour, nous n'avons pas bénéficié d'un réel accompagnement des autorités, mais heureusement, nos sponsors nous soutiennent fidèlement, ce qui nous permet de continuer à organiser cet événement de prestige. Nous restons déterminés à poursuivre cette dynamique, afin que le Gabon devienne une référence golfique africaine et que le golf soit pleinement reconnu comme un vecteur de développement économique et touristique pour notre pays.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand



**Vivez l'expérience
GOLD'N BLACK,
où chaque soir devient
exceptionnel**

Quartier Louis
À 50 m de l'Assiette d'Or
Libreville - Gabon
Tél. : (+241) 060 44 79 92



Le GOLD'N BLACK, votre lounge chic et cosy,
vous accueille chaque après-midi dès 15h pour
des instants de détente raffinés autour de cocktails,
champagnes et gourmandises à partager.

**After-work festif le vendredi, soirées vibrantes
jusqu'à l'aube le week-end.**

Privatisation sur mesure pour vos événements



 @Goldn.blk
 @gold_n_black
 @gold'n black

VALORISER SES ATOUTS POUR SORTIR DE LA DÉPENDANCE

Alors que le Gabon entame sa marche dans la V^e République, la question de l'autosuffisance alimentaire s'impose comme l'un de ses chantiers majeurs. Les nouvelles autorités affichent l'ambition de sortir de la dépendance aux importations, amorçant un tournant stratégique avec la volonté affirmée de produire localement ce qui est consommé.

Couvert à plus de 80 % de forêt et doté de plusieurs millions d'hectares de terres arables, d'un climat équatorial favorable à la production agricole et d'un important réseau hydrique, le Gabon possède de solides atouts pour bâtir une agriculture durable. À cela s'ajoute une population jeune, dont une partie est en quête d'emploi et attend chaque opportunité. Des potentialités qui, malgré tout, n'ont pas empêché le pays de rester largement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement alimentaire, et sur lesquelles les autorités entendent pleinement miser. D'où la place de choix accordée à l'agriculture et à l'élevage dans le projet de transformation économique et sociale du pays. Pour matérialiser cette visée, le gouvernement a mis en place plusieurs mécanismes afin de se donner les moyens : la création de pôles agricoles régionaux conçus pour structurer la production autour de zones géographiques à fort potentiel, à savoir des agropôles qui favoriseront l'émergence de filières locales (manioc, banane,

ciaires sans expérience, conduisant à des échecs. Une meilleure identification des acteurs compétents par secteur, à l'instar de la coopérative du village Belleville dans le département de l'Okano, au nord du Gabon, qui présente une expérience de plus de 40 ans dans le domaine de la production d'ananas, pourrait constituer un gage de durabilité et d'impact.

Toutefois, la mise en place de la Société d'Agriculture et d'Élevage du Gabon (SAEG) sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural constitue une preuve supplémentaire de l'engagement de l'État gabonais. La SAEG aura pour mission d'accompagner les producteurs, de promouvoir l'investissement agricole et d'assurer la mise en œuvre concrète des politiques publiques. Son action sera déterminante dans la mesure où elle doit permettre d'améliorer les rendements et d'accroître la production locale. Sur le plan avicole, une décision forte a été prise avec l'interdiction des importations de poulets de chair à compter de janvier 2027. Une mesure qui vise à protéger la production locale et à inciter les acteurs économiques à investir dans ce secteur encore sous-exploité. Par ailleurs, sous la Transition dirigée par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, 1 000 bovins en provenance du Brésil ont été livrés au Gabon.

La réussite de cet ambitieux projet exige aussi du gouvernement qu'il agisse sur les infrastructures routières en réhabilitant les routes qui desservent les endroits reculés afin de faciliter l'écoulement des productions vers les marchés urbains. Le conflit homme-éléphant va également devoir être géré. Enfin, la formation des jeunes et la structuration des filières doivent faire l'objet d'une attention particulière. Au vu des moyens déjà déployés, le pays peut, s'il maintient le cap, se libérer progressivement de sa dépendance alimentaire et transformer son agriculture en un véritable levier de croissance propre à garantir à chaque citoyen l'accès à une alimentation suffisante.

Au vu des moyens déjà déployés, le pays peut transformer son agriculture en un véritable levier de croissance.

maïs, volaille, etc.), l'achat et la mise à disposition de plusieurs engins agricoles au bénéfice des agriculteurs et enfin, en parallèle, le Crédit agricole à taux réduit (CATR) lancé pour faciliter l'accès au financement des petits exploitants et des coopératives agricoles jusqu'ici souvent exclus du système bancaire classique.

Dans cette nouvelle perspective, l'État gagnerait cependant à s'appuyer sur les acteurs déjà présents dans le secteur agricole et de l'élevage, car ils disposent d'un savoir-faire, d'une connaissance du terrain et parfois d'une véritable expertise. Cet ancrage dans la réalité du secteur est essentiel pour éviter les erreurs du passé comme celles observées dans le projet GRAINE, où des fonds importants avaient été confiés à des bénéfi-

Juslin Mbeng

« L’OBJECTIF EST DE RELANCER L’AGRICULTURE POUR PARVENIR À L’AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE »

Odette Polo Pandzou, ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et du Développement rural, cite parmi ses trois priorités des 100 premiers jours de la V^e République le développement accéléré de la Zone agricole à forte productivité (ZAP) de Kango, un site pilote pour démontrer la capacité du Gabon à structurer de bout en bout une chaîne de valeur agricole.



Vous avez été reconduite à votre poste de ministre de l’Agriculture et de l’Élevage dans le tout premier gouvernement de la V^e République. Comment analysez-vous cette marque de confiance de la part du président et quel bilan dressez-vous de votre action à ce même portefeuille durant la Transition ?

Odette Polo Pandzou : Faire partie de ce gouvernement est assez gratifiant pour moi, et c’est en toute humilité que j’ai pris connaissance du choix porté sur ma personne par le président de la République, chef de l’État, chef du gouvernement. Je ne me permettrai aucune analyse sur cette décision qui relève de la volonté de Son Excellence le président Brice Clotaire Oligui Nguema. J’ai désormais l’obligation de mériter la confiance placée en moi en ne ménageant aucun effort pour l’atteinte des objectifs assignés à mon département ministériel. S’agissant du bilan, ayant pris mes fonctions le 17 jan-

vier 2025, il m’est difficile de faire un véritable bilan des activités du ministère en si peu de temps. Toutefois, il est important de noter l’intense activité de terrain lancée à la suite des importantes décisions prises par le chef de l’État en matière d’autosuffisance alimentaire. Immédiatement, les neuf provinces du pays ont bénéficié d’une dotation en matériels et équipements agricoles. L’opération d’acheminement et de distribution est en cours. L’objectif visé est d’une part de relancer notre agriculture et d’augmenter de façon significative la production agricole du Gabon afin de parvenir à un état d’autosuffisance alimentaire, mais aussi de réduire la pénibilité du travail. Il ne faut pas négliger les opportunités d’emploi qui résultent de l’utilisation de ces équipements ainsi que du renforcement du cheptel, avec la réception d’un millier de zébus en provenance du Brésil : quelques milliers d’emplois directs sont à envisager.

Sur le plan institutionnel, l’État a créé la Société d’Agriculture et d’Élevage du Gabon (SAEG). Cette entité portera, sous la tutelle du ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et du Développement rural, l’ambition du pays de réduire sa dépendance alimentaire. À travers les missions qui lui sont assignées, la SAEG devrait fortement contribuer à la diminution des importations grâce au développement d’agropoles et au soutien apporté aux agriculteurs locaux. Il est attendu une amélioration de la production nationale ainsi que l’obtention de la sécurité et de la souveraineté alimentaires du Gabon.

Pourquoi a-t-il été ajouté à votre fonction ministérielle le secteur du Développement rural, qui élargit votre périmètre d’action ? Comment mesurez-vous la nouvelle dimension de vos attributions ?

L’ajout auquel vous faite allusion est plus un changement de dénomination du ministère que de ses missions. En effet, l’insertion du « Développement rural » dans la

Bio

Odette Polo Pandzou est ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de la République gabonaise depuis le 16 janvier 2025. Un portefeuille qui signe la consécration de son engagement constant et résolu en faveur de l'épanouissement du monde rural. Ses compétences et ses qualités humaines lui valent en effet une progression sociale et politique régulière depuis son entrée dans le secteur de l'Éducation nationale à l'âge de 22 ans.

Née le 22 mai 1968 à Pitonga (Gamba), elle débute sa carrière professionnelle en 1992 comme institutrice principale à Port-Gentil, poste qu'elle occupera jusqu'en 1999. À la faveur d'une promotion, elle s'installera à Gamba pour y assumer les fonctions de directrice d'école de 1999 à 2003. Son parcours prend alors une autre dimension lorsqu'elle devient 4^e maire-adjoint de la commune de Gamba de 2003 à 2008, pour accéder ensuite aux responsabilités de premier édile de la commune de Gamba de 2008 à 2013. S'ensuivront les mandats successifs de 2^e maire-adjoint de la commune de Gamba de 2014 à 2019 et de 1^{er} maire-adjoint de la commune de Gamba de 2019 à 2023. Enfin, de 2023 à 2025, elle est élue député à l'Assemblée nationale de la Transition. Mais l'autre activité qu'elle n'a cessé de mener depuis 1999 concerne le monde agropastoral. En effet, depuis 1999, elle exerce parallèlement à ses autres engagements professionnels et politiques le métier d'exploitante agropastorale dans le département de Ndougou (Gamba). Infatigable, elle crée en 2008 la coopérative d'agriculture et de pêche Bussine et, en 2013, l'entreprise de restauration AGGLORE.

Catholique pratiquante, elle est co-fondatrice en 2019 de l'association Consciences Chrétiennes, dont l'objectif est la promotion des valeurs chrétiennes dans l'action publique.

désignation du ministère est en phase avec la nouvelle vision du président de la République de faire de l'agriculture un réel vecteur de développement, dans lequel les populations vivant dans les zones rurales jouent un rôle important. L'objectif principal est de révolutionner ce secteur et de le hisser à un niveau de contribution au développement national qui soit acceptable pour un pays désireux d'atteindre son autosuffisance alimentaire. D'ailleurs, il a toujours été de tradition que le développement rural soit rattaché au ministère en charge de l'Agriculture. À travers ce changement de

« L'agriculture et l'élevage sont liés à l'avènement des pôles agricoles régionaux et au Crédit agricole à taux réduit. »

dénomination, le chef de l'État entend simplement mieux marquer la nouvelle dimension intégrée de l'économie agricole, en mettant l'accent sur l'objectif d'épanouissement du monde rural. Cela fait partie de nos missions.

Quelle place occupent les questions liées à l'agriculture et à l'élevage dans le projet de société du président « Bâtissons l'Édifice Nouveau » sur le septennat en cours ?

Parmi les quinze annonces clés du projet de société « Bâtissons l'Édifice Nouveau », les questions relatives à l'agriculture et à l'élevage sont liées à l'avènement des pôles agricoles régionaux et au Crédit agricole à taux réduit (CATR). Ce projet de société du président de la République accorde une place majeure à l'agriculture, considérée comme l'un des trois secteurs prioritaires du septennat. Dans la vision « Bâtissons l'Édifice Nouveau », le développement du monde rural et la souveraineté alimentaire sont érigés en enjeux de stabilité, de sécurité et de croissance. Trois ambitions fortes sont à retenir : produire localement ce que nous consommons, créer de la valeur ajoutée par la transformation, et enfin générer des opportunités économiques massives pour les jeunes et les femmes. À cet effet, le fonds agricole de 5 milliards logé à la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) est un nouveau levier, déjà opérationnel, pour soutenir l'entrepreneuriat rural. Finalement, dans son projet de société, le développement agricole tel que voulu par le chef de l'État va bien au-delà de la production. Il concerne aussi les infrastructures, les services de proximité, la sécurité sanitaire et la structuration des filières. Pour résumer, il s'agit de permettre à l'économie agricole de conforter son poids dans le produit intérieur brut, de contribuer à la lutte contre le chômage et de constituer un levier contre la pauvreté.

Le budget 2025 de votre département s'élève à plus de 22,020 milliards de FCFA, soit une augmentation d'environ 2,657 milliards, dont 6,7 milliards au titre des financements extérieurs pour les projets GRAINE et PDAR2-FIDA. Pensez-vous que ce budget vous permettra de mener une politique agricole adaptée aux réalités du pays ?

L'augmentation du budget du département ministériel que je dirige traduit une volonté politique forte de structurer les filières agricoles pour répondre aux priorités de souveraineté alimentaire et de réduction de notre dépendance aux importations. Cela dit, il faut rappeler que le PDAR2 financé par le FIDA n'est plus d'actualité, il a été clôturé. Les financements extérieurs, notamment ceux du programme d'appui à GRAINE, restent essentiels mais ne suffisent pas à couvrir la totalité des besoins. C'est pourquoi le gouvernement vient de mettre en place un fonds stratégique de développement agricole, qui sera un outil de mobilisation de financements publics, privés et internationaux afin d'amplifier nos investissements. ► (suite p. 188)



Dans le but de renforcer le cheptel au Gabon, un millier de zébus en provenance du Brésil ont été réceptionnés : quelques milliers d'emplois directs sont à envisager.

► Ce budget va-t-il aussi conduire à favoriser les projets d'investissements sur les infrastructures, notamment la réhabilitation des routes pour l'écoulement des produits en provenance de l'arrière-pays ?

S'agissant des infrastructures, notamment les routes agricoles, notre budget permet d'amorcer certains travaux, mais une réponse pérenne implique une action concertée avec les autres départements ministériels tels

« La stratégie de substitution aux importations s'est déjà traduite par l'interdiction des importations de poulets à compter de janvier 2027. »

les Travaux publics et l'Aménagement du territoire. Le climat gabonais, très pluvieux, rend ces investissements indispensables pour garantir les différents approvisionnements intrants et faciliter l'écoulement des productions vers les centres de consommation.

Sur votre feuille de route, quelles ont été les priorités des 100 premiers jours ?

Pour ce début de mandat, trois priorités phares s'imposaient, en cohérence avec le projet présidentiel : d'abord le développement accéléré de la Zone agricole

à forte productivité (ZAP) de Kango, qui sera un site pilote pour démontrer notre capacité à structurer une chaîne de valeur agricole de bout en bout. Ce projet comprendra l'aménagement du foncier, le soutien aux producteurs, les infrastructures et la valorisation commerciale des produits. La deuxième priorité est la mise en œuvre d'une Base de vulgarisation des techniques agricoles (BVTA), c'est-à-dire un centre d'innovation et de formation dédié aux jeunes agriculteurs, aux femmes rurales et aux coopératives. Cette base sera un incubateur de compétences pratiques connecté aux réalités des exploitations. Troisième priorité, le lancement de la stratégie de

substitution aux importations, stratégie qui s'est déjà traduite par une décision forte prise en Conseil des ministres : l'interdiction des importations de poulets à compter de janvier 2027. Cette mesure nous oblige à structurer, dès maintenant, une filière avicole nationale performante pour répondre à la demande, en quantité et qualité. Par ailleurs, la réflexion sur une réforme interne du ministère se poursuit pour renforcer la gouvernance des projets et améliorer l'efficacité de la dépense publique.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

« UNE DE NOS PRIORITÉS POUR 2025 EST D'INSTALLER UNE UNITÉ DE CONDITIONNEMENT À LIBREVILLE »

Loggin Warren Kambogo Ngakoussou, associé et gérant de SOVAPROAT, ambitionne d'exporter ses produits Oila Lentseghet, pour les cosmétiques, et Valeur Absolue, pour l'alimentaire, sur les marchés d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, d'Europe et d'Asie.



Loggin Warren Kambogo Ngakoussou, agéant de SOVAPROAT.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise SOVAPROAT, créée en 2019 à Franceville, troisième ville du pays ?

Loggin Warren Kambogo Ngakoussou : Créée en 2018 et ayant effectivement débuté ses activités en 2019, la Société de Valorisation et de Production de Produits Agricoles, Apicoles, Agro-industriels et du Terroir au Gabon (SOVAPROAT) est une PME gabonaise au capital de 5 millions de FCFA qui s'est donné pour mission principale le développement et la valorisation des produits agricoles et forestiers non ligneux du terroir. À cet effet, sans que ses axes d'intervention soient clos, elle a investi dans des champs de base pour garantir le minimum requis de matières premières et a noué des partenariats stratégiques avec des agriculteurs locaux ainsi que les collecteurs de produits forestiers non ligneux. Avec un effectif de six personnes en atelier et cinq personnes dans les champs, SOVAPROAT évolue autour de six ateliers : atelier des infusions, atelier d'extraction d'huiles essentielles et végétales, atelier des épices, atelier des farines, atelier des sirops et atelier cosmétique.

Quel est le cœur de métier de votre société positionnée dans le secteur de l'agro-industrie ?

Notre cœur de métier est la valorisation via la transformation. En effet, SOVAPROAT s'applique à identifier, étudier et produire des essences locales pour ensuite les mettre en valeur sous divers formats transformés. Bien qu'intervenant sur plus d'un point de chaîne de valeur, nous mettons un accent particulier sur la transformation agricole.

Pour l'exercice 2024, comment a évolué votre chiffre d'affaires par rapport à 2023 ?

Entre 2024 et 2023, nous avons enregistré une évolution du chiffre d'affaires de plus de 50 %, et cela malgré quatre mois de non-activité due principalement à des perturbations dans nos fournitures en emballages.

► (suite p. 190)

►SOVAPROAT a créé deux marques : Valeur Absolue pour les produits alimentaires et Oïla Lentseghet pour les produits cosmétiques et de bien-être. En quoi sont-elles originales ?

Premièrement, les produits de ces marques sont issus de la transformation de matières directement prélevées des forêts et/ou tirées d'une agriculture totalement biologique. Ensuite, de par le goût, l'arôme, l'apport nutritif ou le bien-être délivré, nos marques répondent aux difficultés de valorisation du « made in Africa » en général et du « made in Gabon » en particulier. En d'autres termes, à travers nos marques, la lumière est mise sur le savoir-faire africain encore très peu vulgarisé. De plus, nous sommes dans un processus éco-responsable où la matière première est respectée et totalement valorisée. Par exemple, après nos récoltes ou achats d'ananas, la couronne est réintroduite dans nos extensions de champs, la peau et le cœur sont utilisés pour nos infusions, la chair est transformée en snack et le jus recueilli pendant le processus est transformé en vinaigre. Nous sommes pratiquement sur du zéro déchet. Enfin, derrière chaque produit transformé, il y a les mains de ce jeune Gabonais ou cette jeune Gabonaise employé(e) aux champs ou en atelier, il y a cette mère agricultrice qui approvisionne en matières premières, il y a aussi cette coopérative agricole qui a pu trouver un débouché immédiat et sûr pour vendre

ces produits agricoles, sans oublier ces enseignes de magasins que nous accompagnons dans leur promotion des produits locaux.

Quelles sont les origines de vos matières premières et en quoi votre approche est-elle écologique ?

Nos matières premières sont directement prélevées des forêts et/ou tirées d'une agriculture totalement biologique. L'exploitation agricole de SOVAPROAT, d'où sont tirés 70 % des matières premières, s'étend

«SOVAPROAT a participé à la valorisation d'environ 300 hectares, dont plus de 200 dans les plateaux Batékés.»

sur une dizaine d'hectares environ, et est couvert par un circuit apicole de 2,3 km intégré à l'exploitation. Le reste est prélevé par des autochtones dans nos forêts et savanes ou produit par d'autres exploitants agricoles.

De quelle manière SOVAPROAT garantit-elle la qualité de ses produits tout en privilégiant l'aspect innovant et écologique ?

SOVAPROAT s'appuie sur des processus de production, de traitement, de transformation et de conditionnement alliant des connaissances artisanales et ancestrales, pour conserver l'authenticité et l'originalité du terroir, à des méthodes modernes et respectueuses des normes écologiques, de bonne pratique et phytosanitaires. L'entreprise a obtenu de son alignement à ces normes un agrément phytosanitaire, un agrément national PME, une attestation de participation aux comités techniques nationaux de normalisation sur les produits alimentaires et cosmétiques, et enfin un certificat technique de l'Agence du médicament. Tous ces éléments concourent à offrir à nos consommateurs des produits innovants et de qualité.

Avec 5,2 millions d'hectares de terres arables et un climat favorable, votre pays possède de solides capacités agricoles, mais son secteur agricole est sous-développé, l'obligeant à payer une facture d'importation alimentaire colossale de 350 à 400 milliards de FCFA par an. Comment SOVAPROAT contribue-t-elle à réduire cette facture ?

Pour jouer sa partition dans l'essor alimentaire, notre entreprise mise grandement dans la chaîne de valeur primaire et investit donc dans l'exploitation des champs. À ce jour, SOVAPROAT a participé à la valorisation d'environ 300 hectares, dont plus de 200 dans les plateaux Batékés.

Bio

Loggin Warren Kambogo Ngakoussou, né le 20 décembre 1989 à Akiéni, au Gabon, est co-fondateur et gérant de SOVAPROAT, la Société de Valorisation et de Production de Produits Agricoles, Apicoles, Agro-industriels et du Terroir au Gabon, dont les activités ont démarré en 2019. Titulaire d'un master en finance islamique et d'un diplôme supérieur en management financier, il est également détenteur d'un certificat en mathématiques d'articulation, d'une licence en système d'information financier et de certificats en langue anglaise.

À l'issue de ce parcours universitaire, il examine durant plusieurs mois l'environnement économique et social du Gabon et opte pour l'entrepreneuriat. Inspiré par le modèle du Maroc, où il a séjourné pendant une partie de ses études, il se passionne pour la valorisation des produits du terroir et décide de s'y consacrer. Une étude de marché approfondie révèle l'absence totale de statistiques sur la valorisation et la transformation des matières qui l'intéressent : la citronnelle et autres tisanes dont consommation traditionnelle, très prisée, le décide pourtant à se lancer. Il crée alors ses premiers champs de matières premières : citronnelle, *Lippia multiflora* (théier de savane), ananas. La demande croissante ainsi que l'environnement concurrentiel peu développé l'incitent à diversifier les produits. Le secret de la réussite ? Outre la maîtrise des cultures et des fruits valorisés, il dispose d'une base de connaissances en gestion de projets et stratégie d'entreprise.

En nouant des partenariats stratégiques avec des agriculteurs locaux ainsi que les collecteurs de produits forestiers non ligneux, SOVAPROAT a investi dans des champs de base pour garantir le minimum requis de matières premières.



Avez-vous engagé un travail pédagogique pour tenter de changer les mentalités auprès des jeunes afin qu'ils arrêtent de penser que la réussite n'est pas possible dans les métiers de la terre et que l'avenir se trouve plutôt derrière un bureau ?

Le travail pédagogique et de sensibilisation est continu. Depuis le lancement de ma carrière entrepreneuriale, je ne cesse de présenter aux jeunes comme moi et aux plus jeunes la valeur ajoutée qu'offrirait le secteur agricole et de la transformation. Comme vous le rappelez, nous bénéficions d'étendues arables non exploitées à faire pâlir d'envie mais nous peinons à en tirer profit. Et je pense que l'une des clés de ce problème réside dans la mise en lumière d'exemples, dits « champions nationaux », qui serviraient de référence à ces jeunes. L'un de mes battements de cœur est de pouvoir, au travers de mon expérience et de mon activité, susciter un sursaut, un éveil pour ma génération et celles à venir.

Sur votre feuille de route, quelles sont vos priorités pour 2025 ?

Nos priorités pour 2025 sont de capitaliser sur l'intérêt manifeste de partenaires comme la Fondation Perenco, et le GAIN (Gabon Angel Investor Network) pour un investissement au développement de nos activités. Mais nous souhaitons aussi informer largement sur l'attractivité du secteur agricole et encourager les coopératives à produire pour appuyer notre activité.

Par ailleurs, nous avons l'ambition d'exporter nos produits qui suscitent déjà un intérêt prononcé, notamment en sous-régions africaines (Côte d'Ivoire, Maroc, Cameroun...), en Europe (France, Angleterre...) et en Asie (Japon). Enfin, nous voulons initier, commander ou promouvoir la recherche et développement pour la mise en valeur des produits agricoles, apicoles et forestiers non ligneux.

Les pouvoirs publics appuient-ils l'entrepreneuriat au Gabon ?

Depuis plusieurs mois déjà, les pouvoirs publics multiplient des actions concrètes en faveur du développement des PME. Cependant, l'accès à cet accompagnement n'est pas encore à la hauteur de nombreuses attentes. Dans le même ordre, les structures d'appui et d'accompagnement comme les laboratoires, les agences de certification et de contrôles doivent s'aligner aux initiatives présidentielles pour faciliter l'éclosion et le développement des PME au lieu d'être des facteurs bloquants. Il est néanmoins important de reconnaître les efforts des partenaires comme la RSE de COMILOG à travers son fond stratégique pour le développement de l'entrepreneuriat, la microfinance BAMBOO qui a facilité l'accès à ce fond avec brio, et même PRIX IMPORT (CARREFOUR) et Lagardère qui se sont alignés en premier dans la distribution de nos produits en grande surface.

Propos recueillis par Louise Babilou-Durand

« NOS PRIORITÉS SONT ORIENTÉES VERS DES ACTIONS À FORT IMPACT POUR LE CITOYEN »

Alors que les premières bases du déploiement de la 5G sont posées, le ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation Mark-Alexandre Doumba dévoile les grandes lignes de la stratégie gouvernementale visant à faire passer la contribution des TIC à 10% du PIB d'ici à 2030.



Mark-Alexandre Doumba: Le Gabon progresse dans la couverture 4G, avec plus de 94 % de la population qui y a désormais accès. Ce taux remarquable résulte des efforts coordonnés de l'État, des opérateurs et des partenaires techniques. Notre ambition est de préparer l'arrivée de la 5G non comme une fin en soi mais comme un levier d'innovation, d'attractivité économique et de transformation digitale des services publics et privés. Une feuille de route pour son déploiement est en cours d'élaboration, en lien avec l'ARCEP et les opérateurs. Elle intégrera des études de faisabilité, les enjeux d'infrastructures, la disponibilité des fréquences et un cadre réglementaire clair. Notre objectif est de lancer les premiers pylônes dans les zones économiques stratégiques d'ici à 2026, avant un déploiement progressif national à partir de 2027.

Peut-on avoir un aperçu du contenu de la feuille de route de votre ministère durant le septennat ?

Notre vision repose sur trois piliers complémentaires. D'abord, l'infrastructure numérique souveraine, avec la poursuite de l'interconnexion nationale et sous-régionale, la montée en débit dans les zones rurales et la sécurisation des données par des Datacenters nationaux. Ensuite, la transformation digitale de l'administration, l'identité numérique et la dématérialisation de services clés pour les citoyens et les entreprises. Enfin, l'innovation et les talents avec le soutien aux start-up, la formation massive aux métiers du numérique et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets grâce au réseau étendu des incubateurs publics et privés. Le tout dans un cadre de gouvernance rénové, transparent et attractif pour les investisseurs.

Le dernier rapport de l'Union internationale des télécommunications (UIT) classe le Gabon 10^e du continent et 1^{er} d'Afrique centrale, soit 1,8 point de plus qu'en 2023. Beaucoup de Gabonais ont accès à la 4G et plus encore à la 3G. À quand la 5G ?

En vous imprégnant du Plan stratégique Gabon Émergent (PSGE), un programme de développement visant à faire de votre pays un hub d'interconnexion numérique, quelles actions fortes allez-vous déployer

pour que la contribution des TIC, actuellement de 5 % du PIB, dépasse les 10 ou 12 % du PIB ?

Notre objectif est clair : doubler la part des TIC dans le PIB d'ici à 2030. Pour cela, nous allons accélérer la mise en service de nouveaux tronçons de fibre optique, avec une priorité donnée aux zones économiques spéciales et aux territoires enclavés. Nous prévoyons de moderniser et simplifier les procédures administratives pour favoriser les investissements privés dans le numérique. Nous comptons également dynamiser l'écosystème de la tech locale et renforcer les capacités des jeunes à travers des partenariats public-privé pour la formation aux métiers du digital, en cohérence avec les besoins

« Le numérique est un vecteur d'inclusion, et nous veillons à ce qu'il soit un moteur d'emploi durable. »

du marché. Par ailleurs, nous nous engageons à promouvoir les usages numériques dans les secteurs clés. Ces actions sont structurées dans notre Plan stratégique du numérique 2025–2030 en cours de finalisation.

Le programme Gabon Digital mis en place en novembre 2024 et financé par la Banque mondiale à hauteur de 44 milliards de FCFA doit booster la transformation numérique. Peut-il être un levier de création d'emplois ? Absolument. Le Programme Gabon Digital est un catalyseur de transformation structurelle. Il vise à digitaliser les services publics essentiels tout en créant des opportunités économiques. Nous estimons qu'il pourrait générer plus de 10 000 emplois directs et indirects d'ici la fin de sa phase opérationnelle, notamment dans les services numériques décentralisés, l'entretien et la maintenance des infrastructures, la cybersécurité, le développement d'applications e-gouvernementales et le soutien à la digitalisation des TPE-PME. Nous misons aussi sur la formation professionnelle pour que les jeunes Gabonais puissent bénéficier de ces opportunités. Le numérique est un vecteur d'inclusion, et nous veillons à ce qu'il soit un moteur d'emploi durable.

Quelles ont été vos priorités pour vos 100 premiers jours ?

Sous l'impulsion de Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, nous avons entrepris une réorganisation profonde du ministère afin de mieux répondre aux exigences de souveraineté numérique, d'efficacité administrative et de transformation de l'économie. Nous avons repensé son architecture institutionnelle

consignée dans un texte organique réaffirmant ses missions stratégiques : la création de directions générales spécialisées en cybersécurité, infrastructures numériques, innovation technologique et intelligence artificielle. Des textes structurants comme l'ordonnance sur la digitalisation, le Start-up Act, la loi sur l'archivage électronique ou encore les décrets encadrant les paiements électroniques et les certificats de signature numérique traduisent notre volonté de doter le pays d'un écosystème numérique solide, sécurisé et propice à l'innovation.

Nos priorités sont orientées vers des actions à fort impact pour le citoyen, l'administration et l'économie : signature d'un partenariat stratégique avec VISA pour élargir l'accès aux paiements numériques de la population et des régies financières, déploiement du Système d'Information Sanitaire (SIS) dans les hôpitaux publics pour une meilleure gestion des données médicales et une interconnexion sécurisée des structures de santé, prochain déploiement des QR codes GIMAC avec le soutien de la BEAC pour démocratiser les paiements électroniques dans les commerces... Le ministère s'affirme comme catalyseur d'innovation et de modernisation, en alignement total avec les très hautes instructions du président de la République. Nous avançons avec méthode, rigueur et détermination pour que le numérique soit au service du développement du pays et de tous les Gabonais.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Bio

Mark-Alexandre Doumba est ministre de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation depuis mai 2025 après avoir été ministre de l'Économie et des Participations. Il est chargé de piloter la transformation numérique des services gouvernementaux, des entreprises et des services financiers.

Spécialiste de la transformation numérique, de la finance du développement et de l'investissement, il œuvré en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Fondateur et PDG de CLIKPAY Technologies, il a navigué dans un environnement réglementaire complexe pour créer CLIKPAY Money, la première néo-banque agréée d'Afrique centrale, supervisée par la Banque centrale et réglementée par la Commission bancaire.

La carrière de Mark-Alexandre Doumba a débuté dans la banque d'investissement et les investissements principaux au sein de l'un des Family Offices les plus importants de Dubaï. Il a été conseiller au sein du Comité de transition du Fonds vert pour le climat (FVC), contribuant à la création du plus grand fonds climatique au monde.

Il est titulaire de diplômes de premier et deuxième cycles de l'université George Washington de la London School of Economics et de la Harvard Kennedy School. Il a été reconnu en 2025 comme Young Global Leader par le Forum économique mondial.



■ Économie numérique

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EST EN MARCHÉ

Le projet Gabon Digital lancé le 5 novembre 2024 par les autorités gabonaises s'inscrit comme un programme ambitieux de transformation numérique. Son fonctionnement reste classique, à l'image des initiatives déployées dans d'autres États d'Afrique centrale et du continent.

Financé à hauteur de 44 milliards de FCFA par la Banque mondiale, le programme Gabon Digital lancé le 5 novembre 2024 vise à moderniser à la fois l'administration publique et le secteur privé. Il repose essentiellement sur la dématérialisation des procédures et sur le renforcement de la connectivité dans les prochaines années.

Dans un premier temps, la phase pilote est progressivement mise en œuvre, avec des résultats déjà tangibles, notamment dans le secteur de la santé. Ainsi, le système d'information de santé eGabon-S permet, dans dix centres hospitaliers de Libreville et de ses environs, une gestion des données médicales plus fluide, transparente et sécurisée. À titre d'exemple, à l'hôpital de la Coopération égypto-gabonaise situé dans le 3^e arrondissement de Libreville, les rapports d'actes médicaux sont désormais entièrement numérisés.

Par ailleurs, l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (ANINF), partenaire technique du projet, présente Gabon Digital comme une véritable « plate-forme d'interopérabilité ». Celle-ci devrait permettre à chaque citoyen, où qu'il se trouve dans le monde, d'accéder facilement, via son smartphone, à l'ensemble des services publics. Cette vision se concrétise déjà avec des outils comme le Numéro d'identification personnel (NIP) ou la Carte nationale d'identité électronique (CNIE). Cette dernière, dotée d'une puce, intégrera à terme tous les services essentiels. Dans une optique de souveraineté numérique, le Gabon

entend aller plus loin. Afin qu'il ne dépende plus exclusivement des hébergeurs étrangers, le gouvernement a conclu en janvier dernier un partenariat avec Cybastion, entreprise technologique américaine spécialisée dans la cybersécurité. Grâce à cet accord, un centre national de stockage de données est actuellement en construction sur le site sécurisé de la Cité de la Démocratie à Libreville. En complément, 1 000 jeunes Gabonais seront formés aux métiers du numérique, favorisant ainsi l'émergence d'un véritable écosystème local.

En parallèle, cette transformation numérique repose également sur une connectivité performante. Le Gabon se positionne aujourd'hui comme l'État le mieux connecté d'Afrique centrale, avec un taux de pénétration d'Internet de 97 %, selon les données officielles. Ce résultat s'explique notamment par le dynamisme de deux grands opérateurs télécoms, Airtel Gabon et Moov Africa Gabon Télécom.

D'ailleurs, cette expertise est mise à profit dans d'autres secteurs stratégiques. Par exemple, la direction générale des Impôts (DGI) a fait appel à l'opérateur Moov Africa Gabon Télécom pour moderniser ses services via des plates-formes comme E@TAX, qui donne aux contribuables et aux entreprises la possibilité de s'acquitter de leurs obligations fiscales en ligne. De plus, la DGI, qui collecte plus de 1 000 milliards de FCFA par an, dispose également de Digitax, une interface dédiée aux grands contribuables alliant sécurité, simplicité et efficacité.

Sydney Ivembi



SUNU Assurances

a le bon profil pour vous accompagner

Assur'
Education

Fonds Epargne
Retraite +

Assurance
Multirisque
Habitation

Mobil'
Epargne

Assurance
Voyage

Assurance
Automobile



Notre metier, l'assurance.



SUNU Assurances

Scannez-moi
pour accéder au site



NOS MISSIONS



Faire de la banque autrement

Créer des champions nationaux en soutenant les jeunes entrepreneurs gabonais. Cet objectif contribuera à la création d'emplois, à la croissance économique et à la réduction du chômage au Gabon.



L'inclusion financière

Participer à l'amélioration de l'inclusion financière en favorisant l'accès, l'utilisation, le coût et la qualité des produits et services bancaires sur l'ensemble du territoire gabonais.



Résorber les déserts bancaires

Résorber la problématique des déserts bancaires sur l'étendue du territoire national.



La formalisation

Accompagner les opérateurs de tout secteur d'activité pour une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

BCEG

Réinventons l'avenir

BANQUE POUR LE COMMERCE
ET L'ENTREPRENEURIAT DU GABON

   @BCEG

mail : service.clients@bceg.ga
Infoline : +241 77 52 52 42